

Rapport sur le **développement durable** 2020



Message du chef de la direction

Je rédige ce message alors que le monde doit composer avec les impacts sanitaires et économiques d'une pandémie mondiale qui a non seulement bouleversé nos vies, mais aussi les marchés financiers, les entreprises et notre façon de vivre.



Mark Little président et chef de la direction

Cette crise fait ressortir la façon dont les systèmes environnementaux, sociaux et économiques sont interreliés. Il faudra une coopération et une collaboration entre toutes les parties intéressées pour lutter contre les effets de la pandémie, reprendre nos activités et favoriser la résilience. Nos actions collectives peuvent avoir un impact important lorsque nous travaillons ensemble pour trouver des solutions. À Suncor, nous utilisons notre raison d'être – **fournir une source d'énergie digne de confiance qui améliore la qualité de vie des gens, tout en prenant soin les uns des autres et de la planète** – pour guider nos décisions et nos actions.

Même si notre monde a beaucoup changé en raison de la COVID-19, Suncor reste entièrement engagée envers sa stratégie, le leadership en matière de développement durable et son rôle dans la transition énergétique vers un avenir sobre en carbone. Notre engagement est inébranlable et continuera d'être au cœur de tout ce que nous faisons.

Nous continuons de constater des progrès exceptionnels quant à l'objectif social que nous avons fixé, notamment avec la participation accrue des peuples autochtones dans le développement énergétique. En 2019, nous avons dépensé plus de 800 millions \$ auprès d'entreprises autochtones, soit 8 % du total des dépenses de la chaîne d'approvisionnement. Nous enregistrons également un nombre accru de stations Petro-Canada^{MC} détenues et exploitées par des Autochtones. Mais le succès, c'est plus que des paramètres de mesure; nous continuons aussi de nous demander si nos efforts apportent des changements culturels et comportementaux dans notre façon de travailler avec les peuples autochtones et d'apprendre à leur contact.

Cela étant, les événements racistes et discriminatoires qui se produisent aux États-Unis et au Canada ont mis en lumière des préjugés sociaux profonds et systémiques – démontrant qu'il reste



Notre raison d'être incarne notre engagement envers le développement durable et est notre ligne directrice en cette période d'incertitude. Nous avons tous un rôle à jouer dans notre avenir énergétique commun.

Mark Little
président et chef de la direction

^{MC} Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.

Message du chef de la direction

beaucoup à faire et renforçant l'engagement de Suncor envers l'inclusion et la diversité ainsi que la création d'un milieu de travail respectueux.

Assurer la sécurité de nos employés et de nos entrepreneurs demeure une priorité. La sécurité est au cœur des valeurs de Suncor et nous avons pris rapidement des mesures liées à la pandémie de COVID-19 pour veiller à la santé et la sécurité de notre main-d'œuvre à toutes nos installations. Nous avons appliqué notre discipline en matière de santé et sécurité pour travailler avec les autorités sanitaires afin de réfléchir à tous les scénarios et développer des protocoles détaillés, que nous avons partagés avec l'industrie et des entreprises partout dans le monde. Même si je suis fier de notre réponse à la situation de pandémie, notre rendement en matière de sécurité opérationnelle en 2019 indique qu'il y a encore du travail à faire. Nous avons enregistré une hausse des incidents liés à la sécurité personnelle, ce qui nous rappelle que nous devons mettre l'accent sur la sécurité en tout temps afin que tous rentrent à la maison en santé.

En pensant à ce que sera le développement durable à l'avenir, nous devons nous attaquer à l'un des enjeux les plus complexes auxquels le monde est confronté et un aspect essentiel pour Suncor – les changements climatiques. Nous continuons de prendre des mesures pour réduire les émissions dans l'ensemble de nos installations. Cela signifie continuer à travailler conformément à notre engagement pour 2030 visant à réduire l'intensité des émissions totales de 30 %, et adopter une approche plus ambitieuse en matière de développement durable au-delà de nos engagements pour 2030.

Afin d'appuyer notre objectif actuel sur le plan du climat, nous avons annoncé un investissement de 1,4 milliard \$ dans une nouvelle installation de cogénération à notre usine de base des sables pétrolifères afin de remplacer les chaudières à coke par des unités de cogénération au gaz naturel plus efficaces, ce qui devrait réduire les émissions de GES de notre usine de base d'environ 25 %. Je suis aussi ravi de nos plans d'investir dans le projet de parc d'énergie éolienne Forty Mile de 300 millions \$ dans le sud de l'Alberta, qui, une fois en service commercial, générera des rendements économiques à deux chiffres grâce à une production d'électricité à intensité de carbone nulle. Malheureusement, nous avons dû prolonger les délais de mise en œuvre de ces deux projets d'une période allant jusqu'à deux ans en raison de la situation actuelle du marché – ce qui nous rappelle clairement que nos investissements dans les innovations sobres en carbone dépendent de la santé financière de notre entreprise.

L'achèvement en 2019 de la première autoroute électrique au pays, la Transcanadienne électrique – un réseau pancanadien de plus de

50 bornes de recharge rapide pour véhicules électriques dans des stations-service Petro-Canada^{MC}, est une autre façon pour nous de contribuer aux engagements en matière de climat du Canada. Nous savons que nos clients veulent avoir accès à des solutions pour réduire leur empreinte carbone et la Transcanadienne électrique^{MC} est l'une des façons qui permettent à Suncor, par le biais de sa marque Petro-Canada^{MC}, de soutenir la réduction des émissions en offrant aux Canadiens différentes options sobres en carbone pour répondre à leurs besoins énergétiques.

En ce qui concerne notre rendement en matière d'environnement, je suis fier des progrès réalisés dans ces secteurs clés comme l'amélioration des taux de recyclage de l'eau à notre usine de base des sables pétrolifères. Je suis également ravi des progrès réalisés dans le secteur des résidus. Avec la mise en œuvre de la structure permanente d'entreposage aquatique (PASS), nous sommes désormais en mesure de traiter plus de résidus que nous n'en produisons dans une année, ce qui signifie que nous réduisons le volume de résidus liquides existants sur place.

Je vous invite à lire le Rapport sur le développement durable 2020 pour en savoir plus sur tout le travail que fait Suncor pour mener ses activités de façon durable.

Notre raison d'être incarne notre engagement envers le développement durable et est notre ligne directrice en cette période d'incertitude. Nous avons tous un rôle à jouer dans notre avenir énergétique commun. Plus les gens sont mobilisés, plus nous sommes en mesure de collaborer avec nos pairs, nos gouvernements et d'autres, plus les chances de réussir sont bonnes. Lorsque nous regarderons en arrière dans quelques années, nous serons fiers de notre action collective à travailler ensemble pour bâtir un avenir meilleur.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mark Little'.

Mark Little
président et chef de la direction

Faits saillants ESG

réduction ~10 %*

de l'intensité des émissions de GES depuis 2014

10 % additionnels approuvés

22,78 millions de tonnes d'équivalent CO₂

Émissions absolues de GES en 2019

Nouveau scénario de hausse de 2 °C

nous aide à tester la résilience de notre stratégie à long terme

33 millions \$

investissements dans la collectivité

3,1 millions \$

dons des employés

836 millions \$

dépenses de la chaîne d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones en 2019

351 millions

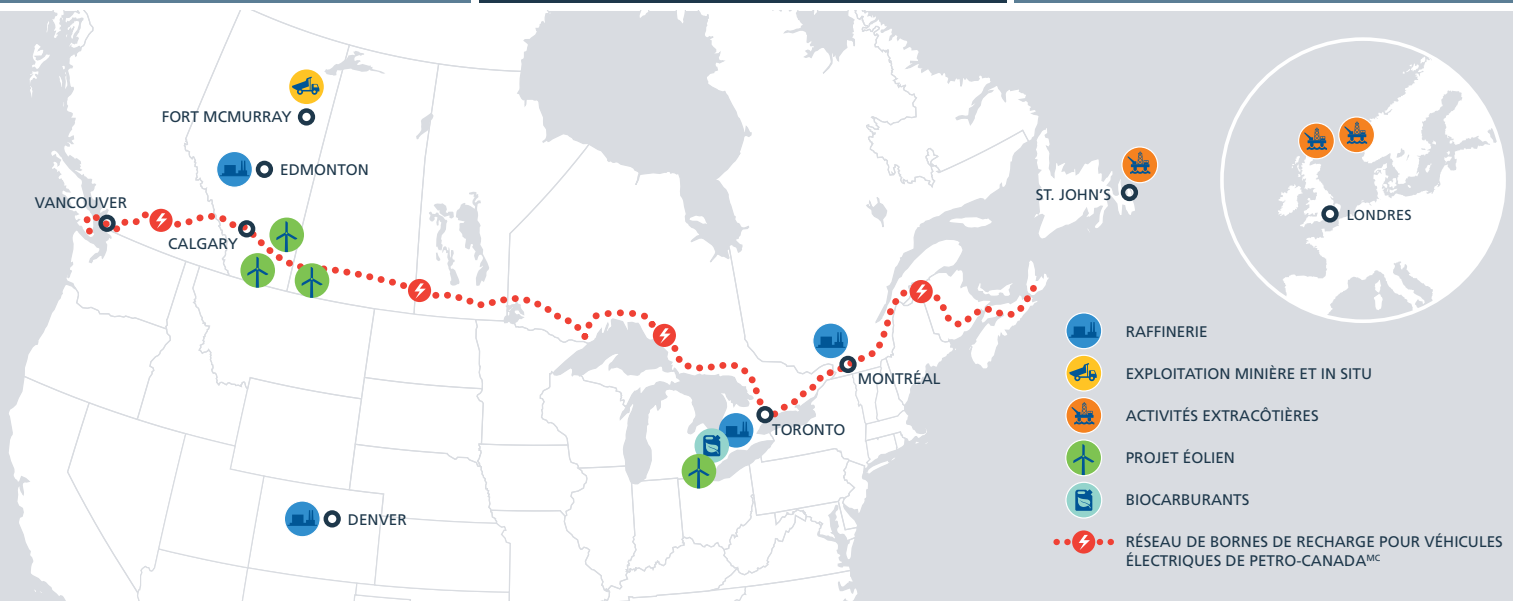
total de barils d'équivalent pétrole produits et raffinés

La plus grande installation d'éthanol au Canada

400 millions de litres produits en 2019

~5 000

fournisseurs à travers le Canada



49 %

propriété autochtone dans le Parc de stockage Est de 1 milliard \$

2 400 MW

d'énergie sobre en carbone fonctionnelle et approuvée équivalant à l'électricité utilisée par 2,25 M de foyers par année

La Transcanadienne électrique^{MC} terminée

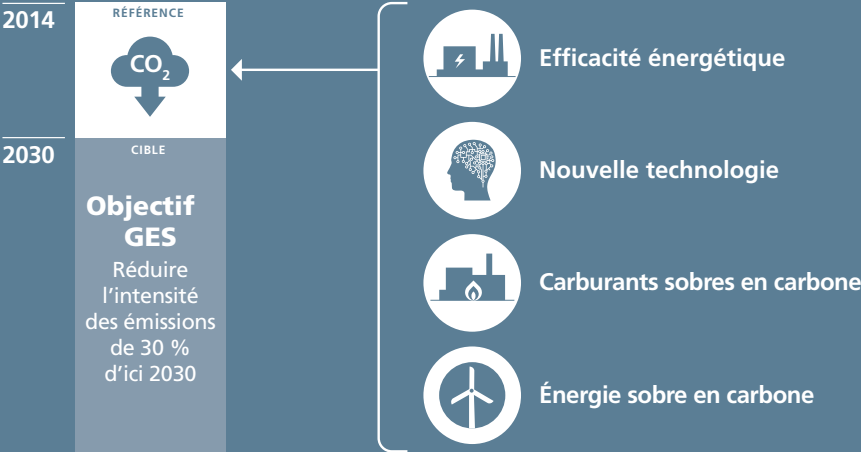
un réseau de bornes de recharge rapide pancanadien pour véhicules électriques (VÉ) dans plus de 50 stations-service Petro-Canada^{MC}

* Nous nous attendons à une incidence sur l'intensité de nos émissions de GES attribuable aux réductions obligatoires de la production imposées par le gouvernement et à l'impact de la COVID-19 sur la demande.

Gaz à effet de serre

Générer de vraies réductions dans le système énergétique mondial

- Plus de 50 % de réduction de l'intensité des GES à notre plus récente mine de Fort Hills par rapport à la moyenne de l'industrie des sables pétrolifères
- Environ 2,5 mégatonnes/année de réduction des GES à l'installation de cogénération nouvellement approuvée
l'équivalent des émissions de 550 000 voitures par année
- Environ 0,4 mégatonne/année d'émissions évitées grâce au projet d'énergie éolienne Forty Mile nouvellement approuvé
l'équivalent des émissions de 85 000 voitures par année



Eau, résidus et remise en état

Taux de recyclage de l'eau élevé dans le secteur Amont

92 %

Usine de base des sables pétrolifères

96 à 100 %

Installations in situ Firebag et MacKay River

100 %

augmentation du traitement annuel des résidus liquides avec le nouveau procédé PASS, réduisant les résidus hérités

2 795 ha

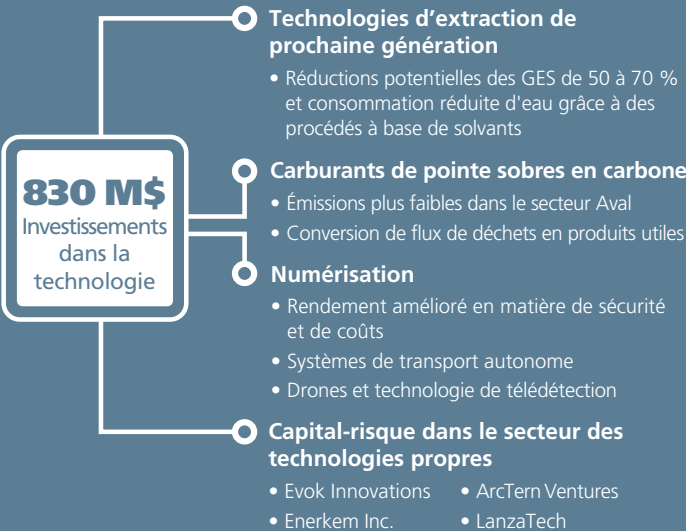
remis en état depuis 1967

l'équivalent de 5 223 terrains de football

Wapisiw Lookout de Suncor

Premier bassin de résidus des sables pétrolifères remis en état

Technologie et innovation



Gouvernance

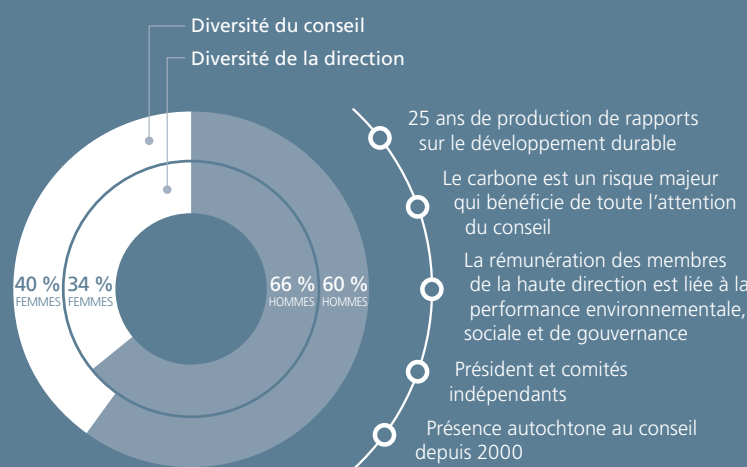


Table des matières

■ Sommaire exécutif		■ Environnement	68
Message du chef de la direction	2	Qualité de l'air	69
Faits saillants ESG	4	Gérance des ressources en eau	71
■ À propos de notre rapport	7	Gestion des résidus	76
■ Stratégie et gouvernance	9	Terres et remise en état	79
Notre raison d'être	10	Biodiversité	81
Q et R sur le développement durable	11	■ Collectivités	84
Objectifs de développement durable	13	Investissements dans la collectivité	85
Objectifs de développement durable de l'ONU	14	Relations avec les Autochtones	88
Gouvernance d'entreprise	16	Objectif social	89
Gestion des risques	18	Renforcer les relations	90
Innovation	20	Établir des partenariats avec les jeunes Autochtones	91
Engagement	25	Établir des partenariats avec les entreprises et les communautés autochtones	92
■ Notre entreprise	26	Améliorer le perfectionnement de la main-d'œuvre autochtone	93
Sommaire des activités	27	■ Annexe	94
Impact économique	29	Données sur la performance	95
Chaîne d'approvisionnement	30	Notes relatives aux données sur la performance	101
Sécurité personnelle et opérationnelle	33	Déclaration de vérification indépendante	110
Inclusion et diversité	37	Index du contenu GRI et SASB	112
■ Changements climatiques	39	Index du contenu du TCFD	124
Message de notre chef des finances	40	Rapport de communication sur le progrès UNGC	125
Notre point de vue	41	Mises en garde	127
Mener la transformation du système énergétique	42		
Gouvernance	45		
Gestion des risques liés au climat	46		
Stratégie	49		
Mesures et cibles	60		
Innovation sobre en carbone	65		

À propos de notre rapport

Notre Rapport sur le développement durable témoigne de notre engagement à faire le suivi et à évaluer de façon continue les impacts et avantages de nos activités, et à partager efficacement nos efforts en ce sens. Nous croyons que la divulgation est essentielle pour la mobilisation et les efforts de soutien qui visent à favoriser l'uniformité et la comparabilité des données sur le rendement en matière de développement durable.



Portée

Nous présentons nos priorités et nos principaux paramètres de mesure en matière de développement durable, sous forme de données consolidées uniquement pour les actifs exploités par l'entreprise (à moins d'indications contraires). Les données sur la performance d'une installation ou d'un secteur d'activité plus détaillées, le cas échéant, peuvent être téléchargées à sustainability.suncor.com.

Notre [Rapport annuel 2019](#) fournit des données financières et de l'information à propos de notre entreprise.

Période de déclaration

Les données sur la performance présentées dans ce rapport portent sur nos activités entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019, à moins d'indications contraires. Dans la mesure du possible (ou lorsque cela est approprié), nous avons ajouté des données sur des tendances historiques. De l'information sur des événements ou des activités au début de 2020 peut aussi être incluse.

Examen et assurance par un tiers

Ernst & Young LLP a fourni une assurance de niveau d'examen des indicateurs de rendement sélectionnés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 conformément à divers cadres de déclaration et éléments d'information propres au secteur. Consulter l'Annexe pour le [Rapport d'examen du vérificateur indépendant 2020](#).

Cadres de déclaration

Nous utilisons certains cadres de déclaration pour identifier et déclarer des données sur nos principaux facteurs liés au développement durable, notamment :

- **Normes Global Reporting Initiative** – conformément aux normes Essentielles et aux lignes directrices émises pour le secteur pétrolier et gazier
- Lignes directrices spécifiques du secteur de l'**IIPECA** sur la production de rapports sur le développement durable pour l'industrie pétrolière et gazière
- Normes spécifiques de l'industrie du **Sustainability Accounting Standards Board**
- Recommandations du **groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD)**
- **United Nations Global Compact** – ce rapport contribue à la communication au sujet des progrès, et appuie leurs 10 principes qui guident notre approche en matière de développement durable
- **Objectifs de développement durable des Nations Unies** – nous appuyons ces objectifs de développement durable pour 2030, et faisons part de notre point de vue sur notre contribution à certains de ces objectifs dans le cadre de notre travail.

Pour en savoir plus sur nos déclarations conformément à ces normes de production de rapports, consulter [l'Annexe](#).

Pertinence : identification des priorités en matière de développement durable

Une des étapes importantes de la préparation de notre Rapport sur le développement durable est l'examen des priorités les plus pertinentes en matière de développement durable pour notre entreprise et celles qui comptent le plus pour nos parties intéressées.

Au début de 2018, nous avons mené un processus formel d'évaluation de la pertinence pour nous assurer de tenir compte adéquatement d'un éventail de perspectives. Nous avons obtenu le soutien d'un tiers doté de l'expertise dans les rapports sur le développement durable et les évaluations de la pertinence afin d'évaluer les sujets prioritaires dans le cadre de notre Rapport sur le développement durable.

Nous examinons chaque année les priorités pour notre rapport afin de cerner les enjeux qui correspondent à l'importance relative des priorités d'ordre environnemental, social, économique et de gouvernance et leurs impacts (tant positifs que négatifs) sur notre entreprise et nos parties intéressées. Les pratiques internes suivantes sont utilisées pour identifier et évaluer les priorités en matière de développement durable dans notre entreprise et les sujets dans le cadre de notre Rapport sur le développement durable :

Données d'entrée

- Mobilisation des parties intéressées : Créer et maintenir des relations avec les collectivités locales, les Autochtones et les parties intéressées, afin de bien analyser leurs enjeux et préoccupations liés aux impacts de nos activités ou qui, par leurs propres actions, ont un impact sur notre entreprise. Pour en savoir plus, veuillez consulter la section [Engagement](#) de ce rapport.
- Recherche sur les enjeux : Mener une recherche ponctuelle, une analyse comparative des pairs et un examen des sujets relatifs au développement durable préalablement identifiés comme une priorité.
- Tendances : Évaluer les tendances et analyser les pratiques exemplaires, notamment les pratiques exemplaires en matière de production de rapports.

Analyse

- Classer et prioriser les sujets en tenant compte d'un éventail de perspectives internes et externes par le biais d'ateliers et du partage des connaissances.
- Mener une évaluation conformément à notre processus annuel de gestion des risques d'entreprise.
- Tirer parti de certains cadres de déclaration en matière de développement durable pour déterminer la pertinence.

Évaluation

Prioriser les sujets pouvant avoir un impact considérable sur la réussite de Suncor ou influencer de manière substantielle les évaluations et les décisions des parties intéressées au cours des trois prochaines années.

Principales priorités en matière de développement durable

Pour les Autochtones, leurs communautés et nos parties intéressées, ces priorités sont essentielles et, pour assurer la réussite de notre entreprise, il faut mettre de l'avant une approche novatrice et stratégique ainsi qu'un engagement envers l'excellence opérationnelle dans toutes les fonctions de notre entreprise.

Sécurité et fiabilité

Suncor s'engage à promouvoir la prévention des incidents et croit qu'il est possible d'avoir un environnement sans incident. Nous continuons de travailler pour améliorer la performance en matière de sécurité opérationnelle et de fiabilité – la sécurité avant tout.

Changements climatiques

Le monde doit prendre des mesures pour réduire les émissions de carbone et éviter les pires impacts des changements climatiques.

Relations avec les Autochtones

À titre de pilier de notre objectif social, la confiance et l'appui des parties intéressées et des communautés autochtones sont essentiels à la réussite du développement énergétique.

Gestion des ressources en eau

L'eau est une ressource commune précieuse. L'approche de gestion de l'eau intégrée de Suncor établit un équilibre qui nous permet d'optimiser nos méthodes d'utilisation de l'eau grâce à l'innovation technologique assurant une gestion durable de l'eau.

Autres priorités importantes

D'autres priorités importantes ont été identifiées et notre performance ou notre approche liée à celles-ci sont indiquées ci-dessous et présentées dans notre rapport. Les sujets qui ont été évalués, mais qui n'ont pas été inclus dans notre rapport, sont gérés et soumis à un suivi et un contrôle internes à la lumière du contexte en constante évolution. Notre approche en matière de technologie et d'innovation est un des principaux thèmes de ce rapport et elle est étroitement liée à de nombreuses priorités identifiées dans le cadre de notre évaluation de la pertinence.

Notre entreprise

- gouvernance et éthique
- santé et mieux-être
- conformité
- impact économique
- politiques publiques
- inclusion et diversité
- accès aux marchés

Environnement

- gestion des résidus
- utilisation des terres et remise en état
- biodiversité
- qualité de l'air
- impacts cumulatifs
- déversements

Social

- investissements dans la collectivité et innovation sociale
- mobilisation des parties intéressées

Pour concrétiser la raison d'être de Suncor, qui consiste à fournir une source d'énergie digne de confiance, nous avons adopté une approche et des stratégies à long terme. Grâce à une bonne gouvernance et un leadership engagé, nous avons établi les bases solides d'un développement énergétique résilient et durable.

Stratégie et gouvernance

- › Notre raison d'être
- › Q et R sur le développement durable
- › Objectifs de développement durable
- › Objectifs de développement durable de l'ONU
- › Gouvernance d'entreprise
- › Gestion des risques
- › Innovation
- › Engagement

Comprendre
notre raison d'être

Séance de **Q et R** avec
notre chef du développement durable

830 millions \$
investis dans le développement, la
mise en œuvre et la numérisation de
la technologie

Comment contribuons-nous aux 17 objectifs
de développement durable des
Nations Unies

Notre raison d'être

Fournir une source d'énergie digne de confiance qui améliore la qualité de vie des gens, tout en prenant soin les uns des autres et de la planète

Notre raison d'être est un lien important entre notre engagement à l'égard du développement durable et notre stratégie d'entreprise. Elle reflète le rôle de Suncor dans la société et la manière dont nous nous voyons dans la production de solutions rentables aux occasions et enjeux de nature sociétale et environnementale. Notre raison d'être harmonise ce que nous faisons, qui nous sommes et ce que nous défendons. En guidant nos décisions et nos gestes, notre raison d'être nous permet de stimuler la résilience dans un monde marqué par des défis planétaires et façonne notre futur.

L'énergie joue un rôle fondamental dans la vie de tous. L'énergie que nous proposons est sûre, fiable et indispensable; elle permet la mobilité et engendre chaleur et lumière nécessaires aux collectivités. L'énergie soutient notre santé, notre qualité de vie et notre économie.

Cependant, la prestation d'une source d'énergie digne de confiance est un défi complexe, surtout dans la mesure où nous tentons de trouver une voie pour l'avenir qui a une incidence positive sur les gens et la planète. Nous devons tous collaborer et travailler ensemble à l'échelle du réseau énergétique pour permettre la transformation du Canada vers un avenir sobre en carbone.

Incarnar notre raison d'être

Tout au long de l'intervention dans le contexte de la COVID-19, nous avons axé nos efforts sur l'intérêt porté les uns aux autres et à nos collectivités. Voici quelques exemples de la façon dont nous incarnons notre raison d'être.



De petits gestes de bonté

Petro-Canada^{MC} a versé 3 millions \$ pour remercier les travailleurs essentiels et souligner le travail des Canadiens partout au pays. Les associés des établissements Petro-Canada^{MC} ont donné un peu de tout, qu'il s'agisse de rabais sur l'essence, de repas ou d'un accès aux douches.

Une livraison spéciale pour le Nord

Après avoir discuté avec le gouvernement fédéral, Suncor s'est procuré 40 000 masques N95 et les a livrés sous forme de dons au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon – des collectivités qui avaient le plus besoin de ces fournitures essentielles selon le gouvernement du Canada.



Réorientation de notre travail

Nous avons réaffecté des fonds, de l'équipement et de l'expertise provenant de la recherche sur le traitement des eaux usées à l'Université Western en Ontario pour mettre au point un test de dépistage à domicile rapide et abordable de la COVID-19. La même technologie et le même matériel étaient nécessaires pour séquencer les gènes dans les bactéries trouvées dans les eaux usées et pour identifier les gènes dans les algues afin de produire les protéines des échantillons de COVID-19 à utiliser dans les tests de dépistage d'anticorps.



Travailler avec des partenaires

Suncor a fourni un soutien financier à Exergy Solutions pour fabriquer 200 respirateurs d'urgence destinés aux Alberta Health Services afin de lutter contre la COVID-19.

Chaque contribution est importante

Suncor et la Fondation Suncor Énergie ont donné d'anciens t-shirts Sun-Actif afin de fabriquer des attaches pour des masques (de type non médical) pour les répondants de première ligne et les membres des collectivités dans le sud de l'Alberta.



Q et R sur le développement durable



Martha Hall Findlay chef du développement durable

Q et R

Martha Hall Findlay a joint les rangs de Suncor à titre de chef du développement durable au début de 2020.

En tant que membre de la haute direction de Suncor, elle assure le leadership en matière de performance environnementale et sociale, le soutien des politiques publiques, des communications et des relations avec les gouvernements de l'entreprise ainsi que le resserrement des liens et de la collaboration de l'entreprise avec les Autochtones et les parties intéressées.

En apportant une nouvelle perspective sur le développement durable à Suncor, Martha discute des enjeux, des mesures que nous prenons pour conserver – et améliorer – notre position de chef de file en matière de développement durable et de ce que l'avenir nous réserve.

Le Canada et le reste de la planète ont été lourdement touchés par plusieurs problèmes mondiaux – COVID-19, marchés financiers instables et chute radicale des activités économiques. Qu'est-ce que cela signifie pour Suncor?

Je dirais que les premiers mois de 2020 ont fait ressortir l'importance, et la pleine signification du développement durable. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies se veut « **un plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité** ». À l'échelle du monde entier, on constate que dans le cadre du véritable développement durable, ces trois éléments doivent être combinés. À Suncor, l'accent à long terme que nous mettons sur l'humanité, la planète et la prospérité – fait partie de notre raison d'être, « Fournir une source d'énergie digne de confiance qui améliore la qualité de vie des gens, tout en prenant soin les uns des autres et de la planète ».

Tout au long de la pandémie, nous avons fourni un service essentiel, en proposant une source d'énergie fiable, abordable et digne de confiance nécessaire pour chauffer et éclairer nos maisons; pour fabriquer toutes sortes de marchandises; pour cultiver et produire des aliments; pour transporter des fournitures et des biens partout au Canada; et pour assurer des soins de santé, d'éducation ainsi qu'une foule d'autres services sur lesquels nous comptons. Comme nouvelle employée à Suncor, j'ai été particulièrement fière de l'accent que nous avons mis sur la santé, la sécurité et le bien-être économique de nos employés, de leurs familles et des communautés où nous travaillons et avec lesquelles nous collaborons.

Sur le plan économique, la COVID-19 a engendré des défis majeurs pour nous. Et cela signifie que malheureusement, nous avons dû reporter certaines initiatives importantes en matière de développement durable comme le remplacement de nos chaudières à coke à notre usine de base par des unités de cogénération sobres en carbone et notre projet éolien Forty Mile. En fait, la pandémie nous a rappelé brutalement que la santé des activités commerciales de base nous permet de nous occuper des gens, d'assurer la prospérité des Canadiens et d'investir dans la transition vers une économie sobre en carbone.

Pouvez-vous nous parler de l'approche de Suncor en matière de développement durable?

Les paramètres de mesure ESG – les critères sur le plan environnemental, social et de la gouvernance – sont de plus en plus les normes de mesure utilisées à l'échelle mondiale quand on parle de développement durable. Même si des efforts considérables sont déployés pour définir ces paramètres de mesure, les paramètres de mesure ESG de base sont assez clairs : mener des activités dans le respect de l'environnement, de la société et des gens, et le faire de façon honnête et transparente. Ces trois secteurs privilégiés constituent la clé des principes et des valeurs de Suncor depuis des décennies – les nouvelles appellations n'y changent rien. Ce rapport examine les détails de notre travail dans tous les secteurs, la fierté que nous apportent nos succès et nos efforts pour faire encore mieux.

Même si le « S » et le « G » sont tous les deux des éléments essentiels de toutes les exigences ESG, comme entreprise énergétique, surtout ayant des activités dans les sables pétrolifères, notre performance environnementale est examinée très attentivement. Nous sommes d'accord pour dire qu'il faut réduire les émissions, et comme les GES n'ont que faire des frontières politiques, il s'agit d'un défi mondial dont il faut s'occuper en collaborant à l'échelle de la planète. Suncor met l'accent sur la recherche de réductions grâce à l'amélioration de ses processus existants et au développement de nouvelles technologies énergétiques, et aussi en s'engageant à l'échelle nationale et mondiale à collaborer avec les autres pour trouver des solutions. S'il y a un aspect positif à la COVID-19, c'est qu'elle a permis de mettre de l'avant ce qui peut être accompli lorsque les entreprises, les gouvernements et la société travaillent ensemble.

Quant aux éléments Social et Gouvernance, de nombreuses régions du monde, incluant de nombreux pays qui fournissent de l'énergie, sont aux prises avec de la corruption, des violations des droits de la personne, de l'intimidation des médias et d'autres formes d'oppression. Comme entreprise fièrement canadienne, Suncor apprécie le principe de la primauté du droit au Canada, notre système réglementaire solide, et les

Q et R sur le développement durable

normes élevées en place qui régissent la gouvernance d'entreprise et les marchés financiers. De plus, les gens et les collectivités sont essentiels à notre raison d'être. Le développement durable à Suncor comprend notamment le renforcement des relations avec les communautés autochtones pour accroître leur sentiment de confiance – en écoutant, en apprenant et en trouvant des moyens mutuellement bénéfiques d'établir des partenariats avec elles dans le cadre du développement énergétique. Et nos employés sont essentiels pour y arriver. De bons emplois, une juste rémunération, le respect, l'inclusion et la diversité, voilà tous des éléments que nous voulons offrir au sein de notre entreprise. Nous voulons également inciter nos pairs de l'industrie, nos fournisseurs et nos clients à tenir compte de tous les éléments du développement durable et à nous accompagner dans nos efforts d'amélioration continue.

Que diriez-vous à ceux qui affirment que les sables pétrolifères font partie du problème et non de la solution?

Pour les gouvernements, les producteurs, les fournisseurs et les consommateurs qui se préoccupent des émissions de GES – et pour nous à Suncor – les activités de mise en valeur des sables pétrolifères sont un défi sur le plan des GES que nous cherchons à surmonter. Nous innovons sans cesse pour répondre aux besoins énergétiques en évolution tout en nous attaquant aux enjeux environnementaux pressants comme les changements climatiques. Il n'existe pas de solution simple ou rapide pour assurer un passage vers un avenir énergétique sobre en carbone. Il faut faire preuve d'originalité dans la réflexion, la collaboration et l'engagement.

Plus nous réduisons les émissions par baril, plus nous positionnons le pétrole canadien comme une source plus faible de GES que ce qu'offrent les autres. Nous travaillons d'arrache-pied pour faire du pétrole canadien une source privilégiée de pétrole plus sobre en carbone.

À cette fin, l'industrie des sables pétrolifères fait partie des marchés les plus importants du Canada en matière d'investisseurs dans le domaine des technologies propres. Suncor compte des dizaines d'années d'expertise, de compétences et de connaissances appliquées aux économies de diversification de l'énergie émergentes.

Quels sont les progrès réalisés par Suncor jusqu'à présent?

Nous avons déjà atteint plus du tiers de notre objectif de réduction de nos émissions par baril de 30 % d'ici 2030; un autre tiers sera identifié dans le cadre de projets approuvés. Cela comprend notre nouvelle installation de cogénération et notre projet d'énergie éolienne Forty Mile, qui contribueront à rendre le réseau électrique de l'Alberta plus vert et à éviter des émissions équivalentes à celles engendrées par 635 000 voitures par année. Bien que nous ayons dû repousser l'échéancier de ces projets, les améliorations apportées à l'intensité seront considérables lorsqu'ils seront en service.

Nous sommes également fiers d'avoir réalisé la Transcanadienne électrique^{MC} en 2019 : la première autoroute électrique pancanadienne au pays – un réseau de plus de 50 bornes de recharge rapide pour véhicules électriques (VÉ) dans des stations-service Petro-Canada^{MC} partout au Canada, permettant de traverser le pays en mode entièrement électrique. Cette réalisation s'inscrit non seulement dans notre désir d'offrir à nos clients des options sobres en carbone – elle incite plus de gens à envisager l'adoption d'un véhicule électrique en réduisant l'anxiété liée à l'autonomie – un obstacle majeur à une pénétration importante du marché.

Nous comptons plus de 20 ans d'expérience dans la production de rapports sur le développement durable, témoignant de notre engagement à améliorer les systèmes sociaux, à engendrer une valeur économique et à accroître notre performance environnementale. Nous savons aussi qu'il y a encore beaucoup de travail à faire. C'est une autre des raisons pour lesquelles je me suis jointe à Suncor – la possibilité de trouver encore plus de solutions à mettre de l'avant.

Que signifie la transformation énergétique pour Suncor?

Cela signifie faire partie d'un mouvement mondial qui se tourne vers des sources d'énergie abordables et accessibles sobres en carbone et à teneur nulle en carbone. L'énergie, c'est notre affaire. Par définition, la transformation nécessite du temps, et ce faisant, Suncor a, et aura, deux rôles importants à jouer :

- tant qu'il y aura une demande mondiale pour du pétrole, fournir ce pétrole de la façon la plus responsable possible au niveau social et environnemental; et
- continuer d'être un fournisseur d'énergie de premier plan en répondant à la demande pour des sources d'énergie plus sobres en carbone.

En tant qu'entreprise énergétique entièrement intégrée, nous sommes bien outillés pour contribuer à cette transformation parce que nous connaissons tous les aspects de l'industrie, et que nous pouvons appliquer nos connaissances, tout en collaborant avec les autres, dans plusieurs secteurs de recherche et de développement.

Vos objectifs de développement durable vous amènent à l'année 2030. Quel est votre plan par la suite?

Nous sommes heureux de constater l'ambition dans le monde en matière d'émissions nettes nulles, et nous partageons cette ambition. Pour le moment, nous sommes déterminés à définir plus précisément ce à quoi nous pouvons nous engager, et comment nous nous emploierons à y arriver – les investissements que nous devons faire et les mesures que nous devons prendre dès maintenant, et pour l'avenir. Je suis heureuse du travail réfléchi que nous accomplissons, qui permettra à nos parties intéressées et nos collectivités de constater que nous sommes sérieux dans cette démarche lorsque nous annoncerons nos ambitions en matière de développement durable et que nous savons quel trajet emprunter pour y arriver.

Quelle question aimeriez-vous que les gens vous posent pour la première fois?

J'aimerais que plus de gens me demandent pourquoi je me suis jointe à Suncor, comme j'ai beaucoup aimé le travail que je faisais dans le domaine de la politique publique. J'ai été chanceuse d'avoir pu poursuivre différentes carrières dans le domaine juridique, des affaires et de la politique. Dans tous les cas, j'étais motivée par un désir de faire une différence et d'améliorer la prospérité sociale et économique des Canadiens. D'aussi loin que je m'en souviens, j'ai toujours été une environnementaliste. Pour moi, Suncor était une entreprise axée sur les gens avec une raison d'être, des principes, des valeurs et une ambition, tous excellents. Nous traversons actuellement une période cruciale au sein de l'industrie énergétique mondiale, où les possibilités sont extraordinaires – pour Suncor et pour le Canada. Je suis emballée d'avoir la chance d'y participer.

Objectifs de développement durable

Les objectifs de développement durable de Suncor témoignent de ses efforts ciblés pour renforcer ses relations avec les Autochtones et les communautés autochtones au Canada et tirer parti de la technologie et de l'innovation pour réduire l'intensité de ses émissions de gaz à effet de serre (GES).

Nous avons établi nos objectifs axés sur l'aspect social et les GES en 2016 à titre d'indicateurs de la voie à suivre pour améliorer notre rendement. Diverses sections du présent rapport affichent de plus amples renseignements sur ces objectifs et nos engagements.

› Objectif social

Renforcer nos relations avec les communautés autochtones partout au Canada.

Notre objectif social témoigne de notre volonté de changer notre façon de penser et d'agir en tant qu'entreprise pour renforcer la confiance et le respect mutuels avec les Autochtones du Canada. L'objectif décrit quatre secteurs auxquels il faut s'attarder et pour lesquels nous pouvons collaborer pour accroître la participation des Autochtones et de leur communauté dans le développement énergétique.

› Objectif en matière de GES

Réduire l'intensité de nos émissions de GES.

Nous participons au défi mondial pour lutter contre les changements climatiques en tirant parti de la technologie et des occasions d'innovation pour mettre en place un système énergétique sobre en carbone. Nous voulons réduire l'intensité des émissions totales provenant de notre production pétrolière et gazière de 30 % d'ici 2030.

Nos plans en matière de gérance des ressources en eau et de biodiversité

› Eau

Suncor s'engage en matière de gérance des ressources en eau et nous élaborons un cadre de travail solide et encore plus pertinent axé sur nos efforts sur la question de l'eau.

› Biodiversité

Suncor s'engage à préserver et promouvoir la biodiversité dans tous ses secteurs d'activités. Cela comprend la conservation des habitats et des zones de grande valeur et la remise en état des espaces qu'elle perturbe.



Objectifs de développement durable de l'ONU

Suncor soutient les objectifs de développement durable des Nations Unies et partage l'avis selon lequel les entreprises ont un rôle important à jouer dans la mise en œuvre de ces objectifs.

Les objectifs de développement durable des Nations Unies définissent les priorités en matière de développement dans le monde d'ici 2030. Ils s'attaquent aux défis à l'échelle mondiale, notamment ceux liés à la pauvreté, à l'iniquité, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix ainsi qu'à la justice et sont le reflet d'une conversation intégrée sur le développement durable. L'objectif veut amener les entreprises, les gouvernements et la société civile à coopérer et à collaborer autour d'une série d'objectifs définis afin de favoriser un changement significatif.



Nous savons que les activités commerciales de Suncor peuvent avoir des impacts positifs comme négatifs à la lumière des objectifs de développement durable. Par l'intermédiaire de nos initiatives et activités, notre travail contribue à l'atteinte des 17 objectifs.

Nous avons établi la priorité des secteurs d'intérêt de Suncor pour certains objectifs de développement durable et mis en évidence sa contribution concrète :

Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



- stratégies d'inclusion et de diversité et plans d'action à l'échelle de l'entreprise
- formation sur la partialité inconsciente pour fournir des occasions d'apprentissage afin d'éliminer la partialité et de mieux comprendre les cultures
- tenue d'ateliers auxquels participent les employés et les leaders de Suncor pour veiller à ce que les employés se fassent entendre

Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



- partenariat avec la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA) pour atteindre les objectifs de la COSIA relatifs à l'eau et fournir des technologies et des idées novatrices liées à l'eau pour améliorer l'efficacité dans l'industrie pétrolière et gazière
- sous les auspices de la COSIA, Suncor et les partenaires du Centre de technologie de la gestion de l'eau, Canadian Natural, Husky et CNOOC International ont créé le Centre de technologie de la gestion de l'eau d'une valeur de 140 millions \$, une installation de démonstration unique en son genre permettant aux entreprises associées au projet des sables pétrolifères de mettre à l'essai les technologies de traitement des eaux à une échelle commerciale
- mise en œuvre de programmes de traitement et d'efficacité de l'eau à nos raffineries

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



- développement d'un portefeuille de technologies pour réduire l'intensité carbonique de la production de bitume et améliorer la compétitivité des coûts
- notre portefeuille d'énergie renouvelable, incluant un partenariat avec la Première Nation Aamjiwnaang dans le projet de parc éolien Adelaide près de Sarnia, en Ontario
- utilisation de la cogénération, une forme de production d'électricité de base efficace d'un point de vue carbonique à nos sites d'exploitation des sables pétrolifères et exportation de l'électricité excédentaire sobre en carbone vers le réseau provincial de l'Alberta
- investissements dans les biocarburants, notamment la plus importante installation de production d'éthanol au Canada et investissements dans les technologies liées aux biocarburants



Encore une fois, nous sommes heureux de démontrer notre soutien à l'égard du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) et ses 10 principes, qui guident notre approche en matière de droits de la personne, de normes du travail, d'environnement et d'anticorruption dans le cadre de toutes nos activités.

Mark Little, président et chef de la direction

Objectifs de développement durable de l'ONU

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



- partenariat avec des entreprises et des organismes comme Evok Innovations, COSIA et Clean Resource Innovations Network (CRIN) pour promouvoir et soutenir l'écosystème croissant d'entrepreneurs qui se consacrent à la recherche et au développement de solutions technologiques sur les énergies propres
- mise en œuvre d'un objectif social de Suncor afin d'établir des partenariats avec les entreprises et les communautés autochtones, notamment :
 - une entente de partenariat dans le projet d'agrandissement du Parc de stockage Est avec la Première Nation de Fort McKay et la Première Nation crie Mikisew dans le nord de l'Alberta. L'entente relative au Projet d'agrandissement du Parc de stockage Est a été choisie comme exemple de meilleure pratique dans le cadre du Sustainable Development Goals Emerging Practice Guide par le réseau canadien du Pacte mondial des Nations Unies, le Réseau canadien du Pacte mondial des Nations Unies.
 - une entente de partenariat dans PetroNor, un distributeur de produits pétroliers détenu et exploité par les Cris de la baie James au Québec.
- soutien d'organismes qui partagent notre vision en permettant le perfectionnement de compétences et favorisent l'avancement professionnel des jeunes, des femmes et des membres des communautés autochtones, comme le Keyano College.

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



- partenariat avec la COSIA pour la mise sur pied de l'Alberta Carbon Conversion Technology Centre, une installation de mise à l'essai pour des initiatives comme NRG COSIA Carbon XPRIZE
- qualité de membre fondateur du CRIN, un organisme qui se consacre à la création de connexions dans le secteur des ressources pour faire avancer les technologies à utiliser au Canada et sur les marchés mondiaux
- participation à Energy Futures Lab, qui vise à renforcer la position de l'Alberta et du Canada à titre de leader énergétique mondial, et Engineering Change Lab, une plateforme de collaboration pour assurer la gérance de l'application des sciences et technologies

Établir des modes de consommation et de production durables



- élaboration d'une stratégie en matière de développement durable pour la chaîne d'approvisionnement pour accélérer les progrès sur le plan des impacts environnementaux et sociaux de nos décisions liées à l'approvisionnement
- investissements dans des entreprises comme Enerkem, un fabricant de biocarburants et de produits chimiques renouvelables à partir de déchets domestiques qui, autrement, seraient destinés à un site d'enfouissement
- lancement du premier réseau pancanadien de bornes de recharge de véhicules électriques grâce à Petro-Canada^{MC}

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



- efforts actifs pour atteindre notre objectif de GES à long terme afin de réduire les émissions dans l'ensemble de nos installations
- compréhension et production de rapports relativement à la résilience et au risque carbone et signataire du Groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD)
- partenariat avec l'industrie pour lancer l'Alberta Carbon Conversion Technology Centre pour tester le captage de carbone et des technologies de conversion avec d'autres chercheurs et innovateurs

Notre approche en matière de développement durable continue de contribuer directement et indirectement au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. Nous cherchons des occasions de partenariat pour favoriser le changement dans cette portée. Nous sommes engagés à appuyer certaines initiatives connexes, notamment :

- Les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies. [Notre engagement et notre implication relativement à ces principes](#) sont intégrés dans l'ensemble de ce rapport.
- La volonté de l'Accord de Paris sur le climat de mener à l'élaboration de politiques visant à développer une économie sobre en carbone, comme le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques.
- L'appel à l'action de la Commission de vérité et réconciliation afin que les entreprises adoptent la [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#) comme cadre de réconciliation pour nos relations avec les peuples autochtones au Canada.

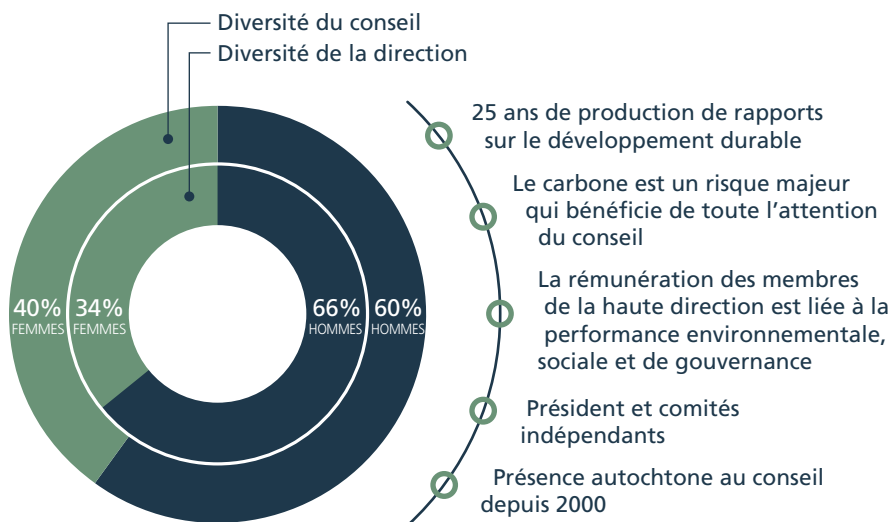
Gouvernance d'entreprise

Grâce à une bonne gouvernance et un leadership engagé, nous avons établi les bases solides d'un développement énergétique résilient. La solide structure de gouvernance de Suncor comprend notre conseil d'administration et ses comités, ainsi que notre équipe de la haute direction, dont la rémunération est déterminée en fonction du rendement de la Société lié à des initiatives sur le plan environnemental, social et de la gouvernance.

Les responsabilités du conseil incluent notamment la gouvernance, la planification stratégique et la gérance de Suncor, y compris la détermination et l'atténuation des principaux risques comme celui lié au carbone.

Un conseil diversifié et expérimenté

Le conseil d'administration de Suncor vise à compter sur des administrateurs possédant un éventail de perspectives, connaissances et points de vue sur les enjeux touchant l'entreprise. Il cherche à regrouper des membres ayant des antécédents différents, tenant compte de l'équilibre hommes-femmes, des minorités visibles, du statut d'autochtone, de l'âge, des handicaps, de l'expérience des affaires, de l'expertise professionnelle, des compétences personnelles, des points de vue des parties intéressées, de la provenance géographique et autres attributs divers. Le principe en matière de diversité du conseil vise le maintien d'une pluralité des genres d'au moins 30 %. L'entreprise a un conseil d'administration diversifié et expérimenté qui compte une présence autochtone depuis vingt ans, ainsi que 40 % de femmes.



Enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

Les facteurs ESG ont une incidence sur le processus de recrutement des administrateurs, l'évaluation du conseil et la représentation des membres du comité. Le conseil a revu son tableau des compétences en 2017 afin de s'assurer que les compétences et l'expérience en matière d'environnement, de santé, de sécurité et de responsabilité sociale correspondaient aux attentes.

Pour en savoir plus sur le tableau des compétences du conseil d'administration, consultez la [Circulaire de procuration de la direction de 2020](#).



Section canadienne du Club des 30 %

Suncor est fière de soutenir la section canadienne du Club des 30 %, un organisme sans but lucratif qui met l'accent sur l'atteinte d'un meilleur équilibre hommes-femmes à tous les niveaux et qui s'est fixé l'objectif de compter 30 % de femmes siégeant aux conseils d'administration d'ici 2022. Une part de 40 % des administrateurs du conseil de Suncor sont des femmes.



Martha Hall Findlay, chef du développement durable, présente au GLOBE Forum 2020

Les pratiques du conseil de Suncor en matière d'évaluation du rendement et de rémunération tiennent compte des facteurs ESG en :

- évaluant chaque année le rendement des membres de la haute direction par rapport aux objectifs bien définis qui soutiennent et renforcent nos générateurs de valeur
- tenant compte de notre performance par rapport aux objectifs de développement durable de l'ensemble de l'entreprise liés au rendement sur le plan de la sécurité, de l'environnement (incluant les GES) et des enjeux sociaux dans le calcul du montant des versements de la prime d'encouragement annuelle du chef de la direction.

Structure de gouvernance de Suncor

Une gouvernance d'entreprise efficace s'appuie sur le leadership et une bonne structure d'entreprise. Les enjeux économiques, environnementaux et sociaux ne sont pas considérés séparément, mais évalués ensemble, dans le cadre du processus de prise de décisions stratégiques de Suncor. Cela continue d'éclairer notre structure d'entreprise. Les principales caractéristiques de cette structure de gouvernance comprennent notamment :

- notre conseil et ses comités, qui ont des rôles de surveillance clairs et précis afin de protéger les intérêts des actionnaires définis dans les mandats
- le comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du conseil d'administration qui surveille le rendement de la direction dans les limites de son mandat
- notre équipe de la haute direction, qui prend en charge les principales responsabilités opérationnelles et fonctionnelles, de façon à garantir le maximum d'efficacité et d'efficience, y compris le chef du développement durable.

Comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable

Le comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du conseil d'administration supervise et gère les questions liées à l'environnement, à la santé, à la prévention et au développement durable. Le comité se réunit chaque trimestre afin d'examiner :

- les recommandations au conseil sur les stratégies et principes de Suncor en matière d'environnement, de santé, de prévention et de développement durable
- le Système de gestion de l'excellence opérationnelle de Suncor (un cadre global pour gérer les risques opérationnels)
- la performance de la direction, et les nouvelles tendances et les nouveaux enjeux liés à l'environnement, à la santé, à la prévention et au développement durable afin de s'assurer de prévoir les défis et de se positionner de manière à réduire les risques
- les rapports de gestion de la direction et les conclusions de recherches, d'évaluations, d'examen et de vérifications externes et internes d'importance sur l'environnement, la santé et la prévention.

Chef du développement durable

Le tout premier chef du développement durable de Suncor a été nommé en 2017. En 2020, Martha Hall Findlay s'est jointe à Suncor et est devenue chef du développement durable après le départ à la retraite d'Eric Axford. Dans le cadre de ses fonctions, Martha joue un rôle essentiel en gérant les nombreuses relations et collaborations stratégiques externes de Suncor afin d'assurer le maintien du leadership de l'entreprise sur le plan économique, environnemental et social. Martha supervise la stratégie de Suncor en matière de développement durable, les politiques publiques et les relations avec les gouvernements, ainsi que les communications internes et externes. Elle est responsable de l'approfondissement continu des relations de l'entreprise avec les Autochtones, les parties intéressées et la collectivité, et elle est également chargée du programme d'innovation sociale de Suncor, y compris par sa participation au conseil d'administration de la Fondation Suncor Énergie.

Gestion des risques

La gestion des risques est essentielle pour atteindre nos objectifs commerciaux et elle exige une culture axée sur la discipline opérationnelle.



Nous prenons des décisions éclairées sur la gestion des risques qui reflètent notre culture d'intégration des facteurs liés au développement durable et qui sont guidées par nos principes directeurs en matière de gestion des risques.

Pour y arriver, il faut continuellement repérer, évaluer, traiter et surveiller les risques inhérents à nos actifs, nos activités et notre fonctionnement. Alors que certains risques sont plus courants dans l'industrie, d'autres sont uniques à Suncor. Notre programme de gestion des risques est conforme aux directives de l'Organisation internationale de normalisation ([ISO 31000 Gestion des risques – directives](#)), adoptées également par le Conseil canadien des normes. Les lignes directrices fournissent des principes, un cadre de travail et un processus de gestion des risques.

Notre pratique de gestion des risques est régie par notre principe de gestion des risques et mise en œuvre au moyen de processus et d'outils comme les normes de la gestion des risques et le tableau des risques pour définir et évaluer efficacement les risques à l'échelle de l'entreprise. Ce principe et les outils connexes favorisent une culture qui nous permet d'être :

- **Proactifs** – nous faisons ce qu'il faut en déterminant et en gérant les risques à l'avance.
- **Transparents** – nous favorisons l'ouverture et l'honnêteté lorsqu'il est question de risques. Nous cherchons et fournissons activement de l'information afin de prendre de meilleures décisions.
- **Cohérents** – nous faisons ce qu'il faut avec discipline, de la bonne manière qui nous permet d'atteindre l'excellence dans la gestion des risques.

Définition des principaux risques

Les risques principaux sont les risques qui pourraient avoir une incidence considérable sur notre capacité d'atteindre nos objectifs stratégiques ou d'y contribuer. Dans un secteur énergétique en constante évolution, de nouveaux risques peuvent surgir et des risques connus peuvent prendre de nouvelles formes ou une nouvelle ampleur.

Nous procédons à la définition des nouveaux risques principaux dans le cadre de nos processus de gestion des risques critiques et principaux. Notre [rapport de gestion](#) traite de ces risques plus en détail. Ils comprennent les suivants :

- risque associé au carbone
- prix des marchandises
- impact cumulatif et vitesse de changement
- gouvernement et réglementation
- sécurité de l'information
- incident opérationnel majeur (sécurité, environnement et fiabilité)
- accès aux marchés
- portefeuilles, développement et exécution
- gestion des résidus, intégrité des digues et fermeture des mines.

Gouvernance des risques

Tous les échelons de notre entreprise participent à notre programme de gestion des risques d'entreprise. Le conseil d'administration de Suncor et le comité de vérification ont la responsabilité de surveiller nos principaux

Gestion des risques

risques et de s'assurer que des systèmes sont en place pour gérer leurs incidences. Les unités commerciales et fonctions individuelles définissent, atténuent et signalent les risques critiques dans leur secteur respectif sur une base régulière. Ces approches coordonnées favorisent l'instauration d'une culture de gouvernance des risques dans l'ensemble de l'entreprise.

La responsabilité, la prise en charge et la propriété des risques sont attribuées adéquatement afin d'assurer la gestion des risques décelés. Des coordonnateurs des risques sont intégrés à chaque fonction et ils jouent un rôle clé visant à repérer les risques et à les comprendre dans l'ensemble de l'entreprise pour en assurer une gestion adéquate. Des mesures sont en place pour garantir que les décisions relatives à la gestion des risques font l'objet d'une application et d'un contrôle appropriés et efficaces.

Tous les principaux risques doivent être signalés annuellement au conseil d'administration et au comité de vérification. Le signalement doit inclure des détails sur ce qui est fait pour gérer les risques, sur la façon dont les risques sont contrôlés et sur tout changement dans le profil de risque.

Notre [Notice annuelle 2019 \(datée du 26 février 2020\)](#) fournit un aperçu exhaustif des risques importants qui s'appliquent à Suncor et à ses secteurs d'activité. Depuis 2016, le risque associé au carbone a été inclus dans ces principaux risques et soumis annuellement à un examen du conseil. Le comité du conseil sur l'environnement, la santé, la sécurité et le développement durable surveille également ce risque.

Mesure et évaluation des risques

Une fois définis, les risques sont évalués selon l'ampleur de leur impact et de leur probabilité à l'aide d'un outil interne, le tableau des risques. Un tableau des risques commun permet aux employés d'évaluer uniformément les conséquences et la probabilité des événements à risque. Il aide aussi à assigner la responsabilité de différents niveaux de risques résiduels. Les conséquences sont fondées sur les cinq récepteurs suivants du tableau des risques :

- Santé et sécurité
- Environnement
- Réglementation
- Réputation
- Impact financier.

Système de gestion de l'excellence opérationnelle

L'excellence opérationnelle constitue un cadre de discipline pour mener nos activités commerciales selon des pratiques et des exigences uniformes. Elle permet à Suncor d'exploiter ses affaires d'une manière sécuritaire, fiable, économique et conforme à sa raison d'être pour toujours améliorer son rendement. Elle favorise aussi ce qui suit :

- gestion systématique des risques opérationnels
- atteinte de nos objectifs opérationnels

- prévention et atténuation des répercussions environnementales et sociales
- élaboration et partage des meilleures pratiques.

Le cycle d'examen de la gestion, conjugué au soutien et à l'engagement des leaders, assure une amélioration continue et la définition des occasions importantes pour évoluer. Nos installations certifiées ISO 14001 et 9001 sont également l'objet de vérifications externes périodiques.

La place du développement durable dans la mise sur pied de projets

Avant de mettre sur pied de nouveaux projets, notre cadre de gouvernance garantit que nous montons continuellement la barre en intégrant systématiquement des facteurs liés au développement durable dans la planification et la prise de décisions. Ce processus est conforme à notre raison d'être et notre engagement qui visent à obtenir un rendement solide en matière d'environnement, à maintenir une collaboration attentionnée et à entretenir des relations significatives avec les parties intéressées.

Depuis longtemps, nous bâtissons et entretenons des relations, nous sommes à l'écoute des besoins et des préoccupations des collectivités et nous nous employons ensemble à atténuer les effets potentiels tout en recherchant des occasions.

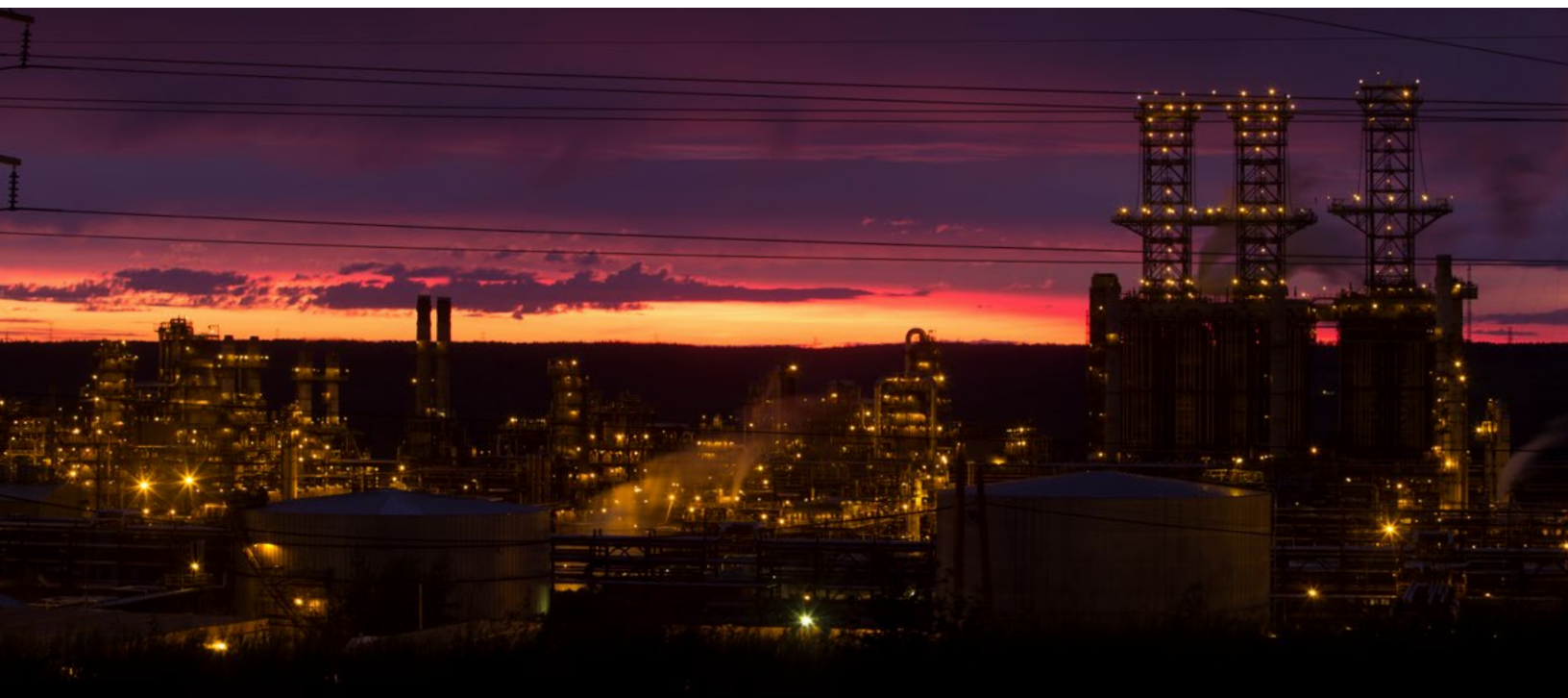
En intégrant le développement durable à notre processus de développement d'actifs physiques, nous nous assurons que :

- les risques sur le plan environnemental et social, ainsi que les occasions, sont cernés à l'étape de définition du projet
- les options de développement sont évaluées par rapport aux critères de développement durable dans le cadre d'un processus de sélection du concept
- les risques sur les plans environnemental et social sont intégrés au procédé de gestion des risques pour le projet
- le portefeuille de projets de Suncor soutient sa stratégie, ses objectifs de développement durable et sa vision à long terme.

L'intégration stratégique du développement durable dans le processus de mise sur pied du projet promeut une compréhension de l'organisation et les compétences liées aux facteurs émergents relativement aux politiques, à l'environnement et à l'aspect sociétal. Elle tire parti de la technologie et favorise un esprit tourné vers le développement durable en vue de la concrétisation de notre raison d'être. Le modèle d'exécution pour le développement des actifs de Suncor assure une collaboration et une mobilisation au début du cycle de mise sur pied du projet. Par exemple, les répercussions des changements climatiques sont étudiées au cours des étapes initiales du processus de développement des actifs, avant la mobilisation de ressources considérables. De cette façon, nous nous assurons de réduire les risques et de tirer parti de ces occasions qui nous permettront d'atteindre notre objectif de réduction de l'intensité des émissions de carbone de 30 % d'ici 2030.

Innovation

Nous innovons sans cesse pour répondre aux besoins énergétiques en évolution tout en nous attaquant aux enjeux environnementaux pressants comme les changements climatiques. Il n'existe pas une solution simple ou rapide pour assurer un passage vers un avenir énergétique sobre en carbone. Il faut faire preuve d'originalité dans la réflexion, la collaboration et l'engagement. La transformation du système énergétique sollicitera chacun de nous – producteurs, fournisseurs, gouvernements et consommateurs – pour apporter des changements qui permettront au Canada de réussir dans un environnement sobre en carbone.



L'innovation permet une meilleure source d'énergie aujourd'hui et une source d'énergie adaptée pour demain.

.....
Nous mobilisons notre expertise et nos ressources en vue du développement de technologies de pointe qui peuvent changer la manière dont on génère et utilise l'énergie dans le monde.
.....

Nous nouons des collaborations et des partenariats avec un large éventail de personnes, d'organismes, d'associations, de gouvernements, de fournisseurs, de consommateurs, d'entreprises et de collectivités pour remettre en question le statu quo et trouver de nouvelles idées.
.....

Nous prêtons l'oreille à nos interlocuteurs et tirons des leçons de leurs apprentissages pour dynamiser notre processus de réflexion afin de créer ensemble un avenir solide, notamment en ce qui concerne la consolidation de notre collaboration avec les entreprises et les collectivités autochtones pour établir des partenariats mutuellement avantageux.

Innovation

Nous nous penchons sur le développement de technologies au sein de notre entreprise pour réduire notre empreinte écologique et nos coûts. Il est notamment question ici des technologies qui propulsent nos secteurs d'intérêt en matière de développement durable :

Réduction des émissions de GES associées à nos produits

carburants renouvelables provenant des déchets (tels que les déchets solides des municipalités)
carburants renouvelables provenant de la biomasse (tels que la foresterie et l'agriculture)
nouveaux produits (tels que l'hydrogène renouvelable)

Réduction des émissions de GES à nos installations

développement de la mise en valeur in situ (tel que les solvants)
développement de l'exploitation minière et de l'extraction (tel que l'extraction non aqueuse)
valorisation et raffinage (telle que la valorisation partielle)
technologies de transformation liées au courant électrique, à la vapeur et à l'hydrogène

Réduction des effets de nos activités sur les terres

réduction des conséquences de nos activités sur les ressources terrestres
accélération des démarches de remise en état des terres perturbées
préservation de la biodiversité

Réduction des effets de nos activités sur l'eau

une approche de gestion des eaux intégrée qui assure un équilibre entre la réduction, la réutilisation et le retour

Innovation sociale

Nous avons tous un rôle à jouer dans la création de notre avenir énergétique. Pour aller de l'avant, il est nécessaire d'avoir des conversations en profondeur – avec les parties intéressées, les gouvernements, les membres des collectivités et les partenaires de l'industrie, entre autres. Ces conversations nous aident à comprendre les nombreuses possibilités et nous rappellent ce qui nous rejoint tous : une bonne qualité de vie, un environnement sain et des collectivités dynamiques. En envisageant des réseaux entiers et en travaillant avec ces derniers, nous pouvons nous transformer, nous, nos organismes et notre société.

Nous définissons les innovations sociales comme des initiatives, des produits, des processus, des programmes ou des conceptions qui mettent au défi ou changent les actions et les croyances de la société. Des innovations sociales réussies créent des impacts transformateurs et positifs à long terme. Dans le cadre de notre stratégie, nous cherchons à stimuler la capacité permettant l'innovation sociale, notamment au sein de Suncor.

Par l'intermédiaire de la Fondation Suncor Énergie, nos initiatives d'investissement dans la collectivité et nos relations avec les membres de la collectivité, nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires et la collectivité pour créer de la valeur pour la société et aborder des questions élargies qui représentent un intérêt mutuel en vue de trouver des solutions qui profitent à chacun.

Vous pouvez en apprendre davantage sur notre travail dans ce domaine en consultant la section [Collectivités](#) du présent rapport.

Investissement de

830 millions \$

dans le développement et le déploiement de technologies en 2019, y compris la transformation numérique

Student Energy

Grâce aux liens qui ont été tissés et entretenus lors de La Rencontre de la FSÉ, Student Energy a tenu son premier sommet sur l'énergie pour les jeunes Autochtones en 2019 : SevenGen. Ce sommet a permis de rassembler 200 jeunes de communautés autochtones et non autochtones de partout au Canada pour explorer des façons d'unir les collectivités, d'établir des relations et de surmonter les obstacles sociaux dans le dialogue sur l'énergie.

« L'objectif est de susciter l'intérêt des jeunes pour le climat et l'énergie, et de leur donner la confiance nécessaire pour participer à la plus grande réflexion au pays », souligne Cory Beaver, étudiant à l'Université Mount Royal, membre de la Première Nation Stoney Nakoda et coprésident du sommet.

« Et nous ne faisons pas ça seulement pour quelques années. Nous voulons lutter pour offrir une meilleure réalité à nos enfants, à nos petits-enfants et aux générations futures », ajoute Disa Crow Chief, coprésidente du sommet et membre de la Première Nation Siksika.

Collaboration

La transition vers un environnement mondial sobre en carbone ne se fera pas en un clin d'œil. À mesure que la demande d'énergie continue d'augmenter, un élément essentiel de cette transition est d'assurer que l'énergie d'aujourd'hui a un impact moindre. Nous savons que nous ne pourrions y arriver seuls. Nous déployons un effort collectif au sein de notre industrie et en dehors de celle-ci pour partager nos connaissances, apprendre les uns des autres, remettre en question le statu quo et découvrir de nouvelles idées.

Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA)

Suncor dirige de nombreux projets et études technologiques, ou y participe, par l'intermédiaire de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA), une alliance de sociétés représentant près de 90 % de la production de sables pétrolifères. En mettant l'accent sur cinq grands secteurs environnementaux prioritaires – gaz à effet de serre, sol, résidus, eau et surveillance – la COSIA réunit des personnes pour relever des défis environnementaux précis, afin d'écourter les délais d'innovation dans l'ensemble de l'industrie des sables pétrolifères. À ce jour, les efforts conjugués de la COSIA ont inclus :

- un portefeuille de 1,4 milliard \$ regroupant plus de 1 000 technologies (frais de développement technologique)
- 294 projets actifs et en cours au coût de 773 millions \$.

À l'heure actuelle, nous chapeautons plus de 50 projets conjoints de l'industrie et études COSIA. Ces projets comprennent notamment le Centre de technologie de la gestion de l'eau qui a débuté ses activités en 2019. En collaboration avec les partenaires du projet, nous y accélérons la mise à l'essai des technologies de gestion de l'eau dans une installation unique en son genre à Firebag. Suncor participe également en tant que société membre de la COSIA au NRG COSIA Carbon XPRIZE.

Evok Innovations

Suncor a cofondé Evok Innovations avec BC Cleantech, CEO Alliance et Cenovus Energy pour accélérer le développement de technologies en démarrage.

Evok est un fonds d'investissement de Vancouver qui allie le rythme et la créativité d'une entreprise en démarrage de la Silicon Valley à l'expérience et aux connaissances des initiés de l'industrie. Il favorise l'innovation en comprenant profondément les défis de l'industrie, en mettant à profit un réseau mondial d'entrepreneurs afin de trouver des solutions, et en fournissant l'investissement, le mentorat et l'accès aux marchés nécessaires pour accélérer la mise en œuvre des résultats qui changent la donne.

Grâce au partenariat, Evok investit dans un portefeuille mondial d'entreprises novatrices en vue de relever les défis les plus pressants et environnementaux de l'industrie pétrolière et gazière. Une importante caractéristique d'Evok est l'accès qu'il procure aux clients finaux (Suncor et Cenovus) à un stade précoce de la vie des entreprises en démarrage. Depuis 2016, Evok a financé 13 entreprises de technologie propre.

Clean Resource Innovation Network (CRIN)

Suncor est un membre prépondérant du Clean Resource Innovation Network (CRIN), dont l'objectif est de positionner le Canada comme le leader mondial de la production d'hydrocarbures propres, de la source d'énergie à l'utilisation finale.

Le réseau regroupe des professionnels de l'industrie pétrolière et gazière, des innovateurs, des investisseurs, des entreprises en démarrage, des décideurs politiques, des incubateurs et accélérateurs, des chercheurs et des étudiants. Ensemble, ils font progresser des technologies visant à améliorer notre rendement économique et environnemental et présentant un potentiel d'exportation vers les marchés internationaux, ce qui souligne l'impact possible que notre pays peut avoir pour aider à relever les défis mondiaux.



Opus-12

Grâce au partenariat de Suncor avec Evok Innovations, nous avons investi dans la réussite d'Opus 12, une entreprise qui élabore un appareil qui permet de recycler le CO₂ pour en faire des carburants et produits chimiques à prix compétitifs. La technologie que propose cette entreprise capte toute source d'émissions de CO₂ et transforme le CO₂ pour en faire des produits chimiques essentiels et précieux en utilisant uniquement de l'eau et de l'électricité comme éléments d'entrée.





Investissements et partenariats stratégiques

Suncor surveille les technologies développées partout dans le monde pour déterminer s'il est opportun d'investir dans une technologie afin de la faire progresser davantage ou de l'adapter à nos activités et à quel moment. Parfois, nous allons à la rencontre des entreprises; d'autres fois, elles nous joignent directement à partir de notre portail de propositions de technologie. Dans certains cas, nous finançons des sociétés de capitaux à risque ou des entreprises. Ou dans d'autres cas, nous pouvons nous engager à être le premier client lorsque les idées associées à la technologie cadrent avec nos besoins sur le plan de l'exploitation ou des affaires.

Ce type de développement technologique est géré avec attention pour assurer qu'il offre un avantage économique et environnemental à Suncor. Il s'agit d'une stratégie clé dans un monde où les produits et services évoluent rapidement.

Voici des exemples d'investissements

ArcTern Ventures

Une société de capital de risque qui investit à l'échelle mondiale dans les entreprises de technologies propres innovantes offrant des solutions pour lutter contre les changements climatiques et favoriser le développement durable.

Emerald Technology Investments

Une société pionnière de capital de risque évoluant dans le domaine des technologies propres dans laquelle nous continuons d'investir par l'intermédiaire de notre fonds environnemental pour les eaux.

Partenariats universitaires

Suncor soutient depuis longtemps le travail de recherche et de développement de programmes dans les principales universités canadiennes. Nous souhaitons tenir notre deuxième forum des technologies universitaire sous forme virtuelle en octobre.

Enerkem

Un fabricant de biocarburants et de produits chimiques renouvelables à partir de déchets domestiques qui, autrement, seraient destinés à un site d'enfouissement. En plus d'investir dans Enerkem, Suncor a apporté son soutien en matière d'expertise et de personnel à l'installation d'Enerkem à Edmonton.

LanzaTech

Un producteur de biocarburants aux États-Unis qui met au point une technologie de fermentation de gaz exclusive pour recycler des gaz résiduels et des émissions de gaz à effet de serre en carburants et en produits chimiques durables.

LanzaJet

Une entreprise qui fournit du carburant aviation durable. Suncor a fait équipe avec LanzaJet pour construire une usine de démonstration qui produira du diesel renouvelable à partir de sources d'éthanol durables.

Numérisation

Nous exploitons déjà beaucoup la technologie de l'information dans notre entreprise et le monde de plus en plus numérique propose de nouvelles possibilités intéressantes. Dans le cadre de notre démarche d'innovation, nous mobilisons une technologie numérique dans des domaines comme les données améliorées, les analyses évoluées et l'automatisation afin d'améliorer la sécurité, la productivité, la fiabilité et le rendement environnemental de nos activités. Les secteurs d'intérêt comprennent les suivants :

- suivi et analyse des données
- technologies de télédétection
- utilisation de l'analyse en temps réel pour accroître la fiabilité et le rendement
- simplification des procédés d'automatisation des processus robotisés.

Systèmes de transport autonome

Les systèmes de transport autonome demeurent un élément clé de la stratégie de Suncor. Suncor a mis en œuvre progressivement des systèmes de transport autonome aux mines exploitées par l'entreprise. La mine North Steepbank Extension a réalisé une opération de transport autonome complète en avril 2018. La mise en œuvre des systèmes de transport autonome a commencé à l'installation de Fort Hills en 2019 et nous prévoyons atteindre une opération de transport autonome complète en 2020.

Les camions autonomes fonctionnent au moyen de GPS, de communications sans fil et de technologies de perception. Le fonctionnement des camions est prévisible et ils sont équipés d'un ensemble de dispositifs de sécurité comme des systèmes d'itinéraires prédéterminés et de détection des obstacles.

Les évaluations ont démontré que la technologie comporte de nombreux avantages par rapport aux camions et aux pelles utilisés actuellement, incluant une amélioration du rendement en matière de sécurité, une meilleure efficacité des activités et une diminution des coûts d'exploitation.



Partenariat de numérisation



Microsoft Canada

À la fin de 2019, nous avons annoncé une alliance stratégique pluriannuelle avec Microsoft Canada conformément à nos efforts visant à habilitier une main-d'œuvre connectée et collaborative, mettre à niveau les centres de données et accroître la capacité analytique. Dans le cadre de ce partenariat, nous tirons parti de la gamme complète de solutions infonuagiques de Microsoft pour permettre le déploiement rapide de nouvelles technologies afin d'améliorer la sécurité, d'accroître la productivité et de favoriser le développement durable grâce à l'intelligence artificielle, l'apprentissage machine, l'automatisation accrue, la visualisation et l'Internet des objets industriel.



Même si nous sommes un leader de l'industrie sur plusieurs aspects, nous avons encore beaucoup à apprendre dans l'espace numérique; c'est pourquoi nous travaillons avec de nombreuses entreprises, notamment Microsoft.

Mark Little
président et chef de la direction



Engagement

Nous menons nos activités au sein d'un environnement complexe où émergent de plus en plus d'avis divisés sur l'industrie énergétique. Nous croyons qu'en faisant appel à la participation d'autrui, nous arriverons plus facilement à trouver des solutions à nos enjeux communs.

Nous travaillons à faire en sorte que Suncor soit considérée comme un leader commercial canadien sur tous les aspects du développement durable – économiques, environnementaux et sociaux – pour que sa participation et sa contribution soient appréciées et influentes dans le cadre de la transformation du système énergétique.

Dans ce contexte, nous mettons tout en œuvre pour dialoguer avec un large éventail de parties intéressées afin de tenir compte de leurs enjeux et préoccupations à propos de nos activités et de l'impact de la mise en valeur proposée. Cela inclut collaborer pour atténuer les incidences sociales, environnementales et économiques éventuelles et s'assurer que les collectivités locales profitent du développement énergétique. Non seulement un engagement élargi appuie l'exécution de nos activités de base, mais il permet aussi :

- de gérer les effets de nos activités et de trouver des solutions
- d'explorer de nouvelles occasions d'affaires
- d'appuyer la recherche, la technologie et l'innovation à l'échelle de l'entreprise
- d'intégrer le développement durable dans l'ensemble de notre réseau énergétique.

Nous avons aussi élargi nos relations et nos partenariats avec divers organismes afin de tirer parti de leurs connaissances et de leur expertise et de collaborer à trouver des moyens de réduire la partialité, d'éliminer les obstacles au travail et de créer des occasions qui favorisent les efforts déployés pour permettre une représentation accrue des femmes, des Autochtones, des membres de la communauté LGBT+, des minorités visibles et d'autres communautés diversifiées au sein de la main-d'œuvre.

Nous cherchons à collaborer avec nos partenaires dans une ambiance de respect mutuel en sachant qu'il nous arrivera de travailler avec des partenaires qui ne sont pas favorables à certains éléments de notre entreprise ou qui auront des perspectives différentes des nôtres. Nous sommes ouverts à toutes les idées et opinions qui nous aideront à évoluer vers le bien collectif et un changement positif.

Quand il est question de notre main-d'œuvre, nous croyons en l'engagement de nos employés et la création d'une culture encourageant la rétroaction. L'engagement des employés est particulièrement important dans le maintien d'une exécution solide des affaires en période de changement.

Tout au long de ce rapport, nous mettons en évidence les diverses activités d'engagement tenues en 2019 avec différentes parties intéressées, ainsi que les efforts collaboratifs déployés avec les partenaires.

Le projet Embedding

Depuis plus de dix ans, nous sommes un partenaire du projet Embedding. Il s'agit d'un projet mondial de recherche qui est dédié au bien public et aide les entreprises à intégrer les facteurs sociaux et environnementaux dans leurs activités d'exploitation et leurs processus de prise de décisions. En tirant parti des connaissances collectives des plus grands chercheurs et agents du changement au monde au sein d'organismes internationaux, le projet Embedding crée des outils et des ressources publics qui appuient les entreprises dans leur démarche pour améliorer leur rendement en matière de développement durable et qui, au bout du compte, contribuent à l'augmentation de la résilience de la société.

Nous participons régulièrement aux échanges de connaissances entre les pairs dans le cadre de ce projet et appuyons la création conjointe, le chapeautage et le raffinement des ressources. Notre travail auprès de ce groupe nous incite à contribuer à la résilience des collectivités et des écosystèmes où se trouvent nos installations. Grâce à notre participation à ce projet, nous comprenons mieux notre propre maturité en matière de développement durable et la meilleure position que nous devons occuper pour apporter un changement positif aux systèmes. Lors du forum sur l'innovation des fournisseurs FORGE qui a eu lieu en février 2020, la fondatrice du projet Embedding, Stephanie Bertels (Ph. D.), a animé un atelier interactif qui nous a tous mis au défi de tenter de repenser comment nous pouvons collaborer à la chaîne de valeur pour engendrer un changement transformationnel.

La base d'actifs à faible déclin et à longue durée de vie, le bilan solide et le modèle intégré de Suncor ainsi que nos interactions avec le consommateur final par le biais de notre réseau des ventes au détail nous distinguent de nos pairs. À ces avantages s'ajoute notre approche bien établie à l'égard du développement durable, de l'excellence opérationnelle, de la gestion rigoureuse des dépenses en immobilisations, de la technologie et de l'innovation.

- › Sommaire des activités
- › Impact économique
- › Chaîne d'approvisionnement
- › Sécurité personnelle et opérationnelle
- › Inclusion et diversité

Notre entreprise

836 millions \$

dépensés auprès de fournisseurs et d'entreprises autochtones

2,6 milliards \$

versés en redevances et impôts

34 %

de femmes à la direction

9,9 milliards \$

dépensés en biens et services



Sommaire des activités

Suncor est la plus importante société énergétique intégrée au Canada.

Les activités de Suncor, dont le siège social est situé à Calgary (Alberta, Canada), comprennent notamment l'extraction et la valorisation des sables pétrolifères, la production pétrolière et gazière classique et extracôtière, le raffinage du pétrole et la commercialisation des produits sous la marque Petro-Canada^{MC}, et le développement de l'énergie renouvelable.

Sables pétrolifères

Le secteur Sables pétrolifères de Suncor, dont les actifs se situent dans la région de l'Athabasca dans le nord-est de l'Alberta, récupère le bitume grâce à l'exploitation minière et in situ. Le bitume est soit valorisé en pétrole brut synthétique afin de servir de charges d'alimentation pour les raffineries et de diesel, soit mélangé avec du diluant pour être vendu sur le marché, et ce, grâce à l'infrastructure intermédiaire de l'entreprise et à ses activités de commercialisation.

Exploration et production

Le secteur Exploration et production (E et P) de Suncor comprend des activités extracôtières situées au large de la côte Est du Canada ainsi qu'en mer du Nord (au Royaume-Uni et en Norvège), et des activités terrestres en Libye et en Syrie. En raison de l'agitation politique, la production en Libye a été partiellement interrompue et les activités en Syrie ont été suspendues indéfiniment.

Raffinage et commercialisation

Notre secteur Raffinage et commercialisation compte deux principaux segments d'exploitation : les activités de raffinage et logistique (R et L) et les activités de commercialisation, ainsi que l'infrastructure sur laquelle reposent la commercialisation et l'approvisionnement en produits raffinés, en pétrole brut, en gaz naturel, en électricité et en sous-produits. Les activités de R et L assurent le raffinage du pétrole brut et des charges d'alimentation intermédiaires afin d'offrir une vaste gamme de produits pétroliers et pétrochimiques à nos quatre raffineries situées à Edmonton, en Alberta; à Sarnia, en Ontario; à Montréal, au Québec et à Commerce City, au Colorado.



Réseau de recharge pour véhicules électriques



Nous offrons maintenant le premier réseau pancanadien de plus de 50 bornes de recharge rapide pour véhicules électriques dans des stations-service Petro-Canada^{MC}, un réseau qui a été terminé en 2019. Ces stations sont situées à une distance maximale de 250 kilomètres l'une de l'autre afin d'assurer l'accessibilité d'une borne de recharge pour véhicules électriques sur la Transcanadienne électrique, éliminant l'un des principaux obstacles à l'adoption des véhicules électriques.



Sommaire des activités

Les activités de commercialisation prévoient la vente de produits pétroliers raffinés sur les marchés industriels et commerciaux ainsi que dans le secteur des ventes au détail par le biais de plus de 1 850 établissements de ventes au détail et de ventes en gros de marque Petro-Canada^{MC} et d'autres établissements de ventes au détail non affiliés aux États-Unis. Le réseau canadien est soutenu par un réseau de transport routier commercial national et un circuit de ventes en vrac.

Énergie renouvelable

Énergie éolienne

Le secteur Énergie renouvelable comprend des intérêts dans nos quatre parcs éoliens situés en Ontario et dans l'Ouest du Canada. Nos installations d'énergie éolienne situées en Alberta, en Saskatchewan et en Ontario ont une capacité de production brute de 111 MW, soit assez d'énergie pour alimenter environ 52 000 foyers et éviter le rejet d'environ 179 000 tonnes de CO₂ par année.

Usine d'éthanol de St. Clair

Suncor exploite la plus importante installation de production d'éthanol au Canada, l'usine d'éthanol de St. Clair, dans la région de Sarnia-Lambton, en Ontario. Cette usine affiche actuellement une capacité de production de 400 millions de litres par année. L'éthanol qui y est produit est mélangé à l'essence Petro-Canada^{MC}.

L'usine utilise actuellement 40 millions de boisseaux de maïs chaque année, soit environ 20 % des récoltes annuelles de maïs de l'Ontario. Le type de maïs utilisé comme charge d'alimentation est traditionnellement utilisé pour l'alimentation du bétail. Une fois féculés extraites du maïs pour produire de l'éthanol, les éléments restants servent à la fabrication d'aliments de première qualité pour le bétail.

Pour en savoir plus sur nos activités, veuillez consulter le [Rapport annuel de 2019](#) de Suncor.



Partenariat avec des communautés autochtones



Conformément à l'objectif social de Suncor, nous prévoyons créer des occasions économiques pour les groupes autochtones par la prestation de services et des partenariats financiers. Comptant plus d'un propriétaire, le projet éolien Adelaide, situé dans le sud de l'Ontario, a contribué à une relation de travail positive entre Suncor et la Première Nation Aamjiwnaang.



Impact économique

En tant que plus importante société énergétique intégrée au Canada, nous croyons que le progrès environnemental et social et la réussite économique font partie intégrante de notre succès.



Nous continuons de favoriser des retours concurrentiels et durables pour les actionnaires par l'intermédiaire de notre modèle commercial intégré, et ce, tout en maintenant la force financière, la flexibilité et notre engagement à l'égard de la gérance environnementale et du développement durable. Les mesures que nous prenons visent à assurer la santé financière à long terme de notre entreprise tout en offrant de manière fiable l'énergie essentielle aux consommateurs.

Notre accent sur l'excellence opérationnelle, notre engagement envers la gestion rigoureuse des dépenses en immobilisations et nos investissements dans des projets de grande valeur témoignent de notre capacité à générer des flux de trésorerie dans une grande variété d'environnements commerciaux. Ce modèle intégré unique permet d'établir un lien entre la source d'énergie et le consommateur final. Grâce à cette approche, nous pouvons investir dans l'amélioration de l'efficacité de nos activités et de l'intensité carbonique des produits que nous vendons.

L'énergie et les produits que nous proposons sont sûrs, fiables et indispensables pour soutenir nos collectivités et notre société. Ils sont essentiels à la qualité de vie dont nous jouissons en Amérique du Nord et offrent d'autres avantages, par exemple en contribuant à notre économie. Les revenus provenant des redevances et des impôts que nous versons au gouvernement contribuent au financement des programmes du secteur public, notamment pour l'éducation, la santé et les infrastructures importantes. De plus, nous créons des milliers d'emplois et engendrons des revenus considérables pour un large éventail de fournisseurs.

Malgré les défis extraordinaires actuels du marché, nous croyons que Suncor est bien positionnée pour connaître du succès compte tenu des avantages qu'elle détient : sa force financière, une gestion rigoureuse du capital, une gamme d'actifs grandement efficace et minutieusement intégrée, une base de réserves de sables pétrolifères prépondérante au sein de l'industrie, à faible déclin et à longue durée de vie, un réseau de logistique et d'infrastructure haut de gamme, un réseau de ventes au détail et de ventes en gros et de raffineries stratégiques, et un investissement dans le développement durable, la technologie et l'innovation.

836 millions \$

Biens et services obtenus auprès de fournisseurs et d'entreprises autochtones

830 millions \$

Développement et mise en œuvre de la technologie, y compris la transformation numérique

3,6 milliards \$

Salaires et avantages sociaux

2,6 milliards \$

Redevances et impôts payés

Pour en savoir plus, veuillez consulter le [Rapport annuel de 2019](#) de Suncor.

Chaîne d'approvisionnement

En 2019, nous avons intégré davantage le développement durable à notre chaîne d'approvisionnement et nos activités de logistique. Des progrès ont été réalisés pour mieux cibler les impacts environnementaux et sociaux des décisions en matière d'approvisionnement tout en améliorant la valeur commerciale. L'accent mis sur le développement durable dans le cadre des processus d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement et des partenariats établis contribue à l'objectif de Suncor et témoigne du leadership exercé dans la sphère de la gouvernance sociale et environnementale.



Joe Vetrone s'exprimant à FORGE 2020

L'enregistrement d'un rendement élevé en matière de développement durable exigera une collaboration efficace et une certaine humilité permettant d'apprendre avec nos partenaires et de tirer des leçons de leurs enseignements d'une manière qui stimule une innovation percutante et intègre le développement durable dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement élargie. L'évaluation et le suivi systématiques du flux de matériel et d'information dans notre chaîne d'approvisionnement sont essentiels à notre réussite, tout comme l'établissement de capacités d'approvisionnement stratégique d'une manière intégrée à l'échelle de Suncor, qui tirent parti des données et des analyses.

Tous les fournisseurs approuvent le Code des pratiques commerciales des fournisseurs de Suncor et s'engagent ainsi à respecter notre approche sur le développement durable. Ensemble, nous cherchons à trouver des occasions permettant de réduire les répercussions de nos activités sur l'environnement, d'appuyer les collectivités dans lesquelles nous travaillons et de contribuer collectivement à la croissance économique. À cette fin, nous avons pris des mesures supplémentaires pour mobiliser nos fournisseurs à l'égard de leur rendement en matière de développement durable, notamment les suivantes :

- recueillir les données sur le rendement en matière de développement durable et les évaluer dans le cadre de la préqualification et de l'attribution du travail
- exécuter les activités de collecte de données en vue d'acquérir une connaissance de base de notre chaîne d'approvisionnement et de prendre des décisions plus éclairées
- faire le suivi et la vérification du rendement en matière de développement durable dans le cadre de notre processus de diligence raisonnable et de rendement du fournisseur
- consigner les occasions et les risques liés au développement durable dans notre chaîne d'approvisionnement
- établir des relations de collaboration avec les fournisseurs pour stimuler l'innovation et le rendement lié au développement durable.

L'événement FORGE 2020 : Suncor trace une nouvelle voie pour les fournisseurs

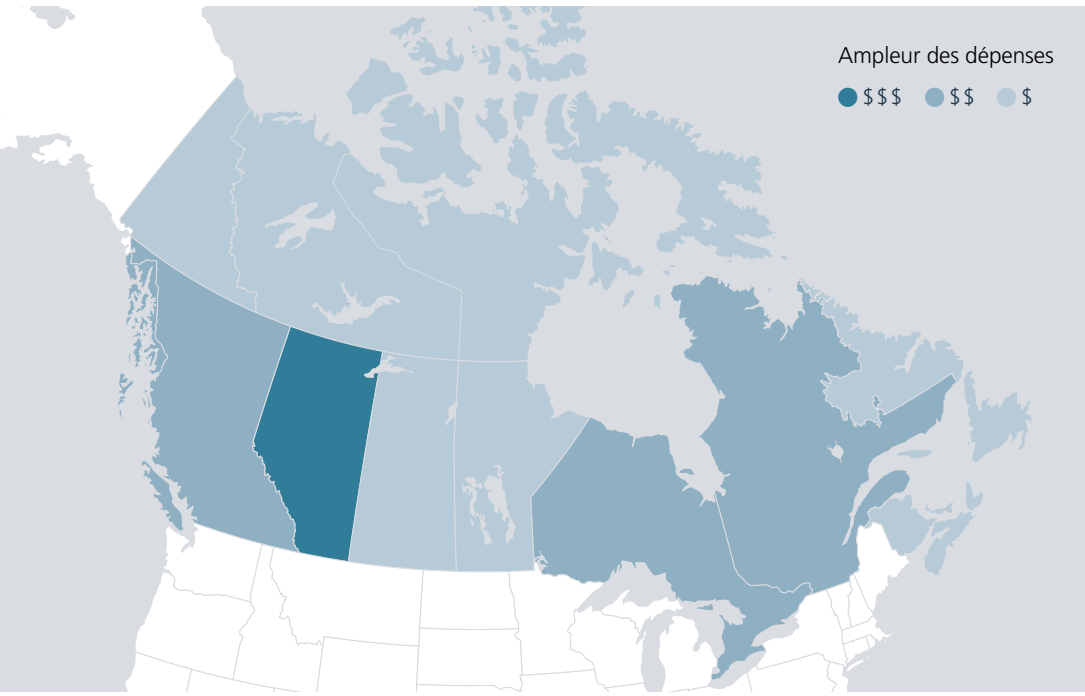
Dans le but de faciliter davantage le partage des pratiques novatrices, nous avons réuni en février 2020 plus de 200 leaders de Suncor et des représentants de 40 de nos fournisseurs et partenaires de l'industrie pour qu'ils participent à un forum interactif appelé FORGE.

Cet événement d'une durée de deux jours a eu lieu sur le territoire de la Nation Tsuut'ina, à Calgary, et a permis à Suncor et ses principaux fournisseurs d'écouter, d'apprendre, de créer conjointement, d'innover et d'accélérer les résultats en matière de développement durable dans un esprit de collaboration.

« Notre forum portait sur les nouvelles solutions, les nouveaux partenariats et le traçage d'un nouveau parcours pour l'avenir, affirme Joe Vetrone, vice-président principal, Projets, chaîne d'approvisionnement et logistique. Quand on forge une nouvelle voie, tout est possible. »

Mesurer nos progrès

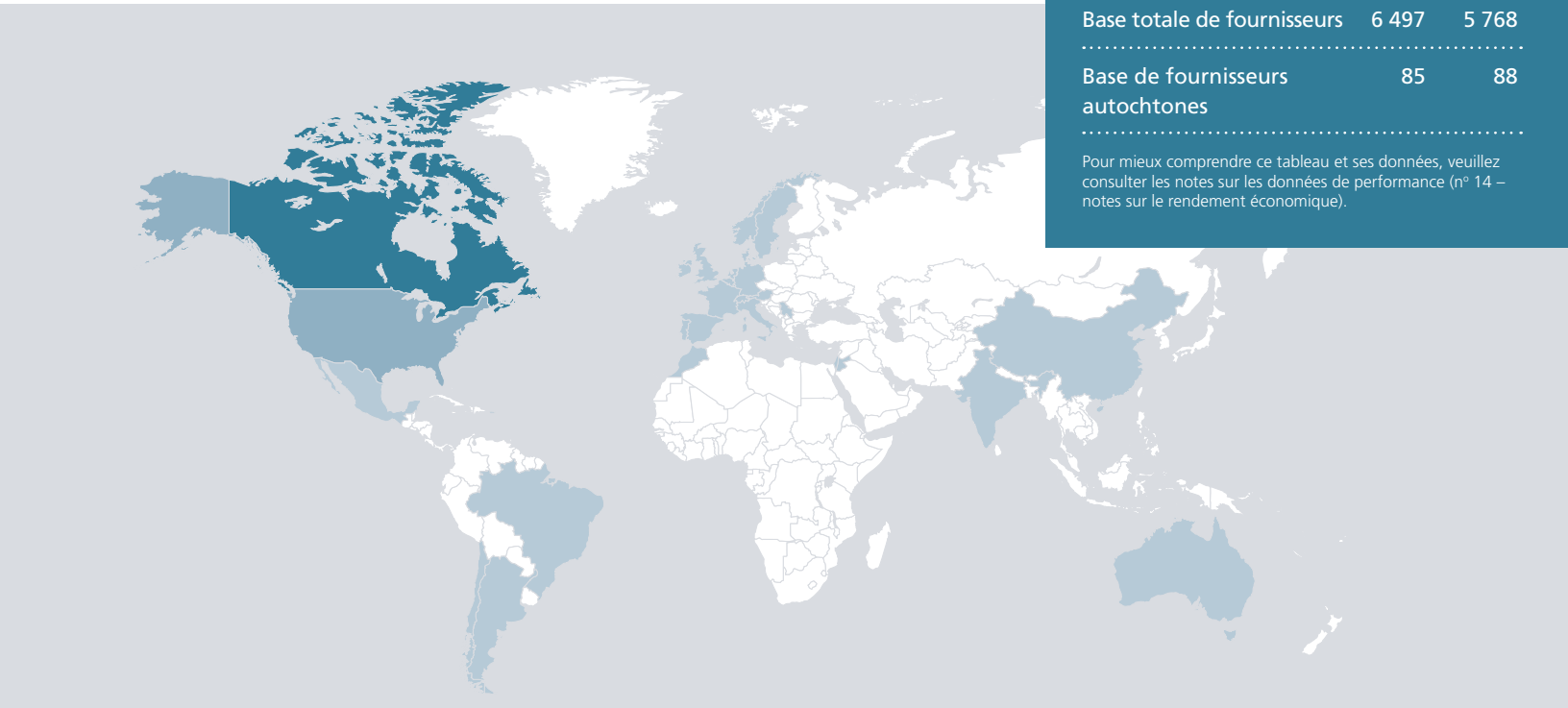
Pour intégrer le développement durable à notre chaîne d'approvisionnement, nous regardons dans l'ensemble de notre entreprise. Notre noyau de fournisseurs s'étend à l'échelle du Canada, dans ses 10 provinces ainsi qu'aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Nous nous tournons aussi vers près de 40 pays pour effectuer nos achats de biens et services.



Nous effectuons le suivi des niveaux de prestation de services et des dépenses de notre chaîne d'approvisionnement, et nous nous efforçons d'accroître notre implication auprès des entreprises autochtones. Nous nous assurons toujours que les ententes conclues sont mutuellement bénéfiques et confèrent capacités et possibilités.

	2018	2019
Dépenses totales auprès des fournisseurs	10,6 G\$	9,9 G\$
Dépenses totales auprès des fournisseurs autochtones	726 M\$	836 M\$
Base totale de fournisseurs	6 497	5 768
Base de fournisseurs autochtones	85	88

Pour mieux comprendre ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 14 – notes sur le rendement économique).



Chaîne d'approvisionnement

En 2019, Suncor a affecté un représentant du Développement des affaires avec les Autochtones de Suncor aux équipes interfonctionnelles qui supervisent les demandes de propositions. Cette initiative permet de s'assurer que les engagements à l'égard des Autochtones soient respectés et de faire connaître les capacités des entreprises autochtones.

Nos dépenses auprès des fournisseurs autochtones représentent environ 836 millions \$ ou 8 % des dépenses totales. Depuis 1999, Suncor a dépensé plus de 6 milliards \$ auprès d'entreprises autochtones. Nous réfléchissons maintenant au progrès que nous avons réalisé à ce jour afin de raffiner notre approche et nos futures cibles.

En 2019, nous avons opté plutôt pour un suivi du pourcentage des dépenses auprès de fournisseurs autochtones comparativement aux dépenses totales. Cette nouvelle méthode reflète mieux le progrès des entreprises autochtones dans les marchés supérieurs et inférieurs. Nous faisons aussi le suivi du nombre de nouveaux fournisseurs et collectivités autochtones avec lesquels nous travaillons et avons établi un processus permettant de recueillir le pourcentage de mobilisation de la main-d'œuvre autochtone auprès de tous les fournisseurs. Les partenaires des collectivités ont commencé à illustrer les avantages commerciaux tirés au sein des collectivités, une démarche qui permet à Suncor de mieux comprendre la valeur d'une collaboration avec des fournisseurs autochtones compétitifs.



Nous avons développé une excellente relation de travail avec Suncor Énergie et ses efforts pour faire progresser la participation commerciale auprès des fournisseurs autochtones sont évidents dans tous les aspects de ses activités d'affaires. Nous apprécions son souci du détail et son approche collaboratrice pour aider CRE et ses partenaires commerciaux à se trouver où ils sont aujourd'hui.

Bernie Ness
directeur, Expansion commerciale
Christina River Enterprises

Nous sommes particulièrement fiers des efforts déployés pour appuyer le progrès des activités autochtones au sein de notre secteur Aval. Le fait de s'appuyer sur les fournisseurs autochtones et les partenaires de la collectivité dans les régions géographiques qui sont nouvelles pour les deux parties exige un fort sentiment de collaboration et de confiance. En voici un exemple : la croissance des services d'échafaudage et de conciergerie, dont les chiffres sont passés de 12 millions \$ en 2019 à plus de 23 millions \$ en 2020.



Suncor et Acden Tech Sonic adoptent une nouvelle technologie pour un gain mutuel



La collaboration de Suncor avec Acden Tech Sonic, des spécialistes du nettoyage industriel par ultrasons, constitue l'une des manières dont l'entreprise forge de nouveaux partenariats avec des entreprises autochtones. La Première Nation Chipewyan de l'Athabasca à qui appartient Acden entretient un partenariat long et prospère avec Suncor depuis 1995. Au cours des dernières années, les deux entreprises ont travaillé en étroite collaboration pour faire cadrer les besoins de Suncor, s'appuyer sur les capacités du fournisseur autochtone, élargir la portée et les dépenses, et réfléchir autrement à l'exécution du travail.

La combinaison de la technologie brevetée prépondérante au sein de l'industrie d'Acden Tech Sonic et des membres de son équipe novatrice, compétente et des plus dévouées a permis d'engendrer d'importantes économies opérationnelles. Résultat? Une qualité de service accrue à coûts réduits pour le nettoyage des échangeurs de l'usine de base de Suncor.

Sécurité personnelle et opérationnelle

Nous plaçons la sécurité avant tout. Il s'agit de notre principale valeur et rien n'est plus important.



Notre équipe Environnement, santé et prévention (ESP) fournit des normes, des méthodes et des systèmes qui permettent d'assurer la gérance et la conformité aux exigences ESP dans l'ensemble de Suncor. Le but ultime est de s'assurer que le travail est effectué de manière sécuritaire.

Malheureusement, en 2019, notre performance en matière de sécurité était défavorable, et il s'agit d'un rappel brutal que nous ne pouvons baisser la garde et qu'il faut mettre la sécurité avant tout chaque jour. Cela signifie aussi que les employés et les entrepreneurs doivent se sentir à l'aise et habilités de s'exprimer s'ils ne se sentent pas en sécurité ou s'ils observent une méthode non sécuritaire. Rien n'est plus important.

Sécurité des entrepreneurs

Chaque année, nous embauchons des milliers d'entrepreneurs pour travailler aux installations de Suncor. En 2019, nous nous sommes donné pour mission d'aborder différemment la sécurité des entrepreneurs. De multiples forums sur la sécurité des entrepreneurs ont eu lieu pour discuter de façon ouverte et honnête de la sécurité. Il fut notamment question d'un engagement avec les entreprises avant qu'elles entament les travaux à nos installations pour veiller à ce qu'elles comprennent bien les attentes et les normes liées à l'exécution sécuritaire des tâches.

En avril 2019, nous avons subi la perte tragique d'un collègue entrepreneur à Fort Hills à la suite d'un accident impliquant un véhicule et un piéton. À la lumière de l'enquête tenue sur l'accident, les principales conclusions

et recommandations ont été transmises à l'échelle de l'entreprise et une trousse de communication et une liste de vérification des meilleures pratiques destinées au personnel de l'installation ont été distribuées dans la municipalité régionale de Wood Buffalo (MRWB) pour renforcer la connaissance et la compréhension des dangers et mesures d'atténuation liés à la conduite et au travail à proximité des véhicules légers. Comprendre cet événement, y réfléchir et en tirer des leçons n'est pas seulement nécessaire, mais aussi essentiel pour nous rappeler que la sécurité doit toujours occuper nos pensées dans tout ce que nous faisons.

Sécurité personnelle

À notre avis, la sécurité avant tout est essentielle. C'est pourquoi nous favorisons les conversations et la participation en matière de sécurité dans le cadre d'une variété d'activités et de processus, notamment au moyen de ce qui suit :

- Gestion des incidents
- Prévention des blessures graves et décès (BGD)
- Règles de survie
- Habilitation de la technologie
- Objectif Zéro

Santé et mieux-être

Le bien-être de nos employés est d'une importance capitale et un aspect que notre équipe de leadership appuie entièrement. Nous nous efforçons de favoriser une culture de bien-être qui soutient notre main-d'œuvre et lui permet de donner le meilleur d'elle-même chaque jour. Le soutien du bien-être des employés permet de compter sur une main-d'œuvre résiliente et un lieu de travail prospère. En 2019, nous avons mis l'accent sur le bien-être et la sensibilisation aux programmes de mieux-être existants partout au sein de l'entreprise. Nous continuons d'évaluer les besoins de notre personnel pour l'aider à se concentrer sur son bien-être général – la santé mentale est une composante importante de cette démarche. Nous sommes conscients que les principes de sécurité de base, comme se concentrer sur la tâche, peuvent être concrétisés seulement lorsque notre bien-être est assuré.

Mettre l'accent sur la sécurité psychologique et la santé mentale

Nous traversons une pandémie mondiale et, dans ce contexte, les efforts axés sur la santé mentale et la sécurité psychologique n'ont jamais été plus importants. En plus d'offrir le Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF), Suncor compte une spécialiste de la santé mentale au sein de son équipe pour soutenir ses employés.

Le niveau de bonheur, la satisfaction dans la vie, la contribution et la bonne santé mentale sont des indicateurs du bien-être psychologique. C'est pourquoi il est important que notre main-d'œuvre se sente en sécurité sur le plan psychologique dans leur milieu de travail, un sentiment qui permettra d'éviter que les travailleurs souffrent ou fassent souffrir autrui.

La santé mentale est aussi une composante essentielle de l'aptitude au travail.¹ Les personnes vivant des difficultés peuvent éprouver de la fatigue cognitive et physique, ce qui peut nuire à leur capacité à prendre des décisions, réduire leur temps de réaction et leur attention aux détails, et augmenter le taux d'accidents. Santé mentale et sécurité psychologique vont de pair.

Pour aider les travailleurs à accorder la priorité à leur santé mentale et à se concentrer sur leur sécurité personnelle, Suncor fournit des ressources pour leur venir en aide pendant les périodes d'incertitude ou de stress. La formation liée au leadership et d'autres activités de sensibilisation à la



Nous devons créer un milieu dans lequel les gens sentent qu'ils peuvent parler en toute sécurité lorsque leur santé mentale peut nuire à leur aptitude au travail. Ces conversations ne peuvent avoir lieu sans un sentiment de sécurité psychologique. Une composante clé de la sécurité psychologique est la capacité de discuter et d'aborder les problèmes d'une manière constructive.

lordanka Petzanova, spécialiste en santé mentale

Au tout début de la pandémie de COVID-19 de 2020, nos leaders et nos équipes de gestion des interventions d'urgence ont été en contact tous les jours les uns avec les autres pour que nous arrivions à faire face à ces circonstances sans précédent. Nous avons compris la responsabilité qui nous incombait, et nous incombe toujours, en tant qu'entreprise pour contribuer à aplanir la courbe, tout en continuant de fournir l'énergie dont notre société a besoin. Notre priorité a toujours été le bien-être et la sécurité de nos employés, des membres de leur famille, de nos clients et de nos collectivités. Cette priorité a guidé notre décision de faire appel au personnel essentiel tôt et d'appliquer des mesures et des protocoles de santé et de sécurité (partagés à l'interne et à l'externe). Parmi ces mesures, comptons notamment la distanciation physique, le travail à distance, les changements liés aux déplacements aériens, et le nettoyage et la désinfection accrus dans toutes nos installations et dans l'ensemble de nos établissements de ventes au détail.

¹ L'aptitude au travail signifie de se trouver dans un état physique et mental permettant d'accomplir les tâches assignées en toute sécurité et de façon acceptable sans que les capacités fonctionnelles soient limitées, notamment par la consommation d'alcool ou de drogues ou ses effets consécutifs. En mars 2019, nous avons travaillé en collaboration avec la section locale 707A d'Unifor (le syndicat qui représente certains employés de Firebag et de l'usine de base de Suncor) pour réussir la mise en place de tests de dépistage des drogues et de l'alcool réalisés aléatoirement pour les postes critiques pour la sécurité et pour des postes précis associés aux activités de Suncor dans la municipalité régionale de Wood Buffalo (MRWB). Notre norme d'aptitude au travail s'applique dans l'ensemble de nos activités d'exploitation et constitue l'une des prochaines étapes de notre engagement à assurer un milieu de travail où tous sont aptes au travail et peuvent rentrer à la maison en toute sécurité.

Sécurité personnelle et opérationnelle

santé mentale sont aussi en cours afin de promouvoir un environnement sécuritaire sur le plan psychologique et de briser les préjugés entourant les problèmes de santé mentale.

Gestion des urgences

Une gestion efficace des urgences est essentielle pour protéger nos employés, l'environnement et nos activités. Dans le but d'établir une norme de gestion des urgences à l'échelle de l'entreprise, en 2019, nous avons mis en œuvre un système de gestion des urgences normalisé respectant les principes du système international de commandement en cas d'incident. Ce système, qui s'aligne sur nos gouvernements, les organismes de réglementation et nos pairs, propose une approche normalisée pour l'ensemble de l'entreprise afin d'accroître notre efficacité.

Sécurité opérationnelle et fiabilité

La gestion de la sécurité opérationnelle nous permet de diminuer la fréquence et la gravité des rejets imprévus du matériel de traitement, comme les pipelines et les appareils sous pression. Lorsque nous réduisons ces incidents de manière proactive, nous prévenons les conditions dangereuses qui pourraient nuire aux employés ou au milieu ambiant. L'amélioration du rendement en matière de sécurité opérationnelle offre également l'avantage de réduire les tâches d'entretien imprévu et d'accroître la fiabilité générale, qui à son tour permet une exploitation plus efficace de nos installations. Une exploitation efficace est plus sécuritaire pour les employés, réduit les coûts de production, nécessite une consommation d'eau et d'énergie moindre, et améliore le taux d'intensité carbonique.

Nous continuons de réaliser des accomplissements remarquables en matière de sécurité opérationnelle. Nos efforts constants axés sur le suivi et la fiabilité des actifs ont entraîné une importante diminution du nombre de rejets non planifiés. Nous continuons aussi d'améliorer et de consolider nos plans d'inspection des conduites pour assurer un suivi à jour de l'état et des conditions de nos conduites et de leurs cycles de vie. La solidité de nos programmes d'inspection réglementaire nous permet de nous assurer que nous continuons d'exploiter nos actifs en tenant compte de la sécurité avant tout.

Nous constatons également que des progrès sont réalisés quant à l'application de programmes de sécurité opérationnelle essentiels, notamment en ce qui concerne la définition de mesures de protection instrumentées, et la mise en œuvre de programmes d'entretien et de mesures de gérance pour atteindre le niveau d'atténuation des risques obligatoire, et la manière dont nous faisons le suivi et le compte rendu des répercussions sur nos paramètres d'exploitation. Le fait d'accorder une attention soutenue aux ateliers d'analyse des dangers opérationnels nous permet de nous assurer que nous continuons de percevoir les changements dans nos installations d'exploitation d'un œil objectif.

Contrôles opérationnels

À mesure que notre entreprise continue d'évoluer, nous discernons plus d'occasions liées à des méthodes et des pratiques de sécurité du travail à l'échelle régionale et dans l'ensemble de l'entreprise dont nous tirons parti, et nous sommes à la recherche d'occasions d'adaptation au numérique. La main-d'œuvre de première ligne se consacre à la création de processus, et nous cherchons des occasions en vue de la normalisation de nos méthodes de travail.



Sécurité personnelle et opérationnelle

Nous déployons aussi des efforts pour améliorer notre formation liée aux enquêtes en cas d'incident pour veiller à ce que les leçons tirées soient intégrées à nos pratiques de travail et des mesures d'atténuation soient prises. Des audits et des examens de la gestion sont en place pour assurer l'efficacité de nos pratiques et empêcher que des incidents semblables se reproduisent.

Rendement en matière de santé et sécurité

En 2019, nous avons axé nos efforts liés à la sécurité sur la sécurité personnelle et opérationnelle. Il est notamment question ici des efforts déployés pour réduire la fréquence des blessures consignées (FBC), la perte de confinement primaire et le nombre d'incidents à risque élevé.

Fréquence des blessures consignées

Nous avons terminé l'année 2019 en enregistrant un résultat combiné de 0,39 pour la fréquence des blessures consignées chez les employés et les entrepreneurs, ce qui représente un résultat supérieur à notre objectif de 0,33 fixé pour 2019. Ce résultat est décevant compte tenu des progrès réalisés pour le réduire au cours des cinq dernières années. Parmi les blessures consignées, la principale tendance s'avère les blessures à la main. Pour maîtriser cette tendance, dans le cas de chaque incident, une enquête a été menée, la cause fondamentale identifiée (glissades, trébuchements et chutes en raison des conditions hivernales et incidents liés à la ligne de tir²), et des mesures correctives/préventives particulières ont été attribuées et prises. Les résultats et apprentissages tirés des enquêtes ont été communiqués à notre main-d'œuvre et les secteurs d'activités ont renforcé les exigences en matière de sécurité liées à la ligne de tir, notamment les inspections/observations de sécurité visant à prévenir les blessures à la main. Nous travaillons à assurer une amélioration continue des résultats obtenus relativement aux blessures consignées chez les employés et les entrepreneurs.

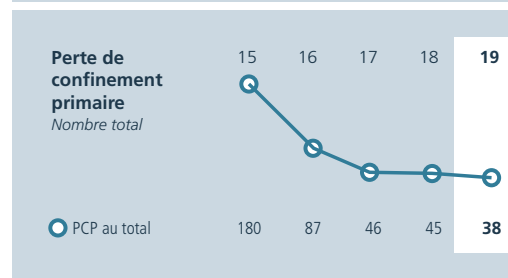
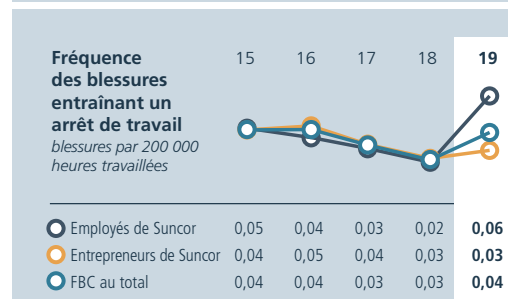
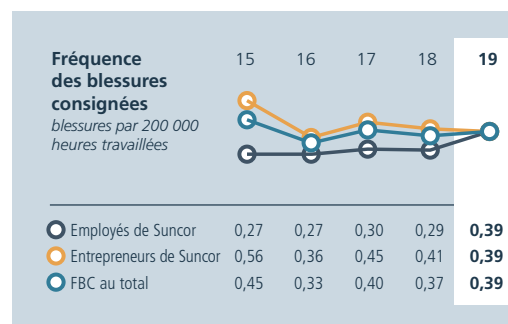
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail

Le résultat combiné que nous avons enregistré en 2019 pour la fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail chez les employés et les entrepreneurs se chiffrait à 0,04, un rendement relativement stable comparativement à notre rendement sur cinq ans. La hausse de cette fréquence connue chez les employés en 2019 est attribuable aux glissements, aux trébuchements et aux chutes et aux incidents liés à la ligne de tir. Pour résoudre les problèmes de glissements, de trébuchements et de chutes, nous avons assuré une sensibilisation accrue aux processus de sécurité existants, à l'équipement de protection individuelle adéquat, à l'utilisation de crampons obligatoires et aux évaluations des risques avant d'entamer une activité. Au début de 2020, nous avons dévoilé les règles de survie révisées qui sont conformes à l'International Association of Oil & Gas Producers et à Energy Safety Canada pour nous concentrer davantage sur la gestion de ces dangers.

Incidents de perte de confinement primaire et de sécurité opérationnelle de niveaux 1 et 2

Nous avons enregistré une amélioration considérable de notre sécurité opérationnelle, le nombre d'incidents liés à la sécurité opérationnelle de niveaux 1 et 2 ayant passé de 180 en 2015 à 39 en 2019.³ Ces résultats sont en grande partie attribuables à nos efforts ciblant les initiatives et la gouvernance en matière de sécurité opérationnelle. Pour consolider davantage sa culture et son rendement relatifs à la sécurité opérationnelle, Suncor s'engage à mener une enquête sur les incidents se rapportant à la sécurité, y compris tous les incidents liés à la sécurité opérationnelle de niveaux 1 et 2, de sorte qu'elle puisse :

- prendre des mesures correctives pour réduire les obstacles;
- mettre à contribution les leçons tirées dans l'ensemble de l'entreprise.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 12 – notes sur la santé et la sécurité).

² Une ligne de tir se produit lorsque la trajectoire d'un objet en mouvement ou le relâchement d'énergie dangereuse croise le corps d'une personne.

³ Les incidents de perte de confinement primaire et de sécurité opérationnelle de niveaux 1 et 2 consistent en un rejet imprévu et incontrôlé de matière du confinement primaire entraînant les conséquences précisées dans la deuxième édition de Recommended Practice 754 de l'American Petroleum Institute (API), 2016, et la version 2.0 du Report 456: Process Safety Recommended Practice on Key Performance Indicators de l'International Association Oil & Gas Producers (IOGP), 2018. Les données de perte de confinement primaire correspondent à la somme des incidents de perte de confinement primaire de niveaux 1 et 2.

Inclusion et diversité

Nous croyons qu'une partie de notre force provient de notre capacité à tirer parti de nos différences. Nous voulons faire de Suncor un endroit où il fait bon travailler pour tous, un endroit où, peu importe vos origines, vos caractéristiques et vos perspectives, vous vous sentez important et respecté.

Exploiter le plein potentiel de nos employés

La concrétisation de notre raison d'être n'est possible qu'en portant attention les uns aux autres. Les gens sont au cœur de tout ce que nous faisons. C'est pourquoi nous voulons permettre à chacun de se sentir inclus, digne de confiance et soutenu afin de réaliser son plein potentiel.

Notre but est de créer un milieu de travail respectueux et inclusif pour tous; en échange, ce milieu favorisera un rendement prépondérant de la main-d'œuvre et de l'entreprise. Nous avons travaillé fort pour établir une culture d'inclusion où les différences sont importantes et où nos employés éprouvent un sentiment d'appartenance.

Les processus de mesure nous permettent de comprendre les données démographiques de notre main-d'œuvre. Les données liées à la représentation, à la fidélisation et à l'avancement nous permettent de connaître notre progrès et de déterminer et d'éliminer les barrières, qu'elles soient culturelles, ethniques, générationnelles ou fondées sur le sexe.

Au-delà des statistiques et des mesures, nous montrons notre engagement à créer un sentiment d'inclusion et d'appartenance par la sensibilisation, l'écoute, la conversation, la recherche d'un traitement équitable et l'acquisition de compétences. À notre avis, cette démarche contribuera positivement à une mobilisation solide des employés et à notre rendement commercial.

Une culture, une main-d'œuvre et un leadership marqués par l'inclusion et la diversité constituent un principe central de plusieurs de nos engagements, politiques, programmes et outils.

La stratégie de Suncor en matière d'inclusion et de diversité comporte des initiatives et des mesures dans cinq principaux domaines :

- leadership
- processus, principes et programmes
- compréhension et perfectionnement des compétences
- mobilisation des employés
- partenariats avec la collectivité et l'industrie.

Leadership

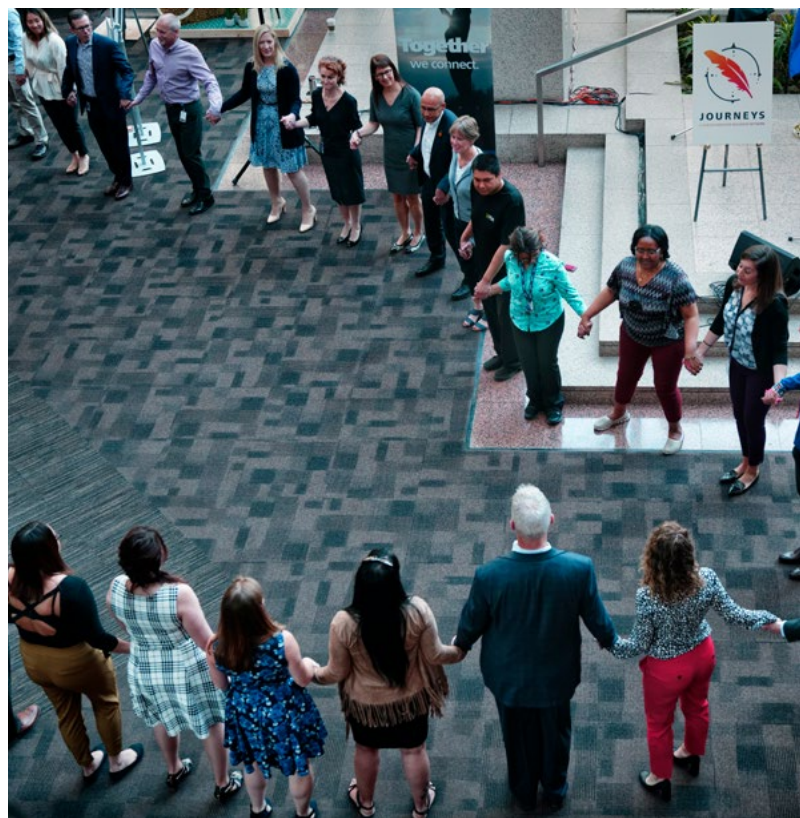
L'équipe de leadership de Suncor s'engage à faire évoluer l'inclusion et la diversité, à commencer par le principe en matière de diversité de son conseil d'administration, nos objectifs à l'échelle de l'entreprise définis par son chef de la direction et son comité sur l'inclusion et la diversité composé de leaders principaux de partout dans l'entreprise. Ensemble, ces groupes de leaders établissent des buts, des stratégies, des initiatives et des plans d'action pour gérer les obstacles systémiques et stimuler les occasions favorisant la création d'un lieu de travail plus inclusif.

Notre raison d'être, nos valeurs et les nouveaux impératifs des leaders lancés en 2019 favorisent une culture inclusive. Les impératifs nous rappellent le rôle que jouent tous les leaders dans la création et la modélisation d'un milieu de travail respectueux et inclusif qui est sécuritaire, équitable et digne de confiance.

Notre engagement en matière d'inclusion et de diversité

Des conversations et des événements récents, en Amérique du Nord, dans le monde et dans notre entreprise, ont fait ressortir le besoin de solidifier notre engagement envers un milieu de travail inclusif et respectueux et l'atténuation des obstacles systémiques. Cet engagement signifie que nous devons écouter, comprendre, apprendre et adapter nos méthodes pour évoluer et soutenir l'inclusion et la diversité.

En compagnie des membres du Conseil canadien des affaires, nous avons signé une déclaration dénonçant le racisme sous toutes ses formes, ce qui témoigne de notre engagement à favoriser un changement positif pour éliminer la discrimination sous toutes ses formes.



Processus, principes et programmes

Notre nouveau [principe d'inclusion et d'égalité des chances](#) et la norme Lieu de travail respectueux qui l'appuie, approuvés en 2019 et publiés en 2020, démontrent notre engagement à l'égard de l'inclusion, de l'équité et de la diversité.

Aussi en 2020, nous avons lancé un programme de prestations complémentaires pour congé parental pour nos employés au Canada. Offert aux parents biologiques et adoptifs, sans distinction de genre, ce programme favorise l'équité entre les sexes et l'avancement professionnel pour les femmes, tout en aidant l'ensemble des employés à trouver le meilleur équilibre qui soit entre leur carrière et leur famille.

Compréhension et perfectionnement des compétences

Nous offrons un soutien et apportons une compréhension en soulignant les journées de la diversité tout au long de l'année, dont la Journée internationale des femmes, la Journée nationale des peuples autochtones, le Mois de l'histoire des Noirs, la Journée mondiale de la diversité culturelle, le Mois de la fierté, la Journée du chandail orange, la Journée internationale des personnes handicapées, la Journée mondiale de la santé mentale et bien d'autres.

Nous appuyons une variété de façons dont les employés peuvent en apprendre davantage sur la diversité, la célébrer et la mettre en évidence, notamment au moyen d'anecdotes du personnel affichées sur notre intranet, de nos bulletins, de notre plateforme sociale interne Yammer, de présentations de conférenciers invités, d'ateliers et d'événements. Nous offrons aussi nos programmes formels continus, la formation sur la partialité inconsciente, la sensibilisation aux Autochtones et la formation culturelle ainsi qu'un éventail de ressources et d'outils destinés aux employés et aux leaders qui veulent en savoir plus.

Mobilisation des employés

Les employés et les réseaux d'employés jouent un rôle essentiel dans la promotion de l'inclusion et du respect de la diversité, de l'équité, de la mobilisation et du sentiment d'appartenance au lieu de travail.

Nous comptons maintenant sept réseaux d'employés qui contribuent de façon inestimable à l'établissement d'un sentiment d'appartenance, au soutien du développement personnel et professionnel, à l'apprentissage et aux occasions de réseautage.

Nous savons combien il est important d'écouter les employés et les parties intéressées, pour comprendre où se trouvent les occasions favorisant l'amélioration de l'inclusion et de la diversité, et célébrer nos réussites. Pour nous assurer de bien entendre les commentaires formulés dans tous les secteurs de notre entreprise, notre comité sur l'inclusion et la diversité a tenu 18 laboratoires d'inclusion en personne auxquels ont pris part plus de 130 employés et leaders de Suncor en 2019.



Accueillir un nouveau bébé dans votre foyer marque le commencement d'une aventure extraordinaire, et nous voulons aider nos employés à trouver un équilibre qui fonctionne pour eux avant, pendant et après leur congé, et leur offrir notre soutien financier.

Paul Gardner
chef des ressources humaines

Diversité du conseil

Le conseil possède un principe écrit en matière de diversité prévoyant une cible de diversité des genres mesurable de 30 %. Suncor dépasse cet objectif : 40 % des administrateurs en 2020 sont des femmes.

Femmes à la direction

Représentation féminine de 34 %

Diversité chez les employés

Représentation autochtone de 3,2 % au sein de notre main-d'œuvre (notre objectif social d'ici 2025 est de 4 %)

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 13 – notes sur la main-d'œuvre).



Notre avenir sera façonné par la façon dont nous faisons face à un certain nombre de défis complexes et, parfois, concurrents. La quantité d'énergie requise continuera d'augmenter et, si nous voulons éviter les pires impacts des changements climatiques, nous devons collectivement nous attaquer aux défis des émissions associées à cette croissance.

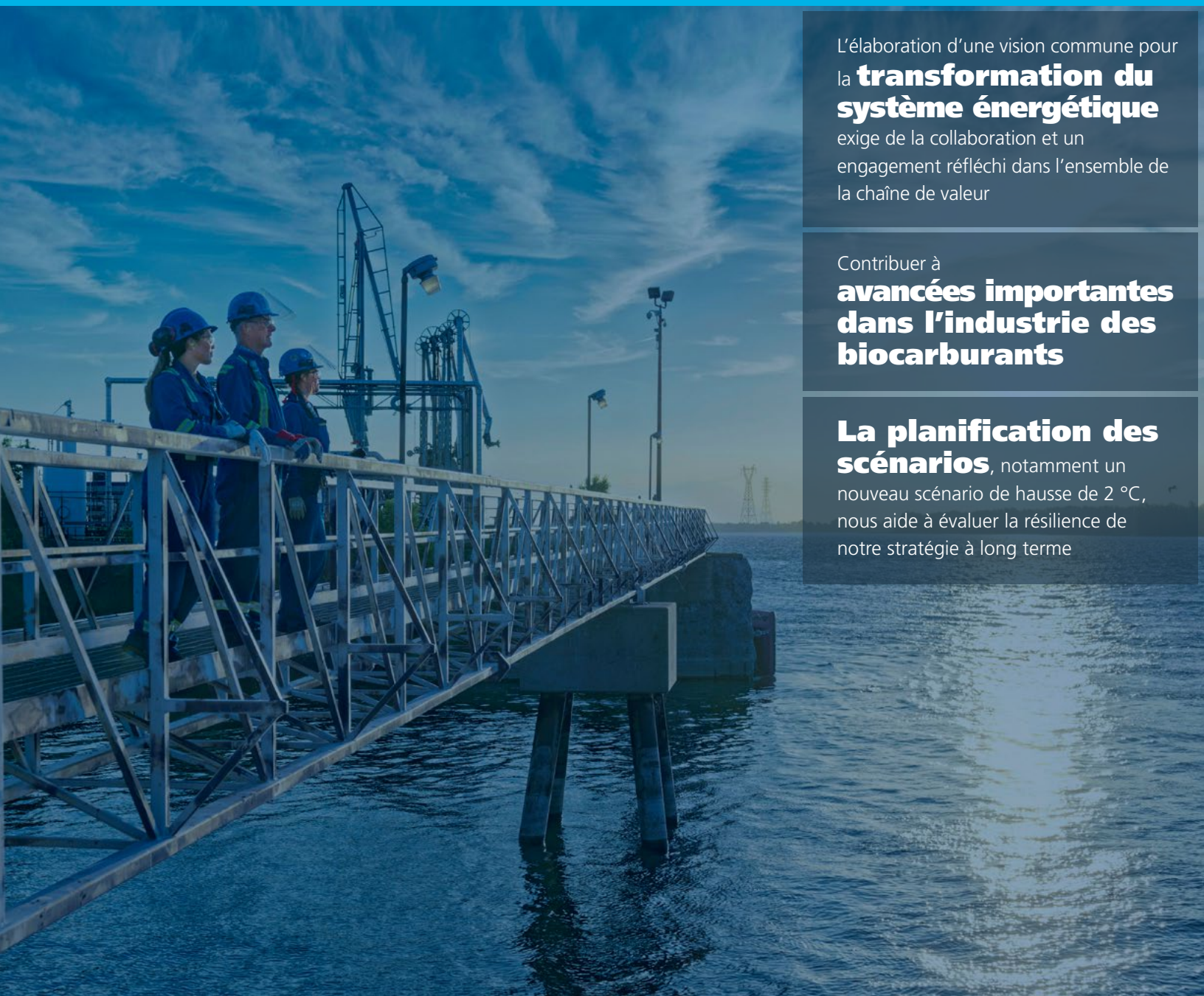
Changements climatiques

- › Message de notre chef des finances
- › Notre point de vue
- › Mener la transformation du système énergétique
- › Gouvernance
- › Gestion des risques liés au climat
- › Stratégie
- › Mesures et cibles
- › Innovation sobre en carbone

L'élaboration d'une vision commune pour la **transformation du système énergétique** exige de la collaboration et un engagement réfléchi dans l'ensemble de la chaîne de valeur

Contribuer à **avancées importantes dans l'industrie des biocarburants**

La planification des scénarios, notamment un nouveau scénario de hausse de 2 °C, nous aide à évaluer la résilience de notre stratégie à long terme



Message de notre chef des finances



Alister Cowan chef des finances

Aborder les changements climatiques demeure l'un des défis les plus pressants et les plus complexes au monde. Cette démarche peut avoir une incidence sur tous les aspects de notre société et, collectivement, nous avons tous un rôle à jouer dans la transformation du système énergétique afin de réduire les émissions tout en favorisant la prospérité et la sécurité de la planète.

Conformément à l'urgence croissante que suscitent les changements climatiques, l'intérêt et la mobilisation des marchés financiers ont augmenté au cours des dernières années. Le secteur de l'énergie, en particulier, a su attirer l'attention des investisseurs et des institutions financières sur les risques associés aux changements climatiques. Une grande partie du milieu financier, y compris les caisses de retraite, les gestionnaires d'actifs, les banques et les assureurs, s'est ralliée aux recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD). Suncor a déclaré publiquement son appui envers les recommandations du TCFD en 2018.

Nous reconnaissons l'importance des risques du carbone et d'une collaboration avec ses actionnaires et les partenaires financiers à propos de ce risque. Je suis donc heureux de présenter la quatrième parution du rapport de Suncor consacré aux risques et à la résilience dans le contexte du climat. La gestion du carbone est un secteur d'intérêt pour notre entreprise depuis des dizaines d'années et nous faisons des progrès considérables pour atteindre notre objectif actuel de réduction de l'intensité de nos émissions de GES de 30 % d'ici 2030. Nous accordons aussi de l'importance à une collaboration active avec les investisseurs et les partenaires financiers, directement et par l'entremise d'organismes comme Climate Action 100+ et Ceres. Ces occasions nous permettent de partager des connaissances et de tenter de trouver de nouvelles approches dynamiques pour une réussite commerciale continue.

Nous avons mis à contribution les recommandations du TCFD pour structurer notre rapport, fournir des renseignements pour éclairer la prise de décisions et continuer d'appuyer les engagements de niveau supérieur. Je vous invite à lire sur notre rendement en matière d'émissions de GES et notre approche de gouvernance solide. Nous

faisons part aussi de nos investissements notables dans la technologie sobre en carbone et de notre stratégie pour continuer de connaître du succès dans un monde en rapide évolution, y compris des idées tirées de notre nouveau scénario de hausse de 2 °C.

Malgré l'environnement économique difficile auquel nous faisons face aujourd'hui, nous continuons d'investir dans la réduction des émissions découlant de nos activités de base et dans les nouvelles occasions de transformation du système énergétique, car elles sont essentielles à la résilience de l'entreprise et à la valeur à long terme pour les actionnaires.

Bien que nous ayons des plans pour investir davantage dans la transition énergétique, le ralentissement économique et la pandémie mondiale nous ont obligés à modifier l'échéancier de certaines initiatives. Dans le but d'assurer la santé financière de notre entreprise, nous avons reporté le remplacement de nos chaudières à coke et le projet d'énergie éolienne Forty Mile. Ces décisions nous rappellent clairement que nous dépendons d'une entreprise en bonne santé financière aujourd'hui pour soutenir les investissements dans les innovations sobres en carbone de demain.

Son portefeuille d'actifs de grande qualité, une gestion prudente et une solide cote de solvabilité de qualité placement, conjugués à sa tradition de divulgation transparente en matière de climat et à sa mobilisation active, ont permis à Suncor de s'inscrire comme un fournisseur d'énergie digne de confiance au Canada. Notre stratégie, notre engagement quant à la valeur pour les actionnaires et nos efforts axés sur le développement durable nous permettent de bien nous positionner dans un avenir sobre en carbone.

A stylized, handwritten signature in dark ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end.

Alister Cowan
chef des finances

Notre point de vue

Nous appuyons l'Accord de Paris visant à limiter la hausse de la température mondiale à moins de 2 °C. Cette cible exige un effort urgent et collaboratif de tous les gouvernements, de l'ensemble des entreprises et de chaque personne afin de réduire les émissions de GES tout en répondant aux besoins énergétiques à l'échelle planétaire. Il est impératif de tenter de trouver des solutions dans tous les secteurs de l'économie, en gérant les améliorations aux systèmes énergétiques existants et en mettant en œuvre de nouvelles sources pour faire progresser la transformation énergétique dont le monde a besoin.

Suncor est en bonne position relativement à cette transformation grâce à un portefeuille dans le secteur Amont solide conjugué à des raffineries efficaces dans le secteur Aval et des investissements stratégiques dans la nouvelle technologie et l'innovation sobre en carbone pour réduire les émissions de carbone et les coûts dans tous les aspects de son entreprise. Outre la gestion de notre objectif de 2030 pour diminuer l'intensité des émissions de GES, le risque que représente le carbone est intégré à l'approche de Suncor en matière de gouvernance et de prise de décisions.

Nous avons adhéré au désir de cohérence et de transparence formulé dans les recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat depuis 2018 et nous percevons la divulgation de renseignements conformément à ces recommandations comme étant essentielle à l'engagement des parties intéressées. L'information qui suit présente les tendances liées aux émissions de gaz à effet de serre (GES), notre stratégie et nos progrès dans l'atteinte de notre objectif de GES, des renseignements mis à jour sur nos idées relativement à l'élaboration de politiques sur le climat, et nos activités de mobilisation, notamment l'intégration des facteurs du développement durable à notre chaîne d'approvisionnement.

Nous présentons aussi notre approche liée à l'innovation et la manière dont notre cadre de gouvernance de base et nos processus de gestion des risques nous permettent de nous assurer que nous gérons les menaces et les occasions climatiques de façon adéquate. Une nouveauté est prévue cette année : nous lançons notre scénario de hausse de 2 °C, lequel a été pensé pour façonner notre planification d'affaires à long terme et notre stratégie d'entreprise. Nous sommes ouverts à la divulgation standardisée et uniforme de l'évolution des risques climatiques pour répondre aux besoins de toutes les parties intéressées et contribuer à la compréhension des exigences de la transition vers un avenir sobre en carbone.

Faits saillants de la performance

Nous visons la réduction de l'intensité de nos émissions en continuant de stimuler l'amélioration de l'efficacité opérationnelle tout en accélérant l'adoption de nouvelles technologies. Nous mesurons notre progrès en cherchant à atteindre un objectif de réduction de l'intensité des émissions de GES attribuables à nos produits de 30 % d'ici 2030 en prenant comme point de référence l'année 2014. À la fin de 2019, nous avons atteint environ 10 % de cet objectif par rapport à l'année de référence; les projets approuvés permettront de réaliser une autre tranche de réduction de 10 % et nous continuons de chercher des occasions permettant de faire progresser les sources d'énergie sobres en carbone.⁴

En 2019, le total de nos émissions absolues de GES a augmenté d'environ 4 % comparativement à 2018, principalement en raison des niveaux plus élevés de l'exploitation de l'installation de Fort Hills qui s'est accélérée après la mise en service en 2018, même si cet actif a fait l'objet d'une utilisation inférieure à sa capacité optimale compte tenu des restrictions⁵ obligatoires de production du gouvernement de l'Alberta. Cependant, l'intensité des émissions de GES dans l'ensemble de l'entreprise est demeurée relativement stable; le rendement de 2018 et 2019 reflète les avantages de la technologie de traitement des mousses au solvant paraffinique sobre en carbone déployée à Fort Hills.

Pour atteindre notre objectif de rendement des émissions de GES, des progrès technologiques supplémentaires doivent avoir lieu. Suncor continue de réaliser d'importants investissements dans le développement et le déploiement de technologies pour optimiser les actifs actuels et développer la prochaine génération d'installations. Nous croyons que, grâce à la technologie et l'innovation, la réduction des émissions peut connaître des améliorations progressives qui passeront de petites à considérables, particulièrement après 2030 lorsque bon nombre de ces technologies devraient être offertes sur le marché commercial.

⁴ Nous nous attendons à une incidence sur l'intensité des GES attribuable aux réductions obligatoires de la production imposées par le gouvernement et à l'impact de la COVID-19 sur la demande.

⁵ <https://www.alberta.ca/oil-production-limit.aspx>

Mener la transformation du système énergétique



Faire progresser les solutions grâce à une mobilisation

La transition d'un système énergétique nécessite un changement des paramètres sociaux, culturels, technologiques et économiques, et une vision commune pour l'avenir. Par l'intermédiaire de Suncor et de la Fondation Suncor Énergie, nous appuyons des organismes qui engagent les Canadiens dans des discussions pertinentes sur le système énergétique et les liens entre l'environnement et l'économie. Nous travaillons avec nos partenaires de la Fondation à favoriser la compréhension de la réalité énergétique changeante du 21^e siècle et à sensibiliser les Canadiens à l'incidence de leurs choix et de leur mode de vie sur la réduction des émissions.

Un dialogue collectif et une collaboration constituent des éléments importants de la manière dont nous établissons des relations pour comprendre une variété de perspectives, d'expériences et de points de vue quant au rôle que nous jouons tous dans la création de notre avenir énergétique. Bien que nos visions des parcours à emprunter pour en arriver à un tel avenir ne cadrent pas toujours, nous pouvons tous nous entendre sur le besoin de produire de façon durable une énergie qui améliore la vie des gens tout en prenant soin les uns des autres et de la planète.

Au cours de la dernière année, nous avons été en contact avec des parties intéressées dans le cadre de réunions, d'ateliers et de conférences. Nous avons également fait progresser les efforts de mobilisation des fournisseurs et travaillé ensemble pour engendrer plus d'occasions à répercussions environnementales et sociales au sein de Suncor et sur le marché élargi. Nous sommes déterminés à nous mobiliser de différentes façons et nous envisageons avec enthousiasme

les occasions favorisant une compréhension mutuelle dans le bassin de solutions. Voici des exemples de ces collaborations et des faits saillants au cours de la dernière année :

- Partenariat avec Energy Futures Lab, un groupe de collaboration multisectoriel mis sur pied pour convier une variété de parties intéressées à contribuer à façonner l'avenir énergétique et renforcer la position de l'Alberta et du Canada à titre de leader énergétique mondial.
- Collaboration pour appuyer la réconciliation avec les peuples autochtones par l'intermédiaire du développement du leadership et des capacités des communautés, notamment en mettant l'accent sur les priorités environnementales.
- Tenue d'un panel annuel d'intervenants organisé par Ceres⁶ pour examiner nos progrès en matière de développement durable. En 2019, nous avons obtenu de précieux commentaires sur l'analyse du scénario climatique, des idées pour faire progresser davantage le développement durable dans notre chaîne d'approvisionnement et améliorer l'utilité d'un cadre des priorités liées au développement durable.
 - Parmi les principaux points à retenir de cette séance, notons l'appui pour les scénarios que nous avons utilisés, l'incitation à un leadership plus proactif en vue d'une résilience stratégique et l'importance de faire progresser les initiatives d'innovation sociale. Nous avons réagi en divulguant plus d'information sur certains de ces sujets dans le présent rapport et dans notre Rapport sur le développement durable.

⁶ Ceres est un organisme sans but lucratif qui collabore avec les investisseurs et les entreprises pour favoriser un leadership en matière de développement durable et des solutions pour une économie mondiale prospère.

Mener la transformation du système énergétique

- Tenue d'une deuxième rencontre avec Climate Action 100+. La discussion a porté sur la vision de Suncor relativement à une transition énergétique, l'analyse des scénarios climatiques et le besoin de la conformité des mesures de réduction des émissions aux programmes de rémunération. Nous nous attendons à ce que cet engagement se poursuive en 2020.
- Partenariat avec d'autres entreprises et la communauté financière en vue de la tenue d'une journée d'apprentissage sur la transition énergétique à l'intention des investisseurs.
- Participation à plusieurs événements pour faire avancer la politique sur le climat et le développement durable de l'énergie, comme la conférence Energy Disruptors, le sommet SingularityU Canada, la conférence Carbon+ d'Emissions Reduction Alberta, la rencontre Clean Energy Ministerial et les consultations dans le cadre du panel d'experts en finances durables, y compris la taxonomie des finances durables pour le Canada.

Au cours de la prochaine année, nous poursuivons nos efforts de mobilisation auprès des investisseurs, notamment par l'intermédiaire de l'initiative Climate Action 100+.

Mobilisation de notre chaîne d'approvisionnement

En 2019, nous avons déterminé le point de référence en matière de risques et d'occasions au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Grâce au procédé de préqualification des fournisseurs, nous procédons maintenant à une collecte de données et à une sélection préliminaire des fournisseurs potentiels en fonction de critères liés au développement durable. Chaque année, nous analysons les rapports sur le développement durable, les codes de conduite et les réponses au [CDP sur les changements climatiques](#) de nos 50 principaux fournisseurs. Nous avons fait une schématisation de nos fournisseurs à l'échelle mondiale et nous travaillons à mieux comprendre les risques et les occasions liés au développement durable.

Nous continuons de tenir des réunions stratégiques avec les fournisseurs. Pendant ces réunions, nous faisons part des pratiques exemplaires pour améliorer continuellement le rendement en matière de développement durable dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Ces discussions ont contribué à la formalisation d'un sondage d'évaluation du rendement des fournisseurs qui tient compte de multiples facteurs liés au développement durable et qui comprend des questions adressées à nos fournisseurs relativement aux émissions.

Au début de 2020, nos leaders principaux ont rencontré nos fournisseurs et partenaires de l'industrie clés pour les informer de l'intention de Suncor de transformer les relations de manière à accélérer l'innovation et l'atteinte d'un meilleur rendement en matière de développement durable. Cet événement, appelé FORGE, a donné l'occasion de collaborer dans toute l'étendue de la chaîne d'approvisionnement de Suncor pour évoluer vers un avenir durable ensemble. Nous comptons nous appuyer sur les efforts déployés lors de FORGE pour intégrer des pratiques de développement durable à notre chaîne d'approvisionnement, créer des possibilités de mobilisation stratégique des fournisseurs entre les chaînes de valeur et permettre à la chaîne d'approvisionnement de contribuer à l'innovation.



Optimisation des plans de vol

Une collaboration formée entre plusieurs équipes de Suncor et WestJet, notre partenaire aérien, a permis une meilleure optimisation de nos vols nolisés vers nos installations dans le nord de l'Alberta en 2019. En consolidant des vols, nous avons accru l'utilisation du transport aérien de 7 % et diminué les émissions de gaz à effet de serre de 27 % de 2018 à 2019.

« Ce fut une occasion d'envisager la création d'une équipe de travail régionale pour normaliser le modèle de transport dans l'ensemble de nos groupes d'exploitation, affirme Genevieve Dacambra, directrice, Aviation. Cette occasion nous a aussi permis de constater rapidement la valeur élargie qu'apportent des efforts ciblant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et une collaboration étroite avec nos fournisseurs à notre triple résultat. »

Les vols ont été optimisés en étudiant la demande des voyageurs et les horaires de travail à venir afin d'éliminer certains vols ou d'opter plutôt pour un avion plus petit. Certains vols ont été consolidés dans le but de réduire le nombre d'appareils utilisés. L'application des directives d'exploitation, qui prévoient l'utilisation de moins de carburéacteur selon l'information obtenue le jour du vol sur la charge de bagages et les voyageurs, a entraîné encore moins d'émissions par segment de vol.

En 2019, notre équipe chargée de l'aviation a également ajouté six nouveaux fournisseurs de services autochtones provenant des quatre coins du Canada pour la prestation de services nolisés d'appareils à voilure fixe, d'hélicoptères et de drones.

Des collaborations et des partenariats pour faire évoluer l'innovation

En invitant les intervenants affichant les plus grands esprits et proposant des perspectives diverses à collaborer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre industrie, nous permettons à l'innovation de profiter de ce qu'il y a de mieux. Nous investissons dans plusieurs initiatives auxquelles nous participons. Ces initiatives ont toutes le même but, celui d'aborder les enjeux environnementaux et économiques les plus pressants de l'industrie de l'énergie et d'amplifier les mesures climatiques. En voici des exemples :

- Cofondation d'**Evok Innovations** avec Cenovus Energy et BC Cleantech CEO Alliance Inc. Ce fonds pour la technologie de 100 millions \$ (pour lequel Suncor et Cenovus se sont chacune engagées à investir jusqu'à 50 millions \$ sur 10 ans) cible les investissements pour que les entrepreneurs puissent proposer des idées de commercialisation des technologies propres à l'échelle mondiale.
- Efforts de collaboration technique auprès de la **Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA)**. Les plus grands producteurs de sables pétrolifères du Canada mettent en commun l'expertise et la propriété intellectuelle pour faire progresser les technologies et améliorer le rendement dans quatre secteurs d'intérêt environnemental : GES, eau, résidus et sol. La COSIA axe aussi ses efforts sur le développement de technologies de suivi avancées afin d'accroître l'exactitude des méthodes de quantification des émissions fugitives locales de nos bassins de résidus et mines.
- Poursuite des travaux avec le **Clean Resource Innovation Network (CRIN)**, un groupe mené par l'industrie et créé pour tirer profit des forces de l'industrie pétrolière et gazière et contribuer à un avenir dans lequel le Canada est un chef de file mondial dans la production d'une énergie sous forme d'hydrocarbure propre, de la source à l'utilisation finale. Ce réseau réunit diverses expertises et facilite l'établissement de liens pour faire progresser les technologies en vue d'une utilisation au Canada et, potentiellement, d'une exportation vers les marchés internationaux.
- Investissement dans les fonds pour les technologies propres, par exemple **ArcTern Ventures**, une société de capital de risque de Toronto qui investit à l'échelle mondiale dans les entreprises de technologies propres innovantes offrant des solutions pour lutter contre les changements climatiques et favoriser le développement durable.

Suncor et d'autres entreprises membres de la COSIA font progresser le NRG COSIA Carbon XPRIZE, une compétition d'envergure mondiale au cours de laquelle des équipes internationales, y compris du Canada, prouvent que leurs technologies peuvent être déployées à plus grande échelle économique afin de capter le CO₂ et le transformer en produits utiles et de valeur.



Surveillance du conseil d'administration entourant les occasions et les risques liés au climat

Le conseil d'administration et l'équipe de la direction de Suncor sont responsables de revoir les objectifs, les cibles et les stratégies de toute l'entreprise en vue de leur concrétisation. Le conseil supervise le programme de Gestion du risque d'entreprise (GRE) et procède à un examen annuel des principaux risques. Les risques principaux peuvent favoriser la capacité de Suncor d'atteindre ses objectifs stratégiques ou y nuire. Le risque lié au carbone compte parmi ces risques principaux. Il nécessite un examen des tendances externes, des trajectoires du risque carbonique et des plans de Suncor pour réduire ce risque; cet examen est mené par l'ensemble du conseil au moins une fois par année.

Le comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du conseil d'administration étudie le risque lié au carbone tous les trimestres. Dans le cadre de ses responsabilités de surveillance, il procède notamment au suivi de l'efficacité et de l'intégrité des contrôles internes de Suncor qui sont liés aux risques opérationnels des actifs matériels et autres facteurs du développement durable. Le comité passe aussi en revue les pratiques et les principes portant sur les risques opérationnels qui se rapportent aux changements climatiques.

En plus de faire le suivi des principaux risques, le conseil analyse chaque année les plans de l'entreprise (y compris le budget d'immobilisations). En procédant ainsi, il appuie les stratégies proposées dans les plans à long terme. Le comité de gouvernance du conseil effectue aussi une évaluation annuelle des procédés de planification et de budgétisation de Suncor.

Les pratiques du conseil de Suncor pour l'évaluation du rendement et la rémunération tiennent compte de divers facteurs propres à l'environnement, l'aspect social et la gouvernance en :

- évaluant chaque année le rendement des membres de la haute direction par rapport aux objectifs bien définis qui soutiennent et renforcent les générateurs de valeur de Suncor
- tenant compte de la performance de Suncor par rapport aux objectifs de développement durable de l'ensemble de l'entreprise liés au rendement sur le plan de la sécurité, de l'environnement (incluant les GES) et des enjeux sociaux dans le calcul du montant des versements de la prime d'encouragement annuelle du chef de la direction.

Rôle des membres de la haute direction

En tant que membre du conseil d'administration, notre chef de la direction est à la tête d'une équipe de leadership de la haute direction (ÉLHD) qui formule et met en œuvre une stratégie pour déceler et concrétiser les occasions de niveau supérieur tout en réduisant les risques. Ensemble, les membres de notre ÉLHD établissent l'orientation financière stratégique et les objectifs de l'exploitation et intègrent les facteurs liés au carbone et aux changements climatiques à la planification et aux procédés de l'entreprise. L'ÉLHD veille aussi à ce que nous assurions l'intégration de la chaîne de valeur, poursuivions le développement technologique, appuyions les politiques publiques et les interactions gouvernementales, et tissions et maintenions des relations externes de valeur, le tout avec efficacité.

Pour permettre une exécution plus éclairée de notre stratégie, notre équipe de leadership reçoit aussi des conseils de plusieurs groupes de collaboration internes qui guident la prise de décisions en fournissant des conseils et des avis sur l'innovation et les investissements dans la technologie.

Notre chef du développement durable contribue à dynamiser les facteurs du développement durable à prendre en considération et à veiller à ce qu'ils soient représentés de manière adéquate dans la prise de décisions. Le titulaire de ce poste relève directement de notre chef de la direction et collabore avec d'autres membres de l'ÉLHD dans le secteur de la stratégie, celui de l'exploitation et d'autres services. Ses responsabilités sont axées sur le climat et comprennent les suivantes :

- communiquer les risques liés au carbone de Suncor et les mesures d'atténuation au conseil d'administration
- traduire l'orientation stratégique du conseil en matière de développement durable en action de l'entreprise
- agir à titre de personne-ressource directe pour le comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du conseil d'administration qui évalue les risques et les répercussions des changements climatiques sur les plans de l'entreprise et de croissance, étudie les conséquences des nouvelles lois et réglementations relatives au climat et passe en revue les divulgations publiques sur les risques associés au carbone
- jouer un rôle essentiel dans le soutien des politiques publiques et interactions gouvernementales de Suncor et le resserrement des liens et de la collaboration avec les Autochtones et les parties intéressées.

Gestion des risques liés au climat

Définir, évaluer et gérer les risques liés au climat

Notre engagement à l'égard d'un programme de GRE proactif contribue à un processus efficace de prise de décisions en définissant et en évaluant de manière cohérente les risques propres à nos actifs, nos activités et notre exploitation. L'évaluation des occasions et des risques potentiels liés au climat est intégrée avec constance à ces procédés décisionnels et à notre programme de GRE général, tout comme d'autres facteurs économiques, environnementaux et sociaux.

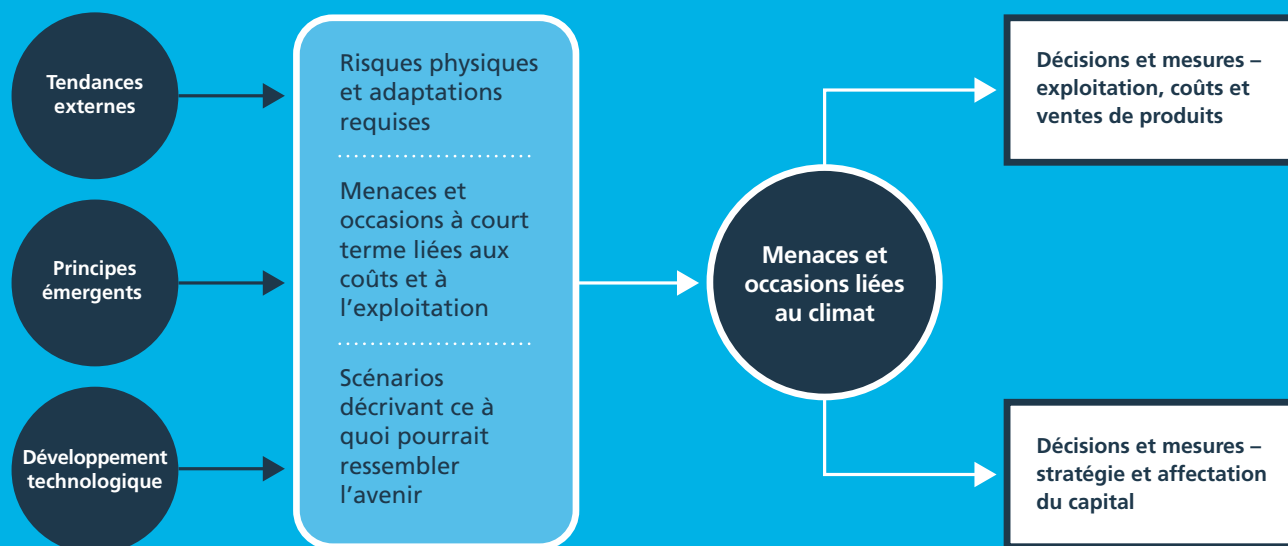
Les risques associés au climat peuvent avoir une incidence sur tous les aspects de notre entreprise. Notre approche intégrée de définition et d'évaluation des risques propres au climat tient compte de l'incidence et des effets de ces risques au-delà des limites organisationnelles et permet le déploiement d'efforts coordonnés pour gérer et diminuer les risques pour l'ensemble de l'entreprise. Le suivi de ces risques par le conseil, le déploiement d'efforts d'atténuation et la gestion spécialisée par la haute direction assurent une approche intégrée et coordonnée à l'échelle de notre entreprise.

Un tableau axé sur les risques appuie l'évaluation de tous les risques et de toutes les occasions et l'établissement de leur priorité en appliquant une mesure commune de la probabilité et des conséquences pour déterminer différents types de risques, dont ceux qui ont une incidence sur la réputation, les finances et l'environnement.

Voici d'autres procédés et techniques d'évaluation de la gestion des risques :

- un processus établi de gestion stratégique des difficultés qui tient compte des risques et des occasions en matière de changements climatiques
- un aperçu annuel des prix du carbone élaboré de manière à intégrer les règles en vigueur et les trajectoires attendues des coûts et des crédits à l'évaluation économique des projets et des actifs dans de multiples scénarios
- un modèle interne de développement des projets et des actifs qui prévoit un examen des répercussions des changements climatiques au début du processus et avant l'investissement de ressources importantes
- la formulation d'une stratégie pour accroître l'efficacité énergétique et faire progresser les technologies de réduction du carbone grâce à une collaboration entre les équipes interfonctionnelles, dont celles chargées du génie environnemental, du développement technologique de l'entreprise, de la stratégie d'entreprise et de la gestion du portefeuille d'investissements
- une évaluation annuelle à l'échelle des unités commerciales et des fonctions des occasions et des risques principaux pour l'entreprise, y compris les risques physiques potentiels que posent les effets des changements climatiques, dont les résultats sont des facteurs de notre programme et de nos procédés globaux de gestion des risques de l'entreprise
- les prévisions des émissions de GES propres à chaque installation pour connaître les répercussions potentielles des risques définis et optimiser la planification commerciale.

Approche intégrée d'évaluation des menaces et des occasions



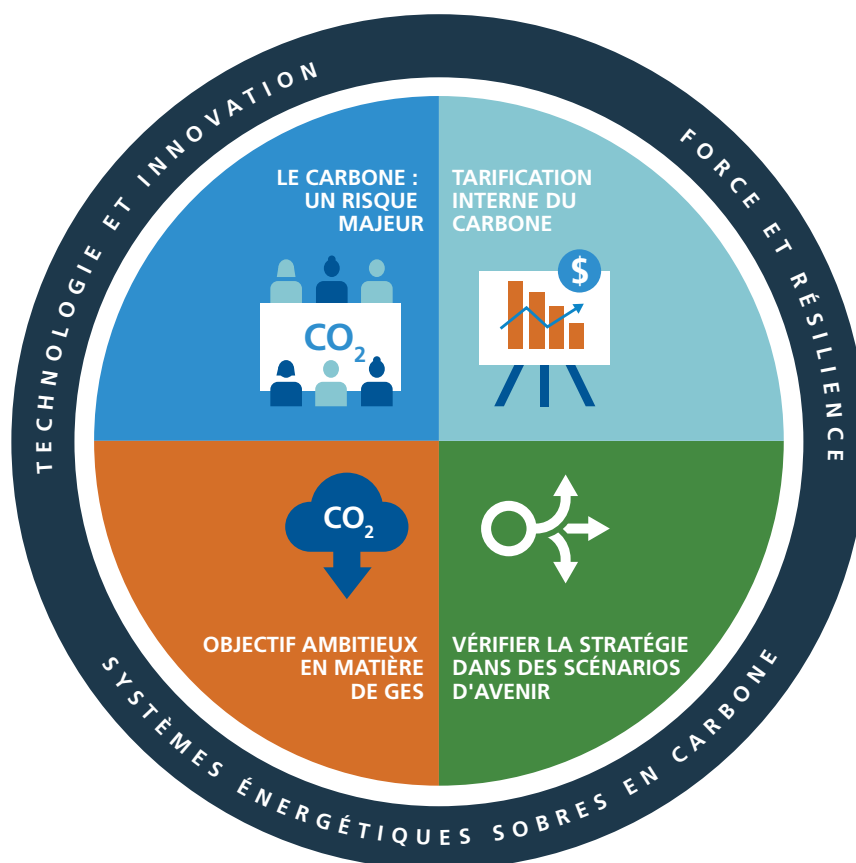
Intégration de la tarification du carbone à nos processus décisionnels

Le système énergétique est en évolution et notre entreprise s'y adapte. Nous tenons compte de plusieurs facteurs dans nos processus de planification. Chaque année, dans le cadre de notre processus intégré de planification commerciale normal, nous procédons à l'élaboration de multiples hypothèses sur la tarification pour diverses variables économiques, dont les prévisions des tarifs du carbone.

Pour la planification de 2020 et celle à long terme, les tarifs du carbone tiendront compte des règles en vigueur et de leur trajectoire prévue dans la mesure où elles s'appliquent à nos actifs. Notre processus de planification commerciale teste aussi la tension dans un contexte de prix de marchandises inférieurs combinés à des tarifs du carbone plus élevés, ce qui éclaire nos décisions liées aux immobilisations et nous permet de les prendre en toute confiance. Ces hypothèses nous permettent d'évaluer toutes les activités d'ordre commercial, d'acquisition, de cession, d'immobilisations et de planification stratégique.

Outre le tarif du carbone, nous prenons en considération d'autres facteurs liés au climat, dont les suivants :

- mise à l'essai de notre portefeuille par rapport aux objectifs de rendement interne dans le contexte des répercussions à long terme de nos décisions sur les émissions de GES
- compréhension des effets sur notre entreprise et la résilience à long terme en évaluant de multiples scénarios, dont celui de la tarification accrue du carbone liée aux trajectoires d'une hausse de 2 °C conformes à l'Accord de Paris
- engagement continu en matière de dépenses en immobilisations en vue de la réduction mesurable de nos émissions de GES
- exploration d'occasions permettant de diminuer l'intensité carbonique de nos produits pendant la phase de développement d'un projet
- évaluation des émissions potentielles de cycle de vie afin de définir les occasions favorisant le crédit.



Résilience des installations face aux conditions météorologiques extrêmes

Nous évaluons les risques propres à nos actifs matériels, notamment les risques liés aux conditions météorologiques extrêmes, qui sont possibles dans les régions où nous exécutons nos activités d'exploitation. Nous gérons ces risques au moyen de procédures d'exploitation et de conception des installations et nous souscrivons à une assurance pour dommages aux actifs, perte de ceux-ci et interruption de la production.

Températures extrêmes

De nombreuses installations de Suncor sont couramment exploitées dans une plage de températures annuelle de -40 à +40 °C et sont bâties pour atténuer les effets des conditions météorologiques extrêmes. Les longues périodes de froid extrême pourraient les forcer à fermer pour une période prolongée afin d'assurer la sécurité des travailleurs et d'éviter les contraintes indues sur le matériel. Les périodes prolongées de chaleur extrême peuvent mener à des réductions de production si on ne dispose pas d'une quantité adéquate d'eau de refroidissement. Les raffineries de Suncor à Montréal et à Sarnia ont accès à d'immenses plans d'eau de refroidissement, ce qui réduit grandement l'exposition à ce risque.

Ouragans et icebergs

Le navire de production, de stockage et de déchargement (NPSD) Terra Nova de Suncor, l'installation au large de la côte de Terre-Neuve-et-Labrador, est exploité dans une région de l'Atlantique sujette à des conditions météorologiques extrêmes.

À bord du NPSD, nous faisons appel à un service de suivi météorologique continu qui nous permet de surveiller les systèmes de tempête dans l'Atlantique Nord et de réduire les risques pendant la saison des ouragans. Il existe également un risque dans la région de dommages à nos installations causés par des icebergs. Nous arrivons à diminuer ce risque grâce à la conception des installations et à un système de suivi en continu assurant le repérage de l'emplacement des icebergs. Nous procédons régulièrement à des survols aériens pour faire le suivi des mouvements des icebergs et nous représentons leurs trajectoires sous forme graphique. S'il n'est pas possible de modifier la trajectoire d'un iceberg, un système d'intervention en cas d'urgence permet au NPSD de se dégager et de se déplacer dans des eaux plus sûres. Une telle mesure interrompt la production, mais protège les actifs et réduit les risques environnementaux.

Précipitations, sécheresses et feux de forêt

La plupart des installations exploitées de Suncor ne se trouvent pas dans des bassins hydrographiques faisant l'objet de stress et où la disponibilité de l'eau, ou des restrictions rigoureuses sur les prélèvements pourraient compromettre sa capacité à les exploiter. Nous gérons les limites de prélèvement d'eau dans le secteur des sables pétrolifères durant les périodes de faible débit l'hiver en stockant de l'eau à l'installation si sa conception le permet. Notre raffinerie de Commerce City est située dans une région affichant un risque potentiel de stress hydrique⁷ où les réductions de l'approvisionnement en eau exigeraient l'apport d'eau par pipeline ou camion. La gestion de l'eau est une priorité pour Suncor, ce qui favorise une innovation de pointe à ses installations de manière à réduire, à recycler, à réutiliser et à retourner l'eau.

Il existe aussi un risque d'inondations saisonnières dans certaines régions où nous exerçons nos activités; nous gérons ce risque à l'aide de plans d'intervention visant à protéger les installations et comprenant des génératrices et des pompes de secours pour drainer les unités et le matériel d'exploitation essentiels. En mai 2020, la municipalité régionale de Wood Buffalo a connu de graves inondations à la suite de la débâcle printanière. Bien que les activités de Suncor dans le secteur des sables pétrolifères n'aient pas subi les répercussions de cette situation, une partie de la collectivité de Fort McMurray a été évacuée. Suncor et d'autres partenaires de l'industrie ont hébergé les évacués à des camps de la région et participé à l'intervention.

Les installations de valorisation des sables pétrolifères de Suncor sont situées dans la forêt boréale du Canada et les feux de forêt constituent un risque pour leurs activités et les collectivités avoisinantes. Pour atténuer ce risque, nous gérons nos installations de production conformément aux recommandations de FireSmart.⁸ Nous disposons de plans détaillés de préparation et d'intervention en cas d'urgence pour assurer une gestion efficace des situations d'urgence liées aux feux de forêt. Suncor est également partenaire avec d'autres exploitants et la municipalité régionale de Wood Buffalo dans des ententes d'entraide pour gérer collectivement les situations d'urgence.

⁷ Selon l'outil Water Risk Filter du World Wildlife Fund et l'Aqueduct Water Risk Atlas du World Resources Institute. Ces outils évaluent les risques globaux liés aux aspects physiques, à la réglementation et à la réputation pour l'ensemble du bassin versant et concluent que notre raffinerie de Commerce City au Colorado se trouve dans une région soumise à un stress hydrique de moyen à élevé du bassin de la rivière Mississippi, ce qui indique un risque potentiel de stress hydrique.

⁸ FireSmart Canada chapeaute la création de programmes et de ressources conçus pour donner au public des moyens d'agir et accroître la résilience de la collectivité relativement aux feux de forêt au Canada. De plus amples renseignements sont affichés à firesmartcanada.ca.

Stratégie

La stratégie de transition énergétique de Suncor consiste continuellement à améliorer l'efficacité et à réduire l'empreinte carbone de ses activités de base tout en investissant dans de nouvelles formes d'énergie, de produits de consommation et de services plus sobres en carbone, conformément à notre nouvelle raison d'être – soit fournir une source d'énergie digne de confiance qui améliore la qualité de vie des gens, tout en prenant soin les uns des autres et de la planète.



Une stratégie d'entreprise pour un avenir énergétique en évolution

L'industrie pétrolière et gazière mondiale a opéré des changements structuraux au cours des dix dernières années, principalement par l'intermédiaire d'une technologie permettant la libération du pétrole de schiste et la réduction de la courbe des coûts d'approvisionnement. En ce début de nouvelle décennie, où l'attention se concentrera sur les efforts de lutte contre la pandémie, les plans commerciaux des grandes entreprises doivent tenir compte de l'évolution des tendances et des préférences des consommateurs si ces entreprises veulent être capables de prospérer dans toute une série de scénarios possibles.

Les stratégies de réduction des émissions devront tenir compte des technologies et des politiques élargies pour procurer de l'énergie à une population mondiale croissante, plus particulièrement dans les économies en développement où les besoins énergétiques sont accrus. Pour changer l'essence du bouquet énergétique à l'avenir, il faudra une dissociation de la croissance économique et des émissions de carbone, et nous nous attendons à ce que la demande de pétrole et le rôle de celui-ci dans la consommation d'énergie mondiale changent.

En tant que fournisseurs énergétiques intégrés, nous sommes en mesure de tirer parti d'une chaîne de valeur solide en appliquant une approche ingénieuse pour réduire les coûts et l'intensité carbonique de nos activités de base tout en investissant dans de nouvelles formes d'énergie, de produits de consommation et de services sobres en carbone.

Amont

Sables pétrolifères

Les activités des Sables pétrolifères de Suncor consistent en un thème pétrolier concentré comptant des ressources de plusieurs décennies et à faible déclin dans les sables pétrolifères de l'Athabasca, au nord-est de l'Alberta. Nous menons nos activités à cet endroit depuis plus de 50 ans et la majorité de notre production provient de cette région. Dans des scénarios de faible demande de pétrole et des environnements de tarifs pétroliers faibles correspondants, la mesure considérable et l'intégration physique de nos activités permettent de bonifier certains avantages inhérents, y compris ce qui suit :

- coûts ou risques minimaux liés à la découverte et l'exploration
- longue durée de vie des actifs d'exploitation conjuguée à des résultats stables et de faibles taux de déclin de la production
- parti tiré des synergies liées à l'emplacement et à la logistique entre les installations nous permettant de stimuler les économies, d'accroître la fiabilité et d'améliorer nos engagements en matière de gérance environnementale, notamment les mesures qui appuient notre objectif de GES.

Nous continuons d'investir dans des initiatives et des technologies stratégiques qui soutiennent l'amélioration continue dans l'ensemble de nos activités, tant à l'usine de base qu'à Fort Hills. Elles comprennent l'optimisation de la chaîne de valeur et l'automatisation de l'extraction et de la valorisation au moyen de systèmes de transport autonomes.

Stratégie

Cette technologie est pleinement déployée à notre mine North Steepbank Extension de l'usine de base et nous prévoyons un déploiement complet en 2020 pour notre projet minier de Fort Hills.

Notre qualité de propriétaire dans la coentreprise Syncrude engendre des occasions permettant de tirer parti de notre vaste expérience d'exploitation et de partager les meilleures pratiques sur le plan technique et de la fiabilité avec l'exploitant afin de faire progresser davantage les améliorations liées à l'efficacité énergétique.

Pour nos activités in situ, nous faisons évoluer les possibilités et les investissements visant à réduire l'intensité énergétique du processus d'extraction pour nos actifs actuels et futurs. Le déploiement des efforts progresse en ce qui concerne les solvants, l'amélioration des puits et la création de vapeur de décarbonisation.

Production de pétrole extracôtière

Suncor a des intérêts dans chaque grand actif exploité au large de la côte Est du Canada. Elle exploite Terra Nova et détient une participation dans les projets Hibernia, White Rose et Hebron. Nous sommes un partenaire non exploitant des gisements Buzzard et Golden Eagle en mer du Nord britannique et nous avons élargi nos options dans cette région en acquérant une participation dans Rosebank, un projet à l'étape préalable à l'exploitation. Nous avons aussi acquis une participation non exploitée dans les champs Oda et Fenja en mer de Norvège. Sous réserve d'une gestion diligente du méthane produit, le pétrole brut extracôtier figure généralement parmi les sources de brut les plus sobres en carbone dans le monde.

Production d'énergie sobre en carbone et renouvelable

La nécessité d'utiliser de la vapeur dans les installations d'extraction, de traitement et de raffinage du pétrole brut crée la possibilité de cogénération à haut rendement qui fournit de la vapeur et de

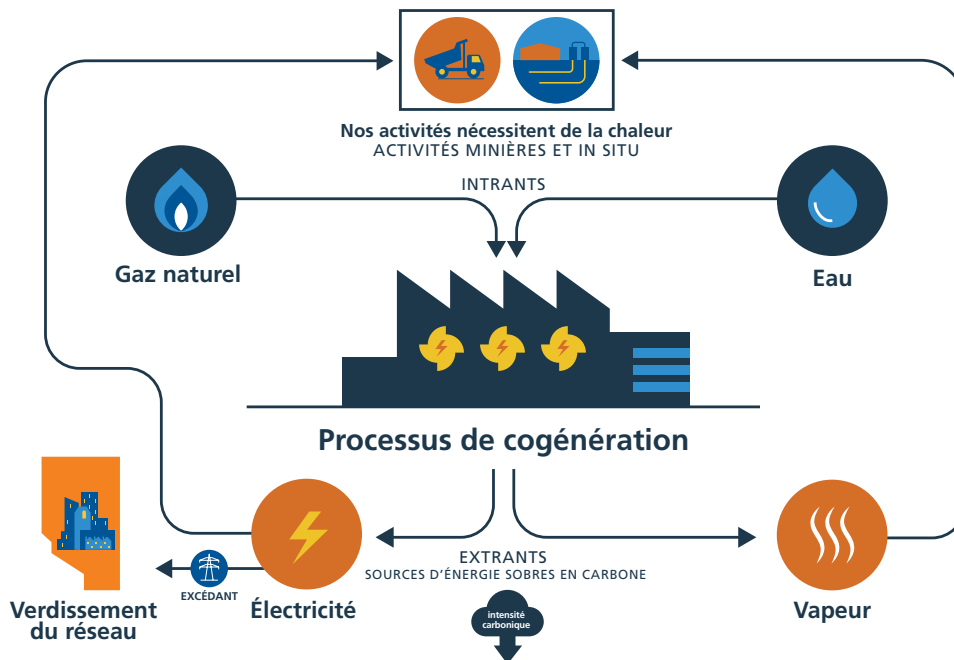
Cogénération

La cogénération apporte de grands avantages pour un système énergétique en transition : en plus de fournir une source fiable d'énergie de base à faibles coûts et sobre en carbone, l'électricité produite en cogénération peut faciliter la gestion du caractère intermittent des sources de génération d'énergie renouvelable, comme l'énergie éolienne et solaire. En investissant dans la cogénération, le surplus d'énergie généré réduit la nécessité des centrales électriques au charbon et d'autres formes d'énergie moins efficaces qui génèrent des émissions de GES plus élevées. De plus, les investissements dans la cogénération industrielle permettent de produire l'électricité excédentaire fournie au réseau, ce qui accroît la fiabilité pour le public sans créer un fardeau financier pour les contribuables.

l'électricité fiables à nos installations et approvisionne le réseau électrique en surplus d'électricité à une intensité carbonique inférieure à celle de toute autre production à base d'hydrocarbures.

Nous disposons actuellement d'unités de cogénération installées à notre usine de base des sables pétrolifères, à Firebag et à Fort Hills, et exportons l'électricité excédentaire sobre en carbone produite par ces unités au réseau provincial de l'Alberta. Cette occasion de synergie demeure un secteur d'intérêt pour nous pour la production et l'exportation d'énergie plus abordable et sobre en carbone destinée au réseau électrique provincial.

Nous comptons remplacer les chaudières à coke par des unités de cogénération à notre usine de base des sables pétrolifères. En plus de fournir la vapeur nécessaire au fonctionnement de l'installation, les unités de cogénération pourraient exporter 800 MW d'électricité de plus vers



Capacité d'énergie renouvelable et de cogénération

Les investissements combinés de Suncor dans la cogénération d'énergie et la production d'énergie éolienne font d'elle l'un des producteurs d'énergie indépendants les plus importants et les plus compétitifs sur le plan de l'intensité carbonique en Alberta pour la capacité de génération. Dans l'ensemble de nos installations, nous avons une participation directe dans une capacité d'énergie renouvelable et de cogénération d'environ 1 400 MW et nous procurons environ 740 MW aux réseaux électriques régionaux. Grâce aux projets qui ont été approuvés, nous devrions pouvoir compter sur une capacité supplémentaire de 1 000 MW.

le réseau provincial, soit l'équivalent d'environ 7 % de la demande actuelle d'électricité en Alberta et réduire les émissions d'environ 2,5 mégatonnes/année, soit l'équivalent du retrait de 550 000 voitures des routes. Ce projet devrait aussi réduire d'environ 25 % l'intensité des émissions de GES à cette usine en remplaçant le coke, une source de combustible à forte teneur en carbone, par du gaz naturel à plus faible teneur en carbone. L'échéancier de ce projet a été prolongé de deux ans tout au plus en raison des conditions actuelles du marché, ce qui nous rappelle que les investissements dans l'innovation sobre en carbone sont impossibles sans une entreprise en santé financièrement.

Nous sommes des pionniers dans le secteur de la production d'énergie renouvelable, un marché que nous avons intégré en 2002. Depuis, nous avons développé huit projets éoliens totalisant 395 MW. Aujourd'hui, nous sommes partenaires dans quatre parcs éoliens en exploitation représentant une capacité de production de 111 MW. En 2019, nous avons approuvé la première phase (200 MW) du projet d'énergie éolienne Forty Mile, en Alberta. Tout comme le projet de remplacement de nos chaudières à coke à l'usine de base, ce projet approuvé a été repoussé d'un maximum de deux ans en raison des conditions actuelles du marché.

Suncor dispose d'un solide portefeuille de sites de développement d'énergie renouvelable dans tout le Canada, ce qui permettra de réduire davantage la dépendance à l'égard des réseaux électriques à plus forte intensité de carbone dans des régions comme l'Alberta et la Saskatchewan.

Nous continuerons de cerner des occasions de génération d'énergie sobre en carbone et de les développer afin de créer des avantages synergiques à nos activités de base. Dans le cadre de l'évaluation des investissements dans ces occasions, nous évaluons les avantages économiques, environnementaux et sociaux, notamment les partenariats avec des communautés autochtones. Nous évaluons aussi le potentiel de ces investissements pour générer des droits d'émissions pouvant servir à compenser les émissions de nos activités. Un facteur favorable sera une conception du marché qui facilite une interaction dynamique entre une source d'électricité renouvelable, mais intermittente, et des sources d'électricité de base comme la cogénération.

Carburants sobres en carbone et nouvelles solutions pour les consommateurs – secteur Aval

Nous concentrons nos efforts dans le secteur Aval pour produire des carburants sobres en carbone et offrir de nouveaux services et de nouvelles solutions pour les consommateurs.

Nos activités du secteur Aval et de commercialisation n'ont pas échappé à la chute mondiale de la demande de combustibles liquides causée par la pandémie de COVID-19. Nous prévoyons une reprise de la demande à mesure que les gouvernements lèveront les ordres de confinement et favoriseront la reprise économique par des dépenses de relance.

La demande à long terme d'essence devrait être freinée par l'amélioration de l'efficacité des moteurs à combustion interne, les mesures prises par les divers gouvernements en matière de politiques et le recours accru aux biocarburants, ainsi que par les taux d'adoption des véhicules hybrides et électriques. Le modèle intégré de Suncor, qui assure le lien entre notre source fiable de pétrole brut et nos actifs de raffinage, combiné à nos investissements dans la technologie des biocarburants, nous permettra de continuer à répondre à la demande de combustibles liquides tout en réduisant l'intensité carbonique de ceux-ci.

Tous les paliers de gouvernement au Canada cherchent à diversifier les parcs de véhicules de transport pour utiliser des carburants plus sobres



Stratégie

en carbone et, par conséquent, on s'attend à ce que les besoins de ravitaillement pour le transport évoluent au fil du temps. La réduction des émissions de GES dans le secteur des transports constitue sans doute l'un des défis les plus difficiles à relever, puisque le transport est essentiel à la productivité économique.

Nous croyons que le diesel demeurera le carburant prédominant en Amérique du Nord pour les transports lourds, l'aviation, le transport maritime et le transport ferroviaire, et nous constatons une croissance de la demande accompagnée d'une activité économique accrue à mesure que le monde se remet de la pandémie de COVID-19. Les normes de rendement du carburant pour les véhicules lourds et le mélange de biodiesel devraient neutraliser une partie de la croissance de la demande stimulée par l'économie, et nous voyons la valeur de l'exploration du potentiel de la production de diesel renouvelable à la suite de ce changement.

Bien qu'on ne sache pas encore si l'adoption par les consommateurs de véhicules utilisant une forme d'énergie de remplacement diminuera en raison des prix du pétrole qui demeurent faibles, nous croyons que les véhicules hybrides, hybrides enchâblés et électriques resteront rentables comme véhicules de promenade et contribueront, avec les normes relatives au rendement du carburant, à freiner la croissance de la demande mondiale d'essence. Nous croyons également que les carburants liquides sécuritaires, à faibles coûts et utiles pour les consommateurs ainsi que les améliorations de l'intensité carbonique

permettront à ceux-ci de rester la principale source de carburant pour les véhicules pendant de nombreuses années à venir.

Suncor continue de s'engager à proposer à ses clients de multiples choix de ravitaillement sobres en carbone. En plus de fournir une infrastructure de recharge rapide pour véhicules électriques, nous continuons de réduire l'intensité des émissions de nos carburants liquides de plusieurs autres façons. Une de ces façons est notamment au moyen de mélanges de biocarburants.

Suncor possède et exploite la plus grande usine d'éthanol au Canada, qui lui fournit l'éthanol qu'elle mélange à son essence. Les carburants de l'avenir pour les camions de transport lourd, l'aviation et les navires exigeront des mélanges de biocarburants avancés. Nous évaluons des activités d'optimisation à notre usine d'éthanol de St. Clair afin d'accroître la qualité de nos produits et développer de l'éthanol plus sobre en carbone. Nous augmentons aussi la teneur en biocomposants de notre diesel et de notre essence.

Suncor surveille également les technologies développées par des parties externes pour déterminer s'il est opportun d'investir dans la technologie pour l'adapter à nos activités. En 2019, nous avons investi dans Enerkem Inc., un fabricant de biocarburants et de produits chimiques renouvelables à partir de déchets domestiques qui, autrement, seraient destinés à un site d'enfouissement. Nous continuons aussi d'investir dans des entreprises du secteur des technologies des biocarburants, comme LanzaTech et LanzaJet.



Accent sur nos clients

En continuant de réduire l'intensité des émissions de nos carburants liquides, nous faisons évoluer et élargissons notre offre actuelle pour répondre à la demande croissante des clients. Par l'intermédiaire de notre marque Petro-Canada^{MC}, nous avons terminé en 2019 la construction de la Transcanadienne électrique^{MC}, un réseau pancanadien de bornes de recharge rapide pour véhicules électriques dans plus de 50 stations-service Petro-Canada^{MC}. Chacun de ces établissements, séparé par une distance ne dépassant pas 250 kilomètres, propose des options de recharge universelle pour une variété de véhicules électriques.

Nous avons investi dans des bornes de recharge rapide à courant continu de niveau trois, une technologie qui amènera d'importants changements, dépassera les besoins liés à la technologie actuelle des véhicules électriques et permettra de satisfaire aux exigences futures en matière de recharge pour véhicules électriques au Canada. Cette initiative stimulante est favorable aux clients qui cherchent à diminuer leur empreinte carbonique en leur proposant des choix adaptés à leurs besoins énergétiques et nous permet d'en apprendre davantage sur ce marché émergent à mesure que nous continuons d'évaluer les options et de répondre aux besoins en évolution des clients.

^{MC} Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.

Planification par scénarios

Suncor utilise trois scénarios sur l'avenir énergétique qui la mènent en 2050 et présente un nouveau scénario de hausse de 2 °C qui la mène en 2100 pour mettre à l'épreuve et évaluer la résilience de sa stratégie d'entreprise. Nous élaborons constamment plusieurs trajectoires distinctes, complexes, pertinentes et plausibles à l'échelle mondiale, et rectifions toutes les variables d'une manière cohérente à l'interne. Les aspects dont nous tenons compte lorsque nous définissons les scénarios comprennent les données démographiques, économiques, environnementales, (géo)politiques, juridiques, sociales, culturelles et technologiques.

Scénarios de l'avenir énergétique jusqu'en 2050

Ces scénarios⁹ sont tous plausibles et pourraient avoir des effets très différents sur notre environnement d'exploitation et notre stratégie commerciale.

Pour chacun des trois, y compris celui du plus grand déclin de la demande en pétrole, nous croyons qu'une quantité importante de pétrole sera requise pendant des décennies jusqu'à ce que le monde évolue pour réaliser ses ambitions climatiques. Cette croyance est aussi appuyée par les prévisions d'organismes comme l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et l'Energy Information Administration des États-Unis. Il sera difficile de satisfaire à cette demande si les prix du pétrole sont faibles ou hautement volatils.

Ces scénarios confirment aussi le besoin de toujours réduire les coûts et l'intensité carbonique dans l'ensemble de notre entreprise. Cependant, à mesure que le système énergétique s'éloigne des sources d'énergie à intensité carbonique, nous croyons qu'un certain apport en hydrocarbures sera encore nécessaire pour les produits de consommation, le transport, l'agriculture et les activités industrielles.

Chaque scénario sous-entend une gamme de prix du brut et un impact de la réglementation en matière de changements climatiques. Deux des trois scénarios tiennent compte de l'aspiration mondiale actuelle qui vise la réduction des émissions de carbone. Ce sont le contexte, le rythme et l'ampleur de leur réalisation qui distinguent les trois scénarios.

De ces scénarios, nous considérons que c'est celui de l'autonomie qui représente le mieux la technologie et le contexte politique essentiels pour atteindre l'objectif suivant : limiter les émissions cumulatives à 450 ppm.

L'équipe de la haute direction, le chef de la direction et le conseil d'administration utilisent les scénarios chaque année afin d'évaluer la stratégie d'entreprise et la stratégie de croissance, et de déterminer les orientations stratégiques de rechange. Ce processus continue d'être un précieux outil pour tester la sensibilité de notre entreprise à plusieurs dimensions clés, y compris le risque lié au climat.

Autonomie

Dans le scénario Autonomie, l'avancement technologique et le changement sociétal rapides transforment le paysage énergétique, appuyés par un monde paisible et collaboratif.

- Virage du millénaire – accent sur le développement durable, la collaboration et l'urbanisation durable.
- La baisse des coûts et l'amélioration de la fiabilité de l'énergie propre permettent aux pays en développement de contourner la grande infrastructure énergétique fondée sur les hydrocarbures.
- Le gaz naturel est un carburant de transition pour la production d'électricité, mais après 2030, la génération d'électricité de plus en plus renouvelable alimente un système énergétique largement électrifié.
- La mise au point d'une technologie d'avant-garde en matière de batteries soutient la croissance des véhicules électriques.
- Le rôle géopolitique du pétrole diminue considérablement, ce qui contribue à une situation géopolitique généralement stable. Économie stable et modérément forte.
- Les industries à forte intensité carbonique font face à des coûts et à des exigences réglementaires élevés.
- Aucun nouveau pipeline d'exportation n'est bâti hors de la région des sables pétrolifères de l'Athabasca.

Impact sur les marchés énergétiques

- Un approvisionnement en énergie abondant et rentable, combiné à la modération et plus tard au déclin de la demande, particulièrement dans le secteur du transport, fait en sorte que les prix du pétrole restent faibles à long terme.
- L'exploration et la production pétrolières ralentissent au fur et à mesure que les investissements passent à d'autres secteurs, ce qui réduit, mais n'étrangle pas l'approvisionnement.
- Chute rapide de l'approvisionnement à coût élevé.
- Le pétrole est encore nécessaire et continue de satisfaire à une part importante des besoins énergétiques mondiaux.

Impact prévu sur Suncor

- Aucun actif existant n'est délaissé.
- Les actifs à long terme existants continuent de produire, et financent leur propre capital de maintien ou les exigences modestes en matière de capital de croissance pour augmenter davantage la production.
- Les nouveaux projets de croissance dans le secteur des sables pétrolifères sont remis en question et il est peu probable qu'ils aillent de l'avant.
- Les sables pétrolifères continuent de fournir une base stable pour le dividende pendant qu'on examine des possibilités de croissance dans d'autres bassins de ressources.
- Seules les raffineries du premier tiers restent rentables – le secteur Aval de Suncor maintient un accent sur des activités fiables, efficaces et à faible coût.

⁹ Ces scénarios sont en grande partie fondés sur les scénarios d'autonomie, de rivalité et de discorde d'IHS Markit. IHS Markit a remplacé le scénario de vertige par celui de la discorde en 2019. La description des scénarios a été modifiée par Suncor pour les adapter à ses affaires.

Rivalité

Dans le scénario Rivalité, la croissance de la population, l'urbanisation et l'expansion de la classe moyenne font augmenter la demande en énergie – un approvisionnement diversifié est nécessaire pour satisfaire la demande; forte concurrence entre les sources d'énergie pour une part du marché.

- Amélioration du niveau de vie et plus grande richesse personnelle, particulièrement en Chine.
- Une plus grande utilisation des technologies de pointe accroît la demande en énergie.
- Transfert du pouvoir économique aux enfants du millénaire qui ont le désir et les moyens de gérer la pollution et les changements climatiques.
- La situation géopolitique reste tendue et la solide croissance économique globale recentre l'influence mondiale.
- Les progrès technologiques permettent d'accéder à de plus vastes réserves de pétrole et l'approvisionnement non classique croît.
- Le gaz naturel et le GLN jouent un plus grand rôle dans le secteur des transports.
- Robuste croissance de l'énergie renouvelable.
- Les industries à forte intensité carbonique font face à des coûts réglementaires élevés et à des normes rigoureuses.

Impact sur les marchés énergétiques

- Forte demande énergétique mondiale satisfaite par un approvisionnement diversifié.
- Les produits raffinés continuent de dominer les carburants de transport, mais leur part de marché rétrécit au profit des carburants de remplacement.
- Les normes relatives au rendement du carburant et l'innovation technologique modèrent la croissance de la demande de produits raffinés.
- Il en coûte de plus en plus cher de produire du pétrole et du gaz naturel, et la tendance à la hausse des prix du pétrole se poursuit avec quelques ralentissements cycliques.

Impact prévu sur Suncor

- Aucun actif existant n'est délaissé.
- Les prix élevés et l'accès au marché permettent une importante croissance des sables pétrolifères et d'autres investissements dans les techniques d'extraction perfectionnées.
- On maintient l'accent sur la réduction de l'empreinte carbonique grâce à des projets d'investissement, des avancées technologiques et des activités efficaces.
- Le secteur Aval concurrentiel fournit un bon rendement et permet l'intégration physique du brut des sables pétrolifères.

Vertige

Le monde est dominé par les conflits continus et l'instabilité géopolitique. Dans le scénario Vertige, le monde est caractérisé par l'instabilité économique, la répartition déséquilibrée de la richesse et une moins forte croissance du PIB dans l'ensemble.

- Tendance internationale vers l'isolement et l'autoconservation; la sécurité énergétique est une grande préoccupation.
- La qualité de l'air et la congestion routière entraînent la fabrication de véhicules plus petits à plus haut rendement; une certaine adoption des véhicules électriques.
- Les conditions météorologiques extrêmes mènent à de l'agitation sociale.
- L'aversion des investisseurs pour les risques et les marchés des capitaux restreints limitent les progrès technologiques et les projets nécessitant de grands investissements.
- Les projets de pipeline sont restreints par les protestations des parties intéressées et l'aversion des investisseurs pour les risques.
- Marché énergétique instable caractérisé par l'expansion et la récession.
- Les préoccupations économiques prennent le pas sur les progrès environnementaux et l'atténuation des changements climatiques.

Impact sur les marchés énergétiques

- Les combustibles fossiles demeurent la source principale d'énergie abordable et dominant l'offre énergétique mondiale.
- Le prix du pétrole se rétablit par rapport aux niveaux actuels, mais fluctue considérablement en raison des changements rapides dans l'offre et la demande.
- Le ralentissement de la croissance économique et des progrès technologiques limitent la plus grande utilisation des véhicules alimentés à l'électricité et aux carburants de remplacement; l'offre énergétique ne change pas de manière significative.
- Le ralentissement de la croissance économique limite la croissance de la demande en énergie, en pétrole et en produits raffinés.

Impact prévu sur Suncor

- Aucun actif existant n'est délaissé.
- Les actifs de longue durée sont en mesure de procurer des flux de trésorerie disponibles en raison de la volatilité du prix des marchandises, ce qui permet à Suncor de maintenir des rendements concurrentiels pour les actionnaires.
- Le modèle intégré aide à composer avec le cycle de prix du pétrole.
- Les projets de croissance sont soumis à des essais rigoureux afin de veiller à ce qu'ils soient rentables dans un contexte de prix du pétrole volatils.
- La capacité financière est mise à profit pour regrouper les actifs au bas du cycle.

Un nouveau scénario de hausse de 2 °C

En 2019, Suncor a élaboré un nouveau scénario de hausse de 2 °C en collaboration avec IHS Markit¹⁰ conformément à son appui au groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat et à l'Accord de Paris. Ces efforts éclairent notre planification commerciale à long terme et notre stratégie d'entreprise, et nous permettent de comprendre ce que pourrait impliquer une démarche pour faire en sorte que les températures mondiales augmentent d'au plus 2 °C d'ici 2100 par rapport aux niveaux préindustriels.

Ce scénario nous a poussés à réfléchir de manière critique aux caractéristiques d'une perspective de l'avenir qui est plausible, pertinente et cohérente. Ce processus a été utile et nous a permis de recueillir un certain nombre de points principaux à retenir, dont la nécessité d'une mesure mondiale coordonnée relativement aux changements climatiques, le pouvoir de la tarification du carbone pour favoriser une technologie sobre en carbone et le mélange énergétique en évolution requis pour propulser les économies mondiales au sein d'une population croissante. Notre travail d'élaboration de ce scénario est le début de ce qui devrait représenter l'émergence de nombreuses occasions de mobiliser les parties intéressées et d'autres experts afin de le peaufiner au fil du temps.

Idées principales

Émissions maximales

Notre scénario de hausse de 2 °C débute par une période d'augmentation des émissions, conformément aux tendances historiques d'un accroissement de l'utilisation de l'énergie et se poursuit jusqu'à environ 2030. À ce moment, une combinaison de pressions

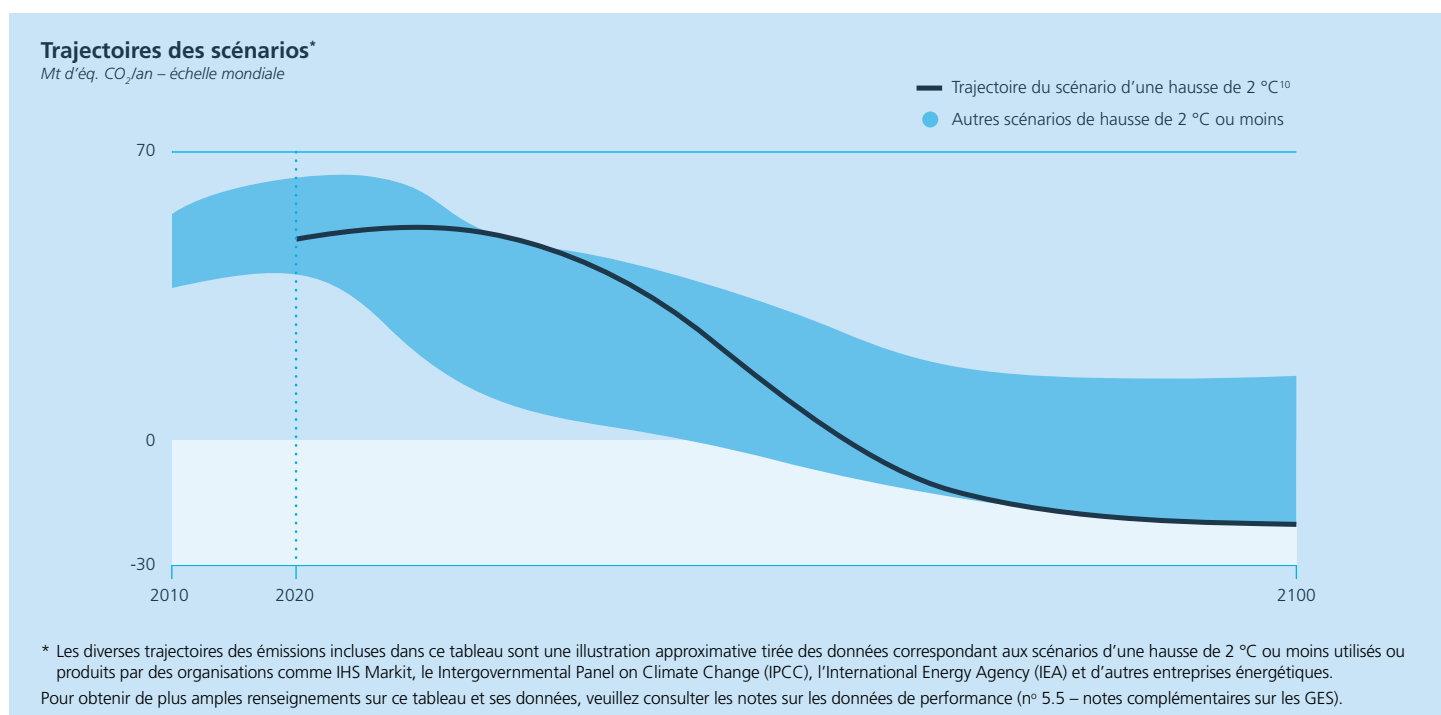
exercées par les coûts et les écarts générationnels, d'innovations technologiques et d'unité politique rassemblera une portion suffisante de la planète pour agir de manière vigoureuse et unifiée pour changer la trajectoire des émissions de GES.

Ce scénario fournit un reflet important de la situation actuelle en matière d'émissions et de la demande continue d'énergie en tenant compte des obstacles économiques et techniques qui se rapportent à la réduction des émissions découlant de cette demande.

Cette trajectoire des émissions à la hausse signifie une baisse plus marquée des émissions de GES après le début d'une intervention unifiée et coordonnée. Au-delà d'une diminution des émissions de GES, cette transition nécessite une période importante d'émissions négatives dans la deuxième moitié du siècle.

Intervention unifiée et coordonnée nécessaire

Compte tenu de l'envergure mondiale de ce défi, nos scénarios indiquent qu'il est essentiel que se forme une alliance internationale partageant une cible de 2 °C (ou moins) et assurant une collaboration transparente dans son approche en matière de technologie, de commerce et d'environnement. Vers la fin des années 2020, ce scénario prévoit qu'un groupe international composé de divers pays adopte une approche coordonnée pour chercher à prendre des mesures plus dynamiques contre les changements climatiques. Le gouvernement joue un rôle actif dans la tarification du carbone pour dissuader les consommateurs d'utiliser des produits à haute intensité des émissions et récompenser les produits à faible intensité des émissions de GES. Les grandes entreprises, y compris Suncor, jouent aussi un rôle unique dans la mise à l'échelle et la commercialisation des solutions de lutte contre les changements climatiques.



¹⁰ IHS Markit a agi à titre de consultant externe sur les activités du marché dans le cadre de ces données et de cette analyse en 2019. L'utilisation du présent contenu a été autorisée d'avance par IHS. Toute autre utilisation ou redistribution de ce contenu est strictement interdite sans l'autorisation écrite d'IHS Markit. Tous droits réservés.

Tarification du carbone générale

Une tarification du carbone à l'échelle de l'économie est requise pour réduire la consommation et stimuler l'adoption et l'amélioration de la technologie sobre en carbone. Dans ce scénario, on présume que les tarifs du carbone augmenteront à environ 300 \$ US par tonne de CO₂ (dans les conditions réelles de 2018) d'ici 2100 pour contrebalancer la période d'émissions maximales.

En plus de la tarification du carbone, les gouvernements favorisent les solutions fondées sur le marché au sein de l'alliance, ce qui comprend les marchés de carbone ouverts à l'achat, à la vente et à l'échange des éléments neutralisants à l'échelle d'une vaste économie.

Transformation de la combinaison énergétique principale

Le pétrole joue un rôle continu mais de moindre importance en 2100, tandis que les énergies renouvelables et nucléaires prennent plus de place après 2050.

Dans le secteur de l'électricité, la demande de charbon subit une pression soutenue à l'échelle mondiale en raison de l'intensité relativement élevée de ses émissions. Les énergies renouvelables continuent d'accroître leur part du marché relativement aux profils tarifaires bonifiés, à l'appui d'une politique unique et à la capacité solide offerte par le stockage amélioré sous la forme de composante hydraulique, de batteries et d'hydrogène. L'énergie nucléaire se trace un chemin sur le marché avec des coûts inférieurs et des technologies et politiques nouvelles et plus sécuritaires.

Dans le secteur des transports, on délaisse le pétrole. Dans la deuxième moitié du siècle, la demande de pétrole se transforme en demande de charges d'alimentation et matières pétrochimiques. Ce déclin est le plus marqué dans le segment des véhicules légers où on saisit les occasions d'alimentation en hydrogène, en biocarburant et en électricité. Il est

toutefois plus lent dans le segment des poids lourds, et l'hydrogène est plus utilisé en tant que carburant pour le transport à mesure que les coûts diminuent.

Réduction des émissions

Dans le cadre de notre scénario de hausse de 2 °C, nous percevons les émissions d'un œil holistique, qu'elles proviennent de sources énergétiques ou non énergétiques. À l'heure actuelle, les émissions de sources non énergétiques représentent environ 25 % du total des émissions de GES. Une réduction radicale des émissions est nécessaire dans tous les secteurs et des solutions visant à éliminer les GES dans l'atmosphère sont requises afin de diminuer la concentration totale de CO₂ d'ici 2100.

Bien qu'il existe des difficultés liées à l'atteinte d'un statut d'émissions nettes négatives, cette éventualité est perçue comme étant plus plausible que l'absence d'une période d'émissions maximales dans les premières années de ce scénario. Il est dans l'intérêt de tous de limiter la période des émissions maximales. Des émissions maximales supérieures exigeront le déploiement d'un effort mondial plus grand pour trouver des solutions favorisant des émissions nettes négatives qu'il est actuellement impossible de concrétiser sans l'adoption de nouvelles technologies de captage du carbone.

Résultats du scénario de hausse de 2 °C

Nos démarches liées au scénario de hausse de 2 °C alimentent notre compréhension collective des mesures qui peuvent être prises pendant que nous nous tournons vers une économie à faible intensité carbonique. Elles comprennent les suivantes :

- corriger notre stratégie de façon à ce que notre leadership soit concentré dans les secteurs où nous pouvons le mieux appuyer les efforts de transition vers une économie à faible intensité carbonique

Scénarios – Indicateurs

En plus de ces scénarios, nous définissons et mettons à jour chaque année des indicateurs qui sont des jalons afin de déterminer les changements cruciaux dans le contexte externe. Le monde est en constante évolution et, parfois, la progression est plus rapide que prévu. L'année 2020 en est un excellent exemple, puisqu'elle est marquée par la pandémie de COVID-19 conjuguée aux bouleversements du marché du pétrole. La surveillance du rythme et de l'orientation du changement est une partie intégrante de notre travail d'établissement des scénarios et cela nous aide à élaborer et à évaluer des alternatives stratégiques pour notre entreprise en incorporant les événements, tendances et mesures enregistrés actuellement au Canada et ailleurs dans le monde.

Parmi les indicateurs, notons les changements de la demande et de l'offre énergétique mondiales, les indicateurs politiques et économiques, les données sur le climat, les tendances des politiques

et des consommateurs ainsi que les progrès technologiques. Les indicateurs actuels démontrent ce qui suit :

- bien que la demande énergétique ait subi les effets négatifs de la COVID-19, l'offre énergétique mondiale à long terme montre des signes d'une forte demande pour toutes les formes d'énergie
- la volatilité et l'incertitude dans les environnements géopolitiques et économiques mondiaux pourraient nuire à la croissance de l'économie mondiale
- la technologie continue d'évoluer à un rythme rapide, ce qui entraîne une réduction des coûts et une amélioration de l'efficacité énergétique pour les producteurs et les consommateurs
- les priorités économiques et les tensions géopolitiques semblent nuire à la coordination des mesures en matière de changements climatiques
- les pays membres du G20 demandent qu'une intervention plus poussée ait lieu pour qu'ils arrivent à atteindre leurs cibles conformément aux engagements de Paris¹¹.

11 Programme des Nations unies pour l'environnement (2019). Rapport 2019 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions. PNUE, Nairobi.

- élaborer une nouvelle structure de visées qui complète notre objectif actuel de réduction de l'intensité des émissions de GES
- continuer de développer un portefeuille intégré d'investissements sobres en carbone dans nos activités commerciales de base, notamment le carburant et le pétrole à faible intensité carbonique, l'énergie à faible intensité carbonique, la mobilisation accrue des consommateurs, et le captage et la séquestration du carbone
- continuer de participer aux premières étapes des investissements dans les fonds de capital de risque destinés à l'innovation, aux technologies et à l'énergie propre afin de réduire les émissions de GES.

Leadership en matière de politique climatique

Nous exécutons nos activités d'exploitation dans de multiples territoires du Canada et d'autres pays, ce qui exige un engagement constructif et réfléchi auprès des gouvernements et des partis politiques, des peuples autochtones, des cercles de réflexion, des universités et des groupes de défense de l'environnement. Ces efforts facilitent le passage vers une économie sobre en carbone par l'intermédiaire de l'élaboration de politiques sensées qui favorisent la compétitivité en matière de coûts et de carbone.

Une bonne politique inspire la confiance au sein de l'industrie, favorise une prospérité continue permettant de financer le passage vers une économie sobre en carbone et stimule les investissements dans les technologies et les innovations qui permettent de réduire les émissions à l'échelle mondiale. Nous continuons de préconiser des politiques et des réglementations environnementales qui s'attaquent aux changements climatiques, notamment en appuyant une tarification du carbone à grande échelle. Si elle est appliquée à l'ensemble de l'économie, à la fois aux producteurs et aux consommateurs, cette tarification peut s'avérer l'un des nombreux mécanismes efficaces de gestion des marchés et de la réglementation pour réduire les émissions de GES tout en faisant la promotion de l'innovation sobre en carbone.

Nous démontrons notre engagement à soutenir la conception d'une politique équitable, efficace, pratique et rentable en contribuant aux initiatives suivantes :

- Élaboration de politiques nationales visant à développer une économie sobre en carbone, notamment :
 - Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques
 - Norme sur les carburants propres au Canada
 - Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre, qui comprend le développement de la taxe sur la consommation de carburant et du système de tarification fondé sur le rendement pour les installations industrielles et le programme d'échange de droits d'émissions qui s'y rapporte
 - Zéro émission nette d'ici 2050 et loi sur la transition équitable (les deux projets sont en cours d'élaboration).
- Élaboration de politiques provinciales visant à développer une économie sobre en carbone, notamment :
 - Réglementation albertaine sur l'innovation technologique et la réduction des émissions



- Programme de plafonnement et d'échange, et plan d'action sur la transition énergétique au Québec
- Normes de rendement à l'égard des émissions et réglementation sur les carburants renouvelables de l'Ontario
- CleanBC Climate Action Plan et réglementation sur les exigences en matière de carburants renouvelables et sobres en carbone en Colombie-Britannique
- Conception de politiques sur l'électricité qui sont équitables, efficaces et ouvertement concurrentielles.

Nous appuyons aussi plusieurs initiatives liées au climat et prenons part aux discussions mondiales d'importance portant sur l'énergie, notamment :

- [institut canadien pour des choix climatiques](#), qui contribue aux démarches décisionnelles gouvernementales par l'intermédiaire d'analyses et de recherches approfondies, d'un engagement élargi auprès des experts, de l'industrie et d'autres intervenants clés
- coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone de la Banque mondiale, une initiative volontaire qui vise à susciter une action menant à la mise en œuvre réussie d'une tarification mondiale du carbone
- forum économique mondial et Conférence des Parties (COP) des Nations Unies sur le changement climatique.

Politique sur le carbone et incidences sur Suncor

Depuis la ratification de l'Accord de Paris en 2016, les gouvernements du monde entier mettent l'accent sur les trajectoires technologiques et les cadres stratégiques nécessaires pour effectuer une transition stable et responsable vers un système énergétique sobre en carbone, tout en continuant de répondre à l'augmentation de la demande énergétique mondiale. Nous sommes actifs dans de nombreux territoires qui réglementent ou qui ont proposé de réglementer les émissions de GES par les industries. À l'heure actuelle, la totalité de nos émissions de GES de Portée 1 et 2 découlant des actifs et des installations que nous exploitons se trouve dans des régions qui mettent en œuvre diverses formes de mécanismes de tarification du carbone et (ou) des cibles de réduction des GES.

Nous adhérons toujours à une tarification du carbone à grande échelle qui permet d'atteindre les objectifs de développement durable et de sécurité énergétique. Il est aussi important que les politiques soient conçues de manière à éviter l'éventualité d'une déperdition liée aux investissements et aux initiatives sur le carbone en atténuant l'incidence sur la compétitivité dans les secteurs exposés aux échanges tout en continuant d'accélérer l'amélioration du rendement en matière d'émissions.

Notre Notice annuelle 2019 présente des renseignements supplémentaires relativement aux réglementations environnementales et aux initiatives liées aux changements climatiques et aux émissions de GES qui se rapportent à notre entreprise. Ce qui suit est un résumé des répercussions directes qu'ont les politiques liées au carbone sur les activités de Suncor.

Gouvernement fédéral du Canada

Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques (CPC) du gouvernement fédéral

- L'ensemble des provinces et des territoires doivent mettre en œuvre une tarification du carbone qui commence à 20 \$ la tonne d'équivalent CO₂ en 2019 et qui augmentera à 50 \$ la tonne en 2022.
- Les territoires peuvent adopter un système explicite fondé sur le prix, un système de taxation du carbone en fonction du rendement ou un système de plafonnement et d'échange. Dans le cadre de ces programmes, les provinces peuvent gérer à leur gré la compétitivité de leurs industries à forte intensité énergétique qui sont exposées aux échanges.

Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre

- Il s'agit d'un pouvoir d'intervention réglementaire en matière de tarification du carbone dans le cadre du CPC pour les territoires qui en font la demande ou qui n'ont pas mis en œuvre un plan de tarification du carbone conforme.
- Il s'agit d'une taxe sur le carbone de consommation à l'échelle de l'économie qui s'applique à l'utilisation et à la combustion de combustibles fossiles et d'un système réglementaire d'échange des émissions connu comme étant un système de tarification fondé sur le rendement. Ce système est appliqué aux secteurs industriels à forte intensité et est partiellement rectifié pour atténuer les effets de la compétitivité sur les secteurs exposés aux échanges, comme l'industrie pétrolière et gazière. Il impose des limites relativement aux émissions : un « crédit » est accordé aux entités dont l'exploitation se situe en deçà de leur limite et des « frais » sont exigés de celles qui dépassent leur limite.

Norme sur les carburants propres (en cours d'élaboration)

- Objectif d'atteindre une réduction annuelle des émissions d'équivalent CO₂ de 30 mégatonnes (Mt) d'ici 2030; on s'attend à ce que sa mise au point finale et son adoption aient lieu en 2022-2023.

Alberta

Une tarification réglementée du carbone applicable aux grands secteurs industriels est en vigueur depuis 2007. Depuis 2020, conformément à la nouvelle loi provinciale *Technology Innovation and Emissions Reduction Implementation Act* (TIER), nos actifs de l'usine de base des sables pétroliers, de nos installations de Fort Hills, Firebag et MacKay

River, et de notre raffinerie d'Edmonton sont assujettis à une tarification du carbone de 30 \$ la tonne. Dès 2020, ces installations sont également tenues de réduire les émissions de 10 % et d'une tranche supplémentaire de 1 % par année par la suite ou il y a évaluation selon le prix courant du carbone sur le marché.

Les frais de conformité de 2018 et 2019 au titre de la réglementation précédente *Carbon Competitive Incentive Regulation* se chiffraient à 47 millions \$ et 83 millions \$.

La loi *Oil Sands Emissions Limit Act* comprend un plafond sur les émissions attribuables à l'exploitation des sables pétroliers de 100 mégatonnes d'ici 2030, une limite qui crée un précédent.¹² En tant que plafond sur les émissions plutôt que sur la production, il permet à cette dernière de croître, tant que les émissions totales du secteur demeurent inférieures au plafond. Le plafond sur les émissions devrait encourager l'innovation nécessaire pour réduire le carbone et les coûts dans l'industrie de mise en valeur des sables pétroliers.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le gouvernement impose partiellement son régime de tarification de la pollution causée par le carbone en vertu de la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre dans le cadre de laquelle une taxe fédérale liée au carbone de consommation à l'échelle de l'économie est appliquée à l'utilisation et à la combustion de combustibles fossiles en Alberta.

Ontario

En cessant sa participation en 2018 au programme de plafonnement et d'échange de la Western Climate Initiative (WCI), auquel adhèrent la Californie et le Québec, l'Ontario a dû se soumettre au programme fédéral à deux volets prévu au titre de la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre en 2019. La raffinerie de Sarnia et l'usine d'éthanol de St. Clair sont toutes deux des installations de Suncor qui sont régies par le système de tarification fondé sur le rendement du gouvernement fédéral. En 2019, en vertu de ce système, la raffinerie de Sarnia est devenue admissible à des crédits de pollution de 430 000 \$ et les frais de conformité de l'usine d'éthanol de St. Clair se chiffraient à 750 000 \$.

Suncor continue de collaborer avec le gouvernement provincial dans ses démarches pour explorer une proposition liée à un système de tarification du carbone destiné aux grands émetteurs dans le cadre des [normes de rendement à l'égard des émissions](#). Il se peut toutefois que la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre du gouvernement fédéral soit en place jusqu'à l'examen des programmes provinciaux et territoriaux en 2022.

Terre-Neuve-et-Labrador

Les normes sur le rendement à l'intention des grandes installations industrielles de Terre-Neuve-et-Labrador sont légiférées par la *Management of Greenhouse Gas Act* (MGGA) et les réglementations connexes. Applicable aux installations qui émettent plus de 25 000 tonnes de GES par année, le prix du carbone au titre de la MGGA est conforme au schéma fédéral de 2019 qui est établi à 20 \$ par tonne d'équivalent CO₂ et qui passera à 30 \$ la tonne en 2020.

¹² Les émissions attribuables à la production d'électricité par cogénération sont exclues de cette limite, tout comme une capacité de valorisation additionnelle de 10 Mt.

Une cible de réduction des émissions de GES est attribuée aux installations réglementées; cette cible est 6 % en deçà de leur rapport moyen historique de 2016 à 2017 entre les émissions et la production pour 2019. La cible de réduction passe à 10 % en deçà de sa moyenne historique de 2016 à 2018 pour 2020, puis à 10 % en deçà en 2021 et à 12 % en deçà en 2020 et les années suivantes. Les émissions des procédés fixes sont exclues. Pour les installations pétrolières extracôtières, la MGGA exclut également le méthane des émissions mises à l'air libre et fugitives parce qu'elles sont déjà régies par le gouvernement fédéral. En 2019, l'obligation de conformité imposée à notre actif exploité Terra Nova s'établissait à 2,3 millions \$.

Québec

La raffinerie Suncor à Montréal, au Québec, est réglementée par un programme de plafonnement et d'échange relié à la Western Climate Initiative. Les installations de raffinage réglementées reçoivent une allocation alignée sur un point de référence pour le rendement qui tient compte de la compétitivité et de l'exposition aux échanges commerciaux. En 2019, les frais de conformité assumés par notre raffinerie de Montréal pour les sources fixes d'émissions se chiffraient à 2 millions \$. Les fournisseurs de carburant doivent aussi acheter des allocations pour couvrir les émissions de gaz d'échappement de tout le carburant vendu, dont le coût devrait être transféré en grande partie au consommateur et servir ainsi de tarification du carbone comparable à une taxe supplémentaire sur la consommation de carburant.

Politiques sur les carburants de transport au Canada

Les émissions produites par le transport représentent environ 25 % des émissions totales au Canada.¹³ Les instances partout au pays envisagent des mandats stratégiques et des encouragements en matière de carburants de remplacement, ainsi que de grandes initiatives pour les transports en commun et la planification urbaine visant à réduire l'intensité carbonique du transport.

Le règlement *Renewable and Low Carbon Fuel Requirement Regulation* de la Colombie-Britannique exige que les fournisseurs de carburants respectent une cible d'intensité du carbone applicable au volume provincial total de carburants, soit en mélangeant des quantités additionnelles de carburants renouvelables, soit en investissant dans l'infrastructure des carburants de remplacement. Les normes fédérales et provinciales en matière de carburants renouvelables exigent le mélange d'éthanol à l'essence et de biodiesel au diesel. En vertu de ces normes, les fournisseurs de carburants comme Suncor assument des frais pour l'achat et le mélange de quantités additionnelles de carburants renouvelables qui sont transférés en grande partie au consommateur.

De plus, le gouvernement fédéral a récemment proposé l'application à l'échelle nationale d'une Norme sur les carburants propres qui s'appliquera aux carburants sous une forme solide, liquide ou gazeuse utilisés au Canada. Au lieu d'augmenter le prix du carbone imposé par le gouvernement fédéral, cette Norme obligera les producteurs, les

distributeurs et les importateurs à utiliser davantage de technologies, de sources d'énergie et de carburants plus sobres en carbone. Elle a pour but de compléter les autres politiques sur le climat et de s'y ajouter; il est notamment question ici de la taxe carbone fédérale accrue à 50 \$/t en 2022. Au bout du compte, cette Norme entraîne des coûts supplémentaires transférés aux consommateurs canadiens.

Réglementation sur les GES aux États-Unis

La U.S. Environmental Protection Agency (U.S. EPA) exige que toutes les grandes installations (les installations émettant plus de 25 000 tonnes d'équivalent CO₂ par année, dont la raffinerie Suncor à Commerce City, au Colorado) déclarent leurs émissions de GES. L'administration en poste étudie actuellement le mandat de la U.S. EPA. En 2019, le Colorado a adopté une série de lois liées à l'énergie et au climat, notamment des cibles de réduction des émissions de GES à l'échelle étatique pour 2025, 2030 et 2050. Ces lois prévoient entre autres la diminution des émissions produites par le secteur pétrolier et gazier et la transition du système d'électricité du Colorado pour qu'il adopte l'énergie renouvelable à 80 % d'ici 2030, puis à 100 % d'ici 2040.

Suncor continue de suivre la situation de près. Le résultat de ces changements en ce qui a trait aux émissions de GES n'est pas défini et l'impact sur Suncor, notamment sur la raffinerie de Commerce City, est incertain au moment de la publication.

Répercussions des règlements pour lutter contre les changements climatiques

Nos perspectives sur la tarification du carbone pour 2020 appliquent les régimes fédéraux et provinciaux sur le carbone au Canada et un tarif de 30 \$ par tonne d'équivalent CO₂, tout en présupposant une augmentation stable pour atteindre environ 100 \$ par tonne sur un pourcentage en hausse de nos émissions d'ici 2040. Puisque la majorité de nos installations sont soumises à divers régimes de tarification du carbone, les répercussions de nos perspectives sont intégrées à nos hypothèses de planification.

Il y a du nouveau cette année : nous avons évalué les conséquences des règlements en matière d'émissions, soit les règlements nouvellement adoptés et en évolution, sur les perspectives et les coûts, ainsi que leur application aux émissions de GES (portée 1 et 2), à partir des participations directes dans nos actifs dans les secteurs Amont et Aval. Ces estimations sont meilleures que les divulgations précédentes et reflètent avec plus de précision la nature intégrée de nos activités commerciales. Le coût après impôt d'un baril tiré de notre production nette dans le secteur Amont pour les dix prochaines années est estimé à une moyenne de 0,33 \$. Le coût moyen après impôt d'un baril de notre production commercialisable dans le secteur Aval pour la même période se chiffre à environ 0,13 \$.¹⁴

¹³ <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/emissions-gaz-effet-serre.html>

¹⁴ Ces chiffres reflètent notre meilleure compréhension des règlements en matière d'émissions de carbone, des conséquences des politiques et des prévisions de production au moment de la publication. Bon nombre de ces facteurs fluctuent en raison d'un grand degré d'incertitude. Les activités dans le secteur Amont comprennent celles des segments Sables pétroliers et Exploration et production. Les activités dans le secteur Aval comprennent celles du segment Raffinage et approvisionnement et de la production de biocarburants, sauf la distribution.

Mesures et cibles

Émissions de GES et utilisation de l'énergie

Performance en 2019 en matière de GES¹⁵

Par l'intermédiaire de la culture d'excellence opérationnelle de Suncor, nous mettons l'accent sur des activités marquées par la sécurité, la fiabilité et l'efficacité énergétique.

En 2019, les émissions absolues de GES à l'échelle de l'entreprise de Suncor étaient de 23 millions de tonnes d'équivalent CO₂ et ce fut la première année complète d'exploitation de l'installation de Fort Hills; cet actif n'a toutefois pas fait l'objet d'une utilisation optimale en raison des restrictions de production obligatoires du gouvernement de l'Alberta.¹⁶

Même si les émissions totales et la production ont augmenté d'environ 4 % d'une année à l'autre, la technologie de traitement des mousses au solvant paraffinique déployée à Fort Hills, qui affiche une intensité des GES plus faible, a contribué à la stabilité de l'intensité des émissions de l'entreprise par rapport à 2018, établie à 62 kilogrammes (kg) d'équivalent CO₂ par baril de production d'équivalent pétrole.

La performance en matière de GES pour nos autres activités dans le secteur des sables pétroliers dans le secteur Amont était légèrement

plus élevée que la moyenne sur trois ans. On attribue ces variations à une combinaison de facteurs, comme les restrictions imposées, une interruption plus longue qu'à l'habitude à MacKay River qui a eu un effet disproportionnel sur la production en 2019 et un ratio vapeur-pétrole supérieur à l'installation de Firebag.

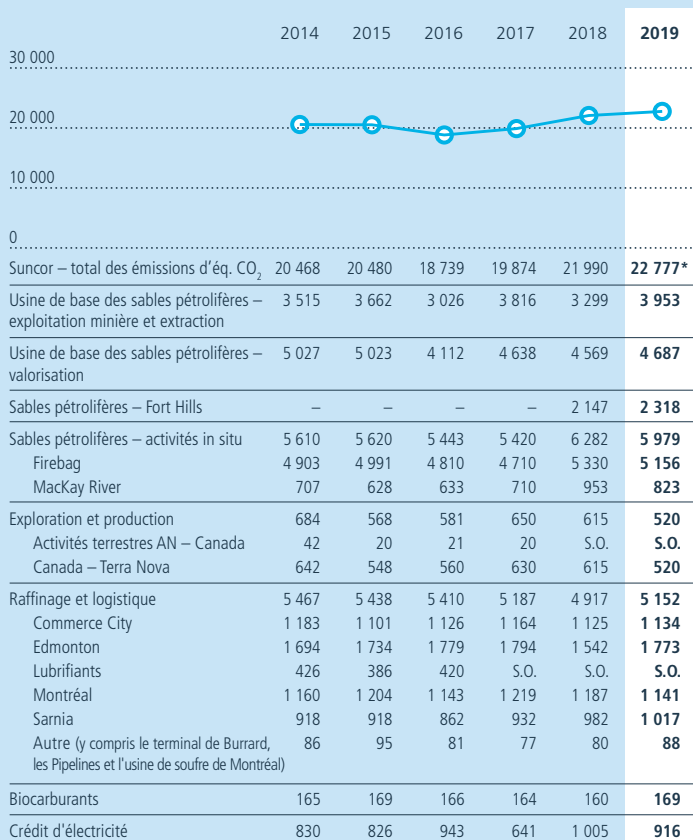
L'intensité des émissions à nos installations de raffinage et d'approvisionnement dans le secteur Aval est demeurée relativement stable en 2019, compte tenu des initiatives maintenues visant l'amélioration de l'efficacité énergétique et des taux d'utilisation optimisée de la raffinerie.

Les émissions de GES sont étroitement liées à la consommation d'énergie, car ce sont environ 90 % des émissions directes et la presque totalité des émissions indirectes de GES qui sont attribuables à la consommation d'énergie requise pour mener les activités.

Suncor s'est engagée à améliorer continuellement la gestion de l'énergie et la réduction des émissions de GES dans le cadre de l'excellence opérationnelle au quotidien. Comme dans le cas des GES, la consommation d'énergie s'est légèrement accrue en 2019 avec l'ajout de Fort Hills, mais l'intensité totale est demeurée relativement stable.

Émissions absolues de GES – ensemble de Suncor

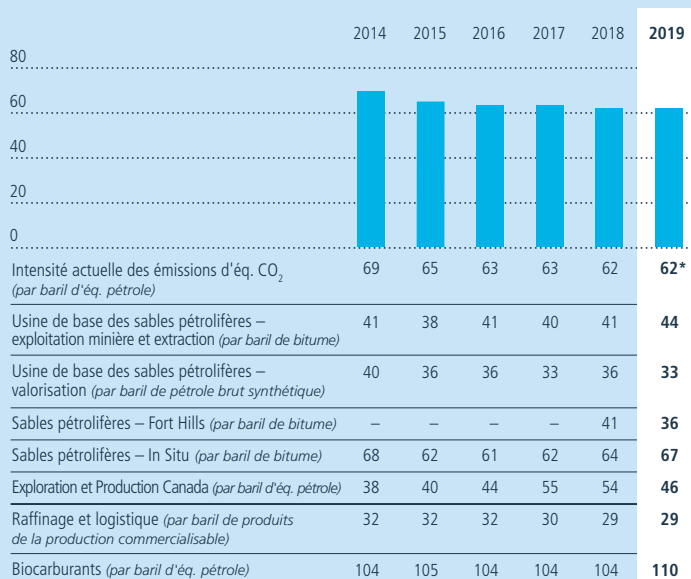
milliers de tonnes d'équivalent CO₂ (éq. CO₂)



* Les données sur les émissions totales de GES et l'intensité totale des émissions de GES ont été examinées et vérifiées par Ernst & Young LLP.

Intensité des émissions de GES – ensemble de Suncor

kg d'éq. CO₂ / baril (b) de produits commercialisables



Les émissions absolues d'éq. CO₂ représentent le total des émissions de portée 1 et 2 sans utilisation de crédit pour la production d'électricité sobre en carbone. Le crédit d'électricité ci-dessus est calculé en utilisant l'électricité produite par cogénération exportée vers le réseau de l'Alberta et l'intensité avec laquelle cette électricité est générée. Cela sert à déterminer l'intensité des émissions de GES.

Le calcul de l'intensité totale de Suncor incorpore la production nette de l'installation, moins les transferts internes, ce qui fournit une valeur de la production correspondant à nos ventes de produits sur le marché.

Nos activités à l'usine de base des Sables pétroliers illustrent l'intégration entre l'activité minière qui sert à récupérer le bitume des sables pétroliers, et l'aspect de valorisation du bitume extrait du minerai des sables pétroliers ainsi qu'une production in situ. Le produit fini obtenu par la valorisation est un pétrole brut synthétique prêt à être utilisé dans les raffineries.

La transformation du maïs en carburant est un processus à plus grande intensité énergétique que la transformation des hydrocarbures en carburant. Nous évaluons les tâches d'optimisation à notre installation de St. Clair pour produire de l'éthanol plus sobre en carbone. L'avantage qu'apportent les biocarburants en ce qui concerne les GES est le suivant : le carbone émis pendant la combustion à l'utilisation finale provient de plantes qui ont récemment capté le CO₂ de l'atmosphère. Sur le plan des émissions de carbone, cette combustion est considérée comme étant une combustion nette neutre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes 3, 4 et 5 sur les données de performance.

15 Tous les chiffres de performance en matière de GES concernent seulement les installations exploitées par Suncor et représentent la totalité des émissions directes et indirectes à ces installations. Les données ne sont pas ventilées par participation directe et ne comprennent pas les installations non exploitées.

16 <https://www.alberta.ca/oil-production-limit.aspx>

Points saillants du rendement

Usine de base des sables pétrolifères

Malgré les restrictions imposées par le gouvernement de l'Alberta en matière de production, la production de 2019 a connu une hausse de 12 % en raison d'arrêts planifiés pour maintenance majeure à l'usine de valorisation en 2018. C'est pourquoi les émissions absolues attribuables aux activités d'exploitation ont augmenté de 10 % et sont passées de 7,9 millions de tonnes d'équivalent CO₂ en 2018 à 8,6 millions de tonnes d'équivalent CO₂ en 2019. L'intensité des émissions a légèrement diminué pour se chiffrer à 72 kg d'équivalent CO₂ par baril d'équivalent pétrole. Cette baisse est principalement attribuable à la production accrue.

Exploitation minière Fort Hills

L'année 2019 constitue la première année complète d'exploitation à l'installation de Fort Hills, ce qui a entraîné une production 26 % plus grande que celle de 2018. Cet actif a été touché de manière disproportionnée par les restrictions obligatoires sur les activités et n'a pas été en mesure de fonctionner à plein régime tout au long de 2019. Bien que nos taux de production aient été supérieurs à ceux de 2018, les émissions absolues ont augmenté de seulement 8 % : l'installation est responsable de 2,3 millions de tonnes d'équivalent CO₂ comparativement à 2,1 millions de tonnes d'équivalent CO₂ en 2018. Cette situation s'explique par le fait que l'installation ne fonctionnait pas de manière aussi efficace pendant la période d'accélération de la cadence en 2018.

Le processus d'extraction plus sobre en carbone et nécessitant moins d'énergie qui est utilisé à Fort Hills supprime les molécules d'hydrocarbures lourds pour créer un bitume plus léger et de meilleure qualité pour lequel moins de diluant est nécessaire à l'expédition. Par conséquent, l'intensité des émissions de GES enregistrée en 2019 pour la production a diminué de 13 % pour s'établir à 36 kg d'équivalent CO₂ par baril d'équivalent pétrole et l'intensité des émissions du cycle de vie complet (du puits aux roues) était semblable à celle du baril raffiné moyen aux États-Unis.¹⁷

Exploitation in situ

Les émissions absolues de nos opérations de drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) ont diminué de 5 % d'une année à l'autre pour atteindre environ 6,0 millions de tonnes d'équivalent CO₂ en raison des restrictions imposées par le gouvernement de l'Alberta en matière de production. L'actif de Firebag a été le plus touché par ces restrictions. L'intensité des émissions de l'installation in situ de Suncor était 5 % plus élevée comparativement à l'année précédente. Elle se chiffrait à 67 kg d'équivalent CO₂ par baril d'équivalent pétrole en 2019. Cette hausse de l'intensité était attribuable aux restrictions imposées et à un ratio vapeur-pétrole supérieur à l'installation de Firebag en 2019, et à une interruption prolongée à l'installation de MacKay River.

Exploration et production

Sur la côte Est du Canada, les émissions de Terra Nova ont diminué de 15 % pour s'établir à 0,5 million de tonnes d'équivalent CO₂ en 2019. L'intensité des émissions a également diminué de 15 % en 2019, en

passant de 54 kg d'équivalent CO₂ par baril d'équivalent pétrole à 46 kg d'équivalent CO₂ par baril d'équivalent pétrole. La diminution des émissions était attribuable à une baisse considérable des activités de brûlage à la torche en 2019. Terra Nova est le seul actif de la côte Est du Canada que Suncor exploite. Les autres participations dans la production internationale et extracôtière sont des coentreprises et ne sont pas sous notre contrôle opérationnel direct.

Raffinage et approvisionnement

Les émissions de GES totales dans nos installations dans le secteur Aval ont augmenté de 5 % pour atteindre 5,2 millions de tonnes d'équivalent CO₂. La performance de 2019 était comparable à celle enregistrée en 2017; notons que divers arrêts planifiés ont eu lieu aux raffineries en 2018. L'intensité des émissions est demeurée relativement stable comparativement à 2018 en s'établissant à 29 kg d'équivalent CO₂ par baril d'équivalent pétrole, ce qui correspond à une diminution d'environ 6 % par rapport à l'intensité moyenne de la période 2015-2017.

Électricité et carburants sobres en carbone

Nous sommes actuellement partenaires dans quatre parcs éoliens en exploitation ayant une capacité de production de 111 mégawatts (MW), suffisamment pour fournir de l'électricité à environ 52 000 foyers canadiens. En 2019, le parc éolien d'Adelaide, en Ontario, que nous exploitons en partenariat avec la Première Nation Aamjiwnaang a produit environ 98 500 MWh d'électricité. Les données sur la performance reflètent la situation des parcs éoliens exploités seulement et ne sont pas ajustées en fonction de la participation.

Depuis 1992, nous mélangeons de l'éthanol aux carburants que nous vendons au détail, et notre usine d'éthanol de St. Clair est la plus importante installation de production d'éthanol au Canada. Il n'y a eu aucun changement notable au rendement de l'usine en 2019. Les émissions absolues ont été de 0,169 million de tonnes de CO₂ et l'intensité des émissions a été de 110 kg d'équivalent CO₂ par baril d'équivalent pétrole. La transformation du maïs en carburant est un processus à plus grande intensité énergétique que la transformation des hydrocarbures en carburant, et nous évaluons les tâches d'optimisation à notre installation de St. Clair pour produire de l'éthanol à plus faible intensité carbonique. L'avantage qu'apportent les biocarburants en ce qui concerne les GES est le suivant : le carbone émis pendant la combustion à l'utilisation finale provient de plantes qui ont récemment capté le CO₂ de l'atmosphère. Sur le plan des émissions de carbone, cette combustion est considérée comme étant une combustion nette neutre.

La cogénération permet de produire une électricité à faible intensité carbonique accompagnée d'une vapeur industrielle, et nous exploitons de telles unités de cogénération à notre usine de base des sables pétrolifères, et à nos installations de Firebag et de Fort Hills. La production d'électricité par les unités de cogénération que nous possédons et exploitons à ces endroits se chiffrait à environ 6,5 millions MWh en 2019, dont environ la moitié constituait de l'électricité excessive et exportée au réseau provincial. Les unités de cogénération de Suncor produisent de l'électricité à une intensité d'émissions de GES correspondant à moins de la moitié du réseau albertain actuel.

¹⁷ Rapport spécial IHS sur l'énergie : Comparing GHG Intensity of the Oil Sands and the Average US Crude Oil. Mai 2014.

Intégration de notre objectif de performance en matière de GES

Notre objectif lié aux émissions de GES vise à intégrer l'idée d'une faible intensité carbonique aux activités et décisions quotidiennes de nos employés et à nous mettre au défi de faire appel à la technologie et à l'innovation nécessaires aux solutions de transformation. Notre progrès sera mesuré en réduisant l'intensité des émissions totales provenant de notre production pétrolière et gazière de 30 % d'ici 2030, l'année de référence étant 2014.¹⁸

Cet ambitieux objectif exige que nous allions au-delà de notre technologie actuelle, et il vise en définitive à modifier la trajectoire de nos émissions absolues, tout en nous permettant toujours d'évoluer, dans le but de devenir un producteur de brut, de produits raffinés et d'autres sources d'énergie à faible intensité carbonique. Bien que nous ayons fait des progrès depuis l'établissement de notre objectif en 2016,

nous sommes conscients de l'ampleur du défi à l'échelle mondiale dans notre quête d'un avenir sobre en carbone.

Au cours des dix prochaines années, notre objectif favorisera des améliorations sur le plan de l'exploitation, de l'énergie et du rendement du carburant. Il nous permettra aussi d'accélérer la mise au point et la mise en œuvre de nouvelles technologies et d'encourager l'évaluation de possibilités d'affaires sobres en carbone. Le graphique ci-dessous montre les progrès réalisés dans la réduction de l'intensité des activités d'exploitation jusqu'en 2020 et notre analyse actuelle de l'apport de plusieurs secteurs d'intérêt potentiels pour la réduction des émissions dans l'atteinte de notre objectif. Nous continuerons à travailler pour combler l'écart dans la progression de nos objectifs au cours de la prochaine décennie, en tenant compte de la nécessité de continuer à chercher des occasions de collaborer avec des partenaires axés sur les solutions pour réduire les émissions à l'échelle du système énergétique.

Objectif en matière de GES Réduction de l'intensité des émissions de 30 % d'ici 2030

Mise en place et amélioration de l'efficacité énergétique



Développement et déploiement de nouvelles technologies



Utilisation du gaz naturel pour passer aux carburants sobres en carbone



Investissements dans l'énergie sobre en carbone



Exploiter la technologie, l'innovation et la collaboration pour parvenir à un système énergétique sobre en carbone

Atteint

- ~10 % de l'objectif de réduction de l'intensité atteint à ce jour
- Technologie d'extraction de Fort Hills
- Efficacité énergétique

Approuvé

- ~10 % de l'objectif de réduction de l'intensité approuvé
- Nouveau projet de cogénération
- Projet de parc éolien Forty Mile

Occasions – identifiées et nouvelles

- Investissements dans la technologie des biocarburants
- Énergie renouvelable (éolien)
- Efficacité énergétique
- Technologie d'extraction améliorée
- Partenariats de collaboration axés sur les solutions

2014

2030

Données de référence

Réduction de l'intensité des émissions de 30 %

Cible

¹⁸ Nous nous attendons à une incidence sur l'intensité de nos émissions de GES attribuable aux réductions obligatoires de la production imposées par le gouvernement et à l'impact de la COVID-19 sur la demande.

Nous ciblons une réduction des émissions dans quatre secteurs clés.

Efficacité énergétique et amélioration continue

Nous poursuivons nos efforts pour stimuler l'efficacité énergétique dans l'ensemble de nos installations, notamment en prenant les mesures suivantes :



- mettre en œuvre de nouvelles technologies numériques, comme le contrôle des procédés avancés à l'installation de Firebag où, grâce à l'optimisation numérique, on peut maximiser la production de vapeur qui est ensuite utilisée de manière plus efficace et accroître la production pétrolière en appliquant une gestion optimisée des réservoirs
- établir et déployer des indicateurs clés du rendement énergétique/GES à nos installations dans le secteur Amont pour continuer d'aiguiser un esprit tourné vers la gestion de l'énergie au sein du secteur Exploitation
- tirer parti de l'expérience opérationnelle liée à la conception des nouvelles installations pour diminuer considérablement l'intensité énergétique
- utiliser la technologie d'extraction à Fort Hills qui retire les molécules d'hydrocarbures lourds à la source et appliquer une conception d'installation qui tire parti de la cogénération hautement efficace, de la récupération de l'eau de traitement chaude et du refroidissement en circuit fermé pour un processus amélioré de captage de la chaleur.

Élaboration et déploiement de nouvelles technologies

Notre objectif nous force à repousser les limites de nos capacités actuelles et nous ne ménageons aucun effort pour développer des technologies qui permettent de réduire les coûts et les émissions de carbone de nos procédés et nos produits.



Nous avons investi 830 millions de dollars dans le développement et le déploiement de technologies et dans les technologies numériques en 2019 dans le cadre d'une stratégie solide pour optimiser les actifs actuels et développer la prochaine génération d'installations. Le développement des technologies liées aux émissions a représenté environ 50 % des dépenses en développement technologique, ce qui comprend les solvants, les technologies de valorisation et les biocarburants.

L'investissement de 830 millions \$ est réparti comme suit :

- 224 M\$ dans le développement technologique (comprend la COSIA, la recherche et le développement Syncrude et les investissements stratégiques directs, tels que Evok, Emerald, ArcTern Ventures, Enerkem et LanzaTech)
- 250 M\$ dans le déploiement technologique (la structure d'entreposage aquatique permanente [PASS], le lac de kettle de démonstration appelé lac Miwasin, les Systèmes de transport autonome et d'autres projets de moins grande envergure)
- 356 M\$ dans la transformation numérique.

Investir dans une énergie sobre en carbone

Notre objectif en matière de GES nous pousse aussi à chercher et à évaluer de nouvelles occasions commerciales liées à notre chaîne de valeur et au système énergétique en évolution.



- Toutes nos installations d'exploitation des sables pétroliers utilisent la cogénération, et nous sommes un exportateur net d'électricité au réseau électrique de l'Alberta. En produisant de la vapeur et de l'électricité industrielles au moyen d'un procédé à partir du gaz naturel, la cogénération représente la forme la plus écoénergétique de production d'électricité à partir des hydrocarbures. L'intensité des GES de l'électricité produite par nos unités de cogénération est environ 75 % inférieure à celle d'une centrale au charbon moyenne et 30 % inférieure à une installation qui utilise une technologie à cycle combiné au gaz naturel. Les surplus d'électricité provenant de nos unités de cogénération et de nos parcs éoliens contribuent grandement à la réduction de l'intensité globale des GES du réseau électrique de l'Alberta.
- Nous avons approuvé un projet de remplacement des chaudières à coke à forte émission de GES par une installation de cogénération alimentée au gaz naturel à notre usine de base des sables pétroliers. En plus de fournir à l'usine la vapeur et l'eau chaude nécessaires aux opérations, on s'attend à ce que l'installation de cogénération exporte jusqu'à 800 MW d'électricité à faible intensité de GES vers le réseau provincial de l'Alberta.¹⁹
- Outre nos partenariats actuels dans le secteur de l'énergie éolienne, en 2019, nous avons approuvé la première phase (200 MW) du projet d'énergie éolienne Forty Mile, en Alberta. Nous continuons d'évaluer les investissements dans l'énergie renouvelable qui apportent des avantages économiques, environnementaux et sociaux.

Passage aux carburants sobres en carbone

Nous continuons de chercher des occasions synergiques sobres en carbone dans le cadre de nos activités et d'évaluer de nouvelles occasions d'affaires dans le secteur des carburants durables.



- En plus de fournir de l'électricité sobre en carbone, le projet approuvé à l'usine de base remplacera la combustion du coke par le gaz naturel à intensité carbonique plus faible.
- Nous continuons d'investir dans les carburants renouvelables. Notre investissement de 2019 dans Enerkem, un fabricant de biocarburants et de produits chimiques renouvelables à partir de déchets domestiques qui, autrement, seraient destinés à un site d'enfouissement, en est un exemple.
- Nous évaluons le travail d'optimisation à notre usine d'éthanol de St. Clair afin d'accroître la qualité de nos produits et pour produire un éthanol dont l'intensité carbonique est plus faible.
- Nous continuons aussi d'investir dans des entreprises qui proposent des technologies durables en matière de carburant comme LanzaTech et LanzaJet.

19 Ce projet a été autorisé.

Méthodologie liée aux objectifs

L'objectif d'émissions de GES de Suncor vise l'amélioration du processus décisionnel et notre méthodologie est spécialement conçue pour favoriser les choix commerciaux qui permettront de réduire les émissions du système énergétique mondial. Pour appuyer ce changement, nous avons établi des principes qui guident la mise en place de l'objectif. L'objectif devrait :

- Stimuler des réductions concrètes des émissions dans le système énergétique, tant dans le cadre des activités de Suncor qu'à l'extérieur de celles-ci.
- Encourager une nouvelle production à plus faible intensité dans le cadre de l'évaluation des nouveaux projets. Intégrer les hypothèses de l'objectif en matière de GES et de la tarification du carbone à notre modèle d'exécution pour le développement des actifs afin d'instaurer un processus rigoureux pour favoriser le choix de technologies et d'actifs efficaces pour tous les nouveaux projets des sables pétrolifères, extracôtiers, d'énergie renouvelable et dans le secteur Aval.

Nous prenons en compte les critères suivants pour mesurer notre progrès par rapport à l'objectif fixé :

Surveiller l'intensité des GES provenant de notre production dans les installations que nous exploitons

Notre objectif met l'accent sur les actifs que nous contrôlons et exploitons. Les données de référence pour l'intensité des émissions de GES de nos actifs exploités comprennent alors les émissions directes (portée 1) et indirectes (portée 2) de nos installations. Nous pouvons ensuite trouver des occasions pour réduire les émissions directement dans nos installations et indirectement dans le système énergétique

pour nos produits. Nous continuons également de promouvoir une production sécuritaire et efficace pour nos actifs non exploités.

Obtenir des crédits indirects pour les mesures et les investissements qui réduisent les émissions en dehors des limites de notre exploitation

Les émissions indirectes ne sont pas directement attribuables à nos opérations, mais sont nécessaires pour produire nos produits. Elles comprennent l'électricité, l'hydrogène et la vapeur que nous importons de fournisseurs tiers. De plus, nos produits sobres en carbone peuvent contribuer à réduire les émissions indirectes dans le système énergétique. Par exemple, l'électricité produite par cogénération que nous transférons au réseau électrique de l'Alberta réduit l'apport de sources d'électricité à haute teneur en carbone.

Rectifier l'objectif en fonction des changements apportés à la composition des actifs

Pour stimuler la réduction des émissions afin d'atteindre notre objectif, nous rectifions notre point de référence pour tenir compte des modifications apportées à l'offre de produits destinés à la vente ainsi que des actifs acquis et cédés. Par exemple, la réduction du volume de ventes de pétrole brut synthétique de première qualité pourrait réduire les émissions directes de Suncor, mais cela ne ferait que déplacer les émissions en aval et n'entraînerait pas la réduction des émissions globales. De même, l'achat d'actifs sobres en carbone ou la vente d'actifs à intensité élevée en carbone ne fait que transférer la propriété et ne permet pas de réduire les émissions atmosphériques globales. Si nous modifions notre offre de produits ou notre portefeuille d'actifs, nous ajusterons les données de référence pour notre objectif, de sorte que ces transactions n'améliorent pas notre capacité d'atteindre notre objectif et n'y nuisent pas non plus.



Innovation sobre en carbone

Dans le monde complexe d'aujourd'hui marqué par une évolution rapide, il faudra de nouvelles technologies et des idées novatrices pour réduire davantage notre empreinte environnementale.

GES : Développement et déploiement de la technologie

	Découverte	Conception	Développement	Déploiement
Améliorer le taux d'intensité carbonique des activités de base de Suncor	- Collaborations en matière de technologies* – COSIA – CRIN – Evok Innovations – ArkTern Ventures – Universités et centres de recherche	- Géotechnologies innovantes de sous-surface - Traitement de l'eau produite par osmose inverse à haute température	- NRG COSIA Carbon XPRIZE - Solvent+ - Extraction non aqueuse - Valorisation partielle Autres méthodes de valorisation - Traitement thermique intégré	- DGMV-SE (solvant en expansion – drainage par gravité au moyen de vapeur) - Traitement des mousses au solvant paraffinique Autres méthodes de valorisation - Hydrocraquage en phase boueuse
Nouvelles initiatives sobres en carbone	- Occasions de production d'énergie sobre en carbones - Projet Bitumen beyond combustion et nouveaux produits	Décarbonisation du gaz naturel	Carburants liquides durables - LanzaTech et LanzaJet - Production d'éthanol sobre en carbone	Carburants liquides durables Transformation de déchets solides municipaux en éthanol (Enerkem)

Application à l'échelle commerciale ● En fonction ● 0 à 3 ans ● 4 à 6 ans ● 7 à 10 ans

Exemples fournis aux fins d'illustration du portefeuille de technologies de Suncor. Renseignements additionnels disponibles à sustainability.suncor.com/innovation

* Nos efforts de collaboration en matière de technologies s'échelonnent sur diverses étapes du développement et du déploiement des technologies. Des renseignements sur nos efforts de collaboration et de partenariats pour promouvoir l'innovation sont fournis tout au long de ce rapport.

Notre approche en matière d'innovation comprend non seulement des innovations technologiques visant à modifier nos méthodes et processus d'extraction et de production, mais également une vision novatrice pour travailler avec les autres et apprendre d'eux.

Dans certains cas, le développement et le déploiement des technologies que nous cherchons à accomplir se poursuivront après 2030.

Technologies d'extraction minière sobres en carbone

Nous développons des technologies qui nous permettront de produire du pétrole brut à partir de nos projets dans le secteur des sables pétrolifères selon des coûts d'approvisionnement et une empreinte écologique (de la production au raffinage et à la consommation) égaux ou inférieurs à ceux de la production de pétrole classique. Cela pourrait se faire en partie par la décarbonisation sélective de nos produits tirés des sables pétrolifères.

Traitement des mousses au solvant paraffinique

L'installation de Fort Hills utilise un procédé de traitement des mousses au solvant paraffinique pour l'extraction secondaire. Ce procédé retire

sélectivement les fractions lourdes de faible valeur du bitume et produit un bitume plus léger, de plus grande qualité qui nécessite moins de diluant pour le transport et qui n'a pas besoin d'une valorisation supplémentaire avant le traitement dans le secteur Aval. Les sables pétrolifères sont le seul endroit au monde où il y a modification du contenu carbonique du pétrole à la source de production avant son envoi sur le marché.

Grâce au procédé de décarbonisation partielle, nos émissions de gaz à effet de serre pour le baril moyen extrait à Fort Hills sont semblables à celles du baril de brut moyen raffiné aux États-Unis²⁰ pendant tout le cycle de vie.

Extraction non aqueuse

Par l'intermédiaire de partenariats conclus avec des fournisseurs d'équipement et des organismes de recherche, nous cherchons à tirer parti de nouvelles technologies pour réduire la quantité d'eau nécessaire à l'extraction de bitume dans le cadre de nos activités minières. À l'heure actuelle, on utilise de l'eau tiède pour séparer le bitume du sable. En remplaçant l'eau par un autre solvant, nous pourrions réduire considérablement les bassins de résidus, les coûts et nos émissions de GES. Nous avons fait progresser les travaux techniques préliminaires applicables à l'unité de démonstration sur le

20 Rapport spécial IHS sur l'énergie : Comparing GHG Intensity of the Oil Sands and the Average US Crude Oil. Mai 2014.

terrain et des efforts axés sur la technologie continuent d'être déployés de concert avec un certain nombre de partenaires pour réaliser des avancées technologiques. Nous collaborons avec COANDA Research and Development, Innotech Alberta, CanmetENERGY, Devon, Exergy Solutions et plusieurs établissements universitaires.

Technologies in situ sobres en carbone

Notre technologie actuelle pour la production in situ par drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) utilise deux puits horizontaux parallèles pour récupérer le bitume. Le puits supérieur distribue de la vapeur pour réchauffer le gisement et ramollir le bitume, lui permettant de s'écouler vers le puits inférieur d'où il peut être pompé vers la surface. Un des défis du DGMV est qu'il affiche une grande intensité énergétique parce qu'il faut généralement chauffer le gisement à 200 °C ou plus pour que le bitume puisse s'écouler, ce qui entraîne une consommation considérable de gaz naturel et nécessite la manutention et le traitement de grandes quantités d'eau pour produire la vapeur.

Nous développons un portefeuille de technologies in situ pour réduire l'intensité carbonique de la production de bitume et améliorer la compétitivité des coûts des procédés existants et des actifs futurs. Par conséquent, nous étudions comment faire en sorte que l'utilisation de la vapeur ne soit plus un procédé aussi dominant. La réussite de nos démarches entraînerait une réduction considérable de l'intensité de nos émissions de GES dans le secteur Amont. Nous envisageons une solution hybride combinant plusieurs des technologies que nous développons dans le but de réduire la consommation d'énergie et d'eau ainsi que les dépenses en immobilisations et les charges d'exploitation et d'améliorer les taux de production et la récupération des ressources.

Solvants

Pour réduire les émissions de GES, nous mettons l'accent sur les solvants d'hydrocarbures pour remplacer la vapeur dans la production de bitume à partir de gisements in situ. L'accent actuel de Suncor sur les processus de récupération au moyen de solvants s'appuie sur notre expérience et notre connaissance existante de procédés à base de solvants, acquises dans le cadre de notre participation à des projets pilotes et à des tests sur une période de plus de 20 ans.

Dans les procédés à base de solvant envisagés par Suncor, un solvant à base d'hydrocarbure léger comme le propane ou le butane est utilisé comme moyen principal pour fluidifier le bitume. Nous commençons un projet pilote pour tester une gamme de technologies appelées Solvant+, où le « + » réfère à diverses technologies de réchauffage qui peuvent être combinées à des injections de solvants. Ces technologies comprennent le réchauffage de puits, les injections de solvants surchauffés, l'extraction par solvant au moyen de chaleur électromagnétique (EASE) et la technologie Enhanced Solvent Extraction Incorporating Electromagnetic Heating (ESEIEH^{MD}). Si le projet est concluant, Solvant+ pourrait potentiellement amener plusieurs améliorations environnementales importantes par rapport au DGMV, notamment une réduction de l'intensité des émissions de GES dans le secteur Amont de 50 à 70 %.

DGMV-SE

Le procédé DGMV à solvant en expansion (DGMV-SE) est une amélioration de la technologie DGMV qui consiste à injecter une petite quantité de solvant hydrocarboné avec la vapeur. On s'attend à ce que l'ajout du solvant à base d'hydrocarbures accélère la production de bitume et réduise les besoins en matière de vapeur et d'eau et les émissions de GES. Un élément important de notre évaluation de cette technologie est l'amélioration de notre compréhension du confinement et de la récupération du solvant.

En 2020, nous avons terminé la période d'injection du solvant dans le cadre de la démonstration à l'échelle d'une plateforme à Firebag et nous en sommes actuellement à la phase de suivi post-injection. Nous surveillons notamment la récupération du solvant. Nous continuons d'évaluer les occasions nous permettant d'optimiser la récupération du solvant. La réduction de l'intensité des émissions approximative pour le cycle de vie complet d'un puits se chiffre de 5 à 10 %. Nous avons obtenu l'approbation réglementaire pour le déploiement du procédé DGMV-SE sur des plateformes commerciales futures.



Technologies de valorisation sobres en carbone

Nous traitons du pétrole brut en produits raffinés de grande qualité qui répondent aux besoins des consommateurs. Nous continuons de rechercher des occasions de réduire l'impact environnemental qui résulte de l'extraction et de la production de pétrole et de la fabrication et de la distribution de carburants et combustibles.

Valorisation partielle

Nous faisons progresser le développement technologique de manière à valoriser partiellement le bitume, ce qui permettrait d'augmenter la valeur en diminuant le coût de la valorisation et la quantité de diluant requis pour transporter ce nouveau produit de bitume, et de réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre de l'extraction à l'utilisateur final. Une fois cette technologie concrétisée, elle pourra également s'intégrer à l'infrastructure existante de Suncor.

Nous faisons avancer la recherche au Western Research Institute de Laramie, au Wyoming, où nous utiliserons l'établissement pilote pour mener nos travaux de valorisation partielle en 2020 et 2021.

Innovation sobre en carbone dans le secteur des carburants liquides renouvelables

Depuis 2006, Suncor est un acteur important dans la nouvelle industrie des biocarburants au Canada. Notre usine d'éthanol fournit l'éthanol que nous mélangeons à notre essence et nous y poursuivons les recherches pour produire de l'éthanol plus sobre en carbone.

Nous développons un portefeuille actif de projets en collaboration avec des universités et des entreprises. Nous visons l'élaboration de trajectoires pour produire des biocarburants évolués à partir de déchets, de la biomasse excessive de la foresterie et de l'agriculture et des gaz de raffinerie. Ces biocarburants ont le potentiel de réduire considérablement les émissions de GES. Voici des exemples des mesures que nous prenons dans ce secteur :

- participation au projet de bioraffinerie en Alberta (AB-Bio) en collaboration avec Alberta Innovates dans le but d'éliminer le risque que représentent les charges d'alimentation durables en Alberta afin de produire des carburants sobres en carbone
- augmentation des options de carburants renouvelables pour nos mélanges de diesel et d'essence, notamment en investissant dans le diesel renouvelable hydrotraité (DRH) et l'ester méthylique d'acide gras (EMAG)
- investissements dans les entreprises qui permettent d'accroître la capacité de production de carburant propre et renouvelable.

LanzaTech

La plateforme de recyclage du carbone de LanzaTech fait appel à une nouvelle technologie de fermentation du gaz pour capter les gaz riches en CO et convertir le carbone en carburants et en produits

chimiques. Depuis plus de 10 ans, Suncor est partenaire de LanzaTech afin d'appuyer le développement de son portefeuille de technologies brevetées en vue d'un éventuel déploiement dans nos installations existantes et les usines de biocarburant de la prochaine génération.

LanzaJet

LanzaJet produira du carburant aviation durable à partir d'éthanol issu de déchets. Suncor est un investisseur fondateur aux côtés de Mitsui et All Nippon Airways et sa contribution permettra la construction d'une bioraffinerie intégrée à l'installation de Freedom Pines à Soperton, en Géorgie, et accélérera un accès commercial mondial à de nouveaux carburants durables dans le secteur de l'aviation qui cherche à décarboniser ses activités.

Enerkem

En 2019, nous avons investi dans Enerkem Inc., un fabricant de biocarburants et de produits chimiques renouvelables à partir de déchets domestiques qui, autrement, seraient destinés à un site d'enfouissement. En plus d'un investissement financier, certains employés de Suncor ont été détachés à l'installation d'Enerkem à Edmonton.

Éthanol sobre en carbone

En collaboration avec les groupes de ressources en foresterie de l'Alberta, Emissions Reduction Alberta et LanzaTech, nous faisons évoluer un projet pilote de production d'éthanol sobre en carbone. Ce projet pilote prévoit la conversion de la biomasse ligneuse en éthanol renouvelable au moyen de la gazéification de la biomasse, puis la fermentation du gaz de synthèse ainsi obtenu pour en faire de l'éthanol. En menant cette initiative dans un contexte régional, nous avons l'occasion de créer une nouvelle chaîne de valeur qui pourra soutenir le développement commercial des biocarburants évolués en Alberta.



Suncor s'efforce d'être un chef de file de l'industrie dans le développement durable de l'énergie en améliorant continuellement son rendement en matière d'émissions atmosphériques, de prélèvements d'eau, de remise en état des terres et de biodiversité.

- › Qualité de l'air
- › Gérance des ressources en eau
- › Gestion des résidus
- › Terres et remise en état
- › Biodiversité

Environnement

92 %

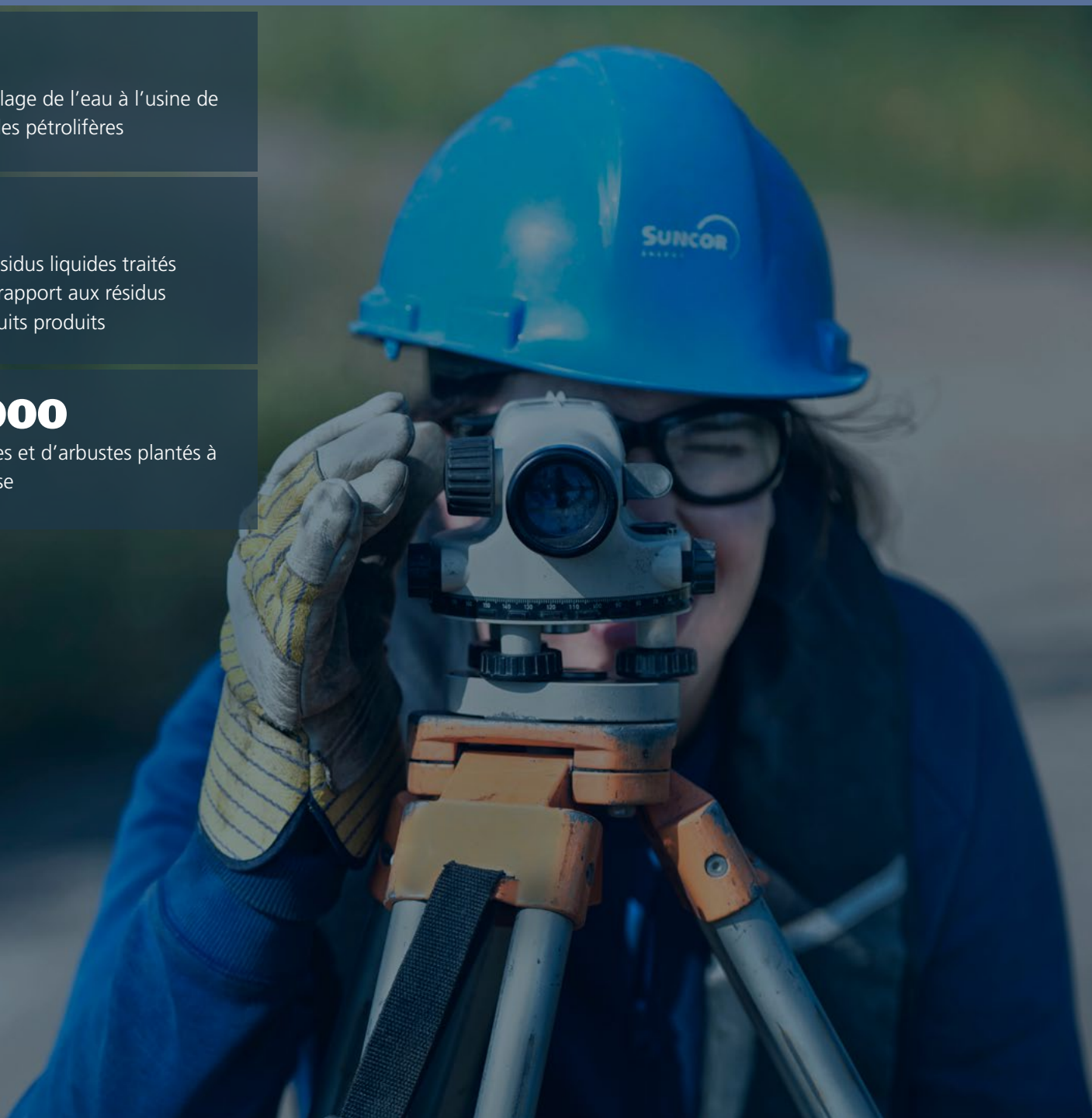
Taux de recyclage de l'eau à l'usine de base des Sables pétrolifères

2,3x

Volume de résidus liquides traités en 2019 par rapport aux résidus liquides produits produits

365 000

Plants d'arbres et d'arbustes plantés à l'usine de base



Qualité de l'air

Suncor s'est engagée à maintenir et améliorer la qualité de l'air près de toutes ses installations.

Suncor cherche à devenir un important fournisseur d'énergie durable tout en maintenant et en améliorant la qualité de l'air près de l'ensemble de ses installations. Elle participe à des programmes visant à améliorer sa compréhension et sa capacité en matière de contrôle de l'air dans le but de réduire l'intensité de ses émissions atmosphériques au fil du temps. Elle procède notamment à des tests et des projets pilotes liés à de nouvelles technologies afin de mieux comprendre la caractérisation des émissions atmosphériques.

Suncor déploie des efforts pour réduire les émissions atmosphériques découlant de ses activités au moyen de l'excellence opérationnelle, de la conception de projets, de l'innovation et de la technologie. Nos démarches de gestion de la qualité de l'air sont centrées sur les émissions atmosphériques (polluants et gaz à effet de serre) et les odeurs. La gestion des émissions atmosphériques est importante pour les employés et les entrepreneurs, les collectivités avoisinantes et l'environnement.

Programmes de conformité et de suivi

Suncor prend part à divers programmes-cadres de gestion des émissions régionales et provinciales. Des mesures de contrôle et des procédures sont prévues pour l'ensemble de nos activités afin de gérer les émissions. Nous soutenons aussi le contrôle de la qualité de l'air par l'intermédiaire de divers bassins atmosphériques et organismes qui mesurent et communiquent la qualité de l'air, assurant la disponibilité rapide des résultats pour le public et les organismes de réglementation dans tous les secteurs d'activités.

Amélioration continue

Nous avons lancé un certain nombre d'initiatives à plusieurs de nos raffineries, usines et installations pour favoriser la diminution du rejet des principaux polluants atmosphériques. Voici des exemples de technologies et de mesures mises en œuvre pour réduire les émissions atmosphériques :

- chaudières et appareils de chauffage à faible taux d'oxydes d'azote (NO_x)
- unités de récupération des vapeurs réduisant les émissions de composés organiques volatils (COV) et de sulfure d'hydrogène
- épurateurs et unités de récupération de soufre réduisant les émissions de dioxyde de soufre (SO_2)
- programmes de détection et de réparation des fuites gérant et réduisant les émissions fugitives aux installations
- plan de suivi annuel des COV et du soufre réduit total (SRT) afin de réduire les émissions fugitives provenant des activités minières
- technologie de réduction catalytique sélective qui sera mise en œuvre dans le cadre du projet de remplacement des chaudières à coke à l'usine de base des Sables pétrolifères de Suncor dans le but de réduire davantage les émissions de NO_x .

Collaboration

Suncor s'engage régulièrement auprès des intervenants de la collectivité, du gouvernement et d'autres organismes externes pour discuter des meilleures pratiques et des stratégies de gestion des odeurs – et organise régulièrement des rencontres entre des représentants de l'industrie et de la collectivité afin de parler de leurs préoccupations.

Nous participons aussi à la recherche et à la mise à l'essai de nouvelles méthodes et technologies pour contrôler les émissions fugitives. Nous le faisons notamment par notre participation à la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA) dans le cadre de laquelle nous appuyons le développement technologique et le partage des leçons tirées avec d'autres partenaires commerciaux. Les autres groupes externes avec lesquels nous collaborons comprennent la Wood Buffalo Environmental Association et le Fort McKay Air Quality and Odours Advisory Committee.

Guidés par notre **principe en matière d'environnement, de santé et de prévention** et en faisant preuve d'excellence opérationnelle et d'innovation audacieuse, nous nous efforçons de gérer et de réduire les impacts sur l'environnement et d'améliorer notre performance.





Performance en matière de qualité de l'air

Nos activités de suivi et de réduction des émissions atmosphériques sont axées sur les composés SO_2 , NO_x et COV.

Dioxyde de soufre

En 2019, l'intensité des émissions de SO_2 a été relativement constante par rapport à la performance enregistrée en 2018. La fiabilité de l'exploitation, le nombre inférieur de perturbations de l'usine et la réduction du brûlage à la torche ont contribué à la stabilité de l'intensité des émissions de SO_2 au cours des cinq dernières années.

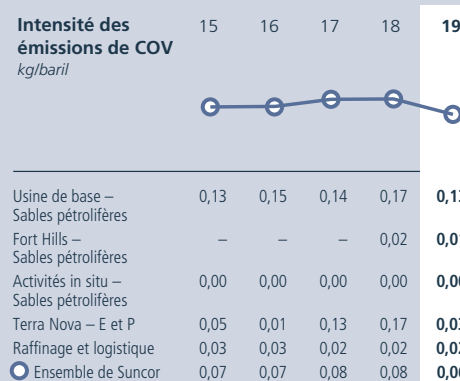
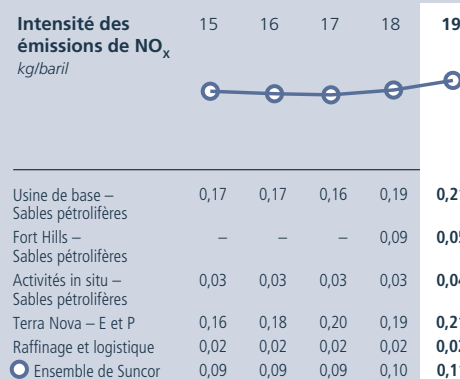
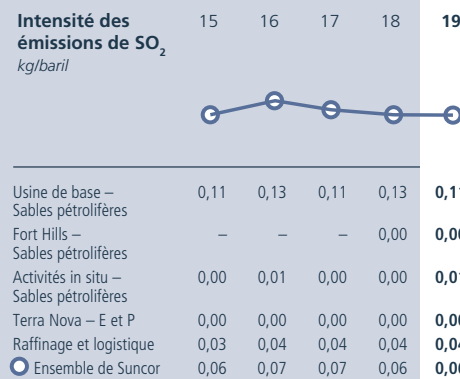
Oxyde d'azote

Nous avons observé une hausse de 8 % de l'intensité des émissions de NO_x en 2019. Cette hausse s'explique surtout par la consommation accrue de diesel dans les parcs de véhicules miniers ainsi que par un niveau d'utilisation plus élevé des chaudières à coke à la suite de l'arrêt planifié à l'usine de base des Sables pétrolifères en 2018. Une fois mis en œuvre, le projet de remplacement des chaudières à coke à l'usine de base des Sables pétrolifères de Suncor permettra d'enregistrer des émissions de NO_x plus faibles grâce à l'utilisation de la technologie de la réduction catalytique sélective.

Composés organiques volatils

En 2019, l'intensité des émissions de COV a diminué de 24 % par rapport à la performance enregistrée en 2018. Cela est principalement dû à la réparation du système d'isolement au gaz d'hydrocarbures et de récupération de Terra Nova ainsi qu'à une baisse des émissions fugitives annuelles à Fort Hills et à l'usine de base rendue possible grâce à la campagne de surveillance annuelle conformément au plan de surveillance des COV et SRT.

Deux incidents opérationnels distincts (T4 de 2019 et T1 de 2020) sont survenus à la raffinerie Suncor à Commerce City et ont entraîné le rejet du catalyseur de l'unité de craquage catalytique à lit fluidisé (UCCF) de l'usine 2. Les enquêtes sur les incidents ont révélé que pour l'incident de 2019, une trop grande quantité de gazole (aussi appelé huile pour torche) avait été ajoutée à l'UCCF pendant les activités de démarrage, et pour l'incident de 2020, un câblage défectueux dans la soufflante est à l'origine de l'incident. Un certain nombre de mesures ont été prises pour aider à atténuer la réapparition de ces incidents, notamment la mise à jour des méthodes de démarrage, la formation sur ces méthodes, la précision des rôles et des responsabilités pendant le démarrage et des réparations à l'équipement.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 7 – notes sur les émissions atmosphériques).

Gérance des ressources en eau

Nous croyons que l'eau est une ressource précieuse et commune qu'il faut gérer avec prudence, conformément à une approche équilibrée, intégrée et durable. Suncor est engagée en matière de développement responsable, et ce, dans tous ses secteurs d'activités. La gestion de l'eau est critique pour nous en tant qu'entreprise, pour les collectivités voisines et pour nos parties intéressées. Nous nous efforçons d'aller plus loin en ce qui concerne la performance en matière d'eau et les pratiques de gestion des eaux dans l'ensemble de nos activités d'exploitation.



L'eau est un élément primordial de l'exploitation de Suncor. À notre avis, il est important de trouver des moyens de toujours améliorer l'efficacité de l'utilisation que nous faisons des ressources en eau (y compris limiter les prélèvements d'eau et maximiser le recyclage et le retour sûr) pour toutes nos unités commerciales.

Bien conscients de notre rôle en tant que gestionnaire d'une ressource naturelle précieuse, nous appliquons une stratégie des eaux qui repose sur les principes suivants :

- Valeur partagée de l'eau : Comprendre que l'eau est une ressource naturelle précieuse qui détient une valeur environnementale, sociale, culturelle et économique.
- Gestion des bassins versants : Comprendre l'utilisation que nous faisons de l'eau dans le contexte des bassins versants où nous exécutons nos activités, prendre en considération l'ensemble des valeurs, des parties intéressées et des utilisateurs liés aux bassins versants.
- Réduction, réutilisation et retour : Une approche de gestion de l'eau intégrée véritablement durable doit équilibrer simultanément les éléments de la réduction-réutilisation de l'eau et du retour de l'eau.
- Analyse des options intégrées : Assurer que nous équilibrons les compromis liés à la gestion de l'eau et comprendre l'eau comme étant un aspect d'un écosystème interrelié.

Conformément à notre raison d'être, nous nous investissons dans une culture de discipline opérationnelle selon laquelle nous gérons l'utilisation de l'eau et réduisons les effets de nos activités pour protéger l'environnement. Cet engagement se concrétise par l'intermédiaire de programmes de conformité et de suivi, de mesures d'amélioration continue, d'une collaboration et d'un investissement dans la technologie et l'innovation.

Accent sur l'eau

Suncor est engagée dans la gestion des ressources en eau et nous développons un cadre solide qui permettra de mettre l'accent de façon encore plus significative sur nos efforts futurs sur l'eau.

Programmes de conformité et de suivi

Nous nous conformons à l'ensemble des règlements et politiques liés à l'eau dans les territoires où nous exécutons nos activités, ainsi qu'aux conditions propres aux approbations de nos projets²¹.

Suncor procède au suivi et à l'évaluation des répercussions sur l'écosystème des bassins versants dans lesquels elle exécute ses activités. En plus de notre système de gestion des risques d'entreprise et des procédés de gestion des problèmes internes, nous décelons les occasions et les risques liés aux écosystèmes, aux habitats et à l'eau, et nous contribuons à leur gestion. Certaines installations appliquent une surveillance plus approfondie.

Programme de surveillance des sables pétrolifères

Suncor est membre actif du programme de surveillance des sables pétrolifères depuis 2012. Le mandat de ce programme est de « produire des données environnementales complètes dans le but d'accroître notre compréhension des effets cumulatifs à long terme issus de l'exploitation des sables pétrolifères ». Dans le cadre de ce programme, un suivi est mené au moyen de plans de travail approuvés dans de multiples domaines d'intérêt dont l'air, l'eau, les milieux humides et la biodiversité.

Amélioration continue

Les mesures d'amélioration continue utilisent un incitatif économique cherchant à ce que moins d'eau soit utilisée et à nous permettre d'aller au-delà de la conformité réglementaire. Par exemple, les améliorations liées à l'efficacité du traitement des eaux permettent à Suncor de tirer de façon constante de la rivière Athabasca moins de la moitié de la quantité d'eau qui lui est allouée annuellement au titre de son permis. Nous optimisons les occasions de recyclage et de réduction de l'utilisation de l'eau tout en tentant de trouver un équilibre entre l'impact environnemental net et les coûts associés à ces deux options. Nous procédons aussi à des évaluations des risques pour chaque actif afin de définir les problèmes hautement prioritaires qui se rapportent à l'eau.

Collaboration

Grâce aux discussions menées avec les parties intéressées et les communautés autochtones et à nos efforts pour conclure des ententes après consultation, nous collaborons régulièrement avec une variété d'intervenants relativement aux occasions et aux problèmes liés à l'eau. Nous nous entretenons avec les collectivités locales pendant l'élaboration de nos plans de gestion de l'eau et à mesure que les projets évoluent.

Grâce à notre participation à l'initiative du bassin fluvial de l'Athabasca, un effort collaboratif qui s'étend à l'ensemble du bassin et à une variété de parties intéressées, nous avons été en mesure de nous unir et d'assurer une compréhension commune des occasions et des problèmes les plus importants qui touchent le bassin fluvial de l'Athabasca.

Suncor fait aussi partie d'un conseil consultatif et de planification de bassin versant qui évalue les changements s'opérant dans le bassin versant de l'Athabasca au fil du temps et donne des conseils sur les mesures potentielles en matière de politiques et de gestion.



Centre de technologie de la gestion de l'eau

Le Centre de technologie de la gestion de l'eau (WTDC) est une installation de démonstration unique en son genre permettant aux entreprises de mettre à l'essai les technologies de traitement des eaux à une échelle commerciale. Ce centre de 140 millions \$ est annexé à l'installation de traitement centrale pour le drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) de Firebag de Suncor et a ouvert ses portes en août 2019. On y procède à des essais sur un certain nombre de technologies pour améliorer la performance environnementale relativement aux répercussions sur l'eau, l'empreinte sur le sol, les déchets et les GES.

Sous les auspices de la COSIA, Suncor et les partenaires du Centre de technologie de la gestion de l'eau, Canadian Natural, Husky et CNOOC International utilisent l'installation pour tester simultanément plusieurs technologies de traitement de l'eau, permettant aux partenaires de mener davantage d'essais pilotes qu'ils ne pourraient le faire seuls, tout en partageant les risques et les coûts. Cela permettra aux exploitants d'accélérer le développement et la mise en œuvre de nouvelles technologies de traitement de l'eau, ce qui en définitive raccourcira le délai actuel de huit ans requis pour tester les technologies sur le terrain et les mener au stade de l'application commerciale.

En mai 2019, le Centre de technologie de la gestion de l'eau a été nommé champion dans la catégorie de l'excellence opérationnelle et des projets – sables pétrolifères dans le cadre des JWN Energy Excellence Awards.

[Visitez le Centre de technologie de la gestion de l'eau](#)

²¹ Nous respectons le cadre de travail sur la qualité et la quantité d'eau de surface (Surface Water Quality and Quantity Framework) du Lower Athabasca Regional Plan (LARP) pour suivi, remise en état et fermeture dans la municipalité régionale de Wood Buffalo.

Technologie et innovation

Pour ce qui est de l'évolution de la technologie liée à l'eau, nous continuons d'investir dans la recherche et le développement afin d'accroître l'efficacité (réduction et recyclage) et d'optimiser le traitement des eaux usées.

Tout au long de ses démarches pour faire progresser l'innovation et la technologie de traitement des eaux, Suncor partage les pratiques exemplaires et les leçons apprises avec ses pairs de l'industrie dans le cadre de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA). Ce faisant, nous sommes persuadés de pouvoir, ensemble, réduire l'empreinte de l'industrie et mieux protéger les ressources en eau qui nous sont si précieuses.

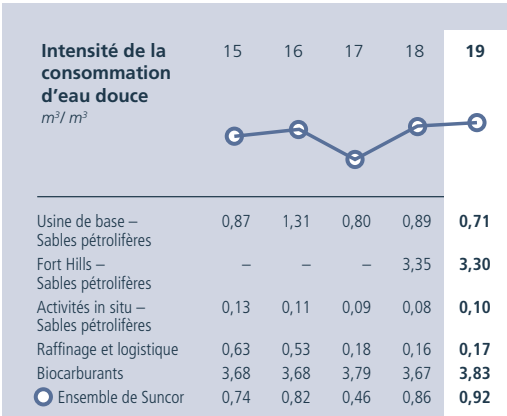
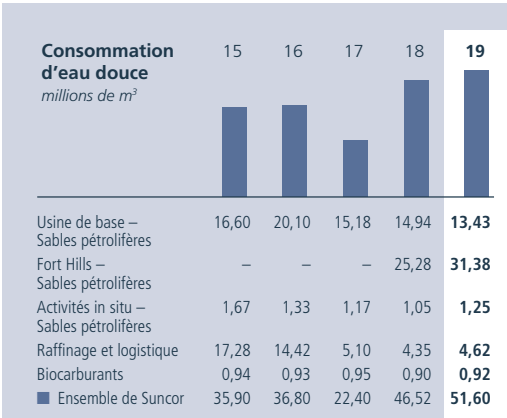
Performance en matière d'eau

En 2019, nous avons enregistré une amélioration de l'efficacité du traitement des eaux à l'usine de base, une diminution de la production et de l'utilisation de l'eau à nos installations in situ, une hausse de la consommation et des prélèvements d'eau à Fort Hills alors que la production augmentait, et un rendement relativement constant dans le secteur Raffinage et logistique.

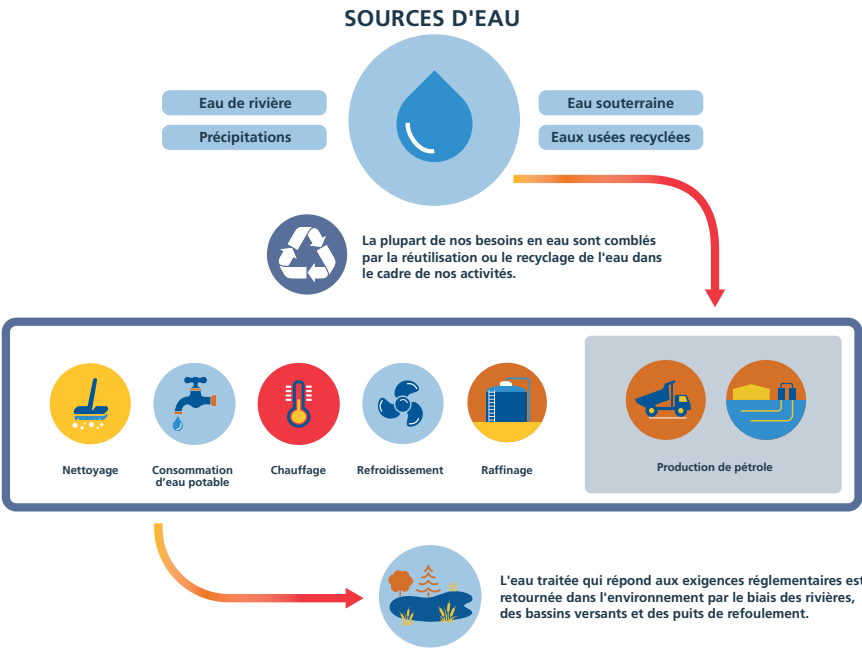
Le volume d'eau douce et d'eau non douce prélevée en 2019 se chiffre à 143 millions de mètres cubes, une quantité semblable au volume de 145 millions de mètres cubes enregistré en 2018. L'eau prélevée est utilisée d'abord pour le raffinage des produits et le reste sert principalement à la production de pétrole et de gaz.

Consommation d'eau douce

En 2019, notre consommation d'eau douce absolue a augmenté de 10 % et l'intensité de la consommation d'eau douce a grimpé d'environ 7 % comparativement aux résultats de 2018, ce qui s'explique par le fait que Fort Hills accumule des stocks d'eau à l'installation en vue de leur réutilisation et de leur recyclage. La conception de Fort Hills comprend des plans visant à maintenir les stocks d'eau minimaux requis pour assurer une bonne qualité de l'eau pour le recyclage.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 8 – notes sur l'eau).



Exploitation minière

Usine de base

Nous continuons de fonctionner bien en deçà des limites de notre permis annuel d'utilisation de l'eau, prélevant moins d'eau que notre permis ne l'autorise, même avec la hausse de nos niveaux de production. En 2019, les prélèvements d'eau douce à l'usine de base ont diminué de 10 %.

À notre usine de base des Sables pétrolifères, nous continuons d'optimiser les taux de recyclage des eaux usées afin de réduire les prélèvements d'eau douce dans la rivière Athabasca. Environ 92 % de l'eau utilisée par nos installations minières et d'extraction en 2019 était de l'eau résiduelle recyclée, ce qui représente une hausse par rapport au pourcentage de 88 % enregistré en 2018.

Fort Hills

Tout au long de 2018 et 2019, la consommation et l'intensité de la consommation d'eau douce à Fort Hills étaient relativement élevées en raison de l'accélération de la production à l'installation et du besoin d'accumuler des stocks d'eau. En 2019, la consommation d'eau douce absolue a augmenté de 24 %. À mesure que nous comprenons mieux notre utilisation d'eau et son efficacité pour les activités de Fort Hills, nous continuerons d'explorer des occasions de réduire notre consommation d'eau et nous nous attendons à une diminution des prélèvements d'eau au cours des prochaines années.

Exploitation in situ

Firebag

Les restrictions imposant une production réduite et les interruptions à l'installation de Firebag en 2019 ont entraîné la diminution de la consommation d'eau douce. À notre installation in situ Firebag, environ 96 % de l'eau consommée est recyclée. Firebag utilise des eaux usées recyclées provenant de nos installations de valorisation et d'utilités du secteur Sables pétrolifères, de l'eau de ruissellement collectée à l'intérieur des limites de l'installation et des puits d'eau souterraine.

MacKay River

En 2019, l'installation de MacKay River a été soumise à des restrictions imposant une production réduite et à des interruptions. L'actif s'est également retrouvé hors ligne pendant le mois de décembre en raison d'un incident imprévu. Par conséquent, la consommation d'eau douce a diminué. MacKay

Les exploitants miniers des Sables pétrolifères n'ont pas obtenu l'accord des gouvernements fédéral et provincial pour le rejet des eaux d'exhaure traitées depuis le début des activités d'exploitation. Par conséquent, les exploitants ont concentré leurs efforts sur les économies liées au recyclage de l'eau afin de limiter les volumes d'eau aux installations. Tandis que le recyclage de l'eau d'exhaure améliore l'utilisation de l'eau, avec le temps, la qualité de l'eau diminue et la concentration des matières dissoutes (sel et ions métalliques, y compris les chlorures) augmente. Cette situation peut entraîner l'écaillage et la corrosion de l'équipement, ce qui peut nuire à la performance en raison de l'entretien supplémentaire nécessaire. La loi oblige les entreprises minières exploitant les sables pétrolifères à remettre en état les sites miniers, une tâche qui inclut les terres et l'eau dans l'aménagement final du paysage. Le rejet des eaux d'exhaure traitées est une partie importante de la remise en état des sites miniers des sables pétrolifères et est nécessaire à une remise en état progressive et à long terme du site minier.



Gérance des ressources en eau

River avait un taux de recyclage de l'eau de 99,6 %, la petite quantité d'eau d'appoint nécessaire provenant des eaux souterraines.

Raffinage et logistique

Nos raffineries utilisent de l'eau douce pour les procédés de chauffage et de refroidissement. La consommation d'eau à nos raffineries est restée relativement stable et des initiatives locales ont entraîné une utilisation plus efficace de l'eau :

Raffinerie d'Edmonton

La raffinerie d'Edmonton utilise de l'eau à des fins de chauffage et de refroidissement. Bien que la consommation d'eau de la raffinerie soit demeurée relativement stable au fil du temps, nous sommes toujours à la recherche de manières nous permettant de limiter la quantité d'eau que nous utilisons, notamment le volume d'eau douce tiré directement de la rivière Saskatchewan Nord. En 2019, environ 43 % du total de l'eau utilisée provenait des eaux usées recyclées fournies par l'usine de traitement des eaux usées de Gold Bar.

Raffinerie de Montréal

La raffinerie de Montréal traite depuis 2014 des volumes croissants de bruts de l'Ouest du pays. En 2017, Suncor a formé un partenariat avec Suez Water Technologies and Solutions et a mené des analyses et des essais exhaustifs afin de déterminer les meilleures façons d'améliorer les procédés à l'usine de traitement d'eau. Leur travail a conduit à une performance plus stable du système de traitement de l'eau sans dépassements environnementaux, résultant en une eau de meilleure qualité retournée.

Raffinerie de Commerce City

En 2017, la raffinerie de Commerce City a procédé à la valorisation de l'installation de traitement des eaux usées. Cette mise à niveau met à profit une technologie unique appelée ultrafiltration membranaire pour traiter et filtrer l'eau. Notre installation est l'une des premières en Amérique du Nord à utiliser cette technologie pour le traitement de flux d'eaux usées d'une raffinerie.

Raffinerie de Sarnia

La raffinerie de Sarnia utilise l'eau de la rivière St. Clair dans le cadre de notre processus de refroidissement sur place. Afin de réduire l'impact de la corrosion microbiologique, nous chlorons l'eau entrante. Nous avons ensuite un processus pour déchlorer l'eau avant qu'elle ne retourne à la rivière. Nous nous concentrons sur la qualité et la quantité d'eau qui répond à toutes les exigences réglementaires.

Exploration et production

L'eau utilisée dans le cadre de nos activités sur la côte Est du Canada est soit produite au large par désalinisation, soit transférée par navire de St. John's, à T.-N.-L., vers notre installation. Chaque année, une équipe interfonctionnelle de la côte Est évalue le rendement annuel de l'eau produite, ainsi que les options pour une minimisation chimique et une substitution dans la mesure du possible. Ces efforts permettent d'assurer le fonctionnement efficace du système d'eau produite et du navire de production, de stockage et de déchargement (NPSD), tout en veillant à l'intégrité du réservoir.



Gestion des résidus

Suncor s'emploie à réduire la taille de son empreinte environnementale. La remise en état des bassins de résidus est un exercice de collaboration, d'apprentissage et d'innovation en continu.

Les résidus liquides sont au cœur de nos efforts pour améliorer la technologie liée aux résidus. Bien que le sable se sépare rapidement des résidus, les plus petites particules d'argile demeurent en suspension et forment des résidus liquides qui, auparavant, pouvaient prendre des décennies à se séparer.

Plus de 90 % des résidus forment les dépôts de résidus grossiers utilisés à des fins de remblayage de la mine et de construction (p. ex., des digues de bassin de résidus) et ne nécessitent aucun traitement avant la remise en état. Moins de 10 % des résidus qui restent sont des résidus liquides qui sont traités pour permettre une remise en état future pour obtenir des éléments terrestres ou aquatiques formant un paysage équilibré au moment de la fermeture. Il est essentiel de trouver des façons de traiter les résidus liquides de manière rapide et économique afin d'améliorer notre rendement global en matière de remise en état.

Suncor est un chef de file de l'industrie en matière de gestion des résidus. L'entreprise gère le risque lié à la stabilité des résidus au moyen de son système de gestion des résidus à l'installation. Ce système consiste en un procédé bien établi qui appuie le Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO) global de Suncor.

Le système de gestion des résidus de Suncor met l'accent sur les éléments suivants :

- responsabilité de l'entreprise en matière de gestion des résidus
- gouvernance et intégrité d'une exploitation efficace
- gestion rigoureuse de la sécurité des digues.

Au cours des dernières années, notre approche holistique de gestion des résidus TRO^{MC} et la mise en œuvre du procédé de traitement dit structure permanente d'entreposage aquatique (PASS) nous ont permis de réduire notre quantité totale de résidus liquides à l'usine de base. De plus, nous avons réduit le nombre total de bassins de résidus actifs en transformant un bassin de résidus en zone de traitement des résidus liquides, nous avons entrepris le drainage d'un deuxième bassin et nous avons rendu un troisième bassin praticable au moyen de notre technologie de couverture de coke.

En 2019, le procédé PASS a permis le traitement de plus de 25 millions de mètres cubes de résidus liquides, ce qui constitue un nouveau record de traitement annuel. Cela représente 2,3 fois le volume de résidus liquides produits en 2019. C'est ce qui explique en grande partie pourquoi les stocks de résidus liquides non traités de l'usine de base diminuent. Le traitement évolue bien et la qualité élevée de l'eau démontre que nous sommes sur la bonne voie pour respecter les échéanciers de la remise en état accélérée que nous avons prédits avant la mise en œuvre en 2018.

Exigences réglementaires

Suncor a amélioré ses plans de gestion et son approche de gestion des résidus afin de respecter les exigences du [Cadre de travail en matière de gestion des résidus](#), élaboré par l'Alberta Environment and Parks conformément au Lower Athabasca Regional Plan et mis en place en 2015.

En 2015 et 2016, Suncor a été invitée à collaborer avec des communautés autochtones, l'Agence de réglementation de l'énergie de l'Alberta (AER) et d'autres intervenants pour participer à la rédaction de la directive 085 ([Fluid Tailings Management for Oil Sands Mining Projects](#)).

Pour répondre aux nouvelles exigences, Suncor a reçu l'approbation requise en 2017 pour accroître la capacité de traitement de son procédé à l'usine de base. Entre-temps, Fort Hills a reçu



Structure permanente d'entreposage aquatique

S'appuyant sur les procédés actuellement utilisés dans nos activités de réduction des résidus (TRO^{MC}), Suncor a développé PASS, un procédé de traitement des résidus liquides, pour accroître de façon substantielle la quantité de résidus liquides qu'elle peut traiter de manière plus durable.

PASS combine le procédé TRO^{MC} et l'ajout d'un coagulant afin d'améliorer la qualité de l'eau exprimée des résidus liquides traités. Le procédé de traitement nous permet de déshydrater rapidement les résidus liquides, car les particules d'argile adhèrent au floculant, exprimant de façon sûre la plus grande partie de l'eau emprisonnée et fournissant un moyen efficace de créer un lac qui réalise notre plan de clôture, et qui le fait de façon accélérée.

Pour valider ce concept de clôture, nous avons construit un lac de kettle de démonstration, maintenant appelé lac Miwasin (un mot qui signifie « beau » en cri), qui contient des résidus liquides traités au moyen de PASS et qui a une couverture aquatique établie en 2018. Nous prévoyons surveiller le projet et le gérer de façon adaptative au cours des 15 prochaines années. La présence de lacs de kettle est considérée comme étant une pratique exemplaire d'envergure mondiale au sein de l'industrie minière et il existe un certain nombre de lacs de kettle en Alberta créés à partir d'anciennes mines de charbon à ciel ouvert qui sont maintenant utilisés pour la pêche récréative et la baignade.

Le lac Miwasin a été nommé par un étudiant autochtone de Fort McMurray dans le cadre d'un concours lancé pour lui trouver un nom.

^{MC} Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.

Gestion des résidus

L'approbation en 2019. Les deux plans mis à jour sont fondés sur les leçons que nous avons tirées de la mise en œuvre du procédé TRO^{MC} et les apprentissages reçus des membres de la [Canada's Oil Sands Innovation Alliance](#).

En 2017, la version définitive de la directive 085 de l'AER a été rédigée. Cette réglementation comprend des exigences relatives à l'application du plan de gestion des résidus et à la production de rapports sur le rendement de la gestion des résidus, conformément au cadre de travail en matière de gestion des résidus du gouvernement.

Sécurité et intégrité des digues

Nous prenons très au sérieux la sécurité liée aux digues de confinement des résidus et nous avons mis en place un programme de sécurité des digues robuste depuis le début de nos activités dans la région des sables pétrolifères de l'Athabasca à la fin des années 1960. Notre programme de sécurité des digues protège l'intégrité structurale des digues des bassins de résidus au moyen de contrôles rigoureux en matière de conception, de construction et de surveillance, y compris une série d'examen internes et externes.

Des exigences strictes encadrent la sécurité des résidus et des digues au Canada. Les autorités de réglementation de l'Alberta ont publié la nouvelle [Dam and Canal Safety Directive](#) en 2018 qui établit les exigences en matière de pratiques de pointe au sein de l'industrie pour la gestion de la sécurité des digues.

Les pratiques de Suncor relativement à la gestion des résidus et à la sécurité des digues ont fait l'objet d'une amélioration continue grâce au perfectionnement constant des pratiques de géotechnique appliquée et des règlements et lignes directrices propres à la sécurité des digues et des résidus qui dominent l'industrie. Nous employons des ingénieurs spécialisés d'expérience, que l'on appelle les ingénieurs géotechniques officiels, pour chaque installation ou structure de digue de bassin de résidus. Ces personnes sont qualifiées pour effectuer le travail de conception de chaque secteur et travaillent en collaboration avec des consultants en conception possédant une expérience internationale et que l'on appelle les concepteurs géotechniques officiels.

De plus, un comité d'examen externe indépendant appelé le Mine Development and Reclamation Review Board examine et commente plusieurs fois par année le travail entourant les concepts, la construction et l'exploitation de nos installations de gestion des résidus.

D'autres renseignements sont disponibles relativement à la réponse de Suncor à l'initiative des investisseurs pour la sécurité des résidus et des activités minières ([Investor Mining and Tailings Safety Initiative](#)). Suncor a publié un [tableau de données exhaustives](#) sur ses installations de gestion des résidus, qui comprend l'emplacement, les dimensions et l'état. Un [document d'interprétation](#) a également été fourni pour préciser le contexte.

Engagement

Suncor confirme son engagement envers le développement responsable des ressources de sables pétrolifères; elle gère le traitement des résidus et met à contribution les parties intéressées et les communautés autochtones. En 2019, Suncor a profité de plusieurs occasions pour recueillir les commentaires des parties intéressées en ce qui concerne l'approche de gestion des résidus. L'une de ces occasions était la séance de partage de Suncor sur les résidus tenue en compagnie de membres de la collectivité locale dans le but d'échanger de l'information sur le rendement de l'usine de base et de l'installation de Fort Hills sur le plan de la gestion des résidus. Cette séance avait pour objectif de partager de l'information sur les plans et les résultats liés aux résidus. Il s'agissait aussi d'une occasion pour le personnel de Suncor d'obtenir une rétroaction des membres des communautés autochtones. Suncor assure le suivi de cette rétroaction et s'efforcera



Technologie de la couverture de coke



Grâce à des avancées découlant de la recherche et du développement, Suncor continue de faire des progrès en matière de gestion des résidus. Après la remise en état réussie de la surface du Bassin 1 (maintenant Wapisiw Lookout) en 2010, nous avons commencé à créer une surface praticable sur le Bassin 5 au moyen d'une technique de remise en état qui consiste à mettre en place une couverture de coke. Ce projet a été terminé en 2017, soit plus de deux ans avant l'échéance prévue, grâce au travail d'équipe et au dévouement de ses membres.

La technologie de couverture de coke que nous avons mise au point et déployée à l'échelle commerciale au Bassin 5 prévoit la mise en place de géotextile et de géogrille sur un bassin de résidus que l'on recouvre de coke de pétrole (un sous-produit du bitume valorisé) pour créer une surface solide capable de supporter de la machinerie lourde. Des pailles géantes, qui agissent comme des drains verticaux, sont ajoutées pour assécher les résidus liquides. Par la suite, nous couvrirons le coke d'une couche de sable ou de terrain de recouvrement pour permettre la mise en place d'une terre végétale et de végétation (arbres et arbustes). Il s'agit du premier projet de couverture de résidus fins à grande échelle du genre dans l'industrie.

Gestion des résidus

d'intégrer les suggestions obtenues dans ses plans d'engagement futurs. Nous continuons à améliorer la façon dont nous transmettons l'information sur nos activités de gestion des résidus.

À mesure que l'industrie minière revoit et améliore les pratiques prépondérantes de gestion des résidus, Suncor continuera de se conformer aux normes les plus rigides et de jouer un rôle actif dans la collaboration avec les partenaires de l'industrie, les collectivités, les investisseurs et les autres parties intéressées.

Gestion des résidus liquides

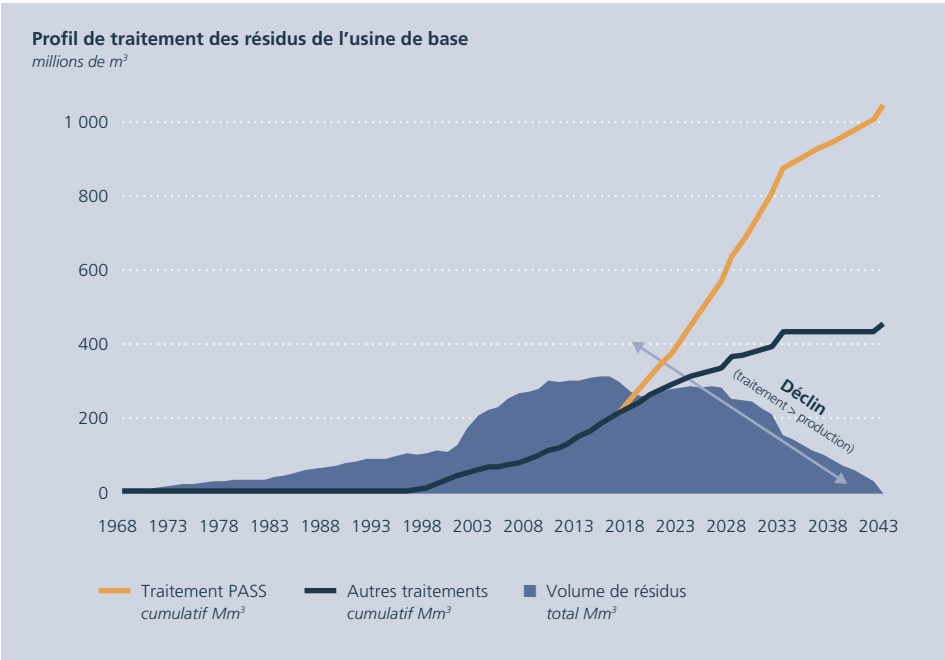
Avec l'intensification de nos activités minières, le volume de résidus liquides s'est accru. Cependant, grâce à la mise en œuvre du procédé TROMC en 2010, les volumes de résidus liquides aux installations sont demeurés stables et nous travaillons maintenant à en réduire la quantité.

De 2015 à 2019, l'usine de base a traité plus de 100 millions de mètres cubes de résidus liquides à elle seule. Les volumes de résidus liquides ont atteint un sommet en 2010 et avec une telle intensité de traitement, les quantités totales connaissent actuellement une

diminution de sorte que l'usine de base devance les exigences réglementaires. Depuis 2018, la capacité de traitement des résidus liquides s'est accrue avec la mise en œuvre commerciale de notre procédé de traitement des résidus liquides appelé PASS. Cela a permis une réduction de 5 % des stocks de résidus liquides non traités à l'usine de base à la fin de 2019. L'usine de base gère actuellement environ 263 millions de mètres cubes de résidus liquides.

Suncor s'emploie à réduire le nombre de bassins de résidus actifs. Elle a fait des progrès au cours des 10 dernières années. Malgré le début de nouvelles activités minières (Fort Hills), le nombre total d'installations de gestion des résidus actives a diminué entre 2009 et 2019. L'une d'elles fait l'objet d'une remise en état de la surface et trois installations approchent l'étape de clôture.

À l'avenir, nos efforts cibleront notre priorité stratégique visant à poursuivre la gestion de nos résidus tout au long de leur cycle de vie, et ce, d'une manière sécuritaire et responsable sur le plan environnemental. Au cours des prochaines années, un autre bassin de résidus sera éliminé de l'usine de base grâce à notre technologie PASS.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 10 – notes sur les résidus).

	2009	2019
Actif	8	6
Inactif	1	1
Vers l'étape de clôture	1	3
Remise en état de la surface	0	1

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 10 – notes sur les résidus).

Terres et remise en état

C'est inévitable : le développement énergétique perturbe les terres. Nous contribuons à diminuer cette perturbation en élaborant des plans détaillés de remise en état qui tiennent compte des répercussions de nos activités et des leçons apprises des peuples autochtones et des parties intéressées de la collectivité avant d'entamer quelque tâche perturbatrice que ce soit.

Suncor déploie des efforts dans trois principaux secteurs afin de réduire la taille et la durée de son empreinte, de faciliter le rétablissement d'une biodiversité et de maintenir la fonction des écosystèmes naturels avoisinants dans la région boréale :

- Réduire l'incidence de nos activités sur les ressources terrestres grâce à la recherche scientifique et aux meilleures pratiques de gestion, tout en travaillant avec les entreprises voisines à réduire les effets cumulatifs du développement par un effort de collaboration visant à diminuer notre empreinte.
- Accélérer le rythme de la remise en état des terres perturbées en profitant des occasions de remise en état progressive.
- Travailler à l'interne, avec nos pairs de l'industrie et par l'entremise d'organismes multilatéraux à des initiatives visant la conservation et la remise en état des habitats pour les oiseaux, mammifères, poissons et autres animaux.

L'utilisation finale des terres, soit la manière dont les terres seront utilisées à la clôture, est un aspect important à prendre en considération pendant toute la durée du projet, de la planification à la remise en état.

Approche en matière de gestion

Exploitation minière

Avant de développer une nouvelle mine, il y a élaboration de plans de fermeture sur la durée de vie de la mine qui définissent de quelle façon et à quel moment les terres perturbées seront remises en état. Ces plans sont mis à jour régulièrement tout au long du projet. Ces mises à jour permettent d'intégrer les changements au projet et la mise à niveau de la technologie au plan de remise en état et de fermeture, et de favoriser le retour final de la terre à un écosystème autosuffisant de la forêt boréale.

L'Agence de réglementation de l'énergie de l'Alberta (AER) doit autoriser les plans de remise en état et de fermeture pour tous les nouveaux projets, ainsi que les plans mis à jour à mesure qu'ils sont élaborés.²²

Exploitation in situ

Les exploitants de sables pétrolifères in situ sont tenus de réaliser un plan de conservation, de remise en état et de fermeture dans le cadre du projet aux fins d'un examen et d'une autorisation de l'AER. Ils doivent également mettre à jour ce plan tous les cinq ans. Cette approche intégrée à la planification et l'exécution fournit un plan à l'échelle du projet pour le rétablissement d'un potentiel d'utilisation des terres équivalent ainsi que des résultats environnementaux à long terme et durables après la fermeture.²³

²² Conformément à la réglementation de l'Alberta (SED 003), les installations d'exploitation minière des sables pétrolifères doivent produire des rapports sur les terres perturbées et remises en état au fil du temps. Cette réglementation définit les mesures à prendre en matière de biodiversité, de végétation et de conservation du sol pour appuyer une remise en état efficace, progressive et finale. Lorsqu'un nouveau projet est entamé, des années s'écoulent entre le développement initial et le début de la remise en état des terres. À mesure que les projets se déroulent, il existe plus d'occasions de remise en état des zones perturbées lorsque ces dernières ne sont plus nécessaires aux activités d'exploitation. On fait alors appel à la remise en état progressive, ce qui comprend les mines et les zones de résidus, les routes, les édifices et les installations de l'usine, les plateformes d'exploitation, les bancs d'emprunt et les pipelines.

²³ Conformément à la réglementation de l'Alberta (SED 001), les installations in situ doivent produire des rapports sur les terres perturbées et remises en état au fil du temps. À l'heure actuelle, les bancs d'emprunt représentent les principales occasions de remise en état pour les activités in situ – il s'agit de la source de remblai d'argile utilisée pour la construction de plateformes d'exploitation, de routes et d'installations de traitement centrales. Les bancs d'emprunt remis en état fourniront une matrice de hautes terres, de milieux humides et de lacs typiques de la forêt boréale locale.



Milieux humides remis en état naturellement



La plupart des travaux de remise en état accomplis à l'usine de base de Suncor ont jusqu'à présent ciblé les types de forêts de hautes terres qui se trouvent dans la région des sables pétrolifères de l'Athabasca. Avec le temps, les terres remises en état se sont naturellement mises en place et des milieux humides se sont formés dans les zones de faible altitude. Il s'agit de milieux humides opportunistes.

- Les données préliminaires suggèrent que plus de 10 % de nos terres hautes remises en état se sont possiblement transformées naturellement en milieux humides temporaires, saisonniers ou permanents.
- Certains de ces milieux humides ont été regarnis d'espèces d'arbres et d'arbustes adaptés aux zones humides pour accroître leur complexité et leur maturité.
- Suncor a entamé une évaluation du nombre, de l'étendue, de la qualité et du type de milieux humides opportunistes qui se trouvent sur ses terres remises en état.

Une fois les milieux humides opportunistes classés selon le système de classement des zones humides de l'Alberta, à l'aide d'une combinaison de procédés de télédétection et de vérification sur le terrain, ils seront intégrés aux programmes de surveillance et de suivi de la remise en état de Suncor. Enfin, la présence de ces milieux humides remis en état formera un paysage final remis en état correspondant à une mosaïque de hautes terres parsemées de milieux humides, un résultat très semblable à ce qui existait avant la perturbation.

Performance en matière de remise en état

Exploitation minière

Depuis que Suncor a entrepris ses activités à l'usine de base en 1967, le projet a perturbé 22 245 hectares cumulatifs (ha) de terres dans la région des sables pétrolifères de l'Athabasca. Depuis 2019, nous avons remis en état de façon cumulative environ 10,8 % de la superficie totale de terres perturbées, y compris 2 352 hectares de remise en état terrestre et 48 hectares de remise en état sous forme de milieux humides et aquatiques.

Nous avons planté environ 365 000 semis d'arbres et d'arbustes dans des zones remises en état à l'usine de base en 2019, ce qui porte le total cumulatif de semis plantés à près de 8,9 millions. Cela représente une hausse d'environ 7 % par rapport à 2018.

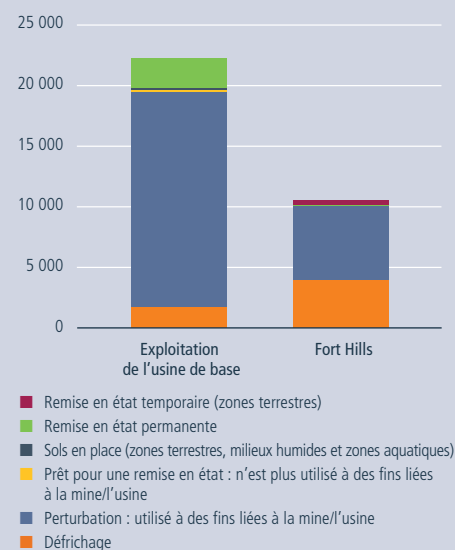
La production a officiellement débuté à Fort Hills en 2018. À mesure que de nouvelles mines sont développées, l'empreinte de perturbation augmente de façon considérable; cependant, Suncor recherche continuellement des occasions de réduire son empreinte et de remettre en état progressivement des secteurs qui ne sont plus requis pour la production. Bien que la production ne fasse que commencer à Fort Hills, des activités de remise en état ont déjà été entreprises.

Depuis 2019, l'installation de Fort Hills compte 84 hectares supplémentaires de terres remises en état de manière temporaire²⁴, ce qui porte le total cumulatif de terres remises en état de manière temporaire et permanente à 360 hectares.

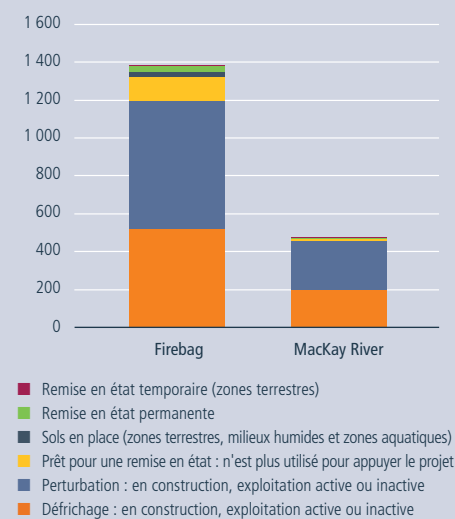
Exploitation in situ

En 2019, Suncor a dressé une liste des certificats de remise en état délivrés pour les anciens puits d'observation et routes qui ne sont plus nécessaires à l'exécution des activités in situ de Firebag et MacKay River. Environ 15 hectares de terre ont répondu aux exigences liées à la remise en état permanente et ont été attestés et retournés au gouvernement de l'Alberta. Pendant les travaux de remise en état de 2019, Suncor a également planté plus de 51 000 arbres et arbustes aux deux installations. En plantant des arbres et des arbustes typiques de la zone locale, on s'attend à ce qu'une matrice d'écosystèmes composés de hautes terres, de milieux humides et d'eaux profondes se forme et abrite diverses espèces sauvages au fil du temps.

Suivi de la perturbation et de la remise en état – exploitation minière
hectares cumulatifs



Suivi de la perturbation et de la remise en état – exploitation in situ
hectares cumulatifs



Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 10 – notes sur la perturbation et la remise en état des terres).

²⁴ Les terres remises en état, de manière permanente ou temporaire, sont des terrains qui ne sont plus utilisés à des fins liées à la mine, à l'usine ou dans le cadre de la production in situ. Cette valeur est un sous-ensemble de l'empreinte active totale. La remise en état est exprimée sous forme de nombre cumulatif; par conséquent, le nombre total d'hectares déclaré chaque année peut augmenter selon que la remise en état a été effectuée ou qu'une nouvelle perturbation d'une surface de terrain antérieurement remise en état a été nécessaire. Dans le cas des terrains remis en état de manière permanente conformément aux plans autorisés, les sols ont été remis en place et la végétation restaurée, mais ces zones n'ont pas été certifiées par l'Agence de réglementation de l'énergie de l'Alberta.

Biodiversité

Suncor s'engage à préserver et promouvoir la biodiversité dans tous ses secteurs d'activités. Son engagement dynamise la conservation des habitats et des zones de grande valeur et la remise en état des espaces qu'elle perturbe.



Les activités de Suncor se situent sur des terres qui accueillent des écosystèmes composés de diverses espèces végétales et animales, notamment le caribou de la forêt boréale. Une combinaison complexe de facteurs naturels et humains a eu une incidence sur cet animal en opérant des changements au paysage et en augmentant indirectement la prédation, ce qui a entraîné la baisse de la population de caribous. En tant qu'exploitant dans la forêt boréale, Suncor doit contribuer au retour et à la conservation du caribou et diminuer les effets de ses activités sur cette espèce.

Nos efforts de planification et d'exécution des activités de remise en état mettent l'accent sur l'amélioration des résultats de biodiversité des paysages, afin que nous puissions rétablir la diversité naturelle des plantes et des animaux à la fin de la vie d'une zone d'exploitation. Guidés par la hiérarchie des moyens d'atténuation, un outil qui vise à faciliter la gestion du risque lié à la biodiversité, nous cherchons à éviter, limiter, résoudre et contrebalancer les effets de nos activités d'exploitation sur la biodiversité.

- Nos procédés de planification de la gestion et de l'utilisation des terres permettent de déterminer où les perturbations peuvent être évitées dans le cadre de nos projets.
- Les perturbations sont limitées dans la mesure du possible tout en tenant compte de nombreux facteurs, dont la sécurité, l'exploitation et l'environnement.
- Nous travaillons à l'interne, ainsi qu'avec nos pairs de l'industrie et des organismes multilatéraux, à des initiatives visant la conservation et la restauration des habitats pour les oiseaux, mammifères, poissons et autres animaux, dont les espèces à risque comme le caribou.

Des programmes approuvés prévoyant des mesures de suivi et d'atténuation visant les espèces sauvages sont intégrés à nos activités de sables pétrolifères; la conservation de la biodiversité est partie intégrante de nos pratiques de remise en état. Bien que les objectifs de biodiversité soient décrits dans nos plans de fermeture, pour protéger nos gens et les espèces sauvages à nos installations et dans les zones connexes avoisinantes, notre norme interne sur les animaux sauvages stipule les responsabilités de tous les employés et entrepreneurs qui travaillent aux installations de Suncor dans la municipalité régionale de Wood Buffalo.

Nous réduisons les répercussions de nos activités et favorisons une remise en état accélérée au moyen de la recherche scientifique et des meilleures pratiques de gestion. De concert avec nos pairs de l'industrie, les parties intéressées et les organismes de réglementation, nous collaborons avec des organismes tels que l'Alberta Biodiversity Monitoring Institute (ABMI), le programme de surveillance des sables pétrolifères Canada-Alberta et la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA) dans le but de :

- diminuer et surveiller les répercussions de nos activités
- réduire les effets cumulatifs du développement industriel
- gérer les risques liés à la biodiversité régionale.

En tant que membre de la Regional Industry Caribou Collaboration de la COSIA, nous travaillons dans le cadre d'une approche collaborative et continue avec des chercheurs universitaires, le gouvernement de l'Alberta et la Caribou Monitoring Unit de l'ABMI pour coordonner la restauration dans les secteurs prioritaires et trouver de nouvelles manières d'améliorer notre compréhension de la biodiversité et la restauration de l'habitat dans toute la zone nord-est de l'Alberta. Ces efforts contribuent tous au rétablissement des populations de caribous.

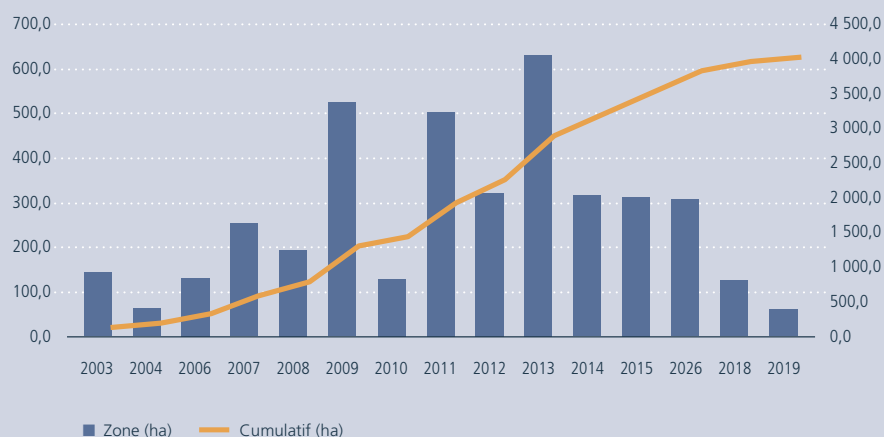
Conservation des terres

Depuis 2002, Suncor collabore à l'initiative Vision pour la conservation de la forêt boréale dans le cadre d'un partenariat avec l'Alberta Conservation Association (ACA). Cette initiative primée contribue à protéger les forêts boréales et milieux humides intacts, veillant à ce que l'écosystème de la forêt boréale dans son ensemble ne soit pas perturbé et à ce que la biodiversité soit préservée.

De concert avec l'ACA, Suncor a préservé plus de 4 000 hectares de terre écosensible dans 43 lieux de conservation différents.

Cette initiative prouve que des scénarios favorables à toutes les parties sont possibles, puisque tous y gagnent : l'entreprise, la société et la biodiversité. En aidant à protéger les forêts boréales et les milieux humides intacts, Suncor montre un exemple important de son engagement en matière de leadership en développement durable.

ACA – initiative Vision pour la conservation de la forêt boréale de Suncor (2003-2019)



Des critères d'évaluation ont été définis par Suncor et l'ACA pour permettre la sélection de sites pour les projets de conservation de l'habitat qui reproduisent raisonnablement les terres perturbées par l'empreinte des activités de valorisation des sables pétrolifères de Suncor. Bien qu'on sache qu'il est impossible de réaliser une reproduction exacte, la priorité est accordée aux terres qui affichent une valeur écologique élevée, qui favorisent une connectivité biologique avec les zones protégées existantes et qui sont bénéfiques aux espèces sensibles ou en danger. Les zones approuvées qui respectent les critères d'évaluation sont appelées des zones d'intérêt. Grâce à l'initiative Vision pour la conservation de la forêt boréale, l'habitat est préservé par l'achat de terres privées situées dans ces zones d'intérêt approuvées, là où aucune activité de Suncor n'a lieu, par l'ACA, souvent en partenariat avec d'autres organismes de conservation.



Honorer un collègue au moyen de la conservation

En mai 2019, l'Alberta Conservation Association (ACA) a dédié une parcelle de terrain de 125 hectares à la mémoire de Peter MacConnachie, un collègue bien-aimé de Suncor qui a perdu la vie en 2017. Grand admirateur de la forêt boréale, Peter a agencé son travail dans le développement durable à son amour de la nature. Grâce à sa participation à la Vision pour la conservation de la forêt boréale, des zones écologiquement sensibles de la forêt boréale ont été préservées dans le cadre d'un partenariat avec l'ACA et l'Alberta Fish and Game Association.

La commémoration a souligné un jalon important dans le partenariat de 15 ans de la Fondation Suncor Énergie et Suncor avec l'ACA. La plaque du site en témoigne :

« Dédicée à la mémoire de Peter, puisse la zone de conservation MacConnachie être plus qu'un endroit sur la carte et qu'elle serve également de destination pour profiter de la forêt boréale de l'Alberta qu'il aimait tant et qu'il a aidé à préserver. »

Suivi de la biodiversité

Suncor effectue le suivi de la biodiversité à l'intérieur de ses sites d'exploitation minière et in situ des sables pétrolifères et des sites de remise en état, et dans les zones avoisinantes, conformément à ses engagements à l'égard de la réglementation et en appui aux initiatives régionales élargies.

En 2019, des caméras installées à des sites remis en état dans le nord de l'Alberta ont enregistré plus de 6 100 observations de 13 espèces d'animaux sauvages différentes. Dans ces mêmes secteurs, des blocs d'enregistrement acoustique ont enregistré sept espèces de chauves-souris et des relevés fauniques ont identifié plus de 59 espèces d'oiseaux et 14 espèces de petits mammifères.



Le programme sur la faune de MacKay River est mené depuis 2001 et a été conçu pour surveiller les effets de nos activités sur la faune et montrer la vie que mènent les animaux sauvages dans les sites remis en état et près de nos installations. Des appareils photo en retrait prennent de magnifiques photos de notre faune, démontrant que la faune et les activités humaines peuvent coexister. Cela confirme que les mesures actuellement prises par Suncor agissent de manière efficace pour protéger notre faune.

Roberto Torres
conseiller en environnement, MacKay River

Nous mettons tout en œuvre pour créer et maintenir des relations avec les collectivités locales, les Autochtones et les parties intéressées afin de bien analyser leurs enjeux et préoccupations à propos de nos activités et de l'impact de la mise en valeur proposée. Il faut établir la confiance, basée sur des relations collaboratives et proactives, pour bâtir des collectivités dynamiques.

Collectivités

- › Investissements dans la collectivité
- › Relations avec les Autochtones
- › Objectif social
 - › Renforcer les relations
 - › Établir des partenariats avec les jeunes Autochtones
 - › Établir des partenariats avec les entreprises et les communautés autochtones
 - › Améliorer le perfectionnement de la main-d'œuvre autochtone



33 millions \$

versés à des organismes de bienfaisance et sans but lucratif au Canada et à l'étranger par Suncor et la FSÉ

96 067 heures de bénévolat effectuées

par les employés de Suncor dans leur collectivité

836 millions \$

dépensés auprès d'entreprises autochtones

Hausse de 50 %

de la participation au Programme de mentorat des Autochtones

Investissements dans la collectivité

L'équipe Investissements dans la collectivité (IC) de Suncor et la Fondation Suncor Énergie (FSÉ) incarnent notre raison d'être, soit prendre soin les uns des autres et de la planète, en tissant des liens entre les forces des entreprises et de la collectivité afin d'avoir une incidence positive sur la société. Par l'intermédiaire de partenariats et de relations avec ceux qui cherchent courageusement des solutions, nous aidons à susciter le changement et à accélérer le progrès pour les générations à venir.



Nous pensons avoir la possibilité – et la responsabilité – d'aider à bâtir un avenir meilleur. Depuis le début des activités de Suncor dans les sables pétrolifères il y a plus de 50 ans, cet engagement a fait partie intégrante de notre travail avec les collectivités où nous sommes présents, des efforts de nos employés et de la création de la Fondation Suncor Énergie en 1998.

Nous croyons en l'établissement de partenariats et de relations à long terme. Ces liens doivent être tissés dans de multiples secteurs, car aucun type d'organisme ne peut arriver seul à relever les défis complexes qui se posent de nos jours.

Notre stratégie d'investissements dans la collectivité

Le groupe IC et la FSÉ investissent dans la société tout en cherchant à trouver des solutions et des avantages au profit d'autrui. Nous avons la conviction que tous ont la capacité de trouver des solutions aux problèmes complexes et que la combinaison de diverses perspectives peut apporter un vent de changement.

Nos objectifs stratégiques sont :

- Accompagner les collectivités afin qu'elles s'adaptent et progressent en vue d'un changement nécessitant de nouvelles compétences, capacités et approches ou un nouvel état d'esprit.

- Accroître le leadership chez les jeunes et dans la collectivité afin d'être prêt à orienter et à influencer l'avenir.
- Élaborer conjointement des solutions novatrices pour saisir les occasions et relever les défis communs et nous permettre de créer des conditions propices à la réussite et à l'action.
- Tirer parti des intérêts, des forces et des capacités de nos employés pour s'impliquer dans leur collectivité et contribuer à l'élaboration de solutions à des enjeux complexes.
- Accompagner les collectivités situées à proximité de nos installations pour répondre à leurs besoins précis qui correspondent à nos priorités en matière d'investissements dans la collectivité et à nos besoins en tant qu'entreprise.

Dans la perspective de ces objectifs, notre stratégie compte trois piliers :

- **Priorités de financement stratégiques** : Investir dans le changement social à travers les autres, dans trois secteurs – les Autochtones, l'avenir énergétique et la résilience des collectivités.
- **Présence dans les collectivités** : Investir dans des collectivités exploitées localement et la mobilisation des employés grâce à Sun-Actif.
- **Capacité d'innovation sociale** : Investir dans le changement social par l'intermédiaire d'activités et de programmes dirigés par la FSÉ et l'IC.

Investissements dans la collectivité

Suncor et la FSÉ ont versé **33 M\$** à plus de **1 950 organismes de bienfaisance et sans but lucratif** au Canada et à l'étranger.



15,1 M\$ versés à des organismes de bienfaisance canadiens par l'entremise de la FSÉ



Plus de **4,9 M\$** investis par Suncor et la FSÉ pour faire avancer l'objectif d'apprendre des communautés autochtones et auprès d'elles

Sun-Actif : Comment nos employés s'impliquent dans la collectivité



29 % des employés ont participé à l'échelle de l'entreprise



96 067 heures de bénévolat effectuées par les employés de Suncor dans leur collectivité



1 501 organismes communautaires soutenus



Plus de **5,8 M\$** versés aux collectivités par l'entremise de Sun-Actif

Priorités de financement stratégiques

Le groupe Investissements dans la collectivité et la Fondation Suncor Énergie investissent depuis longtemps dans le changement social et les collectivités grâce aux dons versés aux partenaires externes. Ces investissements ciblent trois secteurs prioritaires :

- Autochtones – Apprendre des peuples autochtones et auprès d'eux pour favoriser un état d'esprit axé sur la réconciliation, la mobilisation des jeunes et la réussite des initiatives dirigées par des Autochtones.
- Résilience des collectivités – Permettre aux collectivités d'optimiser les occasions et les ressources afin de s'adapter et de prospérer à travers les changements.
- Avenir énergétique – Nous participons à la transition du système énergétique en combinant les forces de Suncor et celles des collectivités pour trouver des solutions qui nous aident à nous préparer pour aujourd'hui et demain.

Ashoka Canada

En 2018, Suncor et la Fondation Suncor Énergie (FSÉ) ont conclu un partenariat avec Ashoka Canada et ont entamé des démarches vers un apprentissage mutuel pour nos deux groupes.

Ashoka Canada aide les jeunes leaders à cultiver l'esprit et la capacité nécessaires aux agents du changement dont l'avenir a besoin. Une partie des dons fournis par la FSÉ appuie les efforts déployés par Ashoka Canada pour adapter ses processus en fonction des manières de faire et d'apprendre des Autochtones, un aspect que nous continuons également d'explorer et de découvrir au sein de Suncor.

Ce partenariat est axé sur ce qui suit :

- favoriser un changement environnemental et social positif en accordant la priorité à la stimulation des innovations qui appuient les communautés autochtones
- stimuler la capacité, l'empathie et la résilience des jeunes Canadiens, qu'ils soient Autochtones ou non-Autochtones, pour qu'ils deviennent des leaders pour le changement
- dynamiser la sensibilisation et l'engagement en ce qui concerne l'innovation sociale et les changements pour en faire la force durable d'un vent de nouveauté positif

Depuis le début du partenariat, nous ne cessons de consolider notre relation, d'apprendre les uns des autres et de nous intéresser ensemble à de nouvelles initiatives, comme Ashoka U, un programme axé sur le changement dans les campus postsecondaires du monde entier.

Présence dans les collectivités

Le groupe IC et la FSÉ investissent dans les collectivités locales au sein desquelles Suncor évolue et proposent aux employés des occasions de mobilisation par l'intermédiaire du programme Sun-Actif.

Sun-Actif inspire les employés pour qu'ils contribuent au sein des collectivités et appuient les causes qui leur tiennent à cœur – par le bénévolat, les dons de contrepartie, les Réseaux de contributions aux collectivités de Sun-Actif et les programmes de reconnaissance comme le programme des agents du changement de Sun-Actif.

Capacité d'innovation sociale

Selon le groupe IC et la FSÉ, l'innovation sociale se décrit comme étant une initiative, un produit ou un procédé qui remet en question et (ou) change les habitudes, les ressources et les croyances de la société. Dans le cadre de notre stratégie, nous cherchons à stimuler la capacité permettant l'innovation sociale, notamment au sein de Suncor. En envisageant des réseaux entiers et en évoluant avec ceux-ci, et en utilisant les outils et les procédés de l'innovation sociale pour concevoir et offrir des programmes, il est possible d'en arriver à une transformation personnelle, organisationnelle et, enfin, sociale.

Agents du changement de Sun-Actif

En 2019, dans le cadre de notre Programme à l'intention des employés Sun-Actif, nous avons lancé le programme des agents du changement de Sun-Actif pour reconnaître et célébrer les employés qui apportent du positif au sein de la collectivité. Cinq employés de Suncor sont sélectionnés dans le cadre d'un processus annuel de mise en candidature et d'étude par un comité interne, puis sont désignés comme agents du changement de Sun-Actif. Par la suite, chaque agent du changement peut sélectionner un organisme communautaire qui reçoit un cadeau unique de 20 000 \$.

Fondations communautaires du Canada

En novembre 2019, la FSÉ a confirmé la conclusion d'un nouveau partenariat de trois ans avec Fondations communautaires du Canada (FCC) pour élargir nos connaissances et notre compréhension dans le domaine du financement social, un des piliers de l'innovation sociale. Le financement social constitue un investissement ayant un impact positif sur le plan social, culturel ou environnemental et engendrant aussi des retours pour les investisseurs. Bien qu'ils puissent varier, ces types de financement, qui peuvent comprendre les prêts et les investissements, ont tous un effet positif. Suncor et la FSÉ ont déjà collaboré avec FCC dans le cadre d'initiatives telles que les objectifs de développement durable des Nations Unies et la formation d'une fondation communautaire dans la municipalité régionale de Wood Buffalo.

Grâce à ce nouveau partenariat, FCC devrait être en mesure d'élargir les efforts déployés pour le projet pilote et de transmettre ses apprentissages aux autres fondations. Pendant cette démarche, Suncor et la FSÉ cherchent à en apprendre davantage sur le financement social en contribuant aux efforts de FCC dans le but de proposer de nouvelles approches multisectorielles menées par la collectivité pour réunir des fonds et les distribuer là où ils sont nécessaires pour le bien de la société.



Relations avec les Autochtones

Les partenariats avec les communautés autochtones sont essentiels au succès du développement énergétique.

Nous déployons des efforts pour créer et maintenir des relations avec les communautés autochtones au sein desquelles nous menons nos affaires en écoutant leurs préoccupations à propos de nos activités et des effets de la mise en valeur proposée. Cela inclut collaborer pour atténuer les incidences sociales et environnementales éventuelles et s'assurer que les collectivités locales profitent également des avantages du développement énergétique.

Notre approche

Guidés par notre raison d'être et nos principes, nous nous efforçons de maintenir des relations mutuellement bénéfiques. Nous nous engageons à avoir des relations authentiques et significatives avec les parties intéressées et les Autochtones du Canada et leurs communautés. Nous savons qu'il y a du travail à faire; c'est pourquoi nous mettons à jour notre principe sur les relations avec les Autochtones.

Outre ces ententes décrites dans les principes, nous avons aussi conclu des ententes avec des communautés autochtones situées près de nos installations. Ces ententes portent sur la façon dont nous collaborons sur diverses questions, de la consultation aux façons de tirer des bénéfices des occasions d'affaires ainsi que l'appui de programmes d'emploi, de perfectionnement et de formation.

Responsabilités et engagements

Tous les employés, entrepreneurs et gestionnaires de Suncor, ainsi que les coentreprises issues de nos partenariats, sont tenus de respecter ces principes. Le chef de la direction de Suncor doit veiller à la mise en place des principes en matière de relations avec les parties intéressées et de relations avec les Autochtones du Canada de Suncor et rendre compte au conseil d'administration. Notre conseil d'administration inclut une représentation autochtone depuis 2000.

Relations

Nous nous engageons à tirer des leçons des pages d'histoire que nous partageons et des partenariats et collaborations mutuellement recherchés avec les Autochtones. Pour y arriver, nous avons appris que nous devons créer un milieu de travail inclusif et perfectionner les compétences nécessaires à une collaboration adéquate. Il est essentiel de mieux sensibiliser nos employés aux cultures, à l'histoire et aux droits des Autochtones et de nous assurer que les perspectives autochtones sont reflétées dans la composition du personnel de Suncor et le contenu de ses principes. Ceci comprend, que nous devons aussi chercher à appliquer les connaissances autochtones aux activités de planification, d'exploitation, de remise en état et de suivi. Horizons est l'un des réseaux d'employés de Suncor qui appuie l'inclusion des Autochtones à Suncor.

Nous comprenons que nous devons d'abord apprendre à connaître les collectivités en les écoutant et en cherchant à tisser des liens, des relations fondées sur le respect et la réciprocité. Nous ne tiendrons pas pour acquis que nous savons ce que les collectivités veulent ou ce dont elles ont besoin. Pour donner lieu à des partenariats et des résultats mutuellement avantageux, nous nous tournons vers des influenceurs externes et les leaders éclairés des communautés autochtones pour déterminer régulièrement où nous en sommes et où nous devons aller. Les méthodes autochtones traditionnelles nous servent des enseignements et nous faisons évoluer nos pratiques commerciales pour en tenir compte et les honorer. Nous déployons également des efforts pour établir une capacité interne nous permettant de comprendre où les structures et procédés actuels pourraient limiter involontairement l'inclusion des Autochtones.

Résultats

Nous croyons que les partenariats conclus avec les Autochtones et les apprentissages réalisés avec cette communauté constituent une manière d'améliorer les résultats environnementaux, économiques et sociaux. Le programme [Progressive Aboriginal Relations](#) (PAR) du [Conseil canadien pour le commerce autochtone](#) (CCCA) compte parmi les moyens que nous employons pour mesurer l'efficacité de nos efforts. PAR est le seul programme d'accréditation du Canada axé sur les meilleures pratiques dans le cadre des relations avec les Autochtones. En 2017, Suncor a obtenu l'accréditation du niveau Or. Notre demande de renouvellement a été soumise aux fins d'étude en avril 2020.

Le processus d'accréditation comprend une évaluation externe du rendement de l'organisme dans quatre secteurs clés : l'embauche, le développement d'entreprise, les mesures de leadership et l'engagement communautaire.



Le processus d'accréditation Progressive Aboriginal Relations nous donne l'occasion de réfléchir à nos forces et de chercher à trouver les secteurs où on peut faire mieux. Nous continuons de faire évoluer nos partenariats avec les communautés autochtones et nous découvrons de nouvelles façons d'apprendre et d'être.

Sheila Innes
directrice générale
Relations avec les collectivités et les Autochtones

Objectif social

Nous suivons un parcours pour changer notre façon de penser et agir de manière à accroître la participation des peuples autochtones dans le développement énergétique.

Notre objectif social est une déclaration de notre intention de faire les choses différemment, de choisir une nouvelle voie qui porte sur le renforcement de nos relations avec les peuples et les communautés autochtones, en commençant par Suncor. L'objectif décrit quatre secteurs auxquels il faut s'attarder d'ici 2025 et même après pour lesquels nous pouvons collaborer pour accroître la participation des Autochtones et de leur communauté dans le développement énergétique.

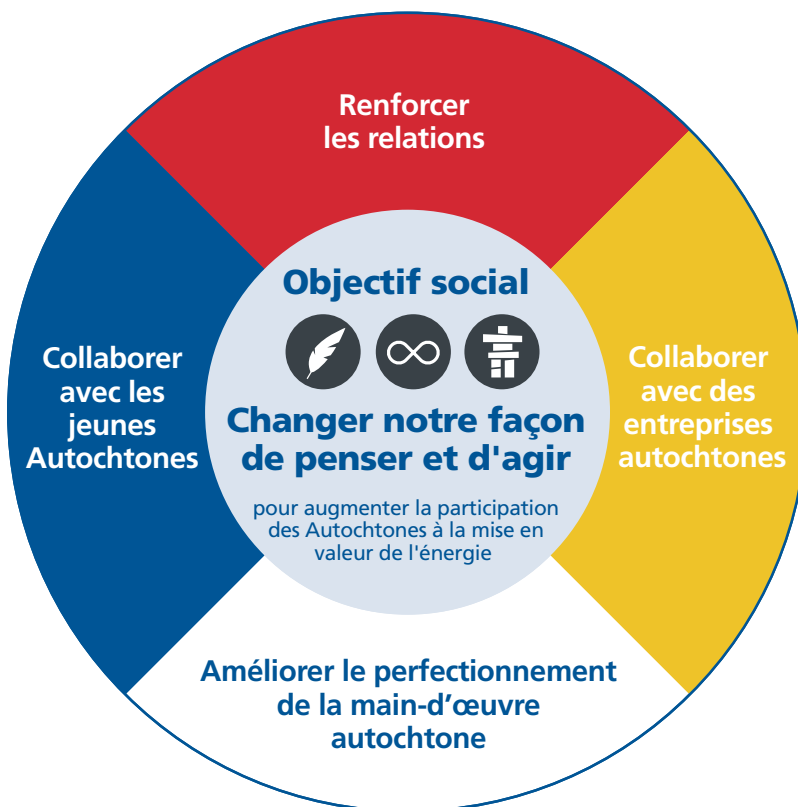
La transformation d'une culture, d'un comportement et de systèmes prend du temps. Depuis l'annonce de notre objectif social en 2016, nous avons enregistré des résultats remarquables dans de nombreux secteurs de Suncor. En 2019, nous avons constaté qu'il était nécessaire de prendre une pause et de réfléchir aux activités et apprentissages se rapportant à l'objectif social. Nous avons alors entamé un processus de renouvellement prévoyant entre autres un examen détaillé. Nous avons mobilisé les employés, les organismes autochtones et les leaders éclairés au moyen de sondages, de groupes de discussion avec animateur et d'entretiens personnels. Cette mobilisation nous a permis de recevoir des commentaires que nous avons mis à profit dans l'établissement et

la concrétisation de mesures quantitatives, comme l'augmentation des dépenses auprès des entreprises autochtones. Cependant, la rétroaction obtenue nous a aussi indiqué que nous devons prendre en considération l'impact de ces mesures et nous assurer qu'elles apportent des changements culturels et comportementaux au sein de Suncor.

Nous nous penchons maintenant sur ces commentaires pour mieux comprendre les nouvelles occasions à saisir et déterminer si nous transformons réellement notre manière de penser et d'agir.

Outre les mesures, la présentation de récits s'ajoute aux occasions sur lesquelles nous nous concentrons. Raconter des histoires est une pratique traditionnelle dans certaines cultures autochtones qui garde en vie et valide les expériences, les valeurs et les croyances par la parole.

La rétroaction et les conversations informelles contribuent de manière importante à notre compréhension de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas pour les peuples autochtones. Certains des commentaires obtenus proviennent d'employés autochtones, de fournisseurs autochtones et de nos activités de mobilisation des jeunes Autochtones.



Renforcer les relations

Nous pouvons faire davantage pour connaître l'histoire et les expériences des peuples autochtones, afin de mieux nous connaître les uns les autres et changer notre façon de penser et d'agir.



Le renforcement des relations est une priorité à Suncor et nous avons conçu plusieurs initiatives pour soutenir les employés en cours de route. Nous nous concentrons sur quatre secteurs clés :

- accroître la sensibilisation
- favoriser la compréhension
- changer les attitudes
- changer les comportements

À la fin de 2019, 8 779 et 1 460 employés canadiens avaient suivi la formation en ligne et en classe respectivement. Nous offrons également notre [formation en ligne au grand public](#).

En plus de la formation, nos employés ont saisi diverses occasions axées sur l'apprentissage et la culture. Parmi elles, nous comptons notamment la création d'un espace virtuel de découverte des Autochtones sur l'intranet de notre entreprise et le lancement de l'[exercice des couvertures de KAIROS](#) dans les installations de Suncor. En 2019, en collaboration avec l'exploitant / le propriétaire de notre immeuble de bureaux à Calgary, nous avons eu le plaisir d'établir des méthodes pour permettre la tenue de cérémonies de purification dans le cadre de réunions et d'événements spéciaux au Suncor Energy Centre.

Nous avons aussi enregistré une croissance liée aux divers programmes des employés. Le nombre de participants à notre programme pour étudiants autochtones est passé de 17 en 2017 à 80 en 2019; des stages ont été prévus dans de nombreuses régions où nous accomplissons nos activités, dont Wood Buffalo, Edmonton, Calgary et St. John's. Notre Programme de mentorat des Autochtones a connu une hausse de 50 % depuis 2018 et Horizons, un réseau d'inclusion des employés, a grandi et compte de nouveaux membres et programmes.

Horizons

Notre réseau d'inclusion des employés Horizons joue un rôle actif et important relativement au soutien des employés autochtones pour qu'ils aient un sentiment d'appartenance au sein de l'entreprise, et à la consolidation de la sensibilisation à la culture autochtone, des relations et du développement personnel des employés.

Ce réseau compte quatre cercles : leadership, sensibilisation culturelle, impact communautaire et engagement. À l'intérieur de chaque cercle, des bénévoles organisent des événements et des séances de déjeuner-formation. Ce réseau organise aussi :

- un programme permettant aux ambassadeurs de participer à des activités de relations externes, telles que les événements de recrutement et le mentorat d'étudiants autochtones d'été
- les Perspectives autochtones, qu'il est possible de présenter pendant les réunions de Suncor
- le bulletin du réseau Horizons
- des événements comme la Journée nationale des peuples autochtones et la Journée du chandail orange (et des activités partout au pays)

En 2019, le réseau Horizons a tenu son premier rassemblement annuel permettant de faire des rencontres et de tisser des relations, de célébrer la réussite du réseau, et de planifier les programmes et événements de 2020 qui favoriseront l'inclusion.

Le réseau compte actuellement plus de 800 membres, autochtones et non autochtones. Le réseau Horizons est perçu comme étant une partie prenante clé dans les efforts pour obtenir une rétroaction relativement à la conception des initiatives liées aux Autochtones.



Les progrès que j'ai constatés en matière d'inclusion des peuples autochtones et de la promotion d'un changement positif dans la culture de Suncor grâce au réseau Horizons ont été des plus remarquables. Je suis très fière d'y être associée et la perspective de nos futurs projets m'emballe, à Suncor et ailleurs.

Amanda Robert
planificatrice, Maintenance, Fort Hills

Établir des partenariats avec les jeunes Autochtones

Nous favorisons le développement du potentiel de leadership des jeunes Autochtones grâce à des liens significatifs à l'intérieur et à l'extérieur de Suncor.



Nos partenaires et les jeunes nous ont appris que les organismes et les programmes ancrés dans la culture et la réconciliation mènent à la fierté de soi et de sa culture, et nous nous concentrons particulièrement sur l'établissement de liens plus forts avec les jeunes Autochtones.

L'Indigenous Youth Advisory Council (IYAC) a été formé en 2019 après de nombreuses années de discussions avec plusieurs jeunes leaders autochtones, dont ceux qui ont pris part aux rencontres de la Fondation Suncor Énergie (FSÉ) et les participants au programme pour étudiants autochtones.

Avec l'IYAC, le conseil d'administration de la FSÉ, notre équipe des Relations avec les collectivités et les Autochtones, et divers leaders principaux et jeunes Autochtones peuvent partager des questions d'intérêt mutuel ayant une incidence sur les communautés et la vie des jeunes Autochtones, y réfléchir, écouter ce que les autres ont à dire et prendre les mesures nécessaires. Conforme à notre objectif social, le conseil soutient aussi les jeunes leaders autochtones dans le développement de leur potentiel de leadership en leur permettant de participer au système énergétique.

Le but principal de l'IYAC est d'agir en tant que groupe consultatif pour la FSÉ et Suncor pour :

- appuyer et inspirer Suncor dans la concrétisation de sa raison d'être
- conseiller la FSÉ en ce qui concerne les secteurs stratégiques d'intérêt et la direction future
- offrir soutien et conseils dans notre forum VP des Relations avec les Autochtones

Les autres objectifs d'IYAC comprennent les suivants :

- discuter des problèmes auxquels font face les jeunes et les communautés autochtones, et les mettre en lumière
- promouvoir la transmission des connaissances entre les jeunes Autochtones, les aînés, la FSÉ et Suncor tout en inspirant la confiance, en tissant des liens et en consolidant les relations
- solidifier les relations entre les aînés et les jeunes pour favoriser constamment un apprentissage culturel et un lien avec la communauté.

Nous revisiterons ces objectifs régulièrement et à mesure qu'évoluera la relation entre les membres du IYAC, la FSÉ et Suncor.



L'Indigenous Youth Advisory Council est un incubateur pour le leadership et représente une occasion pour un engagement significatif entre la plus grande société d'énergie au Canada et les jeunes Autochtones. Nous avons été témoins d'un échange stimulant lorsque nous nous sommes trouvés dans une salle de conférence avec des experts qui étaient très enthousiastes à l'idée de répondre à nos questions et qui voulaient sincèrement comprendre nos perspectives.

Membres du Indigenous Youth Advisory Council



Établir des partenariats avec les entreprises et les communautés autochtones

Nous contribuons à l'augmentation des revenus des entreprises et communautés autochtones en profitant mutuellement d'ententes de commercialisation et d'achats d'articles et de services.



Inauguration des bornes de recharge pour véhicules électriques à la station Petro-Canada^{MC} de la nation Siksika.

Les relations sont essentielles pour faire progresser les occasions d'affaires. Une participation constructive repose sur la capacité de comprendre les motivations, les forces et les limites de chacune des parties. Elle peut aussi exiger la volonté d'avoir des conversations difficiles de façon authentique et respectueuse.

Il est essentiel de travailler avec les entreprises autochtones pour créer ces partenariats; c'est une des choses que nous pouvons faire pour contribuer à la réconciliation économique avec les Autochtones du Canada. Cela s'harmonise avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et l'appel à l'action de la Commission de vérité et réconciliation au secteur des entreprises du Canada.

Parmi les objectifs sociaux de Suncor, on trouve un pilier de l'expansion commerciale visant à augmenter les dépenses auprès de fournisseurs autochtones. En ce qui concerne l'achat de biens et services, l'objectif, fixé à 600 millions \$ avant 2025, a été atteint sept ans plus tôt. En 2018, nous avons dépensé 725 millions \$ auprès d'entreprises autochtones, et en 2019, 836 millions \$.

Depuis 2019, nous comptons 48 ententes de ventes au détail et de ventes en gros Petro-Canada avec des communautés autochtones à l'échelle du pays, un nombre supérieur à la cible de 40 que nous cherchions initialement à atteindre avant 2025.

En 2018, Mark Little, président et chef de la direction de Suncor, a fait un pas en avant en devenant le coprésident de l'initiative nationale Aboriginal Procurement Champions du Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA). Cet effort vise à amener les entreprises à mobiliser davantage d'entreprises autochtones dans leur chaîne d'approvisionnement.

Celebration of Indigenous Business Partners

En 2019, notre groupe Détaillants indépendants a tenu une séance de rétroaction tout juste avant l'événement Indspire²⁵ prévu à Calgary. Appelée Celebration of Indigenous Business Partners, cet événement cherchait à souligner l'apport des partenaires commerciaux autochtones. Il s'agissait d'un sommet visant à réunir les partenaires commerciaux autochtones, célébrer les réussites, souligner les réalisations, partager les expériences sur la manière dont la présence d'une station-service Petro-Canada a changé leurs communautés et, surtout, écouter les commentaires sur les façons dont nous pouvons nous améliorer.

²⁵ Indspire est un organisme de bienfaisance autochtone national enregistré qui investit dans l'éducation des Autochtones pour favoriser les avantages à long terme qu'en retirent ces personnes, leur famille, les communautés et le Canada.

Améliorer le perfectionnement de la main-d'œuvre autochtone

Nous sommes déterminés à offrir un environnement de travail inclusif et diversifié où chacun se sent valorisé et respecté.



À notre avis, ce type d'environnement de travail nous permettra d'attirer des employés autochtones, de les fidéliser et d'assurer leur perfectionnement. La création d'un milieu inclusif et respectueux est un impératif de leadership à Suncor qui est appuyé par notre équipe de leadership de la haute direction. La culture de l'entreprise est aussi soutenue et préconisée par les membres de notre conseil sur l'inclusion et la diversité. Ce conseil a été formé en 2017; il assure l'élaboration et l'adoption de la stratégie visant à favoriser l'inclusion et le respect à l'égard de la diversité généralisée (p. ex., la race, l'ethnicité, le sexe, l'orientation sexuelle, l'expérience et les origines). L'objectif social de Suncor comprend un pilier lié au perfectionnement de la main-d'œuvre pour « accroître la représentation autochtone au sein de notre main-d'œuvre ». Nous augmentons notre main-d'œuvre autochtone par l'embauche, la rétention et l'avancement des employés autochtones à l'échelle de notre entreprise.

En 2019, nous comptons une représentation autochtone de 3,2 % au sein de notre main-d'œuvre. Notre objectif est d'atteindre une représentation de 4 % d'ici 2025.

Grâce à nos initiatives de perfectionnement de la main-d'œuvre autochtone, nous comptons un conseiller pour le personnel autochtone et un programme de mentorat des Autochtones. Depuis 2017, 63 mentors et 21 protégés ont participé au programme.

« J'ai beaucoup aimé le programme de mentorat. On a réussi à créer un sentiment de confiance et d'appartenance à une communauté, alors qu'on a partagé de nombreuses histoires sur notre héritage, nos cultures et nos familles, et sur notre façon de les aborder. » – Dwayne McLeod, conseiller principal, Résidus

Programme pour étudiants autochtones

Notre programme permet la création d'un bassin de talents et offre aux étudiants postsecondaires autochtones la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle précieuse à l'une de nos installations.

Il est offert aux étudiants d'un programme postsecondaire qui fréquentent un collège, une université ou une école technique. Les candidats proviennent d'un large éventail de programmes et en sont à diverses étapes de leur cheminement scolaire. Nous déployons des efforts pour offrir un stage aux étudiants dans un poste lié à leur champ d'études et veillons à ce qu'ils vivent une expérience pertinente.

Depuis 2019, 169 étudiants ont participé au programme. Dix étudiants du programme occupent maintenant un poste à temps plein à Suncor et trois étudiants de la cuvée 2019 sont passés au programme de stage coopératif. Les commentaires des étudiants sont positifs.



En tant qu'étudiant autochtone d'été, Suncor m'a donné le sentiment que j'avais une voix dans un ensemble élargi.

Matthew Hayden
étudiant, Gestion de la chaîne d'approvisionnement de Sarnia
programme 2019

Annexe

- › Données sur la performance
- › Notes relatives aux données sur la performance
- › Déclaration de vérification indépendante
- › Index du contenu GRI et SASB
- › Index du contenu du TCFD
- › Rapport de communication sur le progrès UNGC
- › Mises en garde



Données sur la performance

Nos données sur la performance en matière de développement durable présentent des données annuelles (du 1^{er} janvier au 31 décembre) sur nos activités, l'environnement, l'économie, la santé et la sécurité et l'effectif pour 2019, ainsi que les tendances sur cinq ans lorsque cela est possible. Des données sur la performance par secteur d'activité ou installation sont également fournies lorsque cela est possible. Les indicateurs de la performance environnementale reflètent les actifs exploités par Suncor seulement, à moins d'indication contraire. Les indicateurs de la performance économiques sont présentés de manière cohérente avec notre [Rapport annuel 2019](#). Les notes fournissent des renseignements supplémentaires concernant les conditions limites spécifiques, les changements dans la méthodologie et les retraitements de données et incluent aussi des définitions, selon le cas. Toutes les données accompagnées du symbole (A) ont été examinées et vérifiées de façon indépendante par Ernst & Young LLP.

De l'information détaillée peut également être téléchargée à sustainability.suncor.com.

Indicateurs – Suncor (ensemble de l'entreprise)	2015	2016	2017	2018	2019
Performance opérationnelle⁴					
Production totale – Amont et Aval <i>millions de m³/an</i>	48,24	44,71	48,53	53,95	55,85 (A)
Production totale – Amont et Aval <i>millions de bep/an</i>	303,42	281,22	305,24	339,33	351,28 (A)
Volumes traités et production nette – Amont <i>millions de m³ ep/an</i>	27,29	24,23	27,22	34,19	36,00 (A)
Volumes traités et production nette – Amont <i>millions de bep/an</i>	171,65	152,40	171,21	215,05	226,40 (A)
Production nette – Aval <i>millions de m³ de produits raffinés/an</i>	27,62	27,23	27,98	26,92	27,57 (A)
Production nette – Aval <i>millions de bep/an</i>	173,72	171,27	175,99	169,32	173,42 (A)
Production d'éthanol <i>millions de litres d'éthanol/an</i>	417,91	414,39	407,80	402,00	399,57
Énergie éolienne produite <i>MWh</i>	313 283	106 912	76 589	100 850	98 419
Gaz à effet de serre (GES) et énergie^{5,6}					
Émissions de GES (portée 1 et 2) <i>milliers de tonnes d'éq. CO₂</i>	20 480	18 739	19 874	21 990	22 777 (A)
Émissions de GES (portée 1) <i>milliers de tonnes d'éq. CO₂</i>	–	–	–	20 577	21 432
Émissions de GES (portée 2) <i>milliers de tonnes d'éq. CO₂</i>	–	–	–	1 413	1 345
Intensité des émissions de GES <i>kg/baril</i>	65	63	63	62	62 (A)
Émissions de GES (portée 3) <i>milliers de tonnes d'éq. CO₂</i>	1 549	1 623	1 881	1 525	1 607
Consommation d'énergie <i>millions de GJ</i>	310,40	285,80	301,98	336,10	346,31
Consommation directe d'énergie <i>millions de GJ</i>	301,00	276,00	287,89	328,30	340,33
Consommation indirecte d'énergie <i>millions de GJ</i>	9,78	10,02	14,08	7,78	5,98
Intensité énergétique <i>GJ/baril</i>	1,02	1,02	0,99	0,99	0,99

Données sur la performance

Indicateurs – Suncor (ensemble de l'entreprise)	2015	2016	2017	2018	2019
Production d'électricité de cogénération sobre en carbone <i>millions de MWh</i>	5,50	4,96	4,88	7,15	6,54
Exportation d'électricité de cogénération sobre en carbone <i>millions de MWh</i>	3,03	2,76	2,33	3,69	3,33
Émissions atmosphériques⁷					
Émissions de SO₂ <i>milliers de tonnes</i>	18,40	21,10	20,51	20,50	20,78
Intensité des émissions de SO₂ <i>kg/baril</i>	0,06	0,07	0,07	0,06	0,06
Émissions de NO_x <i>milliers de tonnes</i>	27,90	24,90	26,64	33,29	36,98
Intensité des émissions de NO_x <i>kg/baril</i>	0,09	0,09	0,09	0,10	0,11
Émissions de composés organiques volatils <i>milliers de tonnes</i>	21,10	19,50	23,14	25,96	21,30
Intensité des émissions de composés organiques volatils <i>kg/baril</i>	0,07	0,07	0,08	0,08	0,06
Utilisation de l'eau⁸					
Prélèvement d'eau <i>millions de m³</i>	142,47	162,18	105,07	144,69	143,43 (A)
Prélèvement d'eau de surface <i>millions de m³</i>	118,92	124,78	74,90	106,88	110,99
Prélèvement d'eau souterraine <i>millions de m³</i>	2,72	2,51	2,26	3,13	3,92
Prélèvement d'eau de la municipalité, de la ville ou du district <i>millions de m³</i>	4,27	4,22	4,20	4,12	4,16
Prélèvement d'eau usée traitée <i>millions de m³</i>	1,51	1,37	1,60	1,52	1,74
Prélèvement d'eau de ruissellement industrielle <i>millions de m³</i>	15,05	29,30	22,10	29,04	22,61
Intensité du prélèvement d'eau <i>m³/m³</i>	2,95	3,63	2,16	2,68	2,57 (A)
Eau retournée <i>millions de m³</i>	97,46	105,12	65,99	77,44	78,26
Consommation d'eau <i>millions de m³</i>	45,33	57,19	39,07	67,24	65,17
Intensité de la consommation d'eau <i>m³/m³</i>	0,94	1,28	0,81	1,25	1,17
Consommation d'eau douce <i>millions de m³</i>	35,90	36,80	22,40	46,52	50,44
Intensité de la consommation d'eau douce <i>m³/m³</i>	0,74	0,82	0,46	0,86	0,90

Données sur la performance

Indicateurs – Suncor (ensemble de l'entreprise)	2015	2016	2017	2018	2019
Terres perturbées et remises en état¹⁰					
Total des terres perturbées <i>hectares cumulatifs</i>	23 757	23 613	23 960	33 772	34 525
Total des terres remises en état <i>hectares cumulatifs</i>	2 154	2 140	2 239	2 621	2 795
Déchets⁹					
Total des déchets produits <i>milliers de tonnes</i>	2 391	2 148	2 123	2 487	2 420
Déchets dangereux produits <i>milliers de tonnes</i>	1 992	1 982	999	983	1 049
Déchets dangereux incinérés <i>milliers de tonnes</i>	2,38	3,60	3,54	4,14	3,46
Déchets dangereux injectés en puits profond <i>milliers de tonnes</i>	1 980	1 963	985	958	1 010
Déchets dangereux enfouis <i>milliers de tonnes</i>	5,70	12,01	7,25	6,16	7,55
Déchets dangereux éliminés ou traités d'une autre manière <i>milliers de tonnes</i>	4,09	3,15	3,27	15,04	28,22
Déchets non dangereux produits <i>milliers de tonnes</i>	399	167	1 124	1 503	1 371
Déchets non dangereux incinérés <i>milliers de tonnes</i>	1,56	0,69	0,09	0,17	0,02
Déchets non dangereux injectés en puits profond <i>milliers de tonnes</i>	0,80	0,87	986,85	1 315	1 174
Déchets non dangereux enfouis <i>milliers de tonnes</i>	383	161	135	179	184
Déchets non dangereux éliminés ou traités d'une autre manière <i>milliers de tonnes</i>	13,92	4,27	1,62	9,71	13,08
Déchets recyclés, réutilisés ou récupérés <i>milliers de tonnes</i>	135,00	123,00	71,00	96,18	151,82
Conformité environnementale¹¹					
Cas de non-conformité environnementale <i>nombre</i>	—	5	4	8	7
Amendes liées à la réglementation environnementale <i>milliers de dollars CA</i>	—	275	413	282	113
Déversements importants <i>nombre</i>	—	0	0	0	0
Indicateurs économiques¹⁴					
Produits des activités ordinaires et autres produits <i>millions de dollars</i>	29 680	26 968	32 079	38 986	38 989
Charges d'exploitation, frais de vente et frais généraux <i>millions de dollars</i>	8 607	9 150	9 245	10 573	11 244
Coûts liés aux employés <i>milliards de dollars</i>	3,30	3,40	3,20	3,30	3,60

Données sur la performance

Indicateurs – Suncor (ensemble de l'entreprise)	2015	2016	2017	2018	2019
Redevances et impôts payés <i>millions de dollars</i>	1 805	105	1 489	1 695	2 555
Distributions aux actionnaires <i>millions de dollars</i>	2 565	2 889	3 069	3 230	3 439
Valeur économique non répartie <i>millions de dollars</i>	16 677	14 789	18 249	23 488	21 751
Valeur de l'entreprise <i>milliards de dollars</i>	67	89	89	76	81
Dépenses en immobilisations et frais de prospection <i>millions de dollars</i>	6 667	6 582	6 551	5 406	5 558
Contributions politiques <i>milliers de dollars</i>	15	3	0	0	0
Achats de biens et de services <i>milliards de dollars</i>	12,80	11,91	11,64	10,62	9,90
Dépenses totales auprès de fournisseurs autochtones <i>millions de dollars</i>	599	445	521	703	836
Dépenses directes auprès de fournisseurs autochtones <i>millions de dollars</i>	593	428	497	628	804
Dépenses indirectes auprès de fournisseurs autochtones <i>millions de dollars</i>	6	17	24	21	32
Investissements dans la collectivité¹⁵					
Contributions totales à des groupes sans but lucratif et à but lucratif et communautaires <i>milliers de dollars</i>	26 346	33 800	26 557	28 980	33 102
Valeur des dons en argent <i>milliers de dollars</i>	24 425	22 843	25 466	27 843	32 747
Valeur des dons en temps <i>milliers de dollars</i>	408	83	800	161	160
Valeur des dons en nature <i>milliers de dollars</i>	382	10 873	291	1 137	187
Valeur des dons en frais de gestion <i>milliers de dollars</i>	988	953	994	1 143	1 378
Valeur des ressources externes obtenues <i>milliers de dollars</i>	143	744	232	945	786
Dons de Suncor à la Fondation Suncor Énergie (FSÉ) <i>milliers de dollars</i>	4 500	10 164	16 600	18 455	20 255
Dons de la Fondation Suncor Énergie (FSÉ) <i>milliers de dollars</i>	16 055	14 881	16 649	15 817	15 143
Programme à l'intention des employés Sun-Actif					
Participation des employés <i>pourcentage</i>	–	–	27	26	29
Organismes soutenus <i>nombre</i>	–	–	1 271	1 377	1 501
Valeur des dons de Suncor et de la FSÉ <i>milliers de dollars</i>	–	–	1 668	2 822	2 660

Données sur la performance

Indicateurs – Suncor (ensemble de l'entreprise)	2015	2016	2017	2018	2019
Valeur des dons personnels des employés <i>milliers de dollars</i>	–	–	1 313	2 719	3 138
Heures de bénévolat <i>nombre</i>	–	–	80 706	73 259	96 067
Santé et sécurité¹²					
Fréquence totale des blessures entraînant un arrêt de travail <i>nombre par 200 000 heures travaillées</i>	0,04	0,04	0,03	0,03	0,04
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail – employés <i>nombre par 200 000 heures travaillées</i>	0,05	0,04	0,03	0,02	0,06
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail – entrepreneurs <i>nombre par 200 000 heures travaillées</i>	0,04	0,05	0,04	0,03	0,03
Fréquence totale des blessures consignées <i>nombre par 200 000 heures travaillées</i>	0,45	0,33	0,40	0,37	0,39
Fréquence des blessures consignées – employés <i>nombre par 200 000 heures travaillées</i>	0,27	0,27	0,30	0,29	0,39
Fréquence des blessures consignées – entrepreneurs <i>nombre par 200 000 heures travaillées</i>	0,56	0,36	0,45	0,41	0,41
Décès <i>nombre</i>	0	0	1	0	1
Incidents de perte de confinement primaire de niveau 1 et 2 <i>nombre</i>	180	87	46	45	38
Effectif¹³					
Employés de Suncor <i>nombre</i>	13 235	13 243	12 649	12 626	13 718
Employés à temps plein <i>nombre</i>	13 042	12 888	12 389	12 317	13 004
Employés à temps partiel <i>nombre</i>	97	121	111	98	97
Employés temporaires/occasionnels <i>nombre</i>	96	252	149	211	617
Entrepreneurs ayant un contrat à long terme <i>nombre</i>	2 663	757	809	559	2 216
Effectif syndiqué <i>pourcentage</i>	34,50	34,60	32,80	33,20	31,62
Femmes <i>pourcentage</i>	23,40	24,50	23,80	23,20	24,73
Hommes <i>pourcentage</i>	75,70	75,50	76,20	76,80	75,27
Autochtones/Amérindiens <i>pourcentage</i>	1,60	1,90	3,00	3,10	3,24
Minorités visibles <i>pourcentage</i>	10,30	12,60	14,70	12,60	11,79
Personnes handicapées <i>pourcentage</i>	0,50	0,80	0,700	0,70	0,73

Données sur la performance

Indicateurs – Suncor (ensemble de l'entreprise)	2015	2016	2017	2018	2019
Femmes à la direction <i>pourcentage</i>	24	29	27	28	34
Nouveaux employés embauchés					
Hommes <i>pourcentage</i>	70,70	77,00	76,90	69,70	73,01
Femmes <i>pourcentage</i>	29,30	23,00	23,10	30,30	26,99
Roulement du personnel <i>pourcentage</i>	7,60	7,00	5,80	6,00	4,76
Hommes <i>pourcentage</i>	6,50	6,40	5,40	5,80	4,37
Femmes <i>pourcentage</i>	11,30	8,90	7,10	6,80	5,11
Pourcentage du salaire de base <i>pourcentage</i>	–	–	–	–	97
Direction <i>pourcentage</i>	–	–	–	–	96
Contributeur individuel <i>pourcentage</i>	–	–	–	–	97

Notes relatives aux données sur la performance

1 Aperçu

Les données sur la performance fournies dans les tableaux et graphiques de notre Rapport sur le développement durable comprennent des indicateurs sur la performance sociale, environnementale et économique pour l'année de déclaration 2019 avec des tendances sur cinq ans lorsque cela est possible. Les données économiques sont présentées de manière cohérente avec notre Rapport annuel 2019. Ces notes fournissent des détails supplémentaires sur les conditions limites et sur les modifications touchant les méthodologies, les définitions, la structure des segments commerciaux ou les données historiques. Nous avons également mis en place nos propres lignes directrices et définitions internes pour la collecte de données et l'établissement de rapports.

2 Limites de déclaration

Les données sur la performance environnementale et sociale sont recueillies et déclarées pour l'ensemble des installations exploitées par Suncor (en totalité et non ajustées pour la participation de Suncor) et excluent nos participations dans des coentreprises exploitées par d'autres entreprises. Chaque année, des activités de maintenance planifiées et non planifiées peuvent se dérouler aux installations, ce qui peut avoir une incidence sur les tendances constantes année après année. Les données sur les installations achetées et qui sont ensuite exploitées par Suncor au milieu d'une année de déclaration sont établies au prorata à partir de la date d'acquisition.

3 Sommaire des secteurs commerciaux et d'exploitation inclus dans les données sur la performance

- a. Les totaux pour Suncor correspondent à la consolidation des données lorsque cela est pertinent et applicable.
- b. Le secteur Amont (Usine de base – Sables pétrolifères) comprend les installations d'exploitation minière Millennium et North Steepbank, les installations d'extraction et de valorisation, l'installation intégrée de cogénération Poplar Creek (détenue et exploitée par Suncor depuis 2015) et l'infrastructure associée à ces actifs, mais ne comprend pas Syncrude.
- c. Amont (Fort Hills)
- d. Les données pour le secteur Amont (Activités in situ – Sables pétrolifères) comprennent la production de bitume tirée des sables pétrolifères aux installations Firebag et MacKay River et l'infrastructure connexe.
- e. Le secteur Amont – Exploration et production (E et P) comprend :
 - Le NPSD Terra Nova du secteur E et P au large de la côte Est du Canada
 - Les actifs liés au gaz naturel du secteur E et P – Activités terrestres, Amérique du Nord exploités par Suncor. Les actifs ont fait l'objet d'un désinvestissement important de 2013 à 2015 et en 2018, Suncor a vendu ses propriétés minières dans le nord-est de la Colombie-Britannique à Canbriam Energy Inc.
 - Des renseignements supplémentaires sur notre secteur E et P sont disponibles à www.suncor.com.
- f. Le secteur Aval (Raffinage et logistique) comprend des activités de raffinage à Montréal, à Sarnia, à Edmonton et à Commerce City, au Colorado. Suncor exploitait précédemment une division de lubrifiants à Mississauga, en Ontario, qui a été vendue le 1^{er} février 2017. Les données sur la performance de 2017 reflètent cette vente. Les autres actifs comprennent une usine pétrochimique et une installation de récupération du soufre à Montréal ainsi que des pipelines et des terminaux au Canada. Des renseignements supplémentaires sur notre secteur Aval sont disponibles à www.suncor.com.
- g. Le secteur Énergie renouvelable comprend les installations éoliennes exploitées par Suncor, et les graphiques contiennent des données sur l'usine d'éthanol de St. Clair, située en Ontario.

4 Notes sur la performance opérationnelle et la production

- a. Voir les Mises en garde, car les barils d'équivalent pétrole et les mètres cubes d'équivalent pétrole peuvent être trompeurs comme indication de la valeur.
- b. La production de l'usine de base des Sables pétrolifères est la production de pétrole brut synthétique sulfureux et peu sulfureux associée à l'exploitation minière, à l'extraction et à la valorisation et inclut des volumes non traités. La production présentée ici peut différer de celle présentée dans notre Rapport annuel 2019.
- c. La production de Fort Hills est une production de bitume léger partiellement valorisé associée au procédé de traitement des mousses au solvant paraffinique.
- d. La production in situ correspond aux ventes nettes de bitume associées au total des produits commercialisables de l'installation.

Notes relatives aux données sur la performance

- e. La production sur la côte Est (Terra Nova) est la quantité totale de produits vendus, sans le combustible brûlé à la torche et produit à l'interne.
- f. La production nette du secteur Raffinage et logistique est déclarée à l'échelle de l'unité commerciale, c'est-à-dire que les transferts entre nos installations ont été retirés des totaux de production des installations.
- g. La production de l'usine d'éthanol de St. Clair correspond à l'éthanol produit et elle est convertie en mètres cubes d'équivalent pétrole, à valeur d'énergie équivalente.
- h. La production d'énergie éolienne, exprimée en mégawattheures, est la production tirée des parcs éoliens exploités par Suncor (en totalité et non ajustée pour la participation de Suncor).
- i. Des mélanges d'essence et d'éthanol sont fabriqués à nos raffineries de Sarnia, de Montréal, de Commerce City et d'Edmonton.
- j. Les données sur la production ne correspondent pas à celles présentées dans notre Rapport annuel 2019 en raison des différentes limites de déclaration.

5 Notes sur les émissions de gaz à effet de serre (GES)

5.1 Coefficients d'émission de GES

Les coefficients d'émission nous permettent d'évaluer les émissions de GES au moyen d'une unité de données disponibles sur les activités (c'est-à-dire, quantité de combustible consommé ou de produit obtenu). Le paramètre de mesure utilisé dans notre Rapport sur le développement durable pour les émissions de GES est exprimé en tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone (éq. CO₂). Il s'agit de l'unité couramment utilisée pour la déclaration de GES qui représente les volumes de gaz pour lesquels des études ont démontré leur effet sur l'atmosphère planétaire. Équivalent CO₂ signifie que les GES individuels ont été multipliés par leur potentiel de réchauffement de la planète (PRP) évalué par rapport à celui du dioxyde de carbone (CO₂). Le présent rapport (à l'instar de nos rapports sur le développement durable de 2015 à 2019) utilise les PRP sur 100 ans publiés dans le quatrième rapport d'évaluation (2007) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui s'aligne sur plusieurs compétences en matière de déclaration des GES, incluant Environnement Canada et l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis.

Les principales incidences de l'utilisation des PRP publiés dans le quatrième rapport d'évaluation du GIEC sont que les émissions de méthane augmentent légèrement en raison d'un accroissement du coefficient PRP de 21 à 25. Les émissions d'oxydes d'azote (N₂O) quant à elles diminuent légèrement, le coefficient étant passé de 310 à 298. D'autres GES ont aussi vu leur PRP rajusté, mais cela a peu d'impact ou aucun impact important sur nos émissions totales de GES.

5.2 Mesure des sources d'émissions potentielles de GES

En tant qu'entreprise énergétique intégrée active dans de nombreux territoires et secteurs, nous utilisons plusieurs protocoles de coefficients d'émission différents élaborés à l'extérieur et acceptés publiquement pour développer des méthodes de calcul des émissions propres à chaque installation. Nous sélectionnons le protocole approprié en fonction du type de combustible propre à l'installation et de sa composition, de la source d'émission et de l'installation ou du territoire concerné. Comme exigé par les organismes de réglementation et vérifié par des vérificateurs externes, nous utilisons les protocoles et méthodologies relatifs aux GES acceptés pour déterminer le profil global de nos émissions.

En plus d'utiliser les coefficients d'émission propres aux combustibles, certaines émissions de GES sont calculées à l'aide du taux de consommation propre au processus ou à l'équipement, comme la durée de fonctionnement en heures, et non pas du volume de carburant. Bon nombre de nos installations ont des processus complexes qui exigent des méthodologies et des coefficients d'émission particuliers pour calculer avec précision leurs émissions.

Nos installations utilisent principalement les protocoles et méthodologies exigés dans leur territoire d'exploitation. Toutefois, si aucune méthodologie prescrite n'est exigée, il peut être nécessaire d'utiliser une combinaison de méthodologies normalisées pour une même installation si des facteurs particuliers à l'installation et au secteur ne peuvent être couverts par une seule norme ou un seul règlement. Il peut arriver à l'occasion que certains coefficients d'émission plus précis – mesurés, calculés à partir de données de composition ou fournis par un fabricant – soient disponibles pour un équipement spécifique. Ces coefficients sont privilégiés afin de garantir la meilleure qualité de données qui soit et l'utilisation des mesures les plus justes.

Dans la mesure du possible, les facteurs d'émissions particuliers sont calculés à partir de données mesurées réelles par rapport à des facteurs génériques estimés par défaut. Dans d'autres cas, par exemple pour calculer les émissions indirectes provenant de l'électricité achetée à l'extérieur, nous utilisons tout d'abord des coefficients propres à l'installation, puis des coefficients prescrits par les organismes de réglementation, le cas échéant, et finalement, les coefficients d'émission publiés pour les sources d'émissions restantes.

En raison de la nature unique de chaque installation, nous avons plus de 1 400 coefficients d'émission standards dans notre Système de gestion de l'information environnementale qui s'appliquent à différentes installations. Ce nombre n'inclut pas les milliers de coefficients additionnels

Notes relatives aux données sur la performance

calculés quotidiennement pour différents combustibles et différentes installations selon une analyse de la composition du combustible. Ces coefficients nous donnent la composition du gaz en temps réel et le contenu en carbone qui en découle.

5.3 Rôle de la réglementation sur la déclaration des GES

Plusieurs territoires ont élaboré ou sont en train d'élaborer des exigences normatives qui spécifient les coefficients à utiliser. Par exemple, l'EPA et les organismes de réglementation de la Western Climate Initiative au Québec et en Colombie-Britannique ont tous exigé que les exploitants utilisent les coefficients spécifiés pour l'année de déclaration 2019.

L'Alberta exige que les grands émetteurs utilisent la méthode et les coefficients d'émission normalisés utilisés conformément à la Carbon Competitiveness Incentive Regulation (CCIR). Chacune de nos installations qui fait une déclaration dans le cadre de la CCIR a fait l'objet d'une vérification favorable (approuvée) pour l'année de déclaration 2019 à un niveau d'assurance raisonnable.

5.4 Pratiques et méthodologies normalisées en matière de GES

Des agences externes ont développé des méthodologies normalisées et acceptées par l'ensemble de l'industrie que les exploitants peuvent utiliser en l'absence de méthodes prescrites. Les pratiques et méthodologies normalisées que nous suivons sont largement acceptées, bien établies et documentées, de sorte que les données résultantes peuvent être vérifiées par les gouvernements et les tiers et appliquées uniformément à l'échelle de l'industrie et d'une année à l'autre.

Voici une liste partielle des méthodologies normalisées et des documents de référence utilisés :

- American Petroleum Institute Compendium of Greenhouse Gas Emissions Methodologies for the Oil and Natural Gas Industry, 2009
- US EPA Mandatory Greenhouse Gas Reporting Rule
- Quatrième rapport d'évaluation 2007 du GIEC
- World Business Council for Sustainable Development/World Resources Institute Greenhouse Gas Protocol: A Corporate Accounting and Reporting Standard 2004
- Environnement Canada, Rapport d'inventaire national : 1990-2007, Rapport 2009
- Lignes directrices 2006 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre
- Western Climate Initiative (WCI) Design for the WCI Regional Program, July 2010
- National Renewable Energy Laboratory Life Cycle Assessment of Hydrogen Production via Natural Gas Steam Reforming
- Alberta Quantification Methodologies for the Carbon Competitiveness Incentive Regulation and the Specified Gas Reporting Regulation (Version 1.4)
- O. Reg. 390/18: Guideline for Quantification, Reporting and Verification of Greenhouse Gas Emissions 2019
- Regulation respecting mandatory reporting of certain emissions of contaminants into the atmosphere 2019
- Déclaration des émissions de gaz à effet de serre : installations d'Environnement Canada : exigences relatives à la quantification des gaz à effet de serre du Canada 2019
- Rapport d'inventaire national d'Environnement Canada, 1990-2017
- Guide de l'Association canadienne des producteurs pétroliers : Calculer les émissions de gaz à effet de serre, avril 2003

5.5 Notes complémentaires sur les GES

- a. Les émissions de GES sont calculées à l'aide de méthodologies propres à l'installation qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Cette méthodologie est suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission.
- b. Les émissions absolues d'éq. CO₂ représentent les émissions totales de portée 1 et 2, sans que l'on attribue le crédit pour la production d'énergie sobre en carbone. Le crédit d'énergie ci-dessus est calculé à l'aide de l'énergie de cogénération exportée vers le réseau de l'Alberta et de l'intensité dans laquelle cette puissance a été produite. Il est utilisé pour déterminer l'intensité des émissions de GES.
- c. Le calcul de l'intensité totale de Suncor comprend la production nette des installations, moins les transferts internes, ce qui fournit une valeur de la production correspondant à nos ventes de produits sur le marché. L'intensité totale de Suncor ne correspondra donc pas à la moyenne pondérée de l'intensité de l'unité commerciale. L'intensité pour le secteur Amont correspond à l'intensité moyenne pondérée des actifs suivants : usine de base des sables pétrolifères, Fort Hills, E et P.
- d. La méthodologie utilisée pour déclarer les émissions indirectes des activités in situ (MacKay River) depuis 2014 comprend l'électricité achetée au réseau, ainsi que l'électricité et la vapeur achetées à la centrale de cogénération de TransCanada, une tierce partie. Les unités

Notes relatives aux données sur la performance

de cogénération de Firebag sont détenues et exploitées par Suncor; par conséquent, toutes les émissions générées par la cogénération contribuent au total des émissions directes, y compris les émissions attribuables à l'électricité vendue au réseau de l'Alberta.

- e. Les émissions de GES absolues (totales) sont la somme des émissions directes et indirectes.
- f. Les émissions de GES directes (portée 1) correspondent à celles provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise déclarante. Les émissions de GES directes du secteur Raffinage et logistique ne sont pas déduites des transferts de CO₂ à des tierces parties, notamment à des entreprises de boissons et d'aliments.
- g. Les émissions indirectes de GES (portée 2) sont des émissions liées à l'énergie qui résultent de nos activités, mais qui proviennent de sources détenues ou contrôlées par une autre entreprise (par exemple, achat de services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement). La méthode de calcul de l'énergie indirecte crédite les activités pour l'électricité exportée à des utilisateurs externes et/ou à d'autres installations de Suncor. Les émissions sont calculées au moyen des données fournies par les fournisseurs actuels lorsque cela est possible et au moyen des données publiées si les données du fournisseur ne sont pas disponibles.
- h. Les émissions indirectes de GES (portée 3) comprennent les achats d'hydrogène à des tierces parties et les volumes de CO₂ vendus par nos installations à des tierces parties aux fins de traitement subséquent et peuvent varier d'une année à l'autre selon la demande des fournisseurs. Ceci est conforme aux exigences de déclaration des gouvernements provinciaux. Les autres émissions de portée 3 comprennent ce qui suit :
- transport aérien (vols commerciaux et vols nolisés)
 - installations (Suncor Energy Centre, Est du Canada et États-Unis)
 - services de transport terrestre pour les employés et les entrepreneurs
 - véhicules de parc immatriculés utilisés aux installations
 - sites d'hébergement
- i. L'écart d'une année à l'autre des émissions indirectes (portée 3) entre 2016 et 2019 est attribuable aux éléments suivants :
- déclaration d'une plus grande quantité d'information (ensemble de données plus complet)
 - coefficients d'émission mis à jour
 - modifications de la portée
 - données réelles plutôt qu'estimées
- j. L'objectif en matière de GES de Suncor est conçu pour encourager les choix commerciaux qui permettent de réduire les émissions de Suncor et les émissions dans le système énergétique global. Pour permettre un suivi de nos progrès par rapport à cet objectif, Suncor a élaboré une méthodologie qui comprend des réductions des émissions directes provenant de nos actifs exploités et des réductions des émissions indirectes provenant de l'utilisation de nos produits. Les données de la section sur la performance en matière de GES portent sur les émissions directes provenant de nos activités. Les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes sont incluses dans le présent rapport. Aucun crédit compensatoire n'est comptabilisé pour la réduction des émissions de GES attribuable aux crédits de performance générés à l'interne, à l'achat de crédits compensatoires, aux réductions des émissions de GES attribuables au cycle de vie de l'éthanol ou aux crédits d'énergie éolienne.
- k. Graphique sur les trajectoires des scénarios : Daniel Huppmann, Elmar Kriegler, Volker Krey, Keywan Riahi, Joeri Rogelj, Steven K. Rose, John Weyant, et coll., IAMC 1.5°C Scenario Explorer and Data hosted by IIASA, release 1.1. Integrated Assessment Modeling Consortium & International Institute for Applied Systems Analysis, 2018. Consulté le 9 juillet 2020, doi: <https://doi.org/10.22022/SR15/08-2018.15429>; url: <https://data.ene.iiasa.ac.at/iamc-1.5c-explorer>.

6 Notes sur la consommation d'énergie

- a. L'énergie totale correspond à la somme de l'énergie directe et indirecte. L'électricité produite et vendue aux réseaux provinciaux par les unités de cogénération des secteurs Sables pétrolifères et In situ et les parcs éoliens exploités est convertie en un montant équivalent en gigajoules et déduite de la consommation totale d'énergie.
- b. L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor.
- c. L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement importés de tierces parties. La méthode de calcul de l'énergie indirecte crédite les activités pour l'électricité exportée à des utilisateurs externes et/ou à d'autres installations de Suncor.
- d. L'intensité énergétique du secteur Énergie renouvelable est basée sur l'intrant énergétique de la production d'éthanol et la production d'énergie éolienne est déduite de cet intrant énergétique total.

Notes relatives aux données sur la performance

7 Notes sur les autres émissions atmosphériques

- a. Les émissions atmosphériques déclarées (NO_x , SO_2 et composés organiques volatils) comprennent celles à la source et non à la source.
- b. Les émissions de composés organiques volatils de Fort Hills en 2018 ont été révisées en fonction des changements apportés aux facteurs d'émission et de la surdéclaration des émissions fugitives. Une valeur aberrante/erronée a été retirée de l'ensemble de données sur les émissions fugitives.
- c. Nous présentons des données chaque année dans le cadre de l'inventaire national des émissions polluantes canadien et de l'inventaire des émissions toxiques des États-Unis (US Toxic Release Inventory). Des renseignements supplémentaires sur notre performance peuvent être obtenus en consultant ces mécanismes de déclaration.
- d. Les graphiques sur l'intensité des émissions de SO_2 et de NO_x comprennent seulement les données sur les installations qui représentent des sources considérables d'émissions pour notre entreprise. La précision de l'estimation des données pour l'intensité des émissions de composés organiques volatils pour le secteur Sables pétrolifères présente un degré d'incertitude de plus de +/-10 % et est limitée par la méthodologie et les instruments de mesure acceptés actuellement.
- e. L'augmentation de l'intensité totale des émissions de NO_x était principalement attribuable à l'augmentation de la consommation de diesel dans les parcs de véhicules miniers ainsi qu'à l'utilisation plus élevée des chaudières à coke à la suite d'un arrêt planifié en 2018 à l'usine de base des Sables pétrolifères.

8 Notes sur la consommation et le retour d'eau

- a. Le prélèvement total d'eau est le prélèvement ou l'achat d'eau à partir de n'importe quelle source, que ce soit de façon permanente ou temporaire. On parle aussi de captage d'eau ou de prise d'eau. Les sources d'eau douce et non douce sont incluses.
- b. Le retour total d'eau est la somme des effluents et autres eaux quittant le périmètre d'une installation de l'entreprise et rejetés dans les eaux de surface ou souterraines ou transférés à des tiers parties au cours de l'année de déclaration.
- c. L'eau douce est caractérisée par une faible teneur totale en solides dissous, dont les limites sont définies par la réglementation dans le territoire de l'activité de Suncor. En l'absence de définition réglementaire de l'eau douce, on utilise par défaut celle du ministère de l'Environnement de l'Alberta, qui définit l'eau douce comme contenant moins de 4 000 mg/l de matières dissoutes totales.
- d. La consommation d'eau est le total des prélèvements d'eau moins la quantité d'eau retournée et reflète la quantité d'eau utilisée et non retournée à sa source proximale ou qui n'est plus disponible dans sa forme originale.
- e. Graphiques sur la consommation et l'intensité de la consommation d'eau douce : Les données pour l'usine de base des Sables pétrolifères n'incluent pas les eaux de ruissellement industrielles, dont les volumes varient d'une année à l'autre en fonction des précipitations. Les données sur le prélèvement et la consommation d'eau incluant les volumes d'eaux de ruissellement industrielles sont présentées dans les tableaux de données sur la performance. La méthodologie de mesure et d'estimation de l'eau pour certaines installations du secteur Raffinage et logistique présente un degré d'incertitude de plus de +/-10 %.
- f. L'intensité de la consommation d'eau douce correspond au volume d'eau douce utilisé (en m^3) par volume d'hydrocarbures produits (en m^3).
- g. Le prélèvement d'eau dans le cadre de l'exploitation minière des sables pétrolifères inclut l'eau de surface, l'eau souterraine et les eaux de ruissellement industrielles, conformément aux permis de prélèvement d'eau, et varie d'une année à l'autre en fonction des précipitations. L'eau retournée comprend les eaux usées industrielles traitées et les eaux de ruissellement provenant de zones hors procédés qui sont recueillies, détournées et finalement rejetées dans l'environnement (c'est-à-dire dans la rivière Athabasca).
- h. Le prélèvement d'eau dans le cadre de l'exploitation in situ inclut l'eau prélevée de puits souterrains autorisés, les eaux usées traitées et les eaux de ruissellement industrielles.
- i. Le prélèvement d'eau pour les activités sur la côte Est inclut de l'eau douce provenant du réseau d'alimentation en eau domestique de St. John's, qui est transférée par navire vers les réservoirs d'eau potable du NPSD pour consommation domestique sur place. Il inclut aussi le prélèvement d'eau de mer utilisée pour le refroidissement des procédés et l'injection d'eau dans le cadre la production.
- j. Les sources de prélèvement d'eau de surface et la destination de l'eau retournée pour les activités du secteur Raffinage et logistique varient selon l'emplacement de l'installation de raffinage.
- k. En 2019, la consommation d'eau douce a augmenté en raison de l'accroissement de la production à Fort Hills. Fort Hills est en train de constituer des stocks d'eau en vue de leur recyclage. À mesure que nous comprenons mieux l'utilisation de l'eau et l'efficacité de nos activités à cette installation, nous continuerons à explorer les possibilités de réduire davantage la consommation d'eau.

Notes relatives aux données sur la performance

9 Notes sur la gestion des déchets

- a. Les volumes de déchets dépendent des activités sur place ou de la maintenance périodique de l'équipement et peuvent varier d'une année à l'autre.
- b. Les déchets de l'exploitation in situ injectés en puits profond sont principalement attribuables aux opérations de purge dans le cadre de nos activités DGMV à Firebag et sont composés d'impuretés d'eau concentrées qui s'accumulent pendant le processus de génération de vapeur. Cette eau d'alimentation de chaudière est intentionnellement retirée des chaudières afin d'éviter une concentration d'impuretés pendant l'évaporation continue de la vapeur. Les méthodes d'élimination en puits profond de ce type sont sécuritaires et viables et font partie des paramètres d'exploitation normaux, et nos activités respectent les limites d'élimination pour ces flux de déchets (établies par l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta). Nos activités ont aussi des taux de recyclage de l'eau exceptionnellement élevés qui sont supérieurs aux niveaux réglementaires.
- c. Les volumes totaux de déchets produits en 2019 reflètent la baisse de la production aux installations in situ, l'activité de construction réduite à Fort Hills et les activités du secteur Raffinage et logistique relativement constantes.
- d. En 2019, les volumes de déchets recyclés, réutilisés ou récupérés ont augmenté grâce à l'amélioration des programmes de recyclage des déchets dans l'ensemble de nos activités.

10 Notes sur la perturbation et la remise en état des terres et sur la gestion des résidus

- a. Le total des terres perturbées présenté dans le tableau de données sur la performance représente l'empreinte active totale des activités minières à notre usine de base, des activités à Fort Hills et des projets in situ approuvés, ce qui inclut les hectares cumulatifs pour les zones défrichées, les zones où le sol a été perturbé, les zones prêtes à être remises en état, les zones où le sol a été remis en place et les zones remises en état de façon permanente. Les catégories utilisées sont conformes à celles prescrites par l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta pour les rapports annuels.
- b. Les terres remises en état sont des terres qui ne sont plus utilisées pour les mines ou les usines ou la production in situ et qui ont été remises en état de façon permanente ou temporaire. Cette valeur est un sous-ensemble de l'empreinte active totale. La remise en état est exprimée sous forme de nombre cumulatif. Par conséquent, le nombre total d'hectares déclaré chaque année peut augmenter selon qu'une remise en état a été effectuée ou qu'une nouvelle perturbation de terres antérieurement remises en état a été nécessaire. Les terres remises en état de manière permanente respectent les critères des plans autorisés en ce qui concerne la remise en place des sols et la revégétalisation, mais n'ont pas été certifiées par l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta.
- c. Données sur la remise en état pour l'exploitation minière et in situ présentées dans les graphiques sur les terres et la remise en état :
 - Les terres certifiées sont retournées à la Couronne et ne sont pas incluses dans l'empreinte active totale.
 - Les terres perturbées sont des terres dont a perturbé le sol.
 - Les terres défrichées sont des terres dont on a retiré la végétation et dont les sols sont intacts.
- d. En Alberta, la réglementation relative à la sécurité des digues relève du Water (Ministerial) Regulation et est détaillée dans la Dam and Canal Safety Directive. Le règlement et la directive régissent les exigences en matière de sécurité des digues pour toutes les digues et tous les canaux de la province, y compris la définition des classifications des digues :
 - Un ouvrage « actif » est défini comme un ouvrage en exploitation pour la gestion continue des résidus ou progressant vers la fermeture.
 - Un ouvrage « inactif » est défini comme un ouvrage qui n'est pas en exploitation, mais qui n'est pas encore fermé.
 - Un ouvrage « fermé » est défini comme un ouvrage dont on a achevé la fermeture, mais qui est toujours détenu par l'exploitant.

11 Notes sur la conformité environnementale

- a. En 2018, nous avons amélioré les indicateurs de la conformité environnementale que nous déclarons à l'échelle de l'entreprise, qui sont maintenant mieux alignées sur nos outils, processus et indicateurs internes ainsi que sur les normes de la Global Reporting Initiative. Nous mettons toujours l'accent sur la prévention des incidents et chaque déversement est consigné et fait l'objet d'une enquête. Nous déterminons ensuite les causes fondamentales du déversement et nous prenons des mesures afin de réduire les risques et les chances de récurrence. Nous ne disposons pas d'indicateurs historiques de la conformité environnementale faisant appel à cette méthodologie éprouvée; cependant, les données sur la conformité environnementale de l'année précédente sont disponibles dans les versions antérieures de notre Rapport sur le développement durable.
- b. Les données sur les cas de non-conformité environnementale sont alignées sur notre tableau des risques (défini par Suncor) et sur les principes directeurs pour la gestion des risques. Un cas de non-conformité représente, au minimum, un incident qui entraîne un dépassement des

Notes relatives aux données sur la performance

limites réglementaires ou une situation de non-conformité, ce qui déclenche une enquête réglementaire et des mesures administratives et/ou l'imposition de sanctions plus sévères à Suncor.

- c. Les amendes liées à la réglementation environnementale sont également alignées sur notre tableau des risques et correspondent aux sanctions financières imposées par l'organisme de réglementation ou les tribunaux et payées au cours de l'année de déclaration à la suite d'un cas de non-conformité ou de dépassement des limites réglementaires; y compris les pénalités administratives, mais non les contraventions.
- d. Les déversements importants sont des rejets non planifiés ou accidentels d'une substance dont l'impact à l'extérieur de la propriété nécessite plus de sept mois à atténuer, ou dont l'impact à l'intérieur de la propriété nécessite plus d'un an à atténuer. Il peut s'agir d'un déversement dans l'environnement ou dans un endroit qui ne contient habituellement pas la matière, comme stipulé dans la réglementation applicable au territoire géographique.
- e. Nos indicateurs de la conformité environnementale à l'échelle de l'entreprise nous aident à identifier les incidents qui présentent le plus grand risque sur le plan environnemental et réglementaire. L'objectif de ces indicateurs est de tirer des leçons des incidents environnementaux pour empêcher qu'ils se reproduisent et de promouvoir l'application uniforme de mesures d'atténuation appropriées à l'échelle de l'entreprise.
- f. En 2019, un avis de non-conformité a été délivré par l'autorité de réglementation pour un incident survenu en 2018. Nous avons donc retraité les données de non-conformité environnementale pour Fort Hills et les données sur la performance à l'échelle de Suncor pour 2018.
- g. La somme des amendes payées au cours de la période de déclaration est attribuable à la violation des exigences en matière de déchets aux États-Unis, et pour un rejet survenu en 2015 dans l'un des terminaux de notre secteur Raffinage et logistique.
- h. Tous les renseignements sur la conformité figurant dans le présent rapport sont basés sur les données au 1^{er} mars 2020. Les données relatives à la conformité sont susceptibles d'être retraitées pour une année complète à mesure que les incidents sont mis à jour et reclassés afin de garantir la cohérence et l'exactitude des renseignements accessibles au public.

12 Notes sur la santé et la sécurité

- a. Les données sur la santé et la sécurité du secteur Raffinage et logistique – Aval comprennent notre usine d'éthanol de St. Clair. Nos activités aux États-Unis suivent les définitions de l'Occupational Health and Safety Administration pour classer les blessures, lesquelles diffèrent quelque peu des normes canadiennes.
- b. Depuis 2018, les données sur la santé et la sécurité reflètent la nouvelle structure organisationnelle régionale pour les activités de Suncor dans la municipalité régionale de Wood Buffalo (MRWB). Ces données reflètent maintenant les données sur la santé et la sécurité des activités de Fort Hills et des Services régionaux, une équipe qui offre des services de soutien pour les actifs de Suncor dans la MRWB.
- c. Une blessure entraînant un arrêt de travail est définie comme une blessure professionnelle qui entraîne une perte de jours de travail. Les décès sont inclus dans les blessures entraînant un arrêt de travail. La fréquence correspond au nombre de blessures entraînant un arrêt de travail multiplié par 200 000 (basé sur 100 travailleurs à temps plein pendant un an) et divisé par les heures d'exposition réelles. Cela nous indique combien de travailleurs ont été blessés par tranche de 100 travailleurs. Les données sur les incidents des entrepreneurs principaux sont exclues de ce paramètre.
- d. En 2018, un incident impliquant un entrepreneur qui était avait été classé comme un cas de traitement médical est devenu un cas d'arrêt de travail en juillet 2019. Nous avons donc retraité la fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail des entrepreneurs en 2018 pour les Services régionaux et les données sur la performance à l'échelle de Suncor.
- e. La fréquence des blessures consignées est le nombre de blessures consignées (y compris les cas de traitement médical, d'affectation à des tâches modifiées et d'arrêt de travail) multiplié par 200 000 (basé sur 100 travailleurs à temps plein pendant un an divisé par le nombre réel d'heures d'exposition). Cela nous indique combien de personnes sont blessées par tranche de 100 travailleurs au cours d'une année civile. Les données sur les incidents des entrepreneurs principaux sont exclues de ce paramètre.
- f. En 2018, un incident impliquant un employé qui avait été classé comme un cas de traitement médical a été déclassé comme un cas de premiers soins par le médecin de l'entreprise en septembre 2019. Nous avons donc retraité la fréquence des blessures consignées des employés en 2018 pour le secteur Aval et les données sur la performance à l'échelle de Suncor.
- g. Les entrepreneurs sont définis comme toute organisation, entreprise ou personne qui fournit des biens et/ou des services à Suncor.
- h. Les données sur les décès sont publiées pour les employés et les entrepreneurs (à l'exception des entrepreneurs principaux). Un entrepreneur principal pour une installation est a) la personne responsable du lieu de travail, ou b) une personne désignée par écrit par la personne responsable du lieu de travail. Les entrepreneurs principaux fournissent l'entretien complet, la garde et le contrôle, ce qui signifie qu'ils

Notes relatives aux données sur la performance

gèrent leurs propres travaux et ont la responsabilité de maintenir un milieu de travail sécuritaire. En 2017, l'employé d'un entrepreneur a été mortellement blessé à l'intérieur d'une excavation. En 2019, nous avons subi la perte tragique d'un collègue entrepreneur à Fort Hills.

- i. Les incidents de perte de confinement primaire de niveau 1 et 2 en matière de sécurité opérationnelle sont des rejets non planifiés ou non contrôlés de toute matière à partir d'un confinement primaire entraînant des conséquences telles que spécifiées par la pratique recommandée 754 de l'American Petroleum Institute, deuxième édition, 2016 et le rapport 456 de l'Association internationale des producteurs de pétrole et de gaz : Process Safety Recommended Practice on Key Performance Indicators Version 2.0, 2018. Les données de perte de confinement primaire correspondent à la somme des incidents de perte de confinement primaire de niveau 1 et 2.
- j. Tous les renseignements relatifs à la santé et à la sécurité mentionnés dans ce rapport sont basés sur les données au 1^{er} avril 2020. Les données relatives à la santé et à sécurité sont susceptibles d'être retraitées pour une année complète à mesure que les événements sont mis à jour et reclassés afin de garantir la cohérence et l'exactitude des renseignements accessibles au public.

13 Notes sur l'effectif

- a. Les nouveaux employés incluent tout employé permanent à temps plein ou à temps partiel embauché à l'extérieur et dont la date de début de permanence s'inscrit dans la période de déclaration.
- b. Le roulement du personnel est le pourcentage d'employés qui quittent Suncor pour quelque raison que ce soit pendant l'année de déclaration. Seules les cessations d'emploi sont incluses pour les employés à temps plein et à temps partiel.
- c. Les employés de Suncor comprennent les employés permanents à temps plein ou à temps partiel, les étudiants, les employés occasionnels et temporaires. Les employés en congé de maternité ou de paternité ou en congé personnel, ou absents en raison d'une invalidité de courte durée, mais pas ceux en congé d'invalidité de longue durée, sont considérés comme actifs et sont inclus dans les calculs.
- d. Les entrepreneurs ayant un contrat à long terme sont des travailleurs individuels embauchés à titre d'entrepreneurs pour participer à divers travaux de nature variable et à court terme, et ont été déterminés selon le nombre d'entrepreneurs occupant un poste à Suncor dans la structure organisationnelle.
- e. Les données sur l'effectif syndiqué ne concernent que les secteurs où il y a des syndicats.
- f. Certaines régions où nous menons des activités interdisent la collecte de renseignements sur le sexe; par conséquent, les données sur la diversité peuvent ne pas refléter la totalité de notre effectif en raison de la disponibilité des données. La diversité de l'effectif est calculée à partir des renseignements fournis volontairement par les employés. Les indicateurs portant sur l'ethnicité et les handicaps ne reflètent que les employés qui ont consenti à la divulgation de ces renseignements.
- g. Les femmes à la direction sont classées comme des membres du comité de direction ou des membres du comité d'entreprise. En 2019, la méthodologie de calcul a été mise à jour et les données ont été retraitées pour la période 2015-2018.
- h. Tous les renseignements relatifs à l'effectif mentionnés dans ce rapport sont basés sur les données au 1^{er} avril 2020. Les données sur l'effectif ne sont pas cohérentes avec celles présentées dans le Rapport annuel 2019, car les données ont été mises à jour et reclassées pour garantir l'exactitude des informations accessibles au public.
- i. Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes :
 - Aux fins de ce calcul, les femmes sont le numérateur et les hommes sont le dénominateur.
 - Le ratio ne tient compte que des employés à temps plein et à temps partiel, salariés et non syndiqués.
 - Les personnes de sexe inconnu ne sont pas incluses dans le calcul du ratio.
 - L'échelle de rémunération est utilisée pour calculer le ratio à chaque niveau de l'échelle afin de regrouper les personnes ayant un salaire similaire. Une moyenne pondérée est appliquée à chaque niveau de l'échelle pour obtenir le ratio global pour les contributeurs individuels et les membres de la direction.
 - La conversion des salaires annuels a été appliquée à tous les pays sur la base des directives du service des Finances concernant l'utilisation du taux de change annuel moyen pour chaque devise.
 - La gestion est définie par les niveaux de direction suivants : les leaders de première ligne, les leaders de niveau intermédiaire, le comité de gestion et le comité d'entreprise.
 - Les contributeurs individuels sont définis comme des postes sans subordonnés directs.

Notes relatives aux données sur la performance

14 Notes sur la performance économique

- a. Les données économiques sélectionnées ont été calculées conformément aux Normes internationales d'information financière. Pour la divulgation complète de nos informations financières, voir notre Rapport annuel 2019.
- b. Les charges d'exploitation, frais de ventes et frais généraux font l'objet de retraitements historiques en raison de reclassements dans notre état des résultats. Les coûts liés aux employés sont indiqués dans notre Rapport annuel sous la rubrique Charges d'exploitation, frais de ventes et frais généraux et comprennent les salaires, les avantages sociaux et la rémunération à base d'actions. En règle générale, une portion des coûts liés aux employés est capitalisée dans le cadre des immobilisations.
- c. Les redevances et les impôts payés comprennent les montants remis aux administrations publiques, notamment l'impôt sur le revenu, l'impôt foncier et les autres impôts, les redevances à la Couronne, les primes de concession et les loyers.
- d. Conformément à la norme GRI 201-1, la valeur économique non répartie correspond à la valeur économique directe générée (produits) moins la valeur économique distribuée (charges d'exploitation (y compris les coûts liés aux employés), impôts et redevances payés, distribution aux actionnaires et investissements dans la collectivité).
- e. Les dépenses en immobilisations et frais de prospection incluent les intérêts capitalisés.
- f. En date du 1^{er} juin 2016, selon le principe en vigueur, Suncor ne fait plus de contributions politiques, sauf dans des cas exceptionnels. Toute contribution éventuelle continuera d'être déclarée dans ce rapport.
- g. Dépenses auprès de fournisseurs autochtones :
 - Les dépenses directes sont considérées comme des contrats de travail passés directement avec une entreprise autochtone, y compris celles qui sont détenues à au moins 51 % par des personnes ou des organisations autochtones.
 - Les dépenses indirectes sont considérées comme la passation de contrats avec un fournisseur non autochtone qui sous-traite à une entreprise autochtone détenue à 51 % ou plus pour des travaux effectués pour le compte de Suncor, ou la passation de contrats avec un fournisseur autochtone qui détient une participation minoritaire dans une entreprise non autochtone ou avec un fournisseur non autochtone qui a conclu un accord commercial en vertu duquel les revenus tirés des travaux effectués pour Suncor retournent à la communauté.
- h. Les valeurs déclarées pour les revenus des fournisseurs autochtones reflètent les montants saisis dans notre système de gestion de données d'entreprise, moins la TPS de 5 %.
- i. L'inclusion des contrats dans l'année de déclaration est basée sur la date du paiement, et non sur la date des services rendus.
- j. Dans les années antérieures, la valeur de l'entreprise a été déclarée de manière erronée comme étant la capitalisation boursière. Il y a toutefois une différence entre les deux : la valeur de l'entreprise inclut la dette et ne tient pas compte des espèces et quasi-espèces. À partir de maintenant, nous continuerons de communiquer la valeur de l'entreprise. Pour en savoir plus sur la capitalisation boursière, consultez notre Rapport annuel 2019.

15 Notes sur les investissements dans la collectivité

- a. Depuis 2014, les valeurs relatives aux investissements dans la collectivité sont calculées par Suncor et la Fondation Suncor Énergie (FSÉ). La FSÉ est vérifiée annuellement par KPMG. La valeur des contributions totales comprend les dons en espèces, les récompenses pour les bénévoles et les dons en nature; elle comprend également, à compter de 2019, la contribution de Suncor par le biais d'investissements dans la collectivité où se trouve Syncrude.
- b. La valeur des dons en temps est déclarée volontairement par les employés à Suncor. Les heures indiquées représentent généralement le temps qu'ont consacré les employés à du bénévolat pendant les heures de travail.
- c. La valeur des dons en frais de gestion de 2015 à 2019 ne comprend que la FSÉ.
- d. Les ressources externes obtenues représentent la valeur en argent et en nature générée en raison de l'initiative de Suncor, mais ne sont pas un coût pour l'entreprise (p. ex., les contributions des employés dans le cadre des programmes Sun-Actif, les dons d'aliments et les dons de contrepartie d'autres donateurs).
- e. La FSÉ a pour seul but de verser des dons aux organismes de bienfaisance enregistrés au Canada, et la contribution de Suncor à la FSÉ correspond aux dons, au budget d'exploitation et au financement approprié d'un fonds de réserve visant à assurer le respect des engagements pluriannuels.
- f. Suncor a lancé un nouveau programme Sun-Actif à l'intention des employés en 2017, et les données pour les années précédentes ne sont pas disponibles. Les dons de Suncor et de la FSÉ comprennent les récompenses accordées par l'entreprise et les récompenses pour bénévoles, les dons de contrepartie et la valeur du bénévolat effectué pendant les heures de travail. Les dons personnels des employés comprennent les dons des employés et des retraités et les dons effectués par l'intermédiaire du Portail de l'impact communautaire Sun-Actif.

Déclaration de vérification indépendante



Ernst & Young LLP
Calgary City Centre
2200 – 215 2nd Street SW
Calgary, Alberta
Canada T2P 1M4

Tel: +1 403-290-4100
Web: www.ey.com

Au conseil d'administration et à la direction de Suncor Énergie Inc. (Suncor)

Étendue de notre mission

Au nombre de nos responsabilités, nous devons fournir une assurance de portée limitée à l'égard de certains indicateurs de performance définis dans le Rapport sur le développement durable 2020 de Suncor (le rapport).

Objet considéré

Nous avons mis en œuvre des procédures d'assurance de portée limitée visant à formuler des conclusions sur les indicateurs de performance quantitatifs énumérés ci-après, qui sont présentés dans leur rubrique respective du rapport et dans le tableau des données sur la performance pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (l'objet considéré). Sauf indication contraire, nous avons fourni une assurance à l'égard des indicateurs pour l'ensemble de l'entreprise.

- Production totale – Amont et Aval (55,85 millions de m³/an)
- Volumes traités et production nette – Amont (36,00 millions de m³ d'équivalent pétrole/an)
- Production nette – Aval (27,57 millions de m³ de produits raffinés/an)
- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (portée 1 et 2) (22 777 milliers de tonnes d'équivalent CO₂)
- Intensité des émissions de GES (62 kilogrammes d'équivalent CO₂/baril d'équivalent pétrole)
- Prélèvement d'eau (143,43 millions de m³)
- Intensité du prélèvement d'eau (2,57 m³/ m³)
- Décès – employés et entrepreneurs (1 décès)
- Total des terres perturbées (usine de base et Fort Hills – sables pétrolifères) (32 704 hectares cumulatifs)
- Total des terres remises en état (usine de base – sables pétrolifères seul.) (2 400 hectares cumulatifs)

Critères

Suncor a fondé la préparation de l'information relative à la performance des indicateurs sur les normes du Global Reporting Initiative (normes GRI) de la Global Reporting Initiative (GRI) et aux critères élaborés en interne (les critères).

Responsabilités de la direction de Suncor

Le rapport a été préparé par la direction de Suncor, qui est responsable des énoncés et des affirmations présentés dans le rapport (incluant les déclarations sur lesquelles nous avons émis une assurance de portée limitée), de la collecte, la quantification et de la présentation de l'information sur les indicateurs de performance, ainsi que des critères utilisés pour établir que l'information est appropriée aux fins de la présentation dans le rapport. De plus, la direction est responsable du maintien de dossiers et de contrôles internes adéquats conçus pour le processus de communication de l'information.

Nos responsabilités

Nos procédures d'assurance de portée limitée ont été planifiées et mises en œuvre conformément à la Norme internationale relative aux missions de certification ISAE 3000, Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Financial Information (norme internationale visant les missions autres que les audits d'informations financières historiques).

Déclaration de vérification indépendante

Nos procédures ont été conçues pour obtenir un niveau d'assurance de portée limitée sur lequel fonder nos conclusions. Ces procédures ne fournissent pas tous les éléments probants qui seraient requis dans le cadre d'une mission visant un niveau d'assurance raisonnable et, par conséquent, nous ne fournissons pas un niveau d'assurance de portée raisonnable. Même si nous avons pris en compte l'efficacité des contrôles internes exercés par la direction pour établir la nature et l'étendue de nos procédures, notre mission de certification ne visait pas à fournir une assurance sur les contrôles internes et, par conséquent, nous ne formulons pas de conclusions à cet égard.

Ce rapport de certification indépendant a été préparé à l'intention de Suncor uniquement dans le but d'appuyer la direction à déterminer si l'objet de la vérification est présenté conformément aux critères. Notre rapport de certification indépendant est adressé uniquement à l'intention de Suncor, conformément aux modalités et conditions de notre mission. Nous n'accepterons pas, ni assumerons la responsabilité de notre travail et des conclusions incluses dans le présent rapport de certification indépendant vis-à-vis quelconque autre partie que Suncor.

Procédures d'assurance

Nous avons planifié et réalisé notre mission de certification afin d'obtenir les preuves, informations et justifications considérées nécessaires en rapport avec l'assurance de portée limitée décrite ci-dessus. Nos procédures d'assurance ont compris, sans toutefois s'y limiter :

- Interroger des membres du personnel du siège social et à certaines installations afin de comprendre les processus de gestion des données sur les indicateurs de performance choisis.
- Vérifier, sur la base d'échantillonnage, l'exactitude des calculs exécutés, notamment au moyen de demandes d'informations, d'analyses des écarts et de la réexécution de calculs.
- Vérifier que les données et les énoncés ont été correctement transcrits dans le rapport à partir des systèmes de l'entreprise.
- Évaluer le risque d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs liées aux indicateurs de performance choisis.
- Évaluer la présentation d'ensemble du rapport, y compris la cohérence de l'information.

Limites de l'étendue de nos travaux

L'étendue des travaux ne comprenait pas l'expression de conclusions concernant :

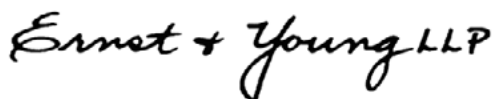
- Le caractère significatif, l'exhaustivité ou l'exactitude d'ensembles de données ou d'informations relatives à des secteurs autres que ceux visés par les données sur la performance choisies, et toute information propre à une installation;
- L'information présentée en marge du rapport;
- Les énoncés prospectifs de la direction;
- Toute comparaison faite par Suncor avec des données historiques;
- Le caractère approprié des définitions des critères élaborés en interne.

Déclaration d'indépendance et de qualification

Cette mission a été menée conformément aux exigences applicables du Code de déontologie des professionnels comptables publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (IESBA).

Notre conclusion

Sur la base des travaux menés dans le cadre de la mission d'assurance de portée limitée décrite dans le présent rapport, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous porterait à croire que l'objet considéré n'est pas, à tous les égards importants, présenté conformément aux critères pertinents.



Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Calgary, Canada

Le 14 juillet 2020

Index du contenu GRI et SASB

Le présent Rapport sur le développement durable a été préparé conformément :

- à l'option de base des normes **GRI (Global Reporting Initiative)** et en utilisant aussi les éléments d'information propres au secteur pétrolier et gazier de la GRI. Cet index décrit ce qui suit :
 - normes GRI et sujets importants couverts dans le présent rapport
 - où trouver des renseignements supplémentaires dans ce rapport, autres communications publiques, ou omissions
 - normes qui ont été vérifiées à l'externe
- au **Sustainability Accounting Standards Board (SASB)** à titre d'organisme le plus pertinent pour la création de valeur à long terme dans notre industrie. Nous considérons la divulgation comme une activité fondamentale dans le cadre de l'interaction avec les investisseurs et soutenons les efforts visant à assurer la cohérence et la comparabilité des données sur la performance en matière de développement durable. Compte tenu de la nature intégrée de notre entreprise, nous avons choisi de faire référence aux normes du SASB, notamment celles portant sur les mines et métaux, le secteur pétrolier et gazier – exploration et production, et le secteur pétrolier et gazier – raffinage et logistique. Toutes les valeurs classées dans la catégorie des activités intermédiaires seront incluses dans le secteur Raffinage et

logistique. Nous continuerons à évaluer d'autres indicateurs du SASB aux fins de divulgation éventuelle dans de futurs rapports.

L'index des divulgations ci-dessous contient des informations et des liens supplémentaires qui se rapportent à du contenu spécifique du Rapport sur le développement durable 2020 et d'autres communications annuelles publiées par Suncor Énergie, qui fournissent des informations utiles pour une compréhension complète de l'entreprise.

Légende :

- RDD – Rapport sur le développement durable 2020 de Suncor
- RCRR – Rapport climat : risque et résilience 2020
- NA – Notice annuelle datée du 26 février 2020
- CSPD – Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2020 de Suncor
- RA – Rapport annuel 2019 de Suncor
- CDP Climat – Réponse de Suncor en matière de changements climatiques dans le cadre du CDP 2020
- CDP Eau – Réponse de Suncor en matière de sécurité de l'eau dans le cadre du CDP 2020

Code SASB	Code GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
Généralités			
	102-1	Nom de l'organisation	Suncor Énergie Inc.
	102-2	Activités, marques, produits et services	RDD – Sommaire des activités
	102-3	Emplacement du siège social	Calgary, Alberta (Canada)
	102-4	Emplacement des activités	RDD – Sommaire des activités
	102-5	Propriété et forme juridique	NA (p. 5)
	102-6	Marchés desservis	RDD – Sommaire des activités
	102-7	Taille de l'organisation	RDD – Sommaire des activités RDD – Données sur la performance RA (p. 3)
EM-MM-000.B	102-8	Renseignements sur les employés et les autres travailleurs	RDD – Données sur la performance
	102-9	Chaîne d'approvisionnement	RDD – Chaîne d'approvisionnement
	102-10	Changements substantiels à l'organisation et à sa chaîne d'approvisionnement	RDD – Données sur la performance RA (p. 29 à 31)
	102-11	Principe ou démarche de précaution	RDD – Notre raison d'être
	102-12	Initiatives externes	RDD – Engagement

Index du contenu GRI et SASB

Code SASB	Code GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
	102-13	Adhésion à des associations	Voici une liste d'organisme et d'associations commerciales dont nous sommes membres et qui sont susceptibles de se livrer à des activités de lobbying auprès des gouvernements. 50 000 \$ – 100 000 \$ • Business Council of Canada • Chambre de commerce du Canada • Canadian Manufacturers and Exporters • Ceres • Colorado Petroleum Association • Colorado Oil and Gas Association • Denver Metro Chamber of Commerce • Association des consommateurs industriels de gaz • Forum des politiques publiques • Resource Works Society • Strathcona Industrial Association • Forum économique mondial > 100 000 \$ • Association canadienne du propane • American Fuel & Petrochemical Manufacturers • Association canadienne des producteurs pétroliers • Association canadienne des carburants • Canada's Oil Sands Innovation Alliance • Colorado Asphalt Pavement Association • Association internationale des producteurs de pétrole et de gaz • Association canadienne du propane • Sarnia Lambton Environmental Association Pour obtenir la liste des groupes qui reçoivent des fonds de la Fondation Suncor Énergie, veuillez consulter le site Web de l'Agence du revenu du Canada et chercher Suncor. Renseignements supplémentaires : RDD – Engagement RDD – Données sur la performance
	102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	RDD – Message du chef de la direction
	102-15	Principaux impacts, risques et occasions	RDD – Gouvernance d'entreprise RDD – Impact économique RDD – Données sur la performance RDD – Gestion des risques RDD – Objectifs de développement durable RCRR RA (p. 59 à 69)
	102-16	Valeurs, principes, normes et règles en matière de comportement	Notre engagement en matière d'intégrité et d'éthique est la base de notre Code des normes de pratiques commerciales et des directives et normes en matière de principe de l'entreprise qui l'appuient. La raison d'être et les valeurs de Suncor La façon dont nous menons nos affaires Énoncé de principe - pratiques commerciales
	102-17	Mécanismes pour obtenir des conseils ou pour signaler des préoccupations relativement à l'éthique	Notre engagement en matière d'intégrité et d'éthique est la base de notre Code des normes de pratiques commerciales et des directives et normes en matière de principe de l'entreprise qui l'appuient. La raison d'être et les valeurs de Suncor La façon dont nous menons nos affaires Énoncé de principe - pratiques commerciales

Index du contenu GRI et SASB

Code SASB	Code GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
Governance			
	102-18	Structure de la gouvernance	RDD – Gouvernance d’entreprise CSPD – Annexe B : Sommaire de la gouvernance (p. B-1)
	102-19	Délégation des pouvoirs	CSPD – Annexe B : Sommaire de la gouvernance – Surveillance des risques (p. B-8 et B-9) En outre, un processus de gestion des questions stratégiques est en place pour gérer efficacement nos questions stratégiques. Le processus identifie, surveille et gère les questions environnementales, économiques et sociales clés les plus critiques pour notre entreprise et nos parties intéressées externes et met en place un système de gouvernance pour superviser la gestion de ces questions.
EM-EP-530a.1 EM-RM-530a.1	102-20	Discussion des positions de l'entreprise concernant la réglementation et/ou les propositions politiques du gouvernement qui traitent des facteurs environnementaux et sociaux touchant l'industrie	RDD – Gouvernance d’entreprise Nous avons plusieurs postes de direction de haut niveau dont les rôles comprennent la surveillance du développement durable dans l’entreprise, y compris, sans toutefois s’y limiter : • chef du développement durable (relève directement du chef de la direction) • directeur général, Développement durable • directeur général, Relations avec les Autochtones et les collectivités
	102-21	Consultation des parties intéressées sur les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	RDD – Engagement RDD – À propos de notre rapport CSPD – Annexe B : Sommaire de la gouvernance – Communication avec les parties prenantes et Interaction avec les actionnaires
	102-22	Composition de l’instance supérieure de gouvernance et de ses comités	NA – Administrateurs et membres de la haute direction (p. 74 à 79)
	102-23	Président de l’instance supérieure de gouvernance	CSPD – Annexe C : Description du poste de président du conseil indépendant, p. C-1
	102-24	Processus de nomination et de sélection pour l’instance supérieure de gouvernance	CSPD – Annexe B : Sommaire de la gouvernance (p. B2 et B3) CSPD – Annexe C : Description du poste de président du conseil indépendant, p. C-1 CSPD – Annexe E : Lignes directrices du conseil (p. E-3)
	102-25	Conflits d’intérêts	CSPD – Annexe B : Sommaire de la gouvernance – Conflits d’intérêts (p. B-14 et B-15)
	102-26	Rôle de l’instance supérieure de gouvernance dans l’établissement de l’objectif, des valeurs et de la stratégie	CSPD – Annexe E : Lignes directrices du conseil – Partie IV : Mandat du conseil d’administration (p. E-4 et E-5)
	102-27	Connaissance partagée de l’instance supérieure de gouvernance	CSPD – Annexe B : Sommaire de la gouvernance – Orientation et formation continue (p. B-13 et B-14) RDD – Gouvernance d’entreprise De plus, notre conseil d’administration reçoit des rapports périodiques de notre chef du développement durable. Le comité Environnement, santé et prévention et Développement durable du conseil d’administration reçoit également des rapports trimestriels et des conseils sur les enjeux prioritaires dans le domaine du développement durable.
	102-28	Évaluation de la performance de l’instance supérieure de gouvernance	Le conseil participe à une autoévaluation annuelle. CSPD – Annexe B : Sommaire de la gouvernance – Processus d’évaluation annuel (p. B-5 et B-6) L’information précise à propos des sujets abordés et des plans d’action proposés est confidentielle et non publiée.

Index du contenu GRI et SASB

Code SASB	Code GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
	102-29	Identification et gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux	Le conseil d'administration supervise le programme de gestion des risques d'entreprise de Suncor. CSPD – Annexe B : Sommaire de la gouvernance – Surveillance des risques (p. B-8 et B-9)
	102-30	Efficacité des procédures de gestion des risques	Le conseil d'administration supervise le programme de gestion des risques d'entreprise de Suncor. CSPD – Annexe B : Sommaire de la gouvernance – Surveillance des risques (p. B-8 et B-9)
	102-31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	Le conseil d'administration supervise le programme de gestion des risques d'entreprise de Suncor. CSPD – Annexe B : Sommaire de la gouvernance – Surveillance des risques (p. B-8 et B-9)
	102-32	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance à l'égard des rapports sur le développement durable	Notre équipe de leadership de la haute direction, qui comprend le chef de la direction, examine et approuve ces rapports avant leur publication.
	102-33	Communication des préoccupations majeures	Les préoccupations sont soulevées dans le cadre des processus internes de gestion des enjeux stratégiques sous la direction d'une instance de gouvernance. Le comité Environnement, santé et prévention et Développement durable du conseil d'administration examine également l'efficacité avec laquelle nous atteignons les objectifs en matière d'environnement, de santé, de sécurité et de développement durable. Ce comité reçoit également des rapports trimestriels et des conseils sur les enjeux prioritaires dans le domaine du développement durable.
	102-34	Nombre total et nature des préoccupations majeures	En 2019, les principaux enjeux touchaient de nouveau les changements climatiques, l'eau et les activités d'interaction avec les parties intéressées locales et les collectivités autochtones. Des discussions approfondies, la fixation d'objectifs et des initiatives visant à aborder ces questions sont en cours et se poursuivront. RDD – À propos de notre rapport
	102-35	Principes de rémunération	CPSD – Rémunération du conseil d'administration et Rémunération des membres de la haute direction (p. 15 à 51)
	102-36	Processus de détermination de la rémunération	CPSD – Rémunération du conseil d'administration et Rémunération des membres de la haute direction (p. 15 à 51)
	102-37	Implication des parties intéressées dans la rémunération	CSPD – Vote consultatif sur l'approche en matière de rémunération des membres de la haute direction (p. 14)

Engagement auprès des parties intéressées

102-40	Liste des parties intéressées	Nos parties intéressées incluent : • communautés autochtones • propriétaires fonciers et résidents des collectivités • trappeurs • actionnaires • tous les paliers de gouvernement • organismes de réglementation • organisations non gouvernementales et groupes environnementaux • partenaires d'investissements dans la collectivité • groupes d'affaires • clients et fournisseurs • employés RDD – Engagement
--------	-------------------------------	--

Index du contenu GRI et SASB

Code SASB	Code GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
EM-MM-310a.1	102-41	Pourcentage de l'effectif actif couvert par des conventions collectives	31,6 % RDD – Données sur la performance
EM-MM-310a.2		Nombre et durée des grèves et des lock-out	Aucun arrêt de travail n'est survenu au cours de l'année de déclaration en raison de grèves ou de lock-out
	102-42	Identification et sélection des parties intéressées	RDD – Engagement
	102-43	Approche en matière d'interaction avec les parties intéressées	RDD – Engagement
	102-44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	RDD – À propos de notre rapport RDD – Relations avec les Autochtones RDD – Sécurité personnelle et opérationnelle RDD – Gérance des ressources en eau RCRR
Pratiques d'établissement de rapports			
	102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	RA (p. 28 à 30)
	102-46	Définition du contenu du rapport et du périmètre des enjeux	RDD – À propos de notre rapport RDD – Données sur la performance
	102-47	Liste des sujets importants	RDD – À propos de notre rapport
	102-48	Retraitements de renseignements	Les retraits de renseignements fournis dans des rapports précédents et les raisons du retraitement se trouvent dans les notes du Rapport sur le développement durable 2020 qui appuient notre tableau de données sur la performance.
	102-49	Modifications touchant l'établissement de rapports	Les changements importants touchant la portée, le périmètre ou les méthodes de mesure apportés depuis les rapports précédents se trouvent dans les notes du Rapport sur le développement durable 2020 qui appuient notre tableau de données sur la performance.
	102-50	Période de déclaration	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2019 (à moins d'indication contraire)
	102-51	Date du dernier rapport	Juillet 2020
	102-52	Cycle de déclaration	Annuel
	102-53	Personnes à contacter pour toute question sur le rapport	1-866-SUNCOR-1 (1-866-786-2671) ou envoyer un courriel à sustainability@suncor.com
	102-54	Conformité aux exigences de déclaration selon les normes GRI	RDD – À propos de notre rapport
	102-55	Index du contenu GRI	L'Index du contenu GRI est inclus dans l'annexe du Rapport sur le développement durable 2020 de Suncor ou est disponible en version à télécharger à sustainability.suncor.com
	102-56	Vérification externe	Un tiers indépendant a vérifié les principaux indicateurs de performance sélectionnés pour le Rapport sur le développement durable. Le rapport de vérification et les indicateurs qui ont été vérifiés sont inclus dans l'annexe du Rapport sur le développement durable 2020 de Suncor ou sont disponibles en version à télécharger à sustainability.suncor.com

Index du contenu GRI et SASB

Code SASB	Code GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
Approche en matière de gestion			
	103-1 103-2 103-3	Approche en matière de gestion pour les sujets importants	Notre approche en matière de gestion pour les sujets importants liés au développement durable est présentée dans les sections ci-dessous du Rapport sur le développement durable 2020 : • Message du chef de la direction • Gouvernance d'entreprise • Engagement • Impact économique • Sécurité personnelle et opérationnelle • Développement durable pour la chaîne d'approvisionnement • Inclusion et diversité • Changements climatiques • Gérance des ressources en eau • Gestion des résidus • Qualité de l'air • Terres et remise en état • Biodiversité • Relations avec les Autochtones
Performance économique			
	201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	RDD – Impact économique RDD – Données sur la performance
	201-2	Implications, possibilités et autres risques financiers découlant des changements climatiques	RDD – Message du chef de la direction RCRR CDP Climat – C2
	201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	RA (p. 117-120)
	201-4	Aide financière d'un gouvernement	L'information sur le financement obtenu des gouvernements fédéraux (Canada) et provinciaux est déclarée publiquement et accessible par l'entremise du Commissariat au lobbying du Canada. Renseignements supplémentaires : RDD – Engagement RDD – Données sur la performance
	203-1	Investissements en infrastructure et services	RDD – Impact économique RDD – Investissements dans la collectivité RDD – Chaîne d'approvisionnement RDD – Objectif social
	203-2	Impacts économiques indirects importants	RDD – Impact économique RDD – Investissements dans la collectivité RDD – Chaîne d'approvisionnement RDD – Objectif social
	204-1	Part des dépenses auprès de fournisseurs locaux	RDD – Impact économique RDD – Chaîne d'approvisionnement RDD – Données sur la performance
Lutte contre la corruption			
	205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Code des normes de pratiques commerciales de Suncor NA (p. 68)

Index du contenu GRI et SASB

Code SASB	Code GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
EM-EP-510a.2 EM-MM-510a.1	205-2	Description du système de gestion pour la prévention de la corruption et des pots-de-vin tout au long de la chaîne de valeur	RDD – Gestion des risques Code des normes de pratiques commerciales de Suncor Code des normes de pratiques commerciales des fournisseurs de Suncor Directives et normes en matière de principe de Suncor sur la prévention des paiements irréguliers
Comportement anticoncurrentiel			
	206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	Code des normes de pratiques commerciales de Suncor Code des normes de pratiques commerciales des fournisseurs de Suncor Directives et normes en matière de principe de Suncor sur la prévention des paiements irréguliers Aucune mesure d'application réglementaire n'a été entreprise pour conduite anticoncurrentielle contre Suncor en 2019. Le Code des normes de pratiques commerciales de Suncor indique que Suncor doit, dans le cadre de ses activités, a) éviter toute pratique ou activité contrevenant à la loi sur la concurrence, et b) soutenir et encourager une économie concurrentielle.
Émissions de gaz à effet de serre			
EM-EP-110a.1 EM-RM-110a.1 EM-MM-110a.1	305-1	(1) Émissions de portée 1 globales brutes (2) Pourcentage de méthane (3) Pourcentage couvert par la réglementation sur la limitation des émissions	21 432 135 tonnes d'éq. CO ₂ 1,2 % 100 % Les mesures réglementaires provinciales et fédérales limitant les émissions étaient en vigueur en 2019. Renseignements supplémentaires : RDD – Données sur la performance CDP Climat – (C7)
EM-EP-110a.2 EM-RM-110a.2 EM-MM-110a.2	305-1 OG6	Répartition des émissions de portée 1 globales brutes : (1) Hydrocarbures brûlés à la torche (2) Autre combustion (3) Émissions de procédés (4) Autres émissions mises à l'air libre (5) Émissions fugitives (6) Autres	21 432 135 tonnes d'éq. CO ₂ 594 681 tonnes d'éq. CO ₂ 17 310 737 tonnes d'éq. CO ₂ 1 594 379 tonnes d'éq. CO ₂ 13 286 tonnes d'éq. CO ₂ 293 631 tonnes d'éq. CO ₂ 1 625 420 tonnes d'éq. CO ₂ Renseignements supplémentaires : RDD – Données sur la performance CDP Climat – (C7)
	305-2	Émissions de GES de portée 2	1 344 557 tonnes d'éq. CO ₂ Renseignements supplémentaires : RDD – Données sur la performance CDP Climat – (C7)
	305-3	Émissions de GES de portée 3	1 607 134 tonnes d'éq. CO ₂ Renseignements supplémentaires : RDD – Données sur la performance CDP Climat – (C7)
	305-4	Intensité des émissions de GES	62 kg/baril Renseignements supplémentaires : RDD – Données sur la performance CDP Climat – (C7)

Index du contenu GRI et SASB

Code SASB	Code GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
EM-EP-110a.3 EM-RM-110a.2 EM-MM-110a.2	305-5	Discussion à propos de la stratégie ou du plan à long et à court terme pour gérer les émissions de portée 1, objectifs de réduction des émissions et analyse de la performance par rapport à ces objectifs	Renseignements supplémentaires : RDD – Objectifs de développement durable RCRR CDP Climat – (C7)
Qualité de l'air			
EM-EP-120a.1 EM-RM-120a.1 EM-MM-120a.1	305-7	Profil d'émissions atmosphériques : (1) SO ₂ (2) NO _x (3) VOC (4) PM10 (5) H ₂ S	20 776 tonnes 36 977 tonnes 21 301 tonnes 4 255 tonnes 54 tonnes Renseignements supplémentaires : RDD – Qualité de l'air Inventaire national des rejets de polluants (INRP) du Canada US Toxic Release Inventory
EM-RM-120a.2		Nombre de raffineries situées dans un secteur densément peuplé ou à proximité de celui-ci	Suncor exploite quatre raffineries situées à Edmonton (Alberta), à Sarnia (Ontario), à Montréal (Québec) et à Commerce City, au Colorado (États-Unis). Renseignements supplémentaires : RDD – Sommaire des activités
Énergie			
EM-MM-130a.1	302-1 302-2	Consommation d'énergie : (1) Énergie totale consommée (2) Pourcentage d'électricité du réseau (3) Pourcentage d'énergie renouvelable	346,31 millions de GJ 1,5 % 0,105 % Renseignements supplémentaires : RDD – Données sur la performance CDP Climat – (C8)
	302-3	Intensité énergétique	0,99 GJ/baril Renseignements supplémentaires : RDD – Données sur la performance CDP Climat – (C8)
	302-4	Réduction de la consommation d'énergie	485 927 GJ Renseignements supplémentaires : RDD – Données sur la performance CDP Climat – (C8)
Eau			
EM-EP-140a.1 EM-RM-140a.1 EM-MM-140a.1	303-1 303-2 303-3	(1) Prélèvement total d'eau douce (2) Consommation totale d'eau douce (3) Pourcentage – eau recyclée : nous calculons le taux annuel moyen de recyclage de l'eau à chaque installation. (4) Pourcentage de chaque élément dans des régions où l'indice de stress hydrique est élevé ou extrêmement élevé	86 183 mégalitres/an 50 440 mégalitres/an Nous calculons le taux annuel moyen de recyclage de l'eau à chaque installation. Nous ne menons pas actuellement d'activités dans des zones soumises à un stress hydrique. Renseignements supplémentaires : RDD – Gérance des ressources en eau RDD – Données sur la performance CDP Eau – (W1)

Index du contenu GRI et SASB

Code SASB	Code GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
EM-EP-140a.2	306-1	Rejets d'eau : (1) Volume d'eau produite et reflux généré (2) Eau rejetée (%) (3) Eau injectée (%) (4) Eau recyclée (%)	39 349 mégalitres/an Pas déclaré pour le moment Pas déclaré pour le moment Pas déclaré pour le moment Renseignements supplémentaires : ROS – Gérance des ressources en eau RDD – Données sur la performance CDP Eau – (W1)
EM-MM-140a.2 EM-RM-140a.2		Nombre d'incidents de non-conformité liés aux permis, aux normes et à la réglementation en matière de qualité de l'eau	Il n'y a eu aucun incident de non-conformité lié aux permis, aux normes et à la réglementation sur la qualité de l'eau en 2019. Renseignements supplémentaires : CDP Eau – (W2) RDD – Données sur la performance
	306-5	Plans d'eau touchés par le déversement et/ou le ruissellement d'eau	CDP Eau – (W2) RDD – Gérance des ressources en eau RDD – Gestion des résidus
Déchets			
EM-MM-150a.1		Poids total des résidus, pourcentage recyclé	RDD – Gestion des résidus
EM-RM-150a.1	306-2	Déchets par type : (1) Déchets dangereux produits (2) Déchets non dangereux produits (3) Déchets recyclés, réutilisés ou récupérés	1 049 milliers de tonnes 1 371 milliers de tonnes 151,8 milliers de tonnes Renseignements supplémentaires : RDD – Données sur la performance
Biodiversité			
EM-EP-160a.1 EM-MM-160a.1		Description des politiques et pratiques de gestion environnementale pour les sites actifs	RDD – Gestion des risques RDD – Biodiversité Principe en matière d'environnement, de santé et de prévention de Suncor
EM-EP-160a.2 EM-MM-160a.4	306-3	Nombre de déversements d'hydrocarbures et volume global déversé, volume en Arctique, volume ayant une incidence sur les rives conformément aux classements ESI 8 10, et volume récupéré	Il n'y a eu aucun déversement important en 2019. Les déversements importants comprennent les rejets non planifiés ou accidentels d'une substance dont l'impact à l'extérieur de la propriété nécessite plus de sept mois à atténuer, ou dont l'impact à l'intérieur de la propriété prend plus d'un à atténuer. Il peut s'agir d'un déversement dans l'environnement ou dans un endroit qui ne contient habituellement pas la matière, comme stipulé dans la réglementation applicable au territoire géographique. Renseignements supplémentaires : RDD – Données sur la performance

Index du contenu GRI et SASB

Code SASB	Code GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
EM-EP-160a.3 EM-MM-160a.3	304-1	Pourcentage de réserves prouvées (1) et probables (2) dans des sites désignés comme des aires protégées ou qui sont habitées par des espèces menacées, ou à proximité de ceux-ci.	Environ 50 % des concessions de sables pétrolifères de Suncor se trouvent dans l'aire de répartition du caribou des bois, ou à proximité de celle-ci, comme l'a démontré la Recovery Strategy for the Woodland Caribou, Boreal population (Rangifer tarandus caribou), au Canada (2012). La détermination considère que la région des sables pétrolifères regroupe 96,2 % des réserves totales d'hydrocarbures pour l'année 2018 et pose deux hypothèses. 1. Même si l'aire de répartition du caribou des bois de la forêt boréale ne répond pas parfaitement aux considérations décrites pour les zones protégées ou l'habitat des espèces menacées, elle devrait être considérée ici comme telle étant donné que la population de caribous des bois de la forêt boréale a été identifiée comme une espèce menacée conformément à la Loi sur les espèces en péril (LEP) du Canada. 2. Les réserves prouvées et probables sont réparties également dans les concessions de sables pétrolifères déterminées comme se trouvant dans l'aire de répartition du caribou des bois ou à proximité de celle-ci.
	304-2	Impacts substantiels des activités, produits et services sur la biodiversité	RDD – Données sur la performance RDD – Biodiversité RDD – Terres et remise en état
	304-3	Habitats protégés ou restaurés, total des terres remises en état	RDD – Terres et remise en état RDD – Données sur la performance
	OG4	Évaluation et surveillance de la biodiversité	RDD – Biodiversité
Diversité et égalité des chances			
	405-1	Diversité des instances de gouvernance et des employés	RDD – Inclusion et diversité RDD – Données sur la performance RDD – Gouvernance d'entreprise CPSD – Annexe B – Inclusion et diversité (p. B-3 à B-5)
	405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport à celle des hommes	RDD – Données sur la performance
Droits des peuples autochtones			
EM-EP-210a.3 EM-MM-210a.3	411-1	Discussion des processus d'interaction et des pratiques de diligence raisonnable en ce qui concerne les droits de la personne, les droits des Autochtones et l'exploitation dans des zones de conflit	En 2019, Suncor n'a fait l'objet d'aucun grief formel concernant des incidents de violation des droits des peuples autochtones. Suncor travaille avec les communautés autochtones pour répondre aux questions et aux préoccupations liées aux impacts environnementaux et sociaux de ses activités. Renseignements supplémentaires : RDD – Relations avec les Autochtones Principe de Suncor en matière de droits des Autochtones du Canada Principe de Suncor en matière de droits de la personne
Relations avec les collectivités			
EM-EP-210b.1 EM-MM-210b.1	413-1	Discussion à propos du processus de gestion des risques et des occasions associés aux droits et aux intérêts de la collectivité	RDD – Relations avec les Autochtones

Index du contenu GRI et SASB

Code SASB	Code GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
Politiques publiques			
	415-1	Contributions politiques	En date du 1 ^{er} juin 2016, selon le principe en vigueur, Suncor ne fait plus de contributions politiques. RDD – Données sur la performance
Conformité			
	307-1	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	RDD – Données sur la performance
	419-1	Non-conformité à la législation et à la réglementation sociales et économiques	Aucune amende ou sanction non pécuniaire importante n'a été imposée à Suncor en 2019 pour cause de violation de la législation et de la réglementation.
Santé et sécurité au travail			
EM-EP-320a.1 EM-RM-320a.1 EM-MM-320a.1	403-2	(1) Taux global des incidents consignés (2) Taux de décès (3) Taux de fréquence des quasi-incidents (4) Moyenne d'heures de formation sur la santé, la sécurité et les situations d'urgence pour les employés (a) à temps plein, (b) à contrat, et (c) pour service de courte durée	Pas déclaré pour le moment 0,003 par 200 000 heures travaillées Pas déclaré pour le moment Pas déclaré pour le moment Renseignements supplémentaires : RDD – Sécurité personnelle et opérationnelle RDD – Données sur la performance
EM-EP-320a.2 EM-RM-320a.2		Discussion à propos des systèmes de gestion utilisés pour intégrer une culture axée sur la sécurité dans l'ensemble du cycle de vie de l'exploration et de la production	RDD – Sécurité personnelle et opérationnelle L'Objectif Zéro de Suncor
	403-1	Représentation des travailleurs dans des comités de santé et sécurité officiels impliquant à la fois les travailleurs et la direction	Les effectifs de Suncor des secteurs Sables pétrolifères, In situ, Exploration et production et Raffinage et logistique sont représentés par des comités mixtes officiels patronat-travailleurs de santé et sécurité. Ces comités s'occupent des préoccupations en matière de santé et de sécurité afin de fournir des recommandations sur les mesures à prendre. Renseignements supplémentaires : RDD – Sécurité personnelle et opérationnelle
	OG13	Incidents liés à la sécurité opérationnelle	RDD – Sécurité personnelle et opérationnelle RDD – Données sur la performance
Sécurité opérationnelle			
EM-MD-540a.2		Pourcentage des pipelines inspectés contenant du (1) gaz naturel et (2) des liquides dangereux	66 % Les pipelines titulaires d'un permis de Suncor en Alberta sont conformes aux pratiques rigoureuses en matière d'intégrité de l'Agence de réglementation de l'énergie de l'Alberta (AER) et de la norme de l'Association canadienne de normalisation (CSA Z662 – Réseaux de canalisations de pétrole et de gaz). Dans le cadre du Programme de gestion de l'intégrité, Suncor effectue régulièrement des inspections approfondies de ses pipelines afin de s'assurer qu'ils fonctionnent de façon fiable et sécuritaire. Ces inspections comprennent des patrouilles aériennes, une surveillance des cours d'eau et des pentes, des inspections internes afin de détecter la présence de corrosion et d'autres anomalies et l'excavation des canalisations aux fins d'examen et de réparation, le cas échéant.
EM-MD-540a.4		Discussion à propos des systèmes de gestion utilisés pour intégrer une culture axée sur la sécurité et la préparation en cas d'urgence	RDD – Gestion des risques

Index du contenu GRI et SASB

Code SASB	Code GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
Indicateurs propres au secteur pétrolier et gazier			
EM-EP-420a.3	OG2	Montant investi dans l'énergie renouvelable, revenus générés par les ventes d'énergie renouvelable	Le capital total investi dans l'énergie renouvelable s'élevait à 84 millions \$CA, avec une valeur totale des compensations de 1 million \$CA. Ces chiffres reflètent l'investissement de Suncor dans le projet d'énergie éolienne Forty Mile nouvellement approuvé et la valeur qui en découle grâce aux revenus liés aux compensations de GES. Renseignements supplémentaires : RDD – Sommaire des activités
EM-EP-420a.4		Discussion sur la manière dont le prix et la demande d'hydrocarbures et/ou la réglementation du climat influencent la stratégie de dépenses en immobilisations pour la prospection, l'acquisition et le développement d'actifs.	RDD – Impact économique RCRR
EM-EP-000.A	OG1	Production de : (1) pétrole (2) gaz naturel (3) pétrole synthétique (4) gaz synthétique	La production totale des secteurs Amont et Aval en 2019 a été de 351,28 millions de bep. Renseignements supplémentaires : RDD – Données sur la performance
EM-EP-000.B		Nombre de sites extracôtiers	RDD – Sommaire des activités RA (p. 20 à 24)
EM-EP-000.C		Nombre de sites terrestres	RDD – Sommaire des activités RA (p. 20 à 24)
EM-RM-000.A		Débit de raffinage de pétrole brut et d'autres charges d'alimentation	La production nette du secteur Aval (Raffinage et logistique) en 2019 a été de 173,42 millions de bep Renseignements supplémentaires : RDD – Données sur la performance
EM-RM-000.B		Capacité de raffinage	Suncor exploite quatre raffineries. La capacité d'exploitation est exprimée en barils par jour : • Edmonton (Alberta) : 142 000 • Montréal (Québec) : 137 000 • Commerce City (Colorado) : 98 000 • Sarnia (Ontario) : 85 000 RA (p. 20 à 24)
	OG3	Production d'énergie renouvelable	RDD – Données sur la performance
	OG5	Eau produite ou de formation	RDD – Données sur la performance
	OG7	Déchets de forage	RDD – Données sur la performance
	OG8	Composition des combustibles	RDD – Données sur la performance

Index du contenu du TCFD

Les renseignements qui figurent dans le tableau de divulgation ci-dessous établissent des liens avec l'information et les recommandations conformes au TCFD, en entier ou en partie, dans le présent rapport.

Recommandation du TCFD		Section Rapport
Gouvernance		
Divulguer l’approche de gouvernance de l’entreprise relativement aux occasions et aux risques liés au climat.	Décrire la surveillance assurée par le conseil en ce qui concerne les occasions et les risques liés au climat.	• Surveillance élargie des occasions et des risques liés au climat • Rôle des leaders principaux • Stratégie de l’entreprise pour un avenir énergétique en évolution • Planification par scénarios
	Décrire le rôle de la direction dans l’évaluation et la gestion des occasions et des risques liés au climat.	
Stratégie		
Divulguer les répercussions réelles et potentielles des occasions et des risques liés au climat sur les activités commerciales, la stratégie et la planification financière de l’entreprise lorsqu’une telle information est importante.	Décrire les occasions et les risques liés au climat qui ont été définis par l’entreprise à court, à moyen et à long terme.	• Stratégie de l’entreprise pour un avenir énergétique en évolution • Politique carbone et impacts sur Suncor • Résilience des installations face aux conditions météorologiques extrêmes • Planification par scénarios • Nouveau scénario de hausse de 2 °C
	Décrire les répercussions des occasions et des risques liés au climat sur les activités commerciales, la stratégie et la planification financière de l’entreprise.	
	Décrire la résilience de la stratégie de l’entreprise en tenant compte de divers scénarios climatiques, dont un scénario de hausse de 2 °C ou moins.	
Gestion des risques		
Divulguer la manière dont l’entreprise définit, évalue et gère les risques liés au climat.	Décrire les procédés de définition et d’évaluation des risques liés au climat de l’entreprise.	• Gestion des risques liés au climat • Leadership en matière de politique climatique • Performance en matière de GES et consommation énergétique • Innovation sobre en carbone
	Décrire les procédés de gestion des risques liés au climat de l’entreprise.	
	Décrire comment les procédés de définition, d’évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés à la gestion globale des risques de l’entreprise.	
Mesures et cibles		
Divulguer les mesures et les cibles utilisées pour évaluer et gérer les occasions et les risques pertinents qui se rapportent au climat lorsqu’une telle information est importante.	Divulguer les mesures utilisées par l’entreprise pour évaluer les occasions et les risques liés au climat conformément à sa stratégie et son procédé de gestion des risques.	• Performance en matière de GES et consommation énergétique • Intégration de notre objectif de performance en matière de GES
	Divulguer les émissions de GES de la portée 1, la portée 2 et, s’il y a lieu, la portée 3, ainsi que les risques connexes.	
	Décrire les cibles utilisées par l’entreprise pour gérer les occasions et les risques liés au climat et la performance dans l’atteinte des cibles.	

Rapport de communication sur le progrès UNGC

Depuis que Suncor s'est jointe à l'UNGC en 2001, nous intégrons également une discussion de notre engagement à l'égard des principes du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) et de notre mise en œuvre de ceux-ci tout au long du rapport et nous fournissons les liens correspondant aux principes abordés dans le tableau ci-dessous.

Principes	Progrès
1 Les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de la personne internationalement proclamés 2 Les entreprises doivent veiller à ce qu'elles ne soient pas complices de violations des droits de la personne	Suncor a la responsabilité en tant qu'entreprise de respecter les droits de la personne et de s'assurer de ne pas être complice de violations ces droits. Nous cherchons à éviter de porter atteinte aux droits d'autrui et nous nous efforçons de remédier aux préjudices qui résultent de nos activités. L'engagement de Suncor à respecter les droits de la personne est fondé sur la Déclaration universelle des droits de l'homme et s'inspire des lois et des normes internationales. Nous sommes guidés par les principes et les normes publiés suivants : Code des normes de pratiques commerciales, Principe sur les droits de la personne, Principe en matière de relations avec les groupes d'intérêt, Principe en matière de relations avec les Autochtones du Canada et notre Rapport sur le développement durable. Ces documents couvrent explicitement les règles, normes et comportements de base que tous les employés, entrepreneurs, fournisseurs et partenaires commerciaux doivent respecter. Nous nous sommes engagés à fournir une formation et à communiquer notre approche en matière de droits de la personne dans le cadre de la mise en œuvre de ces principes. Le président et chef de la direction de Suncor est responsable devant le conseil d'administration de la mise en œuvre efficace des principes directeurs. Tous les employés de Suncor participant à des activités sous le contrôle opérationnel de Suncor sont responsables de l'application de ces principes. Nous incitons nos employés à signaler toute préoccupation concernant des infractions présumées à notre Code des normes de pratique commerciale sans crainte de représailles des équipes et services suivants : • Direction • Affaires juridiques – conformité • Sécurité générale • Ressources humaines • Vérification interne En outre, nous avons mis en place une ligne d'assistance téléphonique en matière d'intégrité qui est accessible aux employés, aux entrepreneurs et au public vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept. La Sécurité générale ou les Ressources humaines enquêteront sur toutes les questions de nature grave. Le comité de vérification est régulièrement mis au fait des activités concernant la ligne d'assistance téléphonique en matière d'intégrité. Conformément au Code, le vice-président responsable de la Vérification interne est chargé de gérer la ligne d'assistance téléphonique en matière d'intégrité et de s'assurer que toutes les violations présumées du Code font l'objet d'une enquête.
3 Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective 4 Les entreprises doivent éliminer toutes les formes de travail forcé et obligatoire 5 Les entreprises doivent garantir l'abolition effective du travail des enfants 6 Les entreprises doivent éliminer toute discrimination en matière d'emploi et de profession	Les normes de travail fédérales sont établies en vertu de la partie III du Code canadien du travail, qui définit les normes minimales que doivent respecter les employeurs et les employés sous réglementation fédérale. L'engagement de Suncor à fournir un environnement exempt de harcèlement, de violence, d'intimidation et d'autres comportements perturbateurs est décrit dans le principe Milieu de travail exempt de harcèlement et de violence de Suncor. Tel qu'il est énoncé dans le Principe sur les droits de la personne, les principes d'emploi de Suncor sont conformes à toutes les lois nationales applicables et respectent les normes du travail internationalement reconnues, y compris celles concernant la liberté d'association et la négociation collective, la non-discrimination, le travail forcé et la présence de travailleurs mineurs sur le lieu de travail. Un processus d'évaluation de l'impact sur les droits de la personne, entrepris régulièrement, est essentiel pour identifier, prévenir, atténuer et réparer nos impacts éventuels sur les droits de la personne. Conformément au document publié La façon dont nous menons nos affaires, peu importe où elle exerce ses activités dans le monde, Suncor s'engage à faire en sorte que ses relations d'affaires soient justes, honnêtes et éthiques. Cela signifie qu'il faut demander à tous ceux qui travaillent avec nous de toujours mener leurs affaires de manière à éviter la corruption. Tous les pays où Suncor exerce ses activités ont des lois anticorruption qui rendent illégal le fait d'offrir un paiement, un cadeau ou un autre avantage à un fonctionnaire ou à une partie privée pour obtenir indûment un traitement favorable. Le Code des normes de pratiques commerciales des fournisseurs de Suncor traite de sujets tels que la sécurité, les droits de la personne, le harcèlement, la corruption et les renseignements confidentiels, entre autres. Il renforce également notre engagement en faveur du développement durable et encourage nos partenaires commerciaux à travailler avec nous pour trouver des moyens de réduire les impacts environnementaux, de soutenir les collectivités dans lesquelles nous travaillons et de favoriser collectivement la croissance économique. Le respect de notre Code des normes de pratiques commerciales des fournisseurs fait l'objet d'une clause standard dans tous les contrats liés à la chaîne d'approvisionnement de Suncor.

Principes	Progrès
	Suncor est une grande entreprise qui exerce ses activités dans différentes régions du monde et sa main-d'œuvre est diversifiée sur le plan de l'âge et de l'ethnicité. En demeurant à l'écoute de nos employés, nous remettons en question les présomptions, nous prenons connaissance des obstacles et nous sommes honnêtes avec chacun tout au long de notre parcours visant à créer concrètement un lieu où il fait bon travailler pour tous. Notre Principe d'inclusion et d'égalité des chances et la norme Lieu de travail respectueux qui l'appuie témoignent de notre engagement en faveur de l'inclusion, de l'équité et de la diversité. Suncor est membre de l'Association minière du Canada et rend compte chaque année des résultats obtenus dans le cadre des protocoles Vers le développement minier durable (VDMD), notamment en ce qui concerne la prévention du travail des enfants et du travail forcé.
7 Les entreprises doivent soutenir une approche préventive des défis environnementaux 8 Les entreprises doivent prendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale 9 Les entreprises doivent encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement	Notre raison d'être consiste à fournir une source d'énergie digne de confiance qui améliore la qualité de vie des gens, tout en prenant soin les uns des autres et de la planète. Suncor utilise une approche axée sur la gestion des risques et le développement durable pour anticiper, prévenir et atténuer les atteintes à la santé, à la sécurité ou à l'environnement, tel qu'il est énoncé dans son Principe en matière d'environnement, de santé et de prévention. Suncor identifie et met en œuvre de manière proactive les possibilités de : • développer l'énergie d'une manière qui renforce la prospérité économique, favorise le bien-être social et préserve un environnement sain • conserver l'énergie • réduire la consommation d'eau • réduire les émissions atmosphériques • réduire au minimum la perturbation des terres et d'accélérer leur remise en état • réduire les déchets • tirer parti d'une approche axée sur le cycle de vie • mettre à profit les avancées technologiques Nous nous efforçons de réduire l'impact de nos activités grâce à la recherche scientifique et aux meilleures pratiques de gestion, tout en nous associant à des pairs pour réduire les effets cumulatifs du développement. Nous participons au défi mondial pour lutter contre les changements climatiques en tirant parti de la technologie et des occasions d'innovation pour mettre en place un système énergétique sobre en carbone. Nous voulons réduire l'intensité des émissions totales provenant de notre production pétrolière et gazière de 30 % d'ici 2030. Nous nous concentrons sur les éléments suivants pour réduire l'intensité des émissions de GES : • mise en œuvre et amélioration de mesures d'efficacité énergétique • mise au point et déploiement de nouvelles technologies • investissements dans l'électricité sobre en carbone • transition vers des combustibles sobres en carbone Suncor dirige plusieurs études et projets technologiques, ou y participe, par l'intermédiaire de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA), une alliance de sociétés représentant 90 % de la production tirée des sables pétroliers. En mettant l'accent sur cinq grands secteurs environnementaux prioritaires – les gaz à effet de serre, les terres, les résidus, l'eau et la surveillance – la COSIA réunit des gens pour faire face à des défis environnementaux spécifiques, afin d'écourter les délais d'innovation dans l'ensemble de l'industrie des sables pétroliers. Par l'entremise de notre Code des normes de pratiques commerciales des fournisseurs, nous nous attendons à ce que nos associés commerciaux s'alignent sur notre approche en matière de développement durable et à ce que nous collaborions pour trouver des moyens de réduire les impacts environnementaux, de soutenir les collectivités où nous travaillons et de contribuer tous ensemble à la croissance économique.
10 Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion et la corruption	Notre Énoncé de principe – pratiques commerciales stipule que les employés et les entrepreneurs ne doivent jamais offrir ou accepter un quelconque type de paiement inapproprié, y compris des pots-de-vin, des ristournes ou des paiements de facilitation. En outre, ils ne doivent jamais faire de dons politiques ou caritatifs au nom de Suncor en dehors de nos processus de dons d'entreprise. Le principe Prévention des paiements irréguliers de Suncor stipule explicitement qu'il est interdit au personnel de Suncor de commettre ou d'utiliser les fonds, les installations ou les biens de l'entreprise, directement ou indirectement, à des fins illégales ou inappropriées, notamment la corruption, les pots-de-vin ou le détournement vers des fonds ou des entreprises distincts à des fins personnelles ou dans le but de dissimuler ces paiements. Par l'intermédiaire du document publié La façon dont nous menons nos affaires, le Code des normes de pratiques commerciales de Suncor est explicité et peu importe où nous exerçons nos activités dans le monde, nous nous engageons à faire en sorte que nos relations commerciales soient équitables, honnêtes et éthiques.

Mises en garde

Énoncés prospectifs

Le Rapport sur le développement durable 2020 de Suncor contient des renseignements prospectifs (collectivement, « énoncés prospectifs ») au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines. Les énoncés prospectifs du Rapport sur le développement durable 2020 de Suncor incluent des références à ce qui suit : l'attente selon laquelle il faudra une coopération et une collaboration entre toutes les parties intéressées pour lutter contre les effets de la pandémie, reprendre nos activités et favoriser la résilience et que nos actions collectives peuvent avoir un impact important lorsque nous travaillons ensemble pour trouver des solutions; que nous continuons à prendre des mesures pour réduire les émissions dans l'ensemble de nos installations et que nous continuons à travailler conformément à notre engagement pour 2030 visant à réduire l'intensité des émissions totales de 30 %, et adopter une approche plus ambitieuse en matière de développement durable au-delà de nos engagements pour 2030; l'attente selon laquelle l'investissement de 1,4 milliard \$ dans une nouvelle installation de cogénération à notre usine des sables pétrolifères réduira les émissions de GES de notre usine de base d'environ 25 %, et l'échéancier prévu du projet; la croyance que le projet d'énergie éolienne Forty Mile, une fois en service commercial, générera des rendements économiques à deux chiffres grâce à une production d'électricité à intensité de carbone nulle, et l'échéancier prévu du projet; l'attente selon laquelle nous pouvons soutenir la réduction des émissions en offrant aux Canadiens différentes options sobres en carbone pour répondre à leurs besoins énergétiques; l'attente selon laquelle lorsque nous regarderons en arrière dans quelques années, notre action collective consistant à travailler ensemble pour bâtir un avenir meilleur se démarquera; la perspective d'une réduction potentielle de 50 % à 70 % des GES et d'une moins grande utilisation de l'eau grâce à des procédés à base de solvants; l'attente selon laquelle Suncor surveillera et évaluera en permanence les impacts et les avantages de ses activités, et qu'elle diffusera efficacement les résultats de ces efforts; la conviction de Suncor qu'un lieu de travail exempt d'incident est envisageable; la croyance qu'il faut prendre des mesures pour réduire les émissions de carbone et éviter les pires impacts des changements climatiques; que Suncor met l'accent sur la recherche de réductions grâce à l'amélioration de ses processus existants et au développement de nouvelles technologies énergétiques; la croyance selon laquelle Suncor continuera à renforcer ses relations et à établir une plus grande confiance avec les collectivités autochtones, à écouter les collectivités et à apprendre de celles-ci, et à trouver des moyens mutuellement avantageux de les faire participer davantage au développement énergétique; les énoncés à propos de notre intention d'encourager nos pairs et fournisseurs de l'industrie à prendre en compte tous les éléments du développement durable et se joindre à Suncor pour continuer à s'améliorer; l'attente selon laquelle notre nouvelle installation de cogénération contribuera à rendre le réseau électrique de l'Alberta plus vert et à éviter les émissions équivalentes de 550 000 automobiles par an; l'attente selon laquelle le projet d'énergie éolienne Forty Mile Wind contribuera à rendre le réseau électrique de l'Alberta plus vert et à éviter les émissions équivalentes de 85 000 automobiles par an; la croyance que la transformation énergétique signifie faire partie d'un mouvement mondial qui se tourne vers des sources d'énergie abordables et accessibles sobres en carbone et à teneur nulle en carbone et que Suncor a un rôle à jouer tant qu'il y aura une demande mondiale pour du pétrole, en fournissant ce pétrole de façon la plus propre et la plus socialement responsable que possible et en continuant d'être un fournisseur d'énergie de premier plan tout en répondant à la demande pour des sources d'énergie plus sobres en carbone; la croyance qu'en tant qu'entreprise énergétique intégrée, nous sommes bien outillés pour contribuer à la transformation vers des sources d'énergie d'avenir parce que nous connaissons tous les aspects de l'industrie, et que nous pouvons appliquer nos connaissances, tout en collaborant avec les autres, dans plusieurs secteurs de recherche et de développement; l'attente selon laquelle nous sommes déterminés à changer notre façon de penser et d'agir en tant qu'entreprise et à renforcer la confiance et le respect mutuels avec les Autochtones du Canada, par l'intermédiaire d'un objectif qui décrit quatre domaines sur lesquels nous devons nous concentrer d'ici 2025 et par la suite et qui offrent des occasions de collaborer afin d'accroître la participation des Autochtones et de leurs communautés dans le développement énergétique; l'attente selon laquelle nous sommes engagés dans la gestion de l'eau et que nous développons actuellement un cadre qui permettra d'adopter une approche encore plus significative quant à nos efforts futurs en matière des ressources en eau; que Suncor partage l'avis selon lequel les entreprises ont un rôle important à jouer dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations Unies, que nos initiatives et activités contribuent à l'atteinte des 17 objectifs ainsi que les énoncés sur la façon dont nos activités contribuent à l'atteinte de ces objectifs; l'attente selon laquelle nous nous rapprochons des objectifs de développement durable des Nations Unies concernant l'égalité des sexes, l'assainissement de l'eau, une énergie moderne et durable, une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous, une infrastructure résiliente, la promotion d'une industrialisation inclusive et durable, des modes de consommation et de production durables et une action urgente pour lutter contre les changements climatiques et ses effets; que le conseil d'administration de Suncor vise à compter sur des administrateurs possédant un éventail de perspectives, connaissances et points de vue sur les enjeux touchant Suncor, avec l'objectif de maintenir une pluralité des genres d'au moins 30 %; que dans le cadre de sa stratégie d'innovation sociale, Suncor vise à stimuler la capacité permettant l'innovation sociale, notamment au sein de Suncor; la croyance que Suncor est bien positionnée pour connaître du succès compte tenu des avantages qu'elle détient : sa capacité financière, une gestion rigoureuse du capital, une série d'actifs hautement efficaces et intimement intégrés, une base de réserves de sables pétrolifères prépondérante au sein de l'industrie, à faible déclin et à longue durée de vie, un réseau de logistique et d'infrastructure sophistiqué, un réseau stratégique d'établissements de ventes au détail et de raffineries, et son investissement dans le développement durable, la technologie et l'innovation; l'attente selon laquelle Suncor tiendra son deuxième forum des technologies universitaire sous forme virtuelle en octobre; la croyance qu'en faisant appel à la participation d'autrui, nous arriverons plus facilement à trouver des solutions à nos enjeux communs; que nous prévoyons créer des occasions économiques pour les groupes autochtones par la prestation de services et des partenariats financiers; l'attente selon laquelle l'atteinte d'un rendement élevé en matière de développement durable exigera une collaboration efficace et une certaine humilité permettant d'apprendre de nos partenaires et avec eux d'une

Mises en garde

manière qui stimule une innovation perturbatrice et qui intègre le développement durable dans l'ensemble de notre écosystème élargi; l'attente selon laquelle Suncor continue d'évaluer les besoins de ses employés pour les aider à se concentrer sur leur bien-être général et leur santé mentale; la croyance que Suncor renforcera davantage sa performance et sa culture en matière de sécurité opérationnelle, et qu'elle est déterminée à enquêter sur les incidents liés à la sécurité afin de pouvoir prendre des mesures correctives pour atténuer les obstacles et appliquer les connaissances acquises dans toute l'entreprise; la croyance que Suncor montre son engagement à créer un sentiment d'inclusion et d'appartenance par la sensibilisation, l'écoute, la conversation, la recherche d'un traitement équitable et l'acquisition de compétences, car nous croyons que cette démarche contribuera favorablement à une forte mobilisation des employés et, en définitive, à notre performance commerciale; que Suncor cherche à devenir un fournisseur d'énergie durable de premier plan tout en maintenant et en améliorant la qualité de l'air à proximité de chacune de ses installations et que Suncor participe à des programmes visant à améliorer sa compréhension et sa capacité en matière de contrôle de la qualité de l'air dans le but de réduire l'intensité de ses émissions atmosphériques au fil du temps; l'attente selon laquelle la technologie de réduction catalytique sélective sera mise en œuvre dans le cadre du projet de remplacement des chaudières à coke à l'usine de base des sables pétroliers de Suncor et qu'elle permettra de réduire les émissions de NO_x; la croyance que l'eau est une ressource précieuse et commune qu'il faut gérer avec prudence, conformément à une approche équilibrée, intégrée et durable, et qu'il est important de trouver des moyens de toujours améliorer l'efficacité de l'utilisation que nous faisons des ressources en eau (notamment limiter les prélèvements d'eau et maximiser le recyclage et le retour sûr) dans toutes nos unités commerciales; la croyance que Suncor est engagée dans la gestion de l'eau et développe un cadre solide qui permettra de mettre l'accent de façon encore plus significative sur nos efforts futurs en matière des ressources en eau; la croyance que les partenariats établis dans le cadre du Centre de technologie de la gestion de l'eau permettront aux exploitants d'accélérer le développement et la mise en œuvre de nouvelles technologies de traitement de l'eau, ce qui en définitive raccourcira le délai actuel de huit ans requis pour tester les technologies sur le terrain et les mener au stade de l'application commerciale; la croyance qu'il est essentiel de trouver des façons de traiter les résidus liquides de manière rapide et économique afin d'améliorer notre rendement global en matière de remise en état; la croyance qu'un autre bassin de résidus sera éliminé à l'usine de base au cours des prochaines années grâce à l'utilisation de la technologie PASS; le plan visant à surveiller le projet PASS au lac Miwasin et à le gérer de façon adaptative les 15 prochaines années; le plan visant à couvrir le coke d'une couche de sable ou de terrain de recouvrement pour permettre la mise en place d'une terre végétale et de végétation; le plan visant à intégrer les commentaires des parties intéressées dans les plans de mobilisation pour le traitement des résidus et à améliorer la manière dont les informations sur les résidus sont partagées; l'attente selon laquelle Suncor continuera de se conformer aux normes les plus rigides et de jouer un rôle actif dans la collaboration avec les partenaires de l'industrie, les collectivités, les parties intéressées et les investisseurs; que Suncor travaille à réduire le nombre de bassins de résidus actifs et que trois d'entre eux progressent vers la fermeture; la croyance que Suncor travaille à sa priorité stratégique visant à poursuivre la gestion de ses résidus tout au long de leur cycle de vie d'une manière stratégique et responsable sur le plan environnemental; l'attente selon laquelle des milieux humides opportunistes seront intégrés aux programmes de suivi et de surveillance de la remise en état de Suncor et la croyance que les milieux humides remis en état ressembleront à ce qui existait avant la perturbation; la croyance que Suncor a la possibilité et la responsabilité d'aider à bâtir un avenir meilleur; l'attente et la croyance à propos des investissements dans la collectivité et la Fondation Suncor Énergie (FSÉ) seront maintenus et les avantages que les investissements dans la collectivité et la FSÉ devraient procurer selon Suncor; à propos du partenariat de Suncor avec Fondations communautaires du Canada et l'élargissement du travail dans le cadre de leur projet pilote; la croyance que l'innovation technologique et énergétique a le potentiel de faire passer la réduction des émissions d'améliorations progressives à une amélioration radicale; l'attente selon laquelle Suncor continue à travailler aux exigences en vue d'atteindre les buts et objectifs de l'Accord de Paris; l'attente selon laquelle Suncor continue à investir dans les améliorations du rendement et à participer à la transformation du système énergétique, car celles-ci sont essentielles à la résilience des entreprises et à la création de valeur à long terme pour les actionnaires et les parties intéressées; les énoncés et les attentes à propos de l'objectif de Suncor de réduire l'intensité des émissions totales de GES provenant de sa production pétrolière et gazière de 30 % d'ici 2030; les attentes à propos de l'incidence sur l'intensité des émissions de GES de Suncor attribuable aux réductions obligatoires de la production imposées par le gouvernement et à l'impact de la COVID-19 sur la demande; la croyance que toutes les sources d'énergie, y compris l'industrie canadienne des sables pétroliers, auront un rôle à jouer en contribuant à un avenir sobre en carbone; la croyance qu'il y aura d'autres possibilités de faire progresser l'efficacité énergétique en ce qui concerne Syncrude; l'attente que les installations de Suncor aient la résilience pour face aux conditions météorologiques extrêmes, notamment les températures extrêmes, les ouragans, les icebergs, les précipitations, les sécheresses et les feux de forêt; l'impact estimé de nos perspectives de tarification du carbone; que des occasions se présentent en raison de la nécessité d'utiliser de la vapeur aux installations d'extraction et de traitement du pétrole brut; les attentes à propos de la technologie, de l'échéancier prévu, des impacts et avantages prévus de celle-ci, notamment la technologie conçue, développée ou testée par Suncor et ses partenaires comme les technologies d'extraction in situ, le drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV), Solvant+, ASE, ESEIEH^{MD}, le procédé DGMV à solvant en expansion, l'extraction non aqueuse, le traitement des mousses, la structure de stockage aquatique permanente, le traitement des mousses au solvant paraffinique et les systèmes de transport autonomes; l'impact de l'échelle sur l'énergie renouvelable et la croyance que l'ajout de batteries de stockage aux parcs éoliens et solaires pourrait améliorer encore davantage l'efficacité; la croyance que Suncor continuera à répondre à la demande de combustibles liquides tout en réduisant l'intensité en carbone de ces combustibles et la raison de cette croyance; la croyance que la tarification du carbone peut être un mécanisme de marché clé pour réduire les émissions tout en faisant la promotion de l'innovation sobre en carbone; les attentes à propos des véhicules hybrides, hybrides enchâblés et électriques; l'attente selon laquelle Suncor continuera de réaliser d'importants investissements dans le

Mises en garde

développement et le déploiement de technologies et dans les technologies numériques pour optimiser les actifs actuels et développer la prochaine génération d'installations; l'attente qu'au cours de la prochaine année, Suncor poursuive ses efforts d'interaction avec les investisseurs, notamment par l'intermédiaire de l'initiative Climate Action 100+; l'attente selon laquelle Suncor intégrera des pratiques de développement durable à sa chaîne d'approvisionnement, créera des possibilités d'interaction stratégique croisée des fournisseurs entre les chaînes de valeur et habilitera la chaîne d'approvisionnement de façon à ce qu'elle contribue à l'innovation; la croyance que la stratégie de transition de Suncor consiste à réduire progressivement le coût et l'empreinte carbone de ses activités de base tout en investissant dans de nouvelles formes d'énergie, de produits de consommation et de services plus sobres en carbone; la croyance qu'en ce début de nouvelle décennie, où l'attention se concentrera sur les efforts de lutte contre la pandémie, les plans commerciaux des grandes entreprises doivent tenir compte de l'évolution des tendances et des préférences des consommateurs si ces entreprises veulent être en mesure de prospérer dans toute une gamme de scénarios possibles; l'attente selon laquelle Suncor continuera à investir dans des initiatives et des technologies stratégiques qui soutiennent l'amélioration continue dans l'ensemble de ses activités, tant à l'usine de base qu'à Fort Hills, comme l'optimisation de la chaîne de valeur et l'automatisation de l'extraction et de la valorisation au moyen de systèmes de transport autonome; la croyance que, pour ses activités in situ, Suncor fait progresser les possibilités et les investissements visant à réduire l'intensité énergétique du processus d'extraction pour ses actifs actuels et futurs; le plan de remplacement des chaudières à coke par des unités de cogénération à notre usine de base des sables pétrolifères, ce qui devrait réduire d'environ 25 % l'intensité des émissions de GES à cette usine en remplaçant le coke, une source de combustible à forte teneur en carbone, par du gaz naturel plus sobre carbone; la croyance que Suncor dispose d'un solide portefeuille de sites de développement d'énergie renouvelable dans tout le Canada, ce qui permettra de réduire davantage la dépendance à l'égard des réseaux électriques à plus forte intensité de carbone dans des régions comme l'Alberta et la Saskatchewan; l'attente selon laquelle Suncor continuera d'étudier la possibilité de développer sa première installation photovoltaïque solaire à échelle industrielle en Alberta pour compléter son expérience dans le développement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens; la croyance qu'à mesure que les réglementations climatiques seront mises en œuvre dans les différentes régions, l'énergie renouvelable bénéficiera d'une plus grande portée qui pourra améliorer la technologie, l'efficacité et la viabilité économique; l'attente selon laquelle la demande dans notre secteur Aval et les activités de commercialisation se remettra progressivement des effets de la pandémie de COVID-19 à mesure que les gouvernements lèvent les ordres de confinement et favorisent la reprise économique par des dépenses de relance; la croyance qu'en dotant les parcs éoliens et solaires de batteries de stockage afin d'optimiser l'intégration de l'installation au réseau électrique pourrait améliorer encore davantage l'efficacité; la croyance selon laquelle la demande à long terme d'essence pourrait être freinée par l'amélioration de l'efficacité des moteurs à combustion interne et le recours accru aux biocarburants, ainsi que par l'adoption des véhicules hybrides et électriques; la croyance selon laquelle notre accès à une source fiable de pétrole brut, combiné à nos investissements dans la technologie des biocarburants, nous permettra de continuer à répondre à la demande de combustibles liquides tout en réduisant l'intensité carbonique de ceux-ci; l'attente selon laquelle tous les paliers de gouvernement au Canada cherchent à diversifier les parcs de véhicules de transport pour utiliser des carburants plus sobres en carbone et, par conséquent, que les besoins de ravitaillement pour le transport évoluent au fil du temps; la croyance qu'à long terme, le carburant diesel restera le carburant prédominant en Amérique du Nord pour les transports lourds, l'aviation, le transport maritime et le transport ferroviaire, et que nous constaterons une croissance de la demande accompagnée d'une activité économique accrue à mesure que le monde se remettra de la pandémie de COVID-19; la croyance que les normes de rendement du carburant pour les véhicules lourds et le mélange de biodiesel neutraliseront une partie de la croissance de la demande stimulée par l'économie; la croyance selon laquelle les véhicules hybrides, hybrides enfichables et électriques deviendront rentables comme véhicules de promenade et contribueront, avec les normes relatives au rendement du carburant, à freiner la croissance de la demande mondiale d'essence; la croyance que les carburants liquides resteront la principale source de carburant pour les véhicules pendant de nombreuses années à venir en raison de leur coût, de leur compétitivité sur le plan du carbone, de leur utilité pour les consommateurs et du fait que ces derniers les connaissent bien; l'attente selon laquelle les combustibles pour le camionnage lourd, l'aviation et le transport maritime du futur exigeront des mélanges de biocarburants avancés; la croyance selon laquelle une quantité importante de pétrole sera requise pendant des décennies jusqu'à ce que le monde évolue pour réaliser ses ambitions climatiques; la croyance qu'à mesure que le système énergétique s'éloigne des sources d'énergie à intensité carbonique, un certain apport en hydrocarbures sera encore nécessaire pour les produits de consommation, le transport, l'agriculture et les activités industrielles; les énoncés à propos des trois scénarios d'un avenir énergétique de Suncor pour 2050 et l'impact prévu de ces scénarios sur le marché énergétique et Suncor; l'attente selon laquelle l'installation de cogénération et les projets d'énergie renouvelable approuvés ajouteront une capacité supplémentaire de 1 000 MW au réseau électrique; l'attente selon laquelle le nouveau scénario de hausse de 2 °C continuera d'éclairer la planification commerciale à long terme et la stratégie d'entreprise de Suncor et nous permettra de comprendre ce que pourrait impliquer une démarche pour faire en sorte que les températures mondiales augmentent d'au plus 2 °C d'ici 2100 par rapport aux niveaux préindustriels; les énoncés, les informations clés et les attentes à propos de notre nouveau scénario de hausse de 2 °C; l'attente selon laquelle Suncor continuera de préconiser des politiques et des réglementations environnementales qui s'attaquent aux changements climatiques, notamment en appuyant une tarification du carbone à grande échelle; la croyance selon laquelle nous sommes résolus à améliorer continuellement la gestion de l'énergie et la réduction des émissions de GES dans le cadre de l'excellence opérationnelle au quotidien; l'attente selon laquelle, au cours de la prochaine décennie, notre objectif sera de favoriser des améliorations sur le plan de l'exploitation, de l'énergie et du rendement du carburant, ce qui accélérera la mise au point et la mise en œuvre de nouvelles technologies et encouragera l'évaluation de possibilités d'affaires sobres en carbone; l'attente selon laquelle Suncor continuera à travailler pour combler l'écart dans la progression de ses objectifs au cours de la prochaine décennie, en tenant compte de la nécessité de continuer à

Mises en garde

chercher des occasions de collaborer avec des partenaires axés sur les solutions pour réduire les émissions à l'échelle du système énergétique; la croyance que, dans le monde complexe d'aujourd'hui marqué par une évolution rapide, il faudra de nouvelles technologies et des idées novatrices pour réduire davantage notre empreinte environnementale; les énoncés et les attentes à propos des cibles d'émissions de Suncor dans quatre secteurs clés; la croyance que nos biocarburants ont le potentiel de réduire considérablement les émissions de GES; et l'attente selon laquelle LanzaJet produira du carburant aviation durable à partir d'éthanol provenant de pollution et de déchets recyclés.

De telles déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « attendu », « anticipé », « estime », « planifier », « prévu », « envisagé », « croit », « projeté », « indique », « pourrait », « accent », « vision », « mission », « stratégie », « but », « perspectives », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « devrait », « visé », « s'efforce », « potentiel », « engagé », « occasion » et autres expressions analogues.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses de Suncor qui ont été formulées à la lumière de l'information qui était à sa disposition au moment où ces énoncés ont été formulés et en fonction de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de ce qui suit : l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les impacts négatifs actuels et potentiels de la pandémie du nouveau coronavirus; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; le rendement des actifs et de l'équipement; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les lois et les politiques gouvernementales applicables; les taux de production futurs; la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre, des services et de l'infrastructure; le respect par les tiers de leurs obligations envers Suncor; le développement et l'exécution des projets; la réception en temps utile des approbations des autorités de réglementation et des tiers; les hypothèses concernant la demande de pétrole, de gaz naturel, de distillats, d'essence, de diesel et d'autres sources d'énergie; le développement et la performance de la technologie; la croissance et les dynamiques démographiques; les hypothèses concernant les scénarios à long terme portant sur l'avenir énergétique; et les perspectives de Suncor sur la tarification du carbone. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de la performance future et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor pourraient différer de façon importante de ceux exprimés ou suggérés de manière implicite dans ses déclarations prospectives; le lecteur est donc averti de ne pas s'y fier indûment.

Les risques, incertitudes et autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats financiers et d'exploitation de tous les secteurs d'activité de Suncor sont, entre autres, les changements touchant la conjoncture économique, les conditions du marché et les conditions commerciales en général, comme le prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; (en raison notamment des effets sur la demande et l'offre attribuables à la pandémie de COVID-19 et les mesures prises par les pays membres de l'OPEP et les autres pays); les fluctuations de l'offre et de la demande pour les produits de Suncor; la mise en œuvre réussie et en temps opportun des projets d'investissements, notamment les projets de croissance et les projets réglementaires; les risques associés au développement et à l'exécution des projets majeurs de Suncor et la mise en service et l'intégration de nouvelles installations; la possibilité que des travaux de maintenance achevés n'améliorent pas nos résultats d'exploitation ni la capacité de production des installations concernées; le risque que des projets et initiatives destinés à générer une croissance des flux de trésorerie et/ou des réductions des coûts d'exploitation ne donnent pas les résultats escomptés dans les délais prévus ou même pas du tout; les mesures prises par les entreprises concurrentes, notamment la concurrence accrue d'autres entreprises pétrolières et gazières ou d'entreprises qui fournissent des sources d'énergie de remplacement; les pénuries de main-d'œuvre et de matériel; les mesures prises par les autorités gouvernementales en matière de taux d'imposition ou les modifications apportées aux taxes, frais, redevances, droits et autres coûts de conformité imposés par les gouvernements; les changements apportés aux lois et aux politiques des gouvernements qui pourraient avoir une incidence sur les activités de l'entreprise, notamment des changements portant sur l'environnement (incluant les changements climatiques), les redevances et les lois et politiques fiscales; la capacité et la volonté des parties avec lesquelles Suncor a des liens importants de s'acquitter de leurs obligations envers l'entreprise; la non-disponibilité d'une infrastructure de tiers, ou l'interruption de celle-ci, qui pourrait interrompre la production ou empêcher l'entreprise d'être en mesure de transporter ses produits; une interruption prolongée des activités ou des événements imprévus, tels que des incendies (incluant les feux de forêt), des bris d'équipement et autres événements semblables touchant Suncor ou d'autres parties dont les activités ou les actifs se répercutent directement ou indirectement sur Suncor; le potentiel d'atteinte à la sécurité de l'infrastructure et de la technologie informatiques de Suncor par des personnes ou des entités malveillantes, et la non-disponibilité ou le défaut de tels systèmes de fonctionner comme prévu à la suite de telles atteintes; les menaces à la sécurité et les menaces terroristes ou les activités de militantisme; le risque que des objectifs commerciaux concurrents puissent dépasser la capacité de Suncor d'adopter et d'implanter certains changements; les risques et incertitudes associés à l'obtention des approbations d'organismes de réglementation, de tiers et de parties intéressées, ce qui est indépendant de la volonté de Suncor, dans le cas de l'exploitation, des projets, des initiatives et des activités de prospection et de développement de l'entreprise et le respect de toutes les conditions de telles approbations; le potentiel de perturbation des activités et des projets de construction attribuable aux relations de Suncor avec les syndicats qui représentent les employés aux installations de l'entreprise; notre capacité de découvrir de nouvelles réserves pétrolières et gazières pouvant être exploitées de façon rentable; l'exactitude des estimations des réserves, des ressources et de la production future de Suncor; l'instabilité du marché qui a une incidence sur la capacité de Suncor d'obtenir du financement à des taux acceptables sur le marché des capitaux d'emprunt ou d'émettre d'autres titres à des prix acceptables; le maintien d'un ratio dette/flux de trésorerie optimal; la réussite des activités de commercialisation et de logistique de l'entreprise

Mises en garde

menées à l'aide d'instruments dérivés et d'autres instruments financiers; les coûts afférents à la conformité aux lois environnementales actuelles et futures, incluant les lois sur les changements climatiques; les risques liés à un activisme et une opposition de la population accrue à l'égard des carburants fossiles et des sables pétrolifères; les risques et les incertitudes liés à la conclusion d'une transaction d'achat ou de vente d'une entreprise, d'un actif ou d'une propriété pétrolière et gazière, incluant les estimations du dernier paiement à verser ou à recevoir; la capacité des contreparties à remplir leurs obligations en temps opportun; les risques liés à des coentreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation; les risques liés aux revendications territoriales et exigences de consultation des Autochtones; le risque que l'entreprise puisse faire l'objet d'un litige; l'impact de la technologie et des risques liés au développement et à la mise en œuvre de nouvelles technologies; et l'exactitude des estimations de coûts, dont certaines sont fournies au stade de la conception ou à d'autres stades préliminaires des projets et avant le début ou la conception des études techniques détaillées nécessaires à la réduction de la marge d'erreur et à l'augmentation du degré d'exactitude. Tous ces facteurs importants ne sont pas exhaustifs.

L'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (rapport de gestion) de Suncor pour le premier trimestre de 2020 datée du 5 mai 2020, la notice annuelle, le formulaire 40-F et le rapport annuel à l'intention des actionnaires, tous datés du 26 février 2020 et les autres documents, qui sont déposés de temps à autre auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes, hypothèses importantes et autres facteurs qui pourraient avoir une influence sur les résultats réels et de tels facteurs sont intégrés par renvoi aux présentes. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en téléphonant au 1-800-558-9071, ou en faisant la demande par courriel à info@suncor.com ou en consultant SEDAR au www.sedar.com ou EDGAR au www.sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

Mesures financières hors PCGR

Les charges d'exploitation décaissées par baril du secteur Sables pétrolifères ne sont pas une mesure prescrite par les Principes comptables généralement reconnus au Canada (« PCGR »). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, cette mesure financière hors PCGR est définie et rapprochée dans le rapport annuel de Suncor destiné aux actionnaires daté du 26 février 2020. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, cette mesure financière hors PCGR est définie et rapprochée dans le rapport de gestion de Suncor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 daté du 24 février 2014. Cette mesure financière hors PCGR n'a pas de définition normalisée et, par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable avec les mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Cette mesure hors PCGR est incluse parce que la direction l'utilise pour évaluer le rendement des activités du secteur Sables pétrolifères. Par conséquent, elle ne doit pas être utilisée isolément ni comme substitut aux mesures de rendement établies conformément aux PCGR.

Remise en état

Un terrain est considéré comme définitivement récupéré lorsque la construction et le modelage du relief, la mise en place de matériaux propres (selon les besoins), la mise en place de matériaux récupérés et la revégétalisation ont eu lieu. Un terrain ne peut être inclus dans l'inventaire des terrains remis en état de façon permanente tant qu'une revégétalisation ne s'est pas produite, conformément aux plans de remise en état et de revégétalisation approuvés. Suncor a remis en état une superficie cumulative totale de 48,2 hectares sous forme de milieux humides et de lacs.

BEP et conversions

Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils d'équivalent pétrole (bep) en supposant qu'un baril est l'équivalent de six mille pieds cubes de gaz naturel. Les mesures exprimées en bep peuvent être trompeuses, surtout si on les considère isolément. Le ratio de conversion de six mille pieds cubes de gaz naturel pour un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence d'énergie applicable essentiellement à la pointe du brûleur et ne représente pas une équivalence de valeur à la tête du puits. Comme la valeur du ratio établi sur la base du prix courant du pétrole brut par rapport au gaz naturel diffère considérablement de l'équivalence énergétique de 6:1, l'utilisation d'un ratio de conversion de 6:1 comme indice de valeur peut être trompeuse.

Les mètres cubes d'équivalent pétrole sont calculés sur la base d'un bep pour 159 mètres cubes standard. Étant donné que les mètres cubes d'équivalent pétrole sont basés sur une conversion impliquant des bep, toutes les valeurs sont assujetties aux mêmes limites que les bep décrits ci-dessus.

Suncor

Les expressions « Suncor », « nous », « notre », « nos », « la Société » ou « l'entreprise » dans le Rapport sur le développement durable 2020 de Suncor font référence à Suncor Énergie Inc., ses filiales, partenariats et participations dans des entreprises associées et des entités sous contrôle commun, sauf si le contexte exige une interprétation différente.

Partenariats

L'utilisation du terme « partenariat » dans le Rapport sur le développement durable 2020 de Suncor ne signifie pas nécessairement un partenariat dans un contexte juridique.

Suncor Énergie Inc.
150, 6 Avenue S.W.
Calgary (Alberta) Canada T2P 3E3
Tél. : 403 296 8000
suncor.com

